
U d'/of OTTAWA
39003002428620

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Château de la Chevrette et Madame d'Épinay. Un volume in-8° écu avec un portrait . . . . 5 fr.


BIBLIOTHÈQUE
DE
L'UNIVERSITÉ
annulé
NEUCHATEL



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'après le buste de Houdon
conservé à la Bibliothèque de Versailles.

AUGUSTE REY

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DANS LA

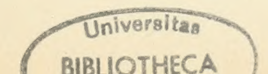
VALLÉE DE MONTMORENCY

Avec deux phototypies et une carte





PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e



Published 1909.

AVANT-PROPOS

La campagne de Westphalie, après celle de Minorque, eut de singulières répercussions dans la vallée de Montmorency. Elle y fut l'occasion des querelles qui agitèrent, en 1757, l'Ermitage, la Chevrette et Eaubonne ; querelles fameuses, presque autant que la guerre à travers laquelle elles se poursuivirent. Les simples lettrés y reviennent plus souvent, parce qu'elles troublèrent le monde éloquent des philosophes, et mirent en action deux plumes surtout, l'une séduisante, l'autre inimitable : les *Mémoires* de Mme d'Épinay, les *Confessions* de J.-J. Rousseau sont dans toutes les bibliothèques. Les deux adversaires conservent des amis fervents, et même, chose étonnante après leur brouille irrémédiable et les blessures qu'ils se sont faites, des amis communs.

Les admirations et les curiosités n'ont jamais cessé. J'ai entendu raconter à Mme Michelet que son mari, au temps de leurs fiançailles, l'avait menée faire ce qu'il appelait des « stations », dans les villages des environs de Paris illustrés par le séjour de grands hommes, et que le but de leur première course avait été Eaubonne et Montmorency. Certaines pages des *Confessions* sont relues dans le canton avec délices : celles surtout qui touchent les promenades de Jean-Jacques et de Mme d'Houdetot à travers « un pays enchanté », et la nuit baignée de lune où, l'ayant laissé lui parler trop longuement de son amour, elle faillit s'y abandonner. Le dernier historien de Mme d'Houdetot écrivait, après une visite à ces lieux, en 1901 : « Je restai là longtemps; mon âme et mon regard interrogeaient tour à tour l'eau, les fleurs, la verdure, la brise, et je m'anéantissais avec délices dans ces amours incandescentes et dans cette nature harmonieuse. » Il est arrivé qu'on traite avec une gravité quasi officielle un épisode, un simple détail de la vie de l'ermite : il y a quelques années, un « rousseauiste » saisit le conseil municipal de Margency de l'identification du Mont-Olympe, le lieu ordinaire des

rendez-vous de Mme d'Houtetot et de son ami. L'assemblée inscrivit la question à son ordre du jour, et, sans l'éclairer d'ailleurs, en délibéra. Le temps de la popularité et des grands honneurs, aujourd'hui même, renaît. Pour magnifier la mémoire du philosophe qui gît dans le dédale obscur des souterrains du Panthéon, et sans se contenter de la statue voisine et de l'effigie du fronton, on va lui élever un tombeau au grand jour de la nef; des statues nouvelles se dressent à Montmorency, à Ermenonville, à Chambéry, peut-être ailleurs. C'est tout l'enthousiasme de la Révolution, ressuscité par le zèle concurrent des politiques, des philosophes, des aliénistes, des érudits, des curieux d'énigmes en tout genre.

Les commentateurs se remettent ardemment au travail. Je voudrais les imiter et prendre place parmi eux, confiant en mon effort pour faire rendre un supplément de récolte au champ que je me suis fixé. Historien de la vallée de Montmorency, et ne m'en éloignant guère, j'ai sous les yeux les sites que d'autres ont décrits de loin, et la trace, parfois inexplorée encore, des hommes et des événements du passé. Mon avantage en ces recherches et, si j'ose dire,

mon originalité, c'est de m'y être préparé par des promenades, les *Confessions* à la main, c'est d'être « du pays ».

En écrivant jadis *le Château de la Chevrette et Mme d'Épinay*, j'en avais à peu près écarté l'hôte et l'ami le plus illustre : j'avais craint, soit de lui donner un rôle insuffisant, ou d'en être encombré, comme il est arrivé à la châtelaine vers la fin de ses *Mémoires*. On me l'a reproché ; d'autres se fussent sans doute plus habilement tirés de l'alternative. Je consacre aujourd'hui à Jean-Jacques un volume, où je le rétablis dans la place qu'il mérite, parmi la société de Mme d'Épinay et de célèbres entours.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DANS

LA VALLÉE DE MONTMORENCY

CHAPITRE PREMIER

Saint-Lambert officier. — Mme d'Houdetot. — L'Ermitage. — Campagne de Westphalie. — Les départs. — Le comte d'Houdetot, Grimm, Saint-Lambert. — Mme d'Houdetot à Eaubonne.

Il y a une grande imprudence de Saint-Lambert, — absent pour cause de service, — à l'origine des événements que nous allons rapporter. Le poète des *Saisons*, ami des encyclopédistes, membre de l'Académie française, conserve une demi-célébrité; l'officier, dont la carrière fut interrompue à quarante ans par une attaque de paralysie, est moins connu; son dossier est à revoir au Ministère de la guerre. Il naquit à Nancy, le 26 décembre 1716, d'un officier sans fortune, mais dont la noblesse et les relations facilitèrent singulièrement les voies à son fils. Jean-François, fils de Charles, chevalier, seigneur d'Orgemont, lieutenant des gardes de Son Altesse Royale, et de Marie-Christine Chevalier, et qui

était donc noble, quoi qu'on en ait dit (1), — mais non pas marquis, — commença de servir, en 1739, dans le régiment de Lenoncourt. L'année suivante, à la création des gardes lorraines, il y fut incorporé comme lieutenant de la compagnie colonelle ; capitaine en 1744, son bataillon ne devant pas marcher, il fit campagne comme volontaire dans les Alpes et en Italie jusqu'en 1746. Il fut légèrement blessé à Coni, distingué par Chevert à Plaisance. Il mérita aussi bien la confiance du maréchal de Maillebois, qui l'eût attaché à l'état-major de l'armée s'il en avait conservé le commandement. Mais il n'eut pas de protecteur plus affectionné et plus efficace que le roi de Pologne Stanislas, qui, voulant l'attacher à sa personne, le tira des gardes lorraines, en 1753, pour le faire exempt de ses gardes du corps. Les hostilités ayant recommencé, Saint-Lambert se trouva trop jeune pour servir dans une compagnie qui ne faisait pas la guerre : il dut aux bontés du comte d'Argenson et du maréchal de Richelieu d'être employé comme aide-major général d'infanterie, en 1756, dans la campagne de Minorque ; campagne d'un été, au bout de laquelle l'ancienneté de ses services lui valut la croix de Saint-Louis.

(1) Gaston Maugras, *la Cour de Lunéville au dix-huitième siècle*. Paris, 1904, in-8°, p. 7. Cf. *Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée lorrain*, 1861, p. 67-83 ; 1867, p. 179 ; 1871, p. 179. Saint-Lambert, déclaré fils de « Charles Lambert » [au lieu de : de Saint-Lambert], fit rectifier son acte de baptême par sentence du bailliage de Nancy du 28 mai 1761, conformément au contrat de mariage de ses père et mère. Il eût pu alléguer aussi l'acte de baptême d'un frère cadet, Charles-Henry, né à Affracourt le 23 mars 1723.

A noter, entre temps, une campagne amoureuse qui le rendit soudain plus célèbre que toutes les autres : la conquête de la marquise du Châtelet, enlevée à Voltaire, et qui paya de sa vie, en 1749, une grossesse tardive. Elle avait quarante-trois ans, et l'impétueux amant dix de moins qu'elle. Quelques-uns ont traité fort mal l'auteur de cette mortelle aventure. Il avait, comme on en peut soupçonner tous les conquérants, le cœur sec; j'en trouve la preuve dans une lettre qu'il écrivait à Mme d'Houdetot, de la Malgrange près de Nancy, entre 1752 et 1755, première période d'un amour né trois ans après la mort de Mme du Châtelet, on ne sait à quelle occasion (1) :

Je ne vous écrivis point, le dernier courrier; mais je vous avais prévenue... C'est vous qui m'avez ordonné de vous faire écrire sans attendre que je fusse incommodé sérieusement. Pour les spectacles, je vous ai toujours pressée d'y aller beaucoup, et vous m'auriez fait un vrai plaisir. Je ne vous ai ni pressée d'aller au bal, ni ne vous ai dit que vous me feriez plaisir de n'y aller pas. Vous y allez, dites-vous, pour empêcher qu'on ne dise que je vous en empêche; mais, en ce cas, vous n'auriez pas dû y rester masquée, car on ne vous aura pas vue, et on aura pensé que vous vous cachiez d'y être... Je désire votre bonheur et vous aime sans folie... C'est un mauvais office de me faire passer pour un homme difficile, austère et plein d'humeur... Mon service va m'occuper beaucoup et je vous écrirai peu ; n'en ayez nulle inquiétude ; ne me donnez plus, ne me supposez plus des ridicules que je n'ai pas. Cela m'éloignerait, je ne dis pas de l'amitié

(1) *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Armand de Barenton.* Paris, 1907, in-12, n° 43.

que je conserverai toujours pour vous, mais de votre société.

L'auteur de cette lettre y démontrait mal la facilité de son humeur. Mme d'Houdetot semble avoir acheté au prix de quelque impertinence une constance d'un demi-siècle. Saint-Lambert était donc venu à Paris, et non seulement avait « commencé d'avoir des liaisons (1) » avec Rousseau, mais l'avait pris en gré au point de lui faire confidence de ses amours avec Mme d'Houdetot (2). Il désira conserver, accroître ces rapports; c'est l'imprudence annoncée, et qu'il aggrava en faisant envoyer par son amie des nouvelles de Minorque à l'Ermitage, et plus tard en l'y dépêchant elle-même.

L'Ermitage! Un véritable cénobite, effectivement, le fonda en 1659; il s'adjoignit un compagnon en 1675. Un neveu de Grétry, âme enthousiaste et simple, a fait un poème de ces origines obscures (3). En 1698, on

(1) *Les Confessions; OEuvres complètes*, édit. Hachette, 13 vol. in-16, 1re édit., 1865, VIII, 309. C'est toujours à cette édition que je me référerai.

(2) Amour né en 1752, ai-je dit; la date en est fixée d'une façon concordante : 1° par Mme d'Épinay, entre la mort de sa cousine, Mme de Maupeou, et celle de sa belle-sœur, Mme de Jully (21 avril-10 décembre 1752, *Mémoires*, édit. Paul Boiteau. Paris, 1865, 2 vol. in-8°, I, 412, 423, 429); 2° par Mme d'Houdetot elle-même, cinq ans avant une lettre qu'elle écrivait à Rousseau, le 29 septembre 1757. (Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, 1865, 2 vol. in-8°, I, 359. Je citerai désormais cet ouvrage sous le seul nom de son auteur.

(3) L.-V. Flamand-Grétry, *l'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, l'Ermitage et Paris, 1820, in-8°.

trouve à l'Ermitage un du Plessis de Richelieu (1); en 1716, le prince de Condé; en 1724, Jacques Mathas, procureur fiscal du duché, et Compagnot de Talan, avocat au Parlement, certificateur des criées du Châtelet, propriétaire aussi bien du fief de Châteaumont à Montmorency; en 1735, Lalive de Bellegarde (2). L'attrait de ce jardinet et, en général, du coteau de Haras (autrement dit Montry) où il était situé, venait de l'abondance des eaux qui y prenaient naissance. Dès 1648, le surintendant d'Hémery en avait obtenu une concession générale de Charlotte de Montmorency, sous forme de fief, au profit de ses châteaux de la Chevrette et de la Barre. Le lieu-dit Haras était assis sur les terroirs de Groslay et de Montmorency. De Mongelas, châtelain de la Chevrette de 1707 à 1727, renouvela son contrat avec son suzerain en perfectionnant le captage des sources (3). Le beau-père de Mme d'Épinay acheta le sol même, comme on a vu. Cette petite propriété, dit Rousseau, contenait le réservoir des eaux de la Chevrette, et lui-même s'appelle « le fontenier honoraire » de M. d'Épinay (4).

(1) Un factum, publié en 1724 à l'occasion d'un procès de Mathas contre Compagnot de Talan, indique ici « Amador ». Mais Jean-Baptiste-Amador mourut en 1662. Son frère, Armand-Jean, qui lui survécut jusqu'en 1715, me paraît devoir lui être substitué; d'autant plus que celui-ci épousa en premières noces une fille du baron du Vigean, petite-fille d'un Neufbourg, seigneur de Sarcelles.

(2) Archives du Musée Condé, BA-23.

(3) Auguste Rey, *le Château de la Chevrette et Mme d'Épinay*. Paris, 1904, in-8°, p. 24, 32.

(4) *Mémoires*, II, 135.

L'Ermitage était, en ce temps, hors les murs, à un quart de lieue du bourg aggloméré; à mi-côte, au midi, du revers du vallon que suit le chemin de Paris. Adresse de Rousseau : « A l'Ermitage-sous-Montmorency. » On passait, pour y arriver, par la Croix-de-Venise, d'où rayonnaient six routes : deux tendantes à Montmorency, les autres, à Paris par Deuil, à Groslay, Saint-Brice et Domont. Quand il fut question que le nouvel ermite y séjournerait l'hiver, on sait l'emportement de Diderot et aussi bien de Grimm, qui trouvait barbare d'exposer la vieille Le Vasseur, la mère de Thérèse, « à rester six mois, sans secours, dans un lieu inabordable par le mauvais temps, sans société, sans distraction, sans ressource (1)... » Et Rousseau lui-même réclamait « pistolets et fusils ». Son voisin le plus proche était le meunier de Clairvaux. Montmorency était flanqué de deux moulins seigneuriaux : l'un à l'ouest, le moulin de Jaigny; l'autre à l'est, le moulin de Clairvaux, dont la tragédienne Rachel habita une dépendance au siècle dernier.

Toute belle dame souhaitait de s'attacher un homme célèbre, et de mériter par là qu'on fît l'éloge de son esprit et de son cœur. Certaines donnaient une pompe théâtrale à leurs avances. La première fois que Cérutti fut reçu au château de Fléville en Lorraine, la duchesse de Brancas vint à sa rencontre et lui mit un anneau au doigt, en lui disant : « C'est l'amitié qui vient récompenser le mérite. » Mme d'Épinay en usa plus simple-

(1) *Mémoires*, II, 145, 147.

ment avec un grand homme plus authentique : « Mon ours, lui dit-elle en lui ouvrant la porte de l'Ermitage, voilà votre asile; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. » Et Rousseau y entra, délicieusement charmé et reconnaissant; le ravissement qui commença dès lors lui fut un thème infini, et d'abord un changement d'âge, comme le suggère cette phrase de son admirable troisième lettre à M. de Malesherbes : « Je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756. » Et l'on a pu citer cette autre, plus loin, comme une des plus belles qui soient dans la langue française : « Quels temps croiriez-vous, Monsieur, que je me rappelle le plus souvent?... Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. »

Six ou sept semaines après l'installation de l'ermite, c'est-à-dire le 23 ou le 30 mai, Mme d'Houdetot lui écrivait une lettre par où débutait, ou peu s'en faut, une correspondance qui durera deux ans, abondante et troublée par tant d'orages (1) :

Ce dimanche. — J'ai eu des nouvelles du 10 mai, cher citoyen [de Genève : on connaît la qualification donnée à Rousseau par ses amis], et je vous en fais part; on [Saint-Lambert] se portait fort bien à Mahon. Je n'en avais pas

(1) Streckeisen-Moultou, I, 358.

depuis le 23 mars, et j'étais à plaindre et point à gronder [réponse à un reproche]...

Adieu, mon cher citoyen. Vous devriez aller mardi dîner à Épinay : je tâcherai d'y aller si je suis libre; il y a un temps infini que je ne vous ai vu.

Comme je venais de fermer mon billet, j'apprends qu'il me vient du monde lundi, et je ne sais s'il ne restera pas le mardi, ce qui m'empêcherait de dîner à Épinay. J'en serais bien fâchée! Il y a plusieurs jours que je n'ai y pu aller, et j'aurais fort désiré vous y voir.

On voit le ton établi d'une certaine intimité entre les deux correspondants. Rousseau a retrouvé cette Sophie de Bellegarde qu'il avait vue, à la veille de son mariage, et jugée fort aimable, tout simplement. « Mimi (1) », comme on l'appelait alors, épousait « M. le comte d'Houdetot, jeune homme de qualité, mais sans fortune, âgé de vingt-deux ans, joueur de profession, laid comme le diable et peu avancé dans le service : en un mot, [les traits sont exagérés] ignoré et, suivant toute apparence, fait pour l'être ». Rousseau a revu la comtesse chez Mme d'Épinay, et passé souvent plusieurs jours avec elle, à Épinay ou à la Chevrette; je m'expliquerai plus loin sur ces deux résidences. Il la trouve bienveillante à son égard, disposée à se promener et à converser intarissablement. Cependant il ne répond pas à ses invitations. Alors, elle prend le parti de le relancer à l'Ermitage, non pas au cours de l'été de 1756, comme le donnent à penser les *Confessions* (2),

(1) *Mémoires*, I, 101; Lucien Perey et Gaston Maugras, *la Jeunesse de Mme d'Épinay*. Paris, 1882, in-8°, p. 223.

(2) *Œuvres*, VIII, 309.

mais au mois de janvier 1757, si l'on en croit la *Correspondance*, et la date est vraisemblable de toutes manières. On connaît « ce début de roman » : son cocher, parvenu à la hauteur du moulin de Clairvaux, avait eu la fâcheuse idée de prendre un chemin de traverse, où il l'embourba; de sorte qu'elle fut obligée de mettre pied à terre, et arriva à l'Ermitage bottée, crottée, perçant l'air de ses éclats de rire, auxquels son hôte s'associa. « Il fallut changer de tout, Thérèse y pourvut. » Après quoi, remerciements de la voyageuse, dès le lendemain, je suppose. Elle avait dû venir un dimanche, jour de repos de Rousseau, dont on respectait le temps et les usages plébéiens (1).

Ce lundi. — Je vous renvoie, mon cher citoyen, les hardes que vous avez bien voulu me prêter. J'ai trouvé en m'en allant un chemin bien meilleur, et je vous fais part de la joie que j'en ai, parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez; mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant. Je m'en plaindrais moins si j'étais plus libre, et toujours sûre de ne point vous gêner. Adieu, mon cher citoyen. Remerciez, je vous prie, mademoiselle Le Vasseur de tous les soins qu'elle a pris de moi.

Puis, le surlendemain, comme il est très probable, le campagnard écrit à Mme d'Épinay (2) :

Ce mardi soir, l'Ermitage, janvier 1757. — Mme Le Vasseur est mieux, et vous remercie très humblement, ainsi que

(1) Streckeisen-Moultou, I, 355.
(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 152.

sa fille. Moi, je n'ai que mes indispositions coutumières, un peu rengrégées par l'hiver comme tous les ans...

Je vous prie de vouloir bien remercier Mme d'Houdetot de son billet; j'en avais besoin pour me rassurer sur les suites des fatigues excessives qu'elle avait éprouvées.

Toutes les circonstances énoncées se datent très logiquement de janvier : « carrosse embourbé », « restez dans vos bois », « indispositions rengrégées [aggravées] par l'hiver », « fatigues excessives » d'un voyage de Paris. Est-il possible de préciser davantage? Oui; sans vouloir abuser des discussions de pure érudition, j'indiquerai la date même, si le lecteur veut bien remonter avec moi jusqu'au commencement de décembre, et comprendre dans une recherche très sommaire deux épisodes antérieurs : une querelle avec Diderot et une maladie de Gauffecourt.

Diderot a écrit dans *le Fils naturel*, paru ainsi qu'on peut croire vers le commencement de décembre : « Il n'y a que le méchant qui soit seul. » L'ermite trouve la maxime « très louche », — un mot de son vocabulaire, — et la reproche à l'auteur dans une missive perdue. Première lettre de Diderot, bouillant et maladroit comme on sait (1); une réticence au sujet de Mme Le Vasseur, gardée à la campagne malgré ses quatre-vingts ans, exaspère Rousseau, qui écrit, plein de colère, à Diderot pour refuser l'explication à Paris que celui-ci proposait, et en même temps à Mme d'Épi-

(1) Je renvoie simultanément, pour les trois lettres de Diderot dont il va être question, à Streckeisen-Moultou, I, 272, 274, 276.

nay : « Ma chère amie, il faudra que j'étouffe... » ; deux messages dont il faut accepter la date indiquée « le 13 décembre 1756 ». C'est là le point de départ non arbitraire de la petite chronologie que je vais déduire. Un peu plus de quinze jours se passent (1). Seconde lettre de Diderot, généreuse et rude, que je date du mercredi 5 janvier : puisque Rousseau ne veut plus venir à Paris, c'est lui qui ira à l'Ermitage le samedi [8 janvier], « quelque temps qu'il fasse ». Le même jour, « ce mercredi soir (2) », Rousseau réplique par une lettre violente, pour s'opposer à ce projet; mais il la soumet à Mme d'Épinay avant de l'envoyer. Le lendemain, échange de deux courriers entre elle et lui : jeudi 6 janvier, journée des quatre billets (3). Mme d'Épinay retiendra la lettre violente. L'auteur, le lendemain vendredi 7, y consent, et, le soir du même jour, écrit une seconde fois à son amie pour lui demander le *Voyage de l'amiral Anson* (dont il aura besoin pour *la Nouvelle Héloïse*). Le même jour enfin, Mme d'Épinay envoie son fils à Diderot pour l'empêcher d'aller faire le lendemain samedi la visite annoncée et appréhendée à l'Ermitage (4). Troisième lettre de celui-ci (mercredi 12?), toujours avec quelques duretés : « Vous devenez méchant, injuste, cruel... »; épithètes qui font encore une fois bondir l'irascible sur sa plume.

(1) *Mémoires*, II, 163; *Correspondance; Œuvres*, 138, 139.

(2) *Ibid.*, 144.

(3) *Ibid.*, 138, 139; Streckeisen-Moultou, I, 335, 337.

(4) *Correspondance; Œuvres*, X, 140, 156; Streckeisen-Moultou, I, 337.

Du jeudi [13], lettre à Diderot, lettre à Mme d'Épinay, combien abondantes! la seconde écrite et refaite. Et il ne veut plus parler de cette éternelle tracasserie (1).

Coup de théâtre! Entre le 14 et le 18, sans rien qui prépare la péripétie, une réconciliation a lieu, et, de Montmorency, Mme d'Épinay reçoit deux lettres (2), l'une allègre : « Passe pour le cotillon... Diderot sort d'ici... » ; l'autre, jubilante : « Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot; il a passé hier la journée ici. » Puis, un autre ennui survient : le mercredi (19?) janvier, il est mandé par Mme d'Épinay, auprès de son ami Gauffecourt paralysé, qui veut le voir, et il répond en rechignant (3) : « Nous sommes ici trois malades. » Et cependant il ira le surlendemain, vendredi : « Je choisis d'aller dîner avec vous, et coucher chez Diderot. » Il était encore le mercredi 25 à Paris, d'où il a daté une lettre à Tronchin (4). Il décampe, sans rien dire, avant la fin de la semaine : « Il m'a écrit quatre mots en partant, dit Mme d'Épinay, pour me prier de lui donner des nouvelles du malade et des miennes (5). » Nous touchons enfin au but : le dimanche

(1) *Correspondance; OEuvres*. X, 145, 147, 149; à Diderot : « J'ai envie de reprendre... l'histoire de nos démêlés » ; à Mme d'Épinay : « Diderot m'a écrit une troisième lettre... »

(2) *Ibid.*, 141, 153.

(3) *Ibid.*, 143.

(4) *Annales de la Société de J.-J. Rousseau*, I, 30. — Cf. Eugène Ritter, *J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot* (extrait du tome II des *Annales de la Société de J.-J. Rousseau*). Genève, 1906, in-8°, p. 21. Je citerai dorénavant cette étude, qui est capitale, par le nom seulement de son auteur.

(5) *Mémoires*, II. 202.

30 janvier, visite de Mme d'Houdetot à l'Ermitage, visite que, le lundi et le mardi, suivent les deux lettres qu'on a vues.

Quel sujet extraordinaire l'avait provoquée? Une grande nouvelle, évidemment, concernant Saint-Lambert, car il était alors l'unique cause des relations de son amie avec l'ermite, et il en faisait son estafette. N'était-ce pas la nouvelle de son retour? Il n'avait pas dû rentrer avec les troupes rapatriées dans la première quinzaine de juillet. Peut-être fit-il partie de l'état-major du corps d'occupation laissé à Minorque sous les ordres de Lannion, et ne demanda-t-il son rappel qu'à la fin de janvier, quand on s'occupa de réunir l'armée promise à l'Autriche (1).

(1) M. Ritter avait établi déjà (sauf en deux points de détail) la chronologie des documents relatifs à la querelle Rousseau-Diderot; mais, prenant pour point de départ de ses calculs une lettre de Deleyre à Rousseau, du 31 mars 1757 (Streckeisen-Moultou, I, 154), il limite l'affaire du 15 février au 4 avril. Cependant, cette lettre n'a aucun rapport avec notre sujet, et elle aboutirait à donner un effet calmant à la lettre si cassante de Rousseau datée plus haut du 13 janvier : « J'ai envie de reprendre... l'histoire de nos démêlés. » J'ai admis, quant à moi, la date du 13 décembre 1756 donnée par les *Mémoires* à la lettre de Rousseau : « Il faudra que j'étouffe... » Parti « absurde », déclare nettement M. Ritter, parce que, « dans une lettre écrite quelques jours après, on est déjà à l'approche du printemps ». Mais relisons le passage en question de cette dernière lettre, que ma chronologie classe au 6 janvier : « Elle [Mme Le Vasseur] m'a représenté... qu'ayant passé une partie de l'hiver ici, il lui est bien dur d'en partir à l'approche du printemps. » Ne sent-on pas que « à l'approche du printemps » est une exagération de la bonne femme mécontente? « Une partie de l'hiver passée » marque la situation juste, tout à fait en rapport avec la date du

Deux mois se passent (1). La guerre commencée en 1756, et dont l'expédition de Minorque ne fut qu'un premier épisode, ne devait pas s'apaiser de longtemps; elle porte dans l'histoire le nom de guerre de Sept ans. Elle se rouvre au printemps de 1757 par les préparatifs de la campagne de Westphalie, à laquelle nous avons fait allusion au début de ces pages, à cause de ses répercussions dans la vallée de Montmorency. Elle enleva en effet à Mme d'Épinay son amant, à Mme d'Houdetot son amant et son mari, et laissa le champ libre à Rousseau, qui en usa.

Le comte d'Estrées fut fait maréchal, le 24 février 1757, pour commander l'armée du Bas-Rhin, avec M. de Maillebois comme maréchal général des logis, et M. Pineau de Lucé comme intendant. On reconnaîtra dans ce dernier, — soit dit en passant, — un beau-frère des Lalive, le mari d'une sœur aînée de Mme d'Houdetot, Marie-Charlotte-Françoise, à demi folle, et qui n'a aucun rôle en ces pages. Le duc d'Orléans devait prendre le commandement en cas d'absence ou de maladie du maréchal. Le prince de Soubise, qui avait, dès l'année précédente, préparé la campagne et paru destiné à la conduire, reçut de nouveaux pouvoirs pour un corps dit de réserve, et à qui l'on fit jouer d'abord un rôle d'avant-garde, en atten-

6 janvier, que j'ai déduite strictement, pour ainsi dire, de celle du 13 décembre, et qui remettait le départ, pratiquement, à la mi-janvier. Six semaines après, c'est le 1er mars.

(1) Le comte Pajol, *les Guerres sous Louis XV*. Paris, 1881-1891, 7 vol. in-8°, IV, chap. I et II.

dant qu'on le réunît, suivant les circonstances, soit aux Autrichiens en Bohême, soit aux Français sur le Rhin. Les lettres de service furent envoyées à la fin de février aux officiers généraux et à ceux d'état-major. Cependant, les instructions que d'Estrées reçut à Versailles sont datées du 20 avril, postérieurement aux accords qu'il venait d'établir avec Vienne; il arrivait le 27 à Wesel, au confluent de la Lippe et du Rhin, où il prenait le commandement effectif des mains de Soubise.

Le comte d'Houdetot, dont Mme d'Épinay fait un maréchal de camp quatre ans avant sa promotion (20 février 1761), était alors capitaine-lieutenant des gendarmes de Berry, au bref capitaine de gendarmerie, comme disent les *Confessions* simplement. Il reçut le premier sans doute l'ordre de rejoindre. Mme d'Épinay a conté comment elle influa sur la fixation du séjour de sa femme pendant son absence (1) :

J'ai passé ma journée en famille, pour terminer une négociation importante pour la comtesse d'Houdetot; son mari sert en qualité de maréchal de camp. Il voulait que sa femme allât, selon l'usage, s'enfermer dans sa terre (2),

(1) *Mémoires*, II, 210.

(2) Quelle terre? Non pas la Mailleraye, achetée par les d'Houdetot à la mort de M. de Bellegarde et revendue au duc de Chaulnes, le 13 février 1754 (Archives de la Seine-Inférieure, Inventaire, G 1219). On trouve dans l'abbé Piel, *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* (IV, 466), — ouvrage que me signale la coutumière obligeance de l'érudit Normand très informé M. Louis Régnier, — la mention de Claude-Constance-César de Houdetot, comte de Houdetot, « seigneur et patron de Saint-Germain-de-Nouards, Saint-Romain d'Estréhan, Rully, Saint-Ju-

pendant la guerre; nous nous y sommes tous opposés, et sa mauvaise santé a été un prétexte très valable pour autoriser son refus; mais, l'éloignement de sa terre étant la seule cause de sa répugnance à l'habiter, nous avons obtenu du comte qu'il lui louerait une maison de campagne proche de Paris. Il en a préféré une qui est située entre l'Ermitage et la Chevrette [non; très à l'ouest de la ligne qui les joint]; elle ne lui coûte que cinq cents livres de loyer, et, toute vilaine qu'elle est, la comtesse est heureuse de cette possession, et a le bon esprit de s'en contenter. Il est si aisé de faire son bonheur, qu'il faut être bien dur et bien injuste pour s'y refuser.

Cette maison nous occupera longuement. M. d'Houdetot dut partir deux ou trois jours avant Grimm, dont le rôle dans cette campagne était singulièrement imprévu. Le duc d'Orléans, qui l'avait fort en estime, le fit agréer comme secrétaire par d'Estrées. Et le maréchal accueillit le nouvel attaché d'un mot souriant, « mot fatal », au sentiment de Mme d'Épinay (1) : « Je vous emmène, monsieur. » Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il le lia sur-le-champ à sa personne, et le fit voyager de conserve avec lui. La lettre suivante semble prouver que Grimm précéda son chef d'une

lien-de-Mailloc et autres lieux ». Les deux premiers sont à signaler parmi les résidences possibles du seigneur, pour les raisons suivantes : une cloche de Noards (orthographe moderne) porte le nom du comte et de la comtesse d'Houdetot, ses parrain et marraine en 1750; le château d'Étreham (orthographe moderne) appartient encore aujourd'hui à la même famille. Noards est en ce temps de l'arrondissement de Pont-Audemer; Étreham, de celui de Bayeux. Le Cabinet des titres n'a presque rien sur ce sujet.

(1) *Mémoires*, II, 209.

dizaine de jours; lettre du mardi 12 avril, de Mme d'Épinay à Rousseau (1) :

Je suis encore bien souffrante; mais j'ai au moins la tête un peu plus libre, et j'en profite pour vous dire que je compte incessamment avoir le plaisir de vous embrasser. S'il fait beau, j'irai jeudi [14] m'établir pour huit jours à Épinay, afin d'achever de meubler, de là, la Chevrette; s'il fait vilain, je ne ferai point d'établissement à Épinay, et je partirai de Paris vendredi [15], de bonne heure, pour aller passer toute la journée à la Chevrette, où je vous attendrai à dîner.

Mme d'Épinay, quittée par Grimm, abandonne Paris, où il lui semble n'avoir plus rien à faire : « Un seul être nous manque... » Elle a le ton dolent d'une blessée; revenue du premier étourdissement de la douleur, elle règle le séjour et le régime de sa convalescence. Elle reprend la plume, deux jours peut-être après le départ de l'amant, décide sa réinstallation à la Chevrette, et y appelle, pour être accueillie d'un visage ami, le voisin de là-bas. Tenons donc que Grimm est parti vers le 10 avril et datons du 13 et du 16 les deux lettres que lui écrit Mme d'Épinay : la première pour lui apprendre le congé qu'elle a pris de ses amis le 12; la seconde, son arrivée du 14 à la Chevrette (2).

Saint-Lambert, bien qu'ayant eu ses lettres de service dès le 1er mars, est encore là, et ne s'éloignera

(1) Streckeisen-Moultou, I, 339.
(2) *Mémoires*, II, 219-224.



pas avant un mois. Mme d'Épinay reçut au moins trois fois sa visite dans l'intervalle, et d'abord ses condoléances, le jour même du départ de Grimm (1) : « Oh! les cruels amis! Quelle satisfaction ils ont pensé retarder d'un jour! Le baron [d'Holbach], M. de Margency, le marquis de Saint-Lambert, la comtesse d'Houdetot, sont tous accourus : « Quoi! il est parti? — Eh! mais, sans doute, il « est parti ». Et puis des regrets, des éloges... Comme nous allons dans quelques jours à la Chevrette... » J'ai dit le 14. La seconde visite de Saint-Lambert serait du surlendemain, et les *Mémoires* ont là-dessus quelques lignes qui sembleraient dénoter une exceptionnelle largeur de cœur et d'esprit : « La comtesse d'Houdetot est venue hier me dire adieu. Que c'est une jolie âme, naïve, sensible et honnête! Elle est ivre de joie du départ de son mari, et vraiment elle est si intéressante que tout le monde en est heureux pour elle; elle était folle hier comme un jeune chien. Le marquis de Saint-Lambert était avec elle, il vous fait mille et mille compliments. » Et voici la dernière entrevue avant la campagne (2) :

La comtesse d'Houdetot est venue souper hier avec nous, et nous a amené sa grosse Mme de Blainville [une sœur de M. d'Houdetot] (3). La première est entrée comme une

(1) *Mémoires*, 212, 223, 239.

(2) *Ibid.*, II, 228, 239.

(3) Anne-Charlotte-Simonette, mariée à Nicolas-Charles Dubuisson de Blainville, qualifié chevalier, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, dans l'acte de décès de M. d'Épinay, à Épinay (17 février 1782), où il figura comme

folle, et l'autre comme une sotte : le marquis de Saint-Lambert était avec elle [on voit la répétition et la pointe qui, d'ailleurs, perce au vif dans les lignes suivantes]; il venait m'apprendre son départ pour l'armée. Mme d'Houdetot en est désespérée; elle ne s'attendait pas à cette séparation. Nous avons eu beau l'assurer qu'il n'y avait pas de grands événements à craindre du côté où va Saint-Lambert; la vivacité de son imagination et la sensibilité de son âme lui font tout mettre au pis. Elle ne se possède pas, et laisse voir sa douleur avec une franchise au fond très estimable, mais cependant embarrassante pour ceux qui s'intéressent à elle.

Il est vraisemblable que Saint-Lambert, attaché par son ancien chef Maillebois aux troupes de Soubise, après leur formation en corps de réserve, ne fut appelé que vers le 8 mai, au moment où commencèrent les grandes opérations sur le Weser; tandis que les troupes ds première ligne se morfondirent dans ces éternels cantonnements de la Lippe où Grimm connut Carmontelle, peignant la « dragonaille » de M. de Pons-Saint-Maurice. Le 9 mai, d'Estrées ordonna de passer le Rhin à une partie de l'armée laissée en arrière; le 18, il pria Soubise de se rapprocher de lui, et, tout en surveillant les mouvements de l'ennemi, de se préparer à soutenir Lippstadt. C'est sans doute à cette nouvelle que correspondit la douleur de Mme d'Houdetot signalée

témoin. Mme d'Épinay ne pouvait souffrir Mme de Blainville, « grosse petite femme, bien haute, bien sotte... J'aime la comtesse d'Houdetot de tout mon cœur; mais [il y a toujours une réserve après ses protestations d'amitié], lorsqu'elle est entourée de ses chiens et de sa madame de Blainville, j'en aime mieux une autre qu'elle ». (*Mémoires*, II, 163.)

dans les *Mémoires* (1); on l'avait consolée d'abord, comme nous venons de voir, en lui représentant que Saint-Lambert courait peu de risques dans un corps de réserve, et voilà qu'elle apprend que son détachement « passe en Westphalie ». Maillebois entra à Munster le 23, et en repartit le 24; d'Estrées, de son côté, s'était mis en marche, le 21, sur Munster. C'est le point de la rencontre de Saint-Lambert avec Grimm, annoncée dans une lettre de celui-ci à Mme d'Épinay, et la date de cette lettre fixée, selon toute vraisemblance, au 23 ou 24 mai (2). Le « camp » d'où Grimm datait sa précédente lettre devait être le camp établi par d'Estrées sous Munster. On le quitta pour se porter sur l'Ems, à Telgte; les opérations commençaient.

(1) *Mémoires*, II, 256.
(2) *Ibid.*, II, 250, 259.

CHAPITRE II

La Chevrette. — La Briche appelée Épinay. — Le fief de Meaux à Eaubonne. — Les deux belles-sœurs. — Une règle de l'opinion en matière d'infidélité. — Comparaisons. — Le rôle des enfants.

Abandonnons nos trois hommes de guerre, dont un homme de lettres, — si ce n'est deux, — aux hasards d'une campagne qui ne fut ni glorieuse, ni funeste à aucun d'entre eux, le plus profitable cependant au personnage sacrifié : le comte d'Houdetot, fait brigadier le 1er mai 1758. Et demandons-nous comment Rousseau se tira d'affaire avec les deux Arianes en puissance desquelles le Ciel l'avait laissé; voyons-le évoluer entre l'Ermitage, que nous connaissons, et la Chevrette, Épinay, Eaubonne, où il y a lieu de rappeler, en le précisant, le souvenir du lecteur.

La Chevrette est une demeure célèbre, dont j'ai, récemment et pour la première fois, coordonné l'histoire antérieure et postérieure à la période dont l'auteur des *Mémoires* a fait le renom. On avait trop oublié que, avant elle, deux financiers magnifiques y donnèrent carrière à leur amour du faste : Montauron et d'Hémery. Un parc de plus de trente hectares, tracé par Le Nôtre au dire de M. d'Épinay, environne un château

dont un dessin de Francueil, gravé par Jully, permet de juger la belle ordonnance. Sans être comparable aux séjours princiers, ni figurer dans le *Voyage pittoresque* de d'Argenville, c'est une des belles maisons des environs de Paris. « Triste et magnifique », disait Diderot, parce qu'on y sentait la fin d'un temps, l'approche d'une double ruine, celle du châtelain et aussi bien celle du château, édifice mal construit, comme la plupart des maisons de campagne de l'époque, et qui ne devait guère tenir debout plus longtemps que le maître d'alors. Voyez sur le chemin de la Barre à Deuil, à trois minutes de la halte du chemin de fer, une haute porte, fermée par une grille, et qui conserve grand air, avec ses piliers à consoles et ses douves desséchées : c'était là.

Les historiens sont embarrassés, à l'ordinaire, pour situer « Épinay », que les *Mémoires* désignent comme la seconde résidence de Mme d'Épinay pendant la belle saison (1). Une idée assez naturelle est de l'identifier avec le château d'Épinay, village contigu à Deuil, et dont son mari avait la seigneurie. Hypothèse inadmissible cependant : M. Lalive de Bellegarde, père de M. d'Épinay, acheta, le 4 avril 1742, la terre d'Épinay, mais non pas le château, qui en avait été séparé par une vente de Henry I[er] de Montmorency en 1609, et qui ne s'appela plus que « le ci-devant hôtel seigneurial » ou « le fief d'Arras ». Il eut pour possesseur, dans la

(1) Auguste Rey, *le Château d'Épinay-sur-Seine*, extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, t. XXVII, 1906.

période qui nous intéresse (de 1755 à 1770), Durey de Sauroy, marquis du Terrail, qui le fit rebâtir en 1760. Nommons après lui : en 1770, Louis-Hercule-Timoléon, duc de Cossé-Brissac; en 1773, François de Montullé; puis, en 1781, le maréchal d'Aubeterre. Cependant, M. Lalive de Bellegarde avait acheté, avec la seigneurie d'Épinay, plusieurs fiefs du même terroir, entre autres le fief de la Briche, comprenant « une maison seigneuriale avec un donjon et une chapelle sur le grand chemin de Saint-Denis à Épinay ». C'était un château sis à Épinay; sinon le château d'Épinay, du moins la résidence du seigneur du lieu, et qui pouvait, abusivement, en recevoir le nom. En réalité, c'était le château de la Briche, et, quand Mme d'Épinay, obligée par les mauvaises affaires de son mari de quitter la Chevrette, y transféra sa villégiature, en 1762, il ne fut plus question dès lors que de la Briche. Le pied du glacis du fort de même nom, au point où il est coupé par le chemin de Saint-Ouen à Enghien, affleure l'emplacement du château, qui a été démoli en 1870.

Je passe à Eaubonne. L'habitation de Mme d'Houdetot formait une sorte d'enclave dans le beau parc du fief de Meaux; parc de trente-cinq arpents (douze hectares environ), clos de murs et de haies vives, et situé à l'angle de la route de Paris à Saint-Leu et de celle de Montlignon à Sannois. Il était bordé sur un troisième côté, à l'est, par un ruisseau qui alimentait une pièce d'eau d'un arpent, tout en suivant sa pente, de la forêt de Montmorency à l'Étang-Neuf qu'on appelle aujourd'hui le lac d'Enghien. Proche de l'angle que nous avons

indiqué, un château venait d'être rebâti. Des communs attenants comprenaient : logis de jardinier, grange, colombier à pied, basse-cour, écurie, remise, desservis par une ruelle qui débouchait sur la route de Paris, tandis que le château, faisant face à la route de Montlignon, y prenait une entrée d'honneur. A l'embranchement de la ruelle, à droite, une porte cochère donnait accès dans une petite propriété entourée de murs, et que le seul séjour de Mme d'Houdetot allait rendre plus fameuse que tout son passé, le grand fief voisin. Le seuil de cette porte franchi, on trouvait une cour avec une maison à gauche, un puits au centre et, au delà, un jardin d'environ deux arpents (1). Les feudistes reconnaissaient en cette enclave, — à laquelle ajoutez une partie de la superficie des communs contigus, — un certain fief Spifame, d'origine très reculée, mesurant au total deux arpents et demi.

Je ferai une allusion très rapide à l'intéressante histoire du fief de Meaux. On a récemment établi la filière de ses possesseurs (2) depuis le quatorzième siècle, où un certain Jean de Meaux lui donna son nom. Vinrent après lui les Laignelet, les Thumery, plus tard Thumery de Boissise; les Bourgeois, dont héritèrent les de Thou; puis, successivement, deux familles parlementaires, les Perrot, qualifiés seigneurs de Saint-Dié et de Farcourt, et les Lubert. Le 3 mars 1606, les hoirs de Christophe-

(1) L'état des lieux est presque suffisamment clair dans le plan de Lagrive.

(2) M. Armand de Visme, *Journal de Montmorency*, du 31 mai 1903. — Arch. nat., T 442[1].

Auguste de Thou vendirent le fief en question à Cyprien Perrot, conseiller au Parlement, dont une arrière-petite-nièce épousa, en 1704, le président de Lubert. Celui-ci eut pour héritiers, en 1741, ses trois enfants : deux filles et un fils, qui fut mestre de camp de dragons. Ces Lubert ont eu quelque notoriété : le président, à cause de son amour pour le violon, dont il jouait assez mal, trop bien toutefois pour un magistrat, et de ses relations avec Rousseau, auquel il fournit les paroles de deux romances (1); sa fille aînée, Madeleine, à cause de quelques ouvrages médiocres, mais surtout de sa beauté, de son talent de comédienne, du surnom de « Muse et Grâce » que lui donnait son correspondant Voltaire. Le père et la fille étaient dans le mouvement, comme on dit de nos jours, chacun à la suite de son philosophe. Peut-être Rousseau avait-il entendu parler dès lors du fief d'Eaubonne, dont il devait, quelques années plus tard, goûter amoureusement les ombrages. Le 4 septembre 1749, les hoirs Lubert le cédèrent à des gens de médiocre condition, des inconnus : les frères Jean-Pierre et Pierre Tricher, qui eurent pour mandataire en l'affaire Georges Forquenot de la Fortelle, désigné quelquefois à tort comme acquéreur définitif. Un voisin trop proche gêna les nouveaux seigneurs, je veux dire le possesseur de l'enclave, qui était Guillaume Goujon, procureur au bailliage de Montmorency. Il vint à mourir,

(1) Bibl. nat., *Manuscrits originaux de la musique de J.-J. Rousseau trouvés après sa mort parmi ses papiers et déposés à la Bibliothèque du Roi, le 10 avril 1781*, p. 41, 43. On a écrit : le président « de Lubières » pour de Lubert.

étant, je ne sais comment, leur débiteur. Les Tricher firent saisir sa succession vacante, et une sentence du bailliage les mit en possession, le 25 octobre 1752, de l'immeuble que leurs titres désigneront désormais sous le nom de la « petite maison », faute de connaître l'appellation, tombée en désuétude, de fief Spifame. Jean-Pierre Tricher, conjointement avec sa femme, Jeanne-Françoise Carré, en demeura seul maître à la mort de son frère, arrivée en 1753.

« Vilaine maison » au jugement de Mme d'Épinay, assez juste à ce qu'on peut croire : contiguë en effet aux communs du château de Meaux, donnant sur un jardinet entre quatre murs, la vue bornée, au delà d'une route poussiéreuse, par des murs encore et les arbres du fief de l'Olive. Rousseau dit cependant : « Jolie maison. » Mais il avait pour s'illusionner l'évidente raison qu'elle était le temple de l'idole, et un autre motif encore, qu'il faut expliquer, si l'on veut restituer l'exact décor de la scène du « très beau clair de lune » à laquelle nous assisterons bientôt. Dans le mur du jardin de la maison louée, une porte de communication avait été établie avec le parc voisin, dont Mme d'Houdetot eut la clef. Sa jouissance s'en trouva augmentée, — à supposer qu'elle se fît, comme il est vraisemblable, la part la plus discrète, — du terrain compris entre le mur de son jardin et les bâtiments de la ferme seigneuriale, remplacée aujourd'hui par le presbytère, et située à environ cent cinquante mètres de là. Au fond de ce second jardin, gracieusement ajouté à l'autre, signalons un taillis, un banc de gazon dans un

bosquet, sous un acacia; le petit affluent du lac d'Enghien coulait par là, dont Jean-Jacques tirera des effets de cascade assez surprenants. Il avait, dit-il, donné l'idée d'une « cascade », — c'est son mot en effet, — à Mme d'Houdetot, qui « l'avait fait exécuter ». Mais elle n'était que locataire et même, en ce point, simple voisine; mais, pour établir la moindre cascade, quel travail de relever le cours supérieur du ruisseau, le plan d'une pièce d'eau d'un arpent! Quelles objections de la part des voisins d'amont! J'imagine que le changement dont on nous parle consista simplement à mettre les choses en l'état subsistant et visible encore, c'est-à-dire à découvrir la chute du ruisseau, de son lit dans le canal souterrain par où il franchit la route de Paris et va au lavoir. Cascade si l'on veut, mais cascade dans un trou. Puis, l'eau des deux vallons de la forêt, le ru de la Chasse ou du Nid-d'Aigle et le ru de Corbon réunis dévalent vers le lac, auquel, d'autre part, deux ruisselets venant du village de Soisy et des marais d'Ermont apportent un tribut complémentaire (1).

Nous achèverons de préciser le champ de notre histoire, en observant que Rousseau se trouvait à trois quarts de lieue de Mme d'Épinay, à une lieue environ de Mme d'Houdetot, un peu plus, un peu moins, suivant qu'il passait par Andilly ou par Soisy. Entre Eau-

(1) La maison de Mme d'Houdetot a été démolie en 1867. Une rue vient d'être tracée, sur son emplacement, dans le parc de l'ancien fief de Meaux récemment morcelé; c'est la rue qui fait suite à la rue Henry-Mirabaud (anciennement rue de la Mairie), et qu'on devrait appeler rue d'Houdetot.

bonne et la Chevrette, il y avait une lieue un quart. Ajoutez enfin trois quarts de lieue à la distance qui séparait Mme d'Épinay de ses voisins, quand elle était à la Briche (ou à Épinay, comme elle disait). Il n'est pas toujours facile, à la vérité, de savoir si Mme d'Épinay est ici ou là.

Cette revue des lieux sommairement passée, à peine ai-je besoin d'y réintroduire nos personnages autrement qu'en les nommant. On connaît les deux belles-sœurs : elles ont en 1757, Mme d'Épinay trente et un ans, Mme d'Houdetot vingt-sept. Rousseau, qui, avec ses quarante-cinq ans, se juge un barbon à leur égard, ne les trouvait pas jolies, et ce qu'il en a dit est plutôt aggravé : pour l'une, par le portrait de Genève, pour l'autre, par celui qu'elle a donné à Saint-John de Crèvecœur et que la famille de cet ami conserve, sans compter le cruel portrait à la plume, par le baron de Frénilly, que nous citerons plus loin. Elles n'eurent d'attrait que le charme et la grâce : Mme d'Épinay avec plus d'esprit, plus d'effort, et de prétention même ; Mme d'Houdetot avec plus de simplicité, de sincérité et de bonté. On la disait étourdie, mais angélique ; c'était, suivant un mot de Jean-Jacques (1), « la parfaite ». Objecterez-vous Saint-Lambert à ce dernier éloge? le philosophe, professeur de vertu redouté, et qui a tonné contre l'adultère conforme à la bienséance, vous répondra : « S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement que sa durée

(1) *Correspondance ; Œuvres*, X, 154.

épure, que ses effets honorent, et qui ne s'est cimenté que par une estime réciproque. » Rousseau a naturellement varié à ce sujet, comme sur toutes choses; mais il a exprimé en ces lignes l'opinion courante de son temps. On ne sait, alors, nul mauvais gré à la femme dont le cœur n'a pas été consulté pour la marier de redresser par un meilleur choix l'erreur ou la tyrannie de sa famille. On ne lui demande, comme disait M. d'Houdetot lui-même, que de « la décence dans sa conduite ».

Et, là-dessus, on peut, si j'ose dire, formuler une règle : le premier amant ne compte pas, pourvu qu'il soit du monde, et qu'on le garde. Les familles « dévotes » ont plus de rigorisme, c'est entendu. Mme d'Épinay nous apprend que celle de Mme de Verdelin ne lui pardonnait pas Margency. Elle nous fait connaitre aussi bien les scrupules de Grimm, qui, inquiet de la perspicacité des enfants et soucieux de certaines compensations, voulait qu'on s'attachât à réparer « un tort nécessaire par mille actions de bienfaisance et d'honnêteté », et que « des vertus solides » donnassent « le droit de mépriser ce qu'on appelle la pédanterie de la morale », entendez la fidélité conjugale (1).

Mais ce que j'ai appelé tout à l'heure une règle subsiste, avec l'approbation du plus grand nombre, du

(1) *Mémoires*, II, 222, 296. — Parmi les œuvres de George Sand, M. Marcel Prévost, amateur des grandes libertés du dix-huitième siècle, distingue entre celles qui sont « morales pour tout le monde », et celles « qui ne sont jugées morales que par des esprits assez libres pour distinguer entre la morale et les conventions morales ». Allez-y voir! (*Discours pour le centenaire de George Sand. — Journal des Débats,* 2 juillet 1904.)

monde en un mot. L'application en est frappante à nos deux belles-sœurs. Mme d'Épinay n'a pas eu une bonne réputation pour y avoir manqué; Rousseau et Mme de Genlis n'ont pas été les seuls à le dire. Il lui a fallu presque le reste de sa vie pour faire accepter Grimm, après Francueil. Mme d'Houdetot, fidèle à Saint-Lambert, a conservé le respect de son mari et l'estime universelle, et parle à tout instant de sa vertu, qu'elle regarde comme un dépôt confié à son amant. Mme d'Épinay laisse échapper quelques exclamations, sincères assurément, sur l'honnêteté de « l'angélique ». Puis, se reportant à elle-même, elle déclare qu'il est certain « qu'on ne peut vivre longtemps de suite auprès de M. Grimm sans sentir accroître en soi l'amour de la vertu (1) ». Mais il y a mieux : il appartenait à Mme d'Houdetot d'arracher au plus changeant des philosophes cette palinodie stupéfiante, que Saint-Lambert était « une de ses vertus ». J'entends bien que c'est « un attachement que sa durée épure » ; mais comment comprendre « que ses effets l'honorent » ? Quels effets? Des enfants de père douteux? Nos deux dames ont eu l'angoisse du problème. Je n'y insiste pas; il m'a suffi de replacer le lecteur dans l'atmosphère de leur temps, et d'expliquer par avance l'agitation causée à Mme d'Houdetot par le soupçon intolérable d'avoir manqué à ses devoirs envers Saint-Lambert.

Mme d'Épinay, ai-je dit, avait de l'estime pour sa belle-sœur; j'y reviens pour qu'on ne croie pas cepen-

(1) *Mémoires*, II, 150.

dant qu'elle l'aimât. Elle en a parlé, effectivement, en termes tantôt bienveillants, tantôt aigres-doux, suivant l'heure : jeune folle est l'appréciation courante; honnête, très honnête, intéressante souvent, embarrassante et importune quelquefois : esprit candide, mais à lubies, et frisant « le tripotage » dans ses affaires de cœur (1). Quel sentiment dégager de cette confusion? Le pire, à mon avis, car on feint la bonté, et non pas le contraire. Et voici d'autres raisons, appropriées aux personnes, pour tenir la malignité comme sincère. Mme d'Épinay, jalouse de la primauté des hommages, a écarté les femmes de son salon, pendant le cours de sa vie mondaine, et elle en a fait un cercle d'hommes; on le verra particulièrement dans l'année qui nous occupe. Mme d'Houdetot est plus jeune qu'elle, fait de jolis vers, est admise, à titre de comtesse de bonne roche, dans un monde d'où des financiers décrassés de la veille, comme les Lalive, sont exclus. Enfin, elle a conquis du premier coup l'amant que le monde et son mari lui passent : d'Épinay et Grimm ne pèsent guère auprès de d'Houdetot et de Saint-Lambert. Une revanche inspirée à Mme d'Épinay par tant de sujets d'envie sera de lui donner un rôle dans ses *Mémoires*, de la confesser sans son aveu, comme elle fera son autre belle-sœur Jully, et Mme de Verdelin. Et puis, qu'elle fasse patte de velours après le coup de griffe, restera la blessure et la cicatrice.

(1) *Mémoires*, II, 343. Mme d'Épinay ne prévoyait pas alors qu'elle mêlerait un jour Diderot à pareil « tripotage », à propos de ses relations avec Grimm.

Poussons le parallèle plus loin. Nos abandonnées, si embarrassées de leurs loisirs, comme on verra, avaient un beau sujet pour les remplir, une occupation, une consolation : leurs enfants. On pourra croire, là-dessus, Mme d'Houdetot singulièrement inférieure à sa cousine; elle qui ne parle autant dire jamais de ses enfants, tandis que ceux de la Chevrette y sont un perpétuel sujet d'entretien. L'auteur des *Mémoires* tire à chaque instant les innocents au premier plan, pour se donner un prétexte à développer le thème en vogue de l'éducation, où elle se flattera plus tard d'amender l'*Émile*. Des innocents, certes : le fils, ridiculisé par les familiers sous le nom du « Lettré », est quelque peu sot; la fillette, qui a huit ans, étant née le 1er août 1749, est si bambine, que Rousseau lui en croit six, tandis que les *Mémoires* lui en prêtent impudemment douze (1). Ainsi la mère donnera de l'esprit à l'un, de l'âge à l'autre, pour mettre de la vraisemblance et se donner carrière dans les conversations où elle les engage; leurs jolis mots sont de pures inventions, ou proprement des faussetés. La composition de ces rôles de marionnettes vaut-elle mieux que le silence de Mme d'Houdetot? Le

(1) *La Chevrette et Mme d'Épinay*, p. 57; *Correspondance*, X, 163; *Mémoires*, II, 361. Pauline, au dire du tuteur de Mme d'Épinay, avait la tête meublée « de principes et d'idées qui valaient bien la science qu'on pouvait attendre d'un enfant de *douze ans;* elle avait le raisonnement singulièrement formé pour son âge ». Mme d'Épinay a ainsi conscience d'avoir fait tenir à un enfant de huit ans un langage supérieur à la raison d'un enfant de douze ans.

sentiment maternel y semble encore plus faussé. Quoi qu'il en soit, l'amour, inspirateur de tant de vertus, à en croire les maîtresses de Grimm et de Saint-Lambert, les empêcha, l'une et l'autre, d'être de véritables mères. L'âge d'aïeule les rapprocha de leur devoir, mais sans leur faire perdre toute prétention, et au moins le goût des illusions et de quelques simagrées.

CHAPITRE III

Margency. — Château et châtelain. — Rousseau en désaccord sentimental et littéraire avec la Chevrette. — Mme d'Houdetot et Julie. — Le Mont-Olympe. — Date de la soirée du bosquet d'Eaubonne.

Mme d'Épinay, au commencement de 1757, a perdu deux amis : Gauffecourt et Desmahis; non par suite de mort, mais de maladies qui les retranchèrent du monde des plaisirs. Avec l'agrément du maître, — entendez Grimm, — elle répare ces pertes, et au delà, par des liaisons nouvelles avec Croismare, d'Holbach et Margency. Et, si l'on ajoute quelques visites de Valori et de Deleyre, enfin l'intimité de Rousseau, qui emplit presque à elle seule la fin de ses *Mémoires*, on aura le cercle où elle s'est préparé les adulations indispensables, les ressources qu'elle ne découvrait pas facilement en elle-même, et par suite le « moyen de passer son temps agréablement », comme le remarquait l'absent lui-même auquel elle envoyait ses soupirs (1).

Parmi ces noms, je n'ai à retenir que celui de Margency, et pour un moment très court : le temps de le replacer dans son cadre local. Le baron d'Holbach

(1) *Mémoires*, II, 243, 251, 329,

l'avait présenté à Mme d'Épinay avant le départ de Grimm, dont il était connu. Il avait la moitié de l'âge de Croismare, trente ans, une faible santé, de médiocres talents : c'était « un groupe de très bonnes petites choses ». Grimm le trouvait d'excellente compagnie. Mme d'Épinay disait, un jour, qu'elle aimait fort son « radotage délicieux » ; le lendemain, que son « air méchant et fat » lui déplaisait. En somme, elle en avait besoin pour l'amuser, tout en le tenant pour un petit personnage; elle le trouvait merveilleusement nommé « le syndic des galantins », car ce papillon avait eu la fantaisie de se mêler d'administration locale, et de prendre à l'un de ses paysans la fonction de syndic de la paroisse. Il aima d'un cœur faible Mme de Verdelin, à laquelle Mme d'Épinay rend cette justice que « c'était une femme de condition, très jolie, très aimable, très raisonnable » ; il est vrai qu'elle dit aussi que Margency en parlait « comme d'une fille qu'il entretenait », avec anecdote à l'appui sur sa première faiblesse. En fait, la bonne âme se conduisit avec ce couple amoureux comme si elle avait voulu le diviser, attirant l'un et le gardant à demeure, éloignant l'autre, qui la tint un instant pour une rivale, et qui avait presque autant d'esprit qu'elle, plus de raison et plus de cœur (1).

Adrien Cuyret était le deuxième seigneur de Margency nommé et prénommé de même, le fils unique

(1) *Mémoires*, II, 204, 221 et *passim ;* Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, IX, 387 et suiv. Marie-Louise-Madeleine de Bremond d'Ars avait épousé, en 1750, Bernard, marquis de Verdelin.

et, à la fin de 1744, l'héritier d'un greffier en chef du Châtelet de Paris, qui avait acheté cette terre, le 1er février 1731, moyennant 57 000 livres, du prince d'Egmont Pignatelli (1). Maison seigneuriale, contiguë à l'église, quelques bâtiments d'exploitation agricole (sans parler d'une ferme indépendante), jardin en parterre, terrasse au-dessus et grand clos : voilà l'ensemble. La surface est de cinq hectares, que de belles allées de marronniers partagent, en s'étageant sur les pentes d'Andilly. Mme d'Houdetot et Jean-Jacques traverseront, pour se rejoindre, ce domaine, qui, à cause de cela, méritait un coup d'œil. M. de Margency loua son château à M. de Verdelin. Je veux qu'il y trouvât des occasions plus fréquentes de voir sa maîtresse, en attendant que le mari eût acheté, à Soisy, la terre qu'il cherchait; mais ce n'était pas un parti sans inconvénient de se réduire à une villégiature errante, à la suite de Mme d'Épinay, et de s'éloigner de ceux dont il était le seigneur et le syndic. Je soupçonne quelque dérangement dans ses affaires : sa mère, à la mort de son père, avait renoncé à la communauté, et lui-même ne tardera pas à vendre Margency.

Je reviens à Rousseau, à ses devoirs anciens vis-à-vis de la Chevrette, à ses devoirs nouveaux envers Eaubonne. Lui-même a dit que, en 1756, son assujettissement ne lui pesa pas trop, Mme d'Epinay n'ayant guère passé que l'automne à la Chevrette, et j'ajoute : tout absorbée par l'amour de Grimm, auquel elle venait de

(1) Archives du Musée Condé, BA-29.

se donner si l'on en croit un calcul de Diderot (1). En 1757, la situation naturellement se compliqua. Rousseau, recherché aussi bien par Mme d'Houdetot, allait avoir un combat plus difficile à soutenir pour défendre son temps, une situation délicate à régler entre les avances de ses deux amies. Ni l'une, ni l'autre ne goûtait la solitude; elles ne furent pas longues à se tourner vers le philosophe, mais avec des vues différentes : Mme d'Épinay, pour s'attacher, malgré les suspicions invétérées de Grimm, un conseil ou plutôt un auditeur bénévole; Mme d'Houdetot, pour se faire de l'écrivain cher à Saint-Lambert un compagnon de promenade, et préparer les voies à une triple amitié. Quand la première fait trêve à une correspondance précieusement travaillée, c'est pour écrire encore; elle est amoureuse, et femme de lettres aussi, jusqu'aux moelles; la seconde n'a que son amour en tête, et, après expédition de sa missive quotidienne, se plait à courir la campage. Il était immanquable qu'une rivalité se produisit entre elles, sinon par la faute, au moins du fait de Rousseau. Quel rôle, quelle amitié l'attirerait davantage? Avec sa nature impulsive, extrême, il devait non seulement pencher, mais verser d'un côté, afficher sa préférence, faire ouvertement une délaissée. Il hésita peu; un malentendu littéraire et sentimental l'écarta bientôt de la Chevrette, et le donna tout à Eaubonne.

Voici le bref préliminaire de l'évolution (2). Le jour

(1) *Confessions; OEuvres,* VIII, 293; lettre de Diderot à Mlle Volland, du 15 septembre 1760.

(2) *Mémoires*. II, 224, 225, 229, 239, 250, 270.

où Mme d'Épinay s'installe dans sa résidence de la belle saison, il lui remet « deux cahiers d'un roman qu'il a commencé cet hiver... un ouvrage qui fait le bonheur de sa vie... chimère qui lui est si chère... ». L'amie le parcourt; c'est la première partie de *Julie*, qui s'appellera plus tard *la Nouvelle Héloïse*. Elle en est peu contente, trouve que cela est trop fait, sans vérité, sans chaleur, etc. Comment avertir l'auteur sans le chagriner? Elle veut y employer les plus grands ménagements; ce qui n'empèche pas que, au lieu de rester plusieurs jours à la Chevrette, lui ne parte au sortir du dîner où elle a essayé de lui exprimer son opinion. Commencement de rancœur; d'autant plus que la maîtresse du logis va marcher sur ses brisées, et avec l'espoir avoué de le dépasser. Elle écrit à Grimm, pour lui parler d'une « occupation utile et agréable » à laquelle elle songe, et qui n'est aucun emploi de mère ou de ménagère : il s'agit de composer, sans compter les morceaux purement littéraires de sa correspondance, — portraits, contes, dissertations, — un roman dont celui qu'écrit Rousseau lui a inspiré l'idée, mais d'une lecture moins froide et fatigante. Elle a déjà donné quelques à-propos de société, qui ont eu assez de succès pour que Diderot en ait entendu parler et demandé la communication. Et Grimm de se pâmer à chaque envoi de sa maîtresse, de crier au chef-d'œuvre, notamment à propos de l'ouvrage annoncé, qu'il qualifie tantôt roman, comme elle, tantôt mémoires, et qui pourrait bien être en effet la première ébauche de ses fameux *Mémoires*. Quant à Rousseau, qui n'était pas homme

à beaucoup se contraindre, voici ce qu'il pensait de son émule et disait peut-être avec plus ou moins de prudence : « Elle avait voulu tâter de la littérature, et elle s'était fourré dans la tête de faire, bon gré, mal gré, des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela. »

La réciprocité de mésestime littéraire est nette. Le malentendu sentimental ne l'est pas moins. Jean-Jacques, si l'on en croyait Grimm, aurait été amoureux de toutes les femmes qu'il approchait, aussi bien de Mme d'Épinay. Il a cependant déclaré assez crûment, malgré les petits soins et les petits baisers qu'il lui donnait, les raisons qui le détournèrent de lui demander rien de plus que son amitié. Elle, de son côté, ne désire pas au fond se l'attacher par d'autres liens ; mais elle n'aurait pas été fâchée qu'il acceptât au moins les apparences d'un tendre servage. Elle insinuait qu'il ne se retenait pas toujours de lui faire quelque tendre déclaration, et sa défense était molle quand Grimm, Saint-Lambert ou Croismare lui assurait que l'ermite en avait la tête tournée (1). Vienne Mme d'Houdetot, il ne restera rien qui pût faire illusion à personne, ni sur les semblants d'amour qu'espérait la châtelaine de la Chevrette, ni même sur la reconnaissance qui lui était absolument due. Rousseau ne fut point à ses genoux, et même, pour ainsi parler, il la porta quelque peu sur ses épaules.

Ici se place l'épisode qu'il dit le plus mémorable en

(1) *Mémoires*, II, 238, 259, 269, 326.

sa vie, et finalement terrible à son souvenir. Il ne l'a conté d'une façon suivie, et en vue de l'histoire, qu'à une époque assez tardive. On sait qu'il a composé à Monquin, dans l'Isère, cinq livres des *Confessions*, dont le neuvième, consacré à l'Ermitage, pendant l'hiver de 1769-1770 et le printemps qui suivit, treize ou quatorze ans après les événements qui nous intéressent. L'auteur avait, il est vrai, des documents classés par dates et par liasses, et de la mémoire, mais beaucoup d'art aussi et plus encore de passion. Il a besoin d'être contrôlé à chaque pas, et empêché de convertir son histoire en roman. Cependant, notre période est une de celles qu'il a traitées le plus sincèrement, et il s'en faut que Mme d'Épinay, dans la réplique des *Mémoires*, ait apporté une bonne foi supérieure (1).

Observation préalable intéressante : Jean-Jacques avait,deux fois, dans des écrits antérieurs aux *Confessions*, mais publiés après, — le second récemment, — disserté sur son amour pour Mme d'Houdetot. Ce sont deux morceaux très travaillés que nous verrons à leur date : l'un, sous forme de lettre (qui ne fut pas envoyée), développée en tirades nombreuses, passionnées, éloquentes, véritables pages de roman; l'autre, d'un

(1) Mme d'Épinay et, il faut le dire, les collaborateurs dont Mme Macdonald a reconnu la main dans la préparation spéciale de cette réplique : Diderot et un autre ami non identifié. (*Jean-Jacques Rousseau a new stady in criticism,* 2 vol. in-8°. Londres, 1906). Une traduction de cet ouvrage parait, à cette heure même, sous le titre de *la Légende de J.-J. Rousseau,* 1 vol. in-16. L'auteur parle sans preuves suffisantes de l'intervention de Grimm dans ce « tripatouillage ». J'y reviendrai plus loin.

sentiment élevé, apaisé, purifié, à ranger dans la catégorie des méditations. Variations, si l'on veut, de modes très différents, écrites sur un thème dont les *Confessions* vont nous donner l'expression la plus simple et partant la plus vraisemblable. Nous présenterons, en quelques lignes de celles-ci, une sorte de récit très abrégé, suffisant pour replacer la trame des faits, avec sa nuance originale, dans le souvenir du lecteur (1) :

Le retour du printemps avait redoublé mon tendre délire, et, dans mes érotiques transports, j'avais composé pour les dernières parties de la *Julie* plusieurs lettres qui, j'ose le dire, se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis...

Précisément dans le même temps, j'eus de Mme d'Houdetot une seconde visite imprévue... A ce voyage, elle était à cheval et en homme... et, pour cette fois, ce fut de l'amour...

Mme la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine et n'était point belle : son visage était marqué de la petite vérole; son teint manquait de finesse; elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds...

Rousseau n'appuie pas. Mme Verdelin a fait saillir du visage un autre trait plus frappant et moins flatteur : « A ce propos, a-t-elle dit, on dispute ici sur la femme dont vous parlez dans vos *Lettres de la montagne;* on nomme, chez le baron, Mme d'Houdetot; cela va bien à son talent, mais pas à son nez [qui était grand]. » Poursuivons :

Mais elle avait l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante... Elle mettait

(1) *Confessions; OEuvres,* VIII, 314-320, et *passim.*

dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avait l'esprit très naturel et très agréable... Pour son caractère, il était angélique... Dans les confidences les plus intimes, je ne lui ai jamais ouï mal parler des absents, pas même de sa belle-sœur. elle ne pouvait déguiser ce qu'elle pensait à personne... Et je suis persuadé qu'elle parlait de son amant à son mari comme elle en parlait à ses amis, à ses connaissances et à tout le monde indifféremment...

On l'avait mariée très jeune et malgré elle au comte d'Houdetot, homme de condition, bon militaire, mais joueur, chicaneur, tres peu aimable et qu'elle n'a jamais aimé (1). Elle trouva dans M. de Saint-Lambert [quatre ans après] tous les mérites de son mari, avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus et les plus rares talents.

C'était un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir... Elle vint, je la vis, j'étais ivre d'amour sans objet... Je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot elle-même, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole factice de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour... Elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant...

J'hésitai longtemps sur la manière dont je me conduirais avec elle, comme si l'amour véritable laissait assez de raison pour suivre des délibérations... Je pris le parti de le lui avouer...

Elle eut pitié de ma folie ; sans la flatter, elle la plaignit, et tâcha de m'en guérir. Elle était bien aise de conserver à

(1) Ce portrait de M. d'Houdetot est moins dur que celui que nous avons vu plus haut, de la main de Mme d'Épinay. Rousseau en a donné un second, tout à fait idéalisé, dans la « méditation » dont nous avons parlé et donnerons des fragments.

son amant et à elle-même un ami dont elle faisait cas... Elle ne se bornait pas toujours à des exhortatious amicales, et ne m'épargnait pas, au besoin, les reproches...

Je me les épargnais encore moins moi-même... Passion qui, loin d'avoir rien à gagner par la constance, devenait moins souffrable de jour en jour.

Qui croirait que cette dernière considération, qui devait ajouter du poids à toutes les autres, fut celle qui les éluda?... Eh! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise, en toute sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert...

Coupable sans remords, je le fus bientôt sans mesure... Mme d'Houdetot me traitait du reste avec la plus grande douceur, et prit avec moi le ton de l'amitié la plus tendre...

Mme d'Houdetot continuait a me faire des visites que je ne tardai pas à lui rendre. Elle aimait à marcher, ainsi que moi : nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté.

Réunissons ce qui a trait à la description des lieux qu'ils parcouraient pour gagner leur rendez-vous favori, et à l'émotion de Rousseau :

Il y a près d'une lieue de l'Ermitage à Eaubonne [un peu moins, ai-je dit, en prenant le plus court chemin, par Soisy]... Je passais par les coteaux d'Andilly, qui sont charmants. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang, à tel point que ma tête se troublait; un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir, j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir; toute ma machine était dans un désordre inconcevable; j'étais prêt à m'évanouir (1)... J'ar-

(1) Cf. *Confessions; Œuvres,* VIII, 139 : « On verra que,

rivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. Il y avait sur ma route, à la vue d'Eaubonne, une terrasse agréable, appelée le Mont-Olympe, où nous nous rendions quelquefois, chacun de notre côté J'étais fait pour l'attendre; mais que cette attente me coûtait cher! Pour me distraire, j'essayais d'écrire avec mon crayon des billets que j'aurais pu tracer du plus pur de mon sang...

Je passe : « C'est Vénus tout entière à sa proie attachée », et aussi bien Priape, une divinité de musée secret. « Infâmes mémoires », disait Mme de Boufflers, suffoquée et prenant la partie pour le tout.

Mme d'Houdetot et Mme de Verdelin se connaissaient par Mme d'Aubeterre, leur commune amie [amie de la première, parente de la seconde, qui dénonca à M. d'Houdetot les amours de sa femme et de Saint-Lambert, et posséda, de 1781 à 1793, l'ancien château seigneurial d'Épinay]; et, comme le jardin de Margency était sur le passage de Mme d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, Mme de Verdelin lui donna une clef pour passer (1).

Ajoutez que parfois elle s'y rendait dans une voiture à mulet, laissant ses gens, ou même, à l'occasion, sa belle-sœur Mme de Blainville, à l'entrée du petit bois que traversait la route d'Andilly à Montmorency.

J'interromps un instant ce récit, pour indiquer particulièrement la situation du Mont-Olympe; petit pro-

dans un âge avancé, la seule idée de quelques légères faveurs qui m'attendaient près de la personne aimée allumait mon sang à tel point qu'il m'était impossible de faire impunément le court trajet qui me séparait d'elle. »

(1) *Ibid.*, VIII, 379.

blème à propos duquel les « rousseauistes » locaux ont accumulé d'inexactes conjectures. Les uns l'identifient avec « la terrasse de Bel-Air, qui forme l'avant-scène des Champeaux d'Andilly (1) ». La vue est très belle de là, dit-on : argument insuffisant. D'autres le situent dans un lieu qui aurait été enclos dans le parc d'Andilly, et aurait exigé une seconde permission d'accès. D'autres enfin le placent dans le parc de Margency, sur une « petite éminence facilement reconnaissable (2) » : opinion contradictoire au passage des *Confessions* qui montre Mme d'Houdetot traversant le parc, par conséquent allant au delà, et usant d'une clef qu'elle n'eut pas toujours, qui lui était donc simplement commode, et non indispensable. Commode, parce que le chemin d'Eaubonne à Andilly était un chemin de terre, peu praticable parfois, et que celui de Margency, mieux entretenu, rejetait Mme d'Houdetot trop à l'ouest quand elle n'avait pas la facilité de couper par le parc, pour rejoindre, l'autre voie, au point où elle abordait Andilly. Puis, la série des maisons de ce village se développant à partir de là jusqu'à son extrémité orientale, continûment, et sans intervalle où l'on pût chercher un repos et un point de vue, on devait être induit à borner ses investigations à la route qui conduit de ce bourg à Montmorency, et porte dans l'usage le nom de boulevard d'Andilly (chemin vicinal n° 6). Là seulement on rencontrait la forêt,

(1) Charles Chalmel, *Souvenirs de J.-J. Rousseau dans la vallée de Montmorency,* s. d , in-12, p. 57.

(2) Hippolyte Buffenoir, *la Comtesse d'Houdetot; une amie de J.-J. Rousseau.* Paris, s. d. (1901), in-8°, p. 54.

où Mme d'Épinay, à deux reprises, fixe les « mystérieux rendez-vous (1) ». Une dernière remarque simplifie encore le problème et le résout presque, à elle seule : le 25 septembre 1791, à l'endroit où cette voie, qui circule à mi-côte, en belle vue, se croise avec l'ancien chemin d'Andilly (rural n° 8), on inaugura avec grande pompe un buste de Rousseau. Pourquoi à cette place? Une des inscriptions du monument répond : « Ici Rousseau aimait à se reposer. » Et cette idée vient : n'est-ce pas en attendant parfois Mme d'Houdetot? Un livre la confirme avec une clarté suffisante, je veux parler d'un des nombreux itinéraires de Paris à Ermenonville (quelques-uns passant par Montmorency) publiés dans le demi-siècle qui suivit la mort de Rousseau. Le plus connu est *Lettres à Sophie,* de F. Lenormand, réimprimé sous le titre de *Lettres à Jennie* (1813, 1818, 1819); le plus expédient, le *Voyage à Ermenonville*, d'Arsenne Thiébaut-de-Berneaud (1819), où l'auteur, après avoir passé à la Chevrette et à Deuil, s'écrie :

Atteignons cette colline; *c'est le Mont-Olympe.* Un long plateau s'offre à moi; il est ombragé par de vénérables châtaigniers. Je m'assieds. Je prends possession de l'espace... [où l'auteur dénombre Saint-Gratien, Eaubonne, Franconville, Soisy, Montmorency]. En reportant mes regards sur le plateau, je m'aperçus, non sans plaisir, que j'étais auprès d'objets qui rappellent le souvenir de Rousseau. Voila les châtaigniers qu'il visitait souvent; ce banc de gazon fut le confident de ses pensees, *le témoin de ses amours;* ces pierres, maintenant éparses, faisaient partie du modeste

(1) *Mémoires,* II, 246, 270.

monument qu'on lui avait dédié en 1791, et que la hache du vandalisme détruisit presque aussitôt après que la reconnaissance l'eût élevé. Je suivis les sinuosités d'un sentier qui longe des coteaux enchanteurs... J'arrivai à l'Ermitage...

Concluons que le Mont-Olympe est la haute terrasse où fut élevé à Rousseau le monument du 25 septembre 1791.

Un mot sur l'origine de ce nom de Mont-Olympe, qui ne fut évidemment si malaisé à replacer au bon endroit que parce qu'il n'appartient pas au vocabulaire des vieux noms de terroir. Les paysans ne l'ont pas dû connaître; ce n'est pas un « lieu-dit », mais une imagination du temps des Précieuses. Un Mont-Olympe célèbre alors fut la forteresse que Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, fondateur de Charleville, fit élever en 1628 au nord de cette cité, sur un monticule appelé auparavant « le Chastelet ». Richelieu en ayant de l'ombrage la mit, l'année suivante, sous l'autorité royale. Louis XIV, en 1650, la confia au gouvernement de Louis de la Trémoïlle, duc de Noirmoutier, qui conçut un tel orgueil qu'il fit frapper par la monnaie de Charleville un jeton portant, d'un côté, ses armes; de l'autre, Atlas avec le monde sur ses épaules, et cette devise : « Pour lui, l'Olympe est un fardeau léger (1). » Quelle transition, des Ardennes à l'Ile-de-France? A titre de conjecture, je proposerai, soit le canal des Gonzague, ou celui des La Trémoïlle. Une des filles du duc de

(1) *Revue historique ardennaise*, 1895, II, 39-40; Albert Meyrac, *Géographie illustrée des Ardennes*. Charleville, 1900, in-8°, p. 216-217.

Nevers, Marie-Louise, reine de Pologne, fut conduite dans les États de son époux, Vladislas VII, par Mme la maréchale de Guébriant, elle-même accompagnée de Jean Le Laboureur, petit-fils, fils et frère de baillis de Montmorency, gentilhomme servant à la cour. Notre personnage, en souvenir d'une mission si honorable et d'un voyage si extraordinaire, a écrit un volume; n'a-t il pas aussi bien donné à une belle terrasse de sa colline natale le nom de la forteresse d'où le père de Marie de Gonzague avait paru menacer un instant la frontière française (1)? — Ou bien faut-il supposer que le maréchal de Luxembourg, neveu d'une La Trémoïlle, voulant célébrer une gloire de cette branche, donna le vocable de Mont-Olympe à un bouquet de bois situé au carrefour que nous avons précisé, et compris parmi les biens dont il jouissait, en même temps que du château de Montmorency (2)? Dans le parc de ce château, une allée supérieure s'appelait Montmartre. Rien de certain, en somme; je ne présente qu'hypothèses, dont je m'excuse.

(1) Charles I[er] de Gonzague avait eu de son mariage avec Catherine de Lorraine, fille du duc de Mayenne, cinq enfants, dont un fils mort avant lui, la reine de Pologne et la princesse palatine. — Voir Jean Le Laboureur, *Histoire et relation du voyage de la reine de Pologne*... Paris, 1649, in-4°. Cet historien (1623-1675), frère cadet du bailli Louis, qui fut un médiocre poète, se fit d'église, devint prieur de Juvigné et aumônier du roi.

(2) Ce petit bois est figuré dans le plan de Montmorency dit « d'Intendant » qu'on trouve aux Archives de Seine-et-Oise, avec la mention qu'il appartenait alors (1787) à la duchesse de Lorges, propriétaire du château et de ses dépendances.

Rouvrons les *Confessions*, à une page fameuse (1) :

Dans mes fréquents voyages [à Eaubonne], il m'est arrivé quelquefois d'y coucher [il a dit ailleurs quatre ou cinq fois] : un soir, après avoir soupé tête à tête [avec Mme d'Houdetot], nous allâmes nous promener au jardin, par un très beau clair de lune [les enfants endormis]. Au fond de ce jardin était un assez grand taillis, par où nous fûmes chercher un joli bosquet orné d'une cascade... Souvenir immortel d'innocence et de jouissance! Ce fut dans ce bosquet qu'assis avec elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvements de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie; mais je fus sublime... Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux! Que je lui en fis verser malgré elle! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria : « Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne saurait aimer deux fois. » Je me tus en soupirant; je l'embrassai... quel embrassement! Mais ce fut tout... Il y avait six mois qu'elle vivait seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari; il y en avait trois que je la voyais presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête à tête; nous étions seuls, dans un bosquet au clair de la lune, et, après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit, au milieu de la nuit, de ce bosquet et des bras de son ami aussi intacte et aussi pure de cœur et de corps qu'elle y était entrée.

La scène eut deux témoins : l'un, cerveau passionné, affolé de l'indécision sentimentale qui le ballottait du platonisme au rut, écrivit ce qu'on vient de lire;

(1) *Confessions; Œuvres*, VIII, 319.

l'autre, tête légère, étourdie, un instant surprise et désorientée, trouva finalement un prétexte pour rire de ses propres larmes. A la page émouvante elle ajouta, de vive voix, un court post-scriptum, où s'est noyée l'éloquence de Rousseau. Elle a dit à Népomucène Lemercier, et la tradition subsiste qu'elle fut sauvée par le juron inattendu d'un charretier passant sur la route. Villenave, en juin 1826, l'a entendu conter à Gohier, ancien président du Directoire, qui s'était retiré à Eaubonne après le 18 brumaire (1) : « Le mur de l'enclos de Mme d'Houdetot séparait seul les arbres du chemin; tandis que le philosophe soupirait aux pieds de Mme d'Houdetot, un charretier vint à passer en criant : « Eh! avance donc b..... ! » Elle ne put s'empêcher de rire, et Jean-Jacques se releva furieux et déconcerté. »

A quelle date se place cette soirée, dont le souvenir a continué d'émouvoir nombre d'âmes sensibles? Les *Confessions* donnent à cette question un commencement de réponse, que les *Mémoires*, à y regarder de près, permettent d'achever avec une entière exactitude, La floraison de l'acacia indique une quinzaine à cheval sur mai et juin; le beau clair de lune réduit l'intervalle à la semaine du jeudi 2 juin, où tomba la pleine lune, soit à la semaine du 30 mai au 5 juin. D'après les *Mémoires*, maintenant, Mme d'Houdetot assiste à la première représentation d'*Iphigénie en Aulide*, de Guimond de la Touche : c'était le samedi 4. Elle en parle,

(1) *Revue rétrospective*, 1894, XX, 131. Villenave (Mathieu-Guillaume), littérateur et collectionneur d'autographes, était le père de Mélanie Waldor.

passant à la Chevrette, le lendemain dimanche 5. Ce même jour Mme d'Épinay note que « Rousseau lui fit dire par le jardinier qu'il était incommodé ». « Ce même jour », ai-je dit, et je le prouve, avant d'aller plus loin. Mme d'Épinay écrit, le dimanche 5, la première partie de la lettre : « Puisque vous voulez, mon ami (1)... « Le lendemain, lundi 6, elle écrit la seconde partie : « Mon époux est tombé des nues (2)... » Le surlendemain de ce dernier jour, mercredi 8, la lettre : « Reprenons où j'en suis restée... » (3), et au cours de laquelle on lit la phrase précitée : « Il y a trois jours que Rousseau me fit dire par le jardinier... », par où l'on est donc ramené du mercredi au dimanche 5 (4). Et, le même jour encore où Rousseau lui expédie ce message, Mme d'Épinay envoie « chez la comtesse ; il y

(1) *Mémoires,* II, 262-266.
(2) *Ibid.*, II, 267-269.
(3) *Ibid.*, II, 269.
(4) Nous sommes confirmé aussi bien dans la date de mercredi par ces mots : « Rousseau est arrivé ce matin... pour passer deux jours ici, c'est-à-dire jusqu'à vendredi... » *(Ibid.,* 274.) Je répondrai enfin par un argument nouveau à la critique, d'ailleurs très bienveillante, de M. Ritter, qui, admettant la semaine proposée (30 mai-5 juin), doute du jour. Pourquoi ne serait-ce pas aussi bien, objecte-t-il, le lendemain d'une représentation suivante d'*Iphigénie (Annales de la Société J.-J. Rousseau,* 1907, III, 213)? — La seconde représentation d'*Iphigénie en Aulide* a eu lieu le lundi 6 juin (Archives du Théâtre-Français). Or, le lendemain 7, la lune qui s'était levée le dimanche 5 à 10 h. 55, se leva passé minuit, soit le 8, à 0 h. 11 du matin. Si vous ajoutez une heure pour qu'elle domine suffisamment l'horizon, vous atteignez 1 h. 1/4, où les conversations du soir, au jardin, sont finies depuis beau temps. Le lendemain de la première représentation est donc la date nécessaire.

était établi tête à tête, et y est resté deux jours ». Donc, il a soupé et couché à Eaubonne, — fait très rare, — le dimanche 5 juin 1757. C'est la date cherchée; que les poètes me pardonnent d'avoir cédé à l'attrait de cette précision.

CHAPITRE IV

Changement de Mme d'Houdetot. — Saint-Lambert averti. — Mme d'Épinay accusée par Rousseau. — Les vraisemblances. — Douleur de Rousseau. — Développement de ce thème. — Passage de l'affolement à la résignation en un mois.

A la clarté de la lune du 5 juin, le rire de Mme d'Houdetot rompit le charme; Jean-Jacques ne lui parla pas d'amour davantage. Et il n'obtint jamais rien de plus, et même il perdit alors tout ce qu'il avait obtenu de « la plus tendre amitié ». Le temps était passé des « baisers dérobés quelquefois sous les feuillages », bonheur incomplet, faveur éphémère. L'amie, ayant conscience d'avoir couru quelque danger, résolut de ne plus se hasarder en pareille rencontre. Elle n'accepta de rendez-vous qu'à la Chevrette, terrain neutre, surveillé, trop surveillé même; d'où vint un autre danger (1). Les suspects n'avaient pas été assez souvent chez Mme d'Épinay d'abord; ils y allèrent trop ensuite, et sans cacher suffisamment leur jeu : lui « vrai, maladroit, fier, impatient »; elle « franche, distraite, étourdie ». La dame de céans était une fine mouche et « savait voir »; elle n'eut pas besoin, au surplus, de

(1) *Confessions*; *Œuvres*, IX, 320, 321.

grande perspicacité ni d'habile police pour surprendre les entretiens d'un vif et mutuel intérêt dont on lui donnait le spectacle sous ses fenêtres. « Violente, mais réfléchie », au dire de Rousseau, elle cache « sa fureur », l'accable d'attentions, presque d'agaceries, essaye de le détacher de sa complice, en prodiguant à celle-ci malhonnêtetés et dédains. Mme d'Houdetot n'y répondait pas, soit que sa nature l'y rendît indifférente, soit qu'elle ne s'en aperçût pas. Et le couple devint la fable de la maison, un spectacle offert aux amis, à d'Holbach et à d'autres.

Mais l'intervalle fut court entre la soirée du bosquet et le grondement de l'orage qui s'amassa dans le cœur de Saint-Lambert averti. A Eaubonne, un jour, Rousseau trouva « Sophie », comme on sait qu'il l'appelait parfois, triste, et il vit qu'elle avait pleuré. « Ah! dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours... Saint-Lambert est instruit... On nous a desservis. Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. » Plus loin : « Nous ne restâmes pas longtemps en doute sur la main d'où partait le coup. » Et l'ermite de foncer sur Mme d'Épinay (1). Quelles raisons en eut-il? D'étonnantes complications sentimentales, où son cerveau enfiévré mêla les rancunes du passé aux amertumes du présent. Mme d'Épinay, d'une part, aurait aimé jadis Saint-Lambert et vainement essayé de le détacher de sa maîtresse. Grimm, d'autre part, aurait fait auprès de celle-

(1) *Confessions; Œuvres,* IX, 322.

ci des tentatives à semblable fin de désunion, sans meilleur succès. Deux échecs, qui auraient laissé dans des cœurs pourtant si heureux, si remplis de leur mutuel amour, des désirs de vengeance sournoise d'une parfaite invraisemblance. Le présent ne fournissait pas moins de suspicions à l'imagination tourmentée de Rousseau. Il était détesté de Grimm, qui appréciait peu Mme d'Houdetot, et ni celle-ci ni lui-même n'avaient davantage la bienveillance de Mme d'Épinay : lui, nous l'avons vu, parce qu'il avait manqué à l'espèce de contrat qui liait le tenancier de l'Ermitage à la dame de la Chevrette, au devoir d'admirer ses essais littéraires, à l'hommage de forme tendre qu'elle insinue, ou fait dire par ses amis, qui lui fut rendu jusqu'au temps d'Eaubonne; Mme d'Houdetot, parce qu'elle était complice de cette forfaiture (1).

Enfin, l'accusateur articulait des faits plus précis, sinon plus probants. Mme d'Épinay était en correspondance avec Saint-Lambert. Il lui a écrit, en ce temps, une fois que je sache, pour lui présenter des excuses, et Grimm en plaisanta son amie, comme d'une attention galante et rare. Mme d'Épinay avait témoigné à Thérèse l'envie grande (jusqu'à fouiller dans sa bavette) d'avoir, fût-ce en débris, une des lettres qu'elle savait que Mme d'Houdetot écrivait à l'Ermitage. Mais curiosité

(1) Je donnerai d'un coup les citations ou arguments empruntés aux *Mémoires*, jusqu'à la citation empruntée à la *Correspondance* (« Viens Sophie... ») : II, 238, 240, 245, 246, 258, 259, 260, 266, 269, 270, 275, 282, 308, 312, 322, 343, 347.

indiscrète, est-ce curiosité perverse? Envie de savoir prouve-t-elle envie de dénoncer?

Que Mme d'Épinay ait eu une certaine animosité contre les promeneurs d'Eaubonne et de l'Ermitage, j'y consens; elle-même l'a quelquefois laissé percer à fleur d'un sourire, et j'en donnerai des preuves, à l'égard de chacun, avant de relever ses allusions à leurs rendez-vous. « J'ai eu hier, écrit-elle vers le 15 mai, la visite de la comtesse, l'air plus gai et plus fou que jamais; j'en étais excédée, car je suis bien loin de ce ton... La comtesse veut faire connaissance avec le baron et sa femme; je ne m'en mêlerai pas. La baronne, qui l'a peu vue, ne l'aime point. » Grimm de répondre : « Vous avez raison; la société de la comtesse d'Houdetot ne va pas du tout au baron ni à sa femme, et je désire que cette fantaisie lui passe, ainsi que bien d'autres que nous lui avons connues... Pourquoi donc la comtesse est-elle si gaie? Est-ce que le départ de Saint-Lambert ne lui a fait aucune peine? » — Mme d'Épinay réplique, avec le sourire dont j'ai parlé : « Pardonnez-moi; vraiment la comtesse est désolée de l'absence du marquis; mais le chagrin l'a-t-il jamais empêchée d'être gaie? Elle pleure de la meilleure foi du monde et rit de même. C'est la femme la plus heureusement née que je connaisse. » J'ajoute, en passant, qu'elle était pourtant forcée de convenir qu'elle-même, malgré l'absence de « l'unique bien », s'amusait fort des plaisanteries de Margency; mais il fallait, à l'en croire, considérer le rire chez elle comme « une convulsion », après laquelle l'âme, « quand elle est triste, n'en est que plus mal à l'aise ». Il n'est tel que de dis-

tinguer. Au sujet du philosophe, le 9 juin : « Ce que vous m'avez dit de Rousseau me l'a fait examiner de plus près... Cet homme n'est pas vrai ; lorsqu'il ouvre la bouche, et qu'il en sort un propos dont je ne puis me dissimuler la fausseté... on me tuerait plutôt que de me faire trouver deux mots à lui dire. » Mais le vrai grief part de cette exclamation ironique : « Il est pourtant dur qu'un philosophe vous échappe au moment où l'on s'y attend le moins. » Nous laissons de côté, bien entendu, des sévérités ultérieures de la même main, justes répliques à des impertinences ouvertes.

Je ne place pas Mme d'Épinay très haut, mais non point cependant assez bas pour la croire coupable de ce qu'elle-même a qualifié, dans un premier jet d'indignation, « la plus noire des infamies ». D'autant plus que tout peut s'expliquer, et le plus naturellement du monde, par une simple légèreté de sa part, compliquée d'une indiscrétion de Grimm. Voici comment. Elle disait son mot à cet ami, sur tous les sujets de conversation de la Chevrette et du voisinage, entre autres vers le 15 mars : « Ce qui me paraît incroyable, c'est que Mlle Le Vasseur assure que la comtesse d'Houdetot va voir l'ermite presque tous les jours, et qu'ils ont défendu à ces femmes de me le dire : elle laisse ses gens dans la forêt, vient seule et s'en va de même. » Le 5 juin, le jour même de la scène du bosquet : « Rousseau ne vient presque plus me voir ; il est sans cesse chez la comtesse d'Houdetot ; il n'a dîné qu'une seule fois ici pendant le séjour du baron. » Enfin, le 8 juin, complément des dernières nouvelles, et non pas nouvelles plus

récentes : « On prétend que Rousseau et la comtesse continuent leurs mystérieux rendez-vous dans la forêt. Il y a trois jours qu'il me fit dire par le jardinier... » On a vu le reste. Or, à la première information de l'aventure, à la lettre de mi-mai, Grimm répondait, le 23 ou le 24 : « Ce que vous me mandez de Rousseau me paraît fort extraordinaire, et ces visites mystérieuses de la comtesse le sont encore davantage... » Et, quelques lignes plus loin, il pose la plume. Il la reprend le lendemain pour achever sa lettre : « J'ai été interrompu hier par l'arrivée du marquis de Saint-Lambert; j'ai passé la soirée avec lui. Vous pensez bien que nous avons un peu parlé de vous... Il m'a parlé des torts de Rousseau envers moi, il pense que vous lui avez tourné la tête depuis longtemps, et que j'en suis devenu sa bête [noire]. »

On me permettra de donner à cette conversation une suite, où il n'y a pour ainsi dire rien à inventer. Grimm ne put que répondre : « Mais non, vous vous trompez. Ce n'est pas de Mme d'Épinay, c'est de Mme d'Houdetot que Rousseau est amoureux. Tenez! écoutez ce qu'on m'écrit de la Chevrette. » Et ainsi quelque malice de Grimm aggrava-t-elle le bavardage de Mme d'Épinay. « Malice », « bavardage », peut-être même ces mots par où je contredis la délation laissent-ils subsister un grief trop précis. Entre nos gens, d'ami à ami, d'amant à maîtresse, la confiance était complète, et l'on se communiquait en Westphalie, non seulement les nouvelles, mais les messages mêmes de la vallée de Montmorency. En voici la preuve très nette. Grimm écrit à

Mme d'Épinay vers le 20 juin : « Le marquis de Saint-Lambert m'a fait passer une lettre de la comtesse d'Houdetot, où elle mande que vous vous portez à merveille et que vous engraissez... » Il ne faut donc pas seulement soupçonner, comme quelques-uns ont fait, que Saint-Lambert fut instruit par une simple indiscrétion de l'intimité de Rousseau et de Mme d'Houdetot; il faut, après les remarques ci-dessus, le tenir pour certain, malgré Mme d'Épinay même, qui, plutôt que d'avouer la moindre légèreté de sa part ou de celle de son correspondant, imaginera l'histoire invraisemblable de la lettre anonyme, sur quoi nous reviendrons avec elle.

L'avertissement donné à Saint-Lambert, quelle qu'en ait été l'intention, et l'irritation et les reproches qui suivirent précipitèrent le philosophe de son rêve. Ses relations avec Mme d'Houdetot en furent soudain et profondément changées. Sa douleur fut grande, sa plainte démesurée; une imagination éperdue s'y donna carrière. Elle se répandit en effusions épistolaires; entendez dans des lettres que l'auteur envoya, et dans d'autres, écrites pour donner une issue à son éloquence, qu'il n'envoya point. De cet éclat tragique il tomba à un véritable apaisement, en moins de temps qu'on n'aurait pu croire; ce fut l'affaire d'un mois. Avant la mission de Saint-Lambert à Versailles, dont il sera bientôt question, il avait repris le ton d'une amitié respectueuse. Avant la fin de l'automne, nous avons dit qu'il fera de ce douloureux épisode un thème de méditations ou d'élévations morales. Dans douze ans, les *Confessions* remettront les choses au point, et l'histoire y

trouvera des pages, non contredites par Mme d'Houdetot, d'un accent suffisamment sincère pour s'y conformer.

Quelques phrases de trois lettres écrites dans le mois qui suivit la scène du 5 juin marqueront suffisamment les étapes du retour de Rousseau à des sentiments simplement affectueux.

La première, de son aveu, n'a pas été envoyée (1). Elle s'adresse à « Sophie » en la tutoyant; pages toutes gonflées de lyrisme, où le passionné soulage son cœur, et le romancier développe un sujet avec toute la puissance de son verbe enflammé. C'est un morceau qu'il soigne amoureusement, mais non pas toujours avec un souci très scrupuleux de la vérité, et qu'il mettra de côté pour le retoucher et y emprunter au besoin. Les *Confessions* lui donnèrent l'occasion de puiser à cette réserve :

Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste, que je sois, à mon tour, sans pitié comme toi. Pourquoi t'épargnerais-je, tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur, la vie?... Vois ce que j'étais et ce que je suis devenu ; vois à quel point tu

(1) *Correspondance; Œuvres*, X, 157. — Lucien Brunel, *la Nouvelle Héloïse et Mme d'Houdetot* (*Annales de l'Est*, Nancy, 1888, in-8°, p. 477). Le commencement ou, pour mieux dire, la plus grande partie de cette lettre se place en juin. Rousseau est malade de la douleur que lui cause le changement de Mme d'Houdetot; c'est une explosion de désespoir. Il a dû reprendre la lettre en octobre, et y ajouter quelques traits qui ont suggéré à M. Ritter la pensée qu'elle était toute de cette date. Je ne pourrai m'en expliquer complètement que lorsque l'ordre chronologique des faits m'y amènera.

m'avais élevé et jusqu'où tu m'as avili... Ah! Sophie, je t'en conjure, ne te fais pas rougir de l'ami que tu as cherché. C'est pour ta propre gloire que je te demande compte de moi... Rappelle-toi ces temps de félicité... Cette flamme invisible, dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première, rendait à mon âme, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse. Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : « Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée; non, jamais homme n'aima comme vous. » ... Loin d'éteindre tes premiers feux, les miens semblaient les irriter encore. Ah! si jamais tu fus tendre et fidèle, n'est-ce pas dans ces moments délicieux où mes pleurs t'en arrachaient quelquefois?... Tu l'adorais [ton amant] et te laissais adorer... Je ne rappellerai pas ce qui s'est passé ni dans ton parc, ni dans ta chambre [?], mais pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du Mont-Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sur un chêne [?] J'aurais pu les tracer du plus pur de mon sang... J'aurais donné l'univers pour un moment de félicité; mais t'avilir, Sophie, ah! non, il n'est pas possible, et, quand j'en serais le maître, je t'aime trop pour te posséder jamais (1)... Souvenirs amers et délicieux!... Tes yeux ne fuyaient pas les miens, tu recherchais mon bras à la promenade; tu n'étais pas si soigneuse a me dérober l'aspect de tes charmes [?] et, quand ma bouche osait presser la tienne, quelquefois au moins je la sentais résister [?]. Tu ne m'aimais pas, Sophie; mais tu te laissais aimer... Ah! si jamais je te voyais un vrai signe de pitié... que ton bras se jetât autour de mon cou, qu'il me pressât contre ton sein, que ta douce voix me dît avec un soupir : « Infortuné, que je te plains!... » Oui, tu m'aurais consolé de tout...

(1) Il a dit cela aussi à propos de Mme de Warens : « Enfin, je l'aimais trop pour la convoiter... » Cette formule paradoxale sans doute lui plaisait (*Confessions; Œuvres*, VIII, 140).

De ce morceau, mal ordonné et interminable, je n'ai extrait qu'un certain nombre de lignes, pour en faire juger l'accent, montrer les emprunts des *Confessions*, et marquer enfin par des points d'interrogation quelques passages où il semble que la vérité gauchisse, et que l'auteur, débordé par son emphase, se vante et dépasse la limite indiquée par lui-même : « Tu ne m'aimais pas; mais tu te laissais aimer. » Où, par exemple, la griserie des grands mots et des images l'entraîne assurément, c'est quand, au lieu des billets laissés dans une niche au Mont-Olympe, suivant les *Confessions*, il nous parle ici de « mots écrits au crayon sur un chêne ».

Je viens à la seconde des lettres dont j'ai parlé : les emprunts que lui a faits Rousseau, dans son récit de la scène du bosquet, et l'allusion des premiers mots la placent nécessairement à très peu de distance du 5 juin; l'adoucissement de la forme, après celle qu'on vient de lire. Elle est adressée à « Sophie », sans tutoiement, et lui fut envoyée. Écrite dans le ton des *Confessions,* et travaillée comme tout ce qui sortait de la plume de l'auteur, on n'y soupçonne pas, malgré la phrase transportée plus tard toute vive dans les *Confessions* mêmes, une arrière-pensée de réserver ce que nous appelons aujourd'hui un document, pour une œuvre future (1) :

Je commence à sentir l'effet des agitations terribles que vous m'avez si longtemps fait éprouver. Elles ont épuisé

(1) *Manuscrits de Neuchâtel*, p. 155 : *Annales Jean-Jacques Rousseau*, I, 182; Ritter, p. 33.

mon cœur, mes sens, tout mon être; et, dans le supplice des privations les plus cruelles, j'éprouve l'accablement qui suit l'excès des plus doux plaisirs... Mes promesses n'ont jamais trompé personne; ce n'est pas par vous qu'elles commenceront. Vous avez assez vu ma force à les tenir, vous m'avez assez vu me débattre dans leurs chaînes pour ne pas craindre que je puisse les briser... Non, Sophie, je puis mourir de mes fureurs, mais je ne vous rendrai point vile... Tant que vous demeurerez à mes yeux ce que vous êtes, je n'en trahirai pas moins mon ami dans mon cœur. Le crime est déjà cent fois commis par ma volonté (1)...

La troisième lettre enfin est un acte de résignation; elle est parée de toutes les formes de respect usitées avant les licences amoureuses. Comme elle date, à mon avis, du lendemain du retour imprévu et provisoire de Saint-Lambert dont il va être question, on pourra penser que l'événement avança la guérison du philosophe, et je n'y contredirai pas, tout en observant que les distances, une fois rétablies, fut maintenues à jamais; la cure fut, au regard de Mme d'Houdetot, sans la moindre rechute.

J'aurai l'occasion de revenir sur cette lettre (2). En voici un premier fragment :

A la Chevrette, mardi matin [5 juillet].

Voici, Madame, les papiers que vous m'aviez demandés. Je crains que vous ne puissiez rien débrouiller aux ratures des lettres... Quant au Catéchisme, j'y ai fait plusieurs

(1) *Confessions; Œuvres*, VIII, 318. « J'aurais pu commettre le crime; il a cent fois été commis dans mon cœur... »

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 165.

changements en le récrivant... J'ai appris avec peine que, le soir de votre arrivée [à Paris], vous n'aviez point dormi, que vous vous étiez mal portée le lendemain... Voilà mon principal sujet d'inquiétude... Un autre, c'est votre prochain voyage, dont on m'a parlé comme d'une chose assurée. Ah! Madame, que deviendront les promenades charmantes où nous nous entretenions de tout ce qui pouvait intéresser des cœurs honnêtes et sensibles, où je trouvais si doux de penser avec vous que j'ai perdu l'habitude de penser seul? On ne se promène point à la Chevrette comme à Eaubonne, et l'Ermitage même me paraît une solitude depuis que vous n'y venez plus...

Bonjour, Madame, recevez, s'il vous plaît, l'assurance de mon respect, et le faites agréer aussi à Mme de Blainville...

A Madame la comtesse de Houdetot, en son hôtel,
rue de l'Université, Paris.

La houle est tombée; un mois exactement, comme je l'avais annoncé, a suffi pour produire l'accalmie. Ces lignes constatent nettement le nouvel état de choses, et le rôle que Mme d'Houdetot laisse à l'ermite auprès d'elle. Elle accepte encore sa compagnie, ses rendez-vous même à la Chevrette. L'homme continue à l'intéresser fort par les marques de son génie, et aussi bien l'inquiète-t-il un peu : elle a sujet de le surveiller, à cause des ménagements et des condescendances qu'elle a eus pour son amour, et du portrait qu'il trace d'elle dans *la Nouvelle Héloïse*, et pour lequel elle a posé. Elle ne lui accordera plus qu'une amitié méfiante, une admiration distante, avec, si l'on veut, toutes les grâces de caractère de « la parfaite ».

CHAPITRE V

M. d'Épinay. — La Chevrette louée, non occupée par d'Holbach. — Mission imprévue de Saint-Lambert. — Dîners à la Chevrette et à l'Ermitage. — La prétendue lettre anonyme de Thérèse. — Journée des cinq billets. — Départ de Saint-Lambert. — Tristesses et maladies.

« Mon époux est tombé des nues ! » Je reviens à ce mot de Mme d'Épinay, pour le contredire en passant : M. d'Épinay n'est point tombé des nues. On était au 6 juin; il arrivait l'avant-veille de la Saint-Médard, pour la fête de son village d'Épinay. Il s'abstenait de beaucoup de devoirs, mais non pas d'assister aux fêtes qui réclamaient sa présence, comme seigneur ou comme père de famille ; on en verra plusieurs autres preuves. Les *Mémoires,* ne pouvant se dispenser absolument de mentionner ses visites, en profitaient d'ordinaire pour le mêler à un incident humiliant ou grotesque. Sa femme n'a jamais manqué une occasion de le dauber ; il fallait jusqu'au bout le convaincre d'indignité, et justifier le divorce irrémissible qu'elle avait prononcé entre eux, après trois ans de mariage, car elle eût été désolée de reformer le foyer conjugal. Elle avait mieux qu'un mari pour élever ses enfants, aux yeux desquels elle se faisait si peu de scrupules de l'abaisser : elle eut un ins-

tant ses deux amants. Pauvre d'Épinay! Esprit faible, frère de trois fous, gâté par une grande fortune et la contagion du siècle, il n'était pourtant ni un méchant, ni un sot. Diderot et Rousseau se sont loués de son commerce. Il a trouvé un constant adversaire dans une femme qui lui a fait un procès impitoyable et secret; il n'a pas eu la possibilité d'une réplique, lui qui fut si indulgent à ses mœurs et à ses dépenses, et si fidèle au faux ménage où elle l'avait abandonné. L'affaire est à reviser.

Une dernière remarque nous ramènera au point utile dans notre sujet : c'est que la seule idée d'économie, en ce temps-là, était sortie du cerveau du dissipateur. M. d'Épinay, vers le commencement d'avril, avait ordonné à sa femme de « faire finir huit appartements au grand château », et d'aller s'établir à la Briche, à la Saint-Jean, mettant la Chevrette en location pour ce terme. D'Holbach s'en déclara amateur, et après de singulières tergiversations, signa un bail. Le temps de l'entrée en jouissance arrive; vers le 22 ou 23 juin, la dame de la Chevrette déménage, pour laisser la place à son locataire. Lui n'est pas pressé, il atermoie, il passe, à ce moment, quinze jours au Grandval, chez sa belle-mère; puis, dégoûté de sa location par Diderot, qui n'ira pas le voir pour ne pas s'exposer à rencontrer Mme d'Épinay, il renonce à en profiter, cette année-là au moins. Mme d'Épinay se réinstalla à la Chevrette, ce n'est pas douteux; mais, peut-être pour éviter une blessure d'amour-propre, et ne pas s'avouer implicitement l'hôte du baron dans sa propre demeure, elle

data d'Épinay tout ce qu'elle écrivit de la campagne, le reste de la saison. Rousseau, tout au contraire, ne cesse de parler de la Chevrette comme du lieu de ses relations avec Mme d'Épinay, où il fait ses visites et séjours, enfin ses adieux d'octobre; et les *Confessions* sont confirmées ici par sa correspondance.

Donc, à la Chevrette, voici brièvement ce qui se passe en ce temps-là (1). Le 28 juin, Mme d'Épinay écrit à Grimm (2) : « Je reçois une lettre de Paris. Eh! vraiment oui, la grande armée d'Alsace est décidée! Cela est-il bien vrai? » Le 2 juillet, le marquis de Croismare arrive, et apporte de mauvaises nouvelles de Desmahis, qui est atteint d'humeur noire. Jully part le lendemain pour occuper son poste à Genève. Le lendemain aussi bien, qui est le dimanche 3, Mme d'Épinay va en partie à l'Ermitage avec Croismare, et Margency, qui ne la quitte pour ainsi dire point, et le soir elle ramène Rousseau. Le surlendemain, 4 juillet, elle raconte cette journée à Grimm, et comment elle a donné un louis à la vieille Le Vasseur et un bon conseil à Thérèse, celui de ne pas espionner son maître. Rousseau, parmi ces allées et venues, recevait ces lignes de Deleyre, du 2 juillet (3) : « Que la lune devait être belle hier soir, dans vos bois! que *Julie* et son ami devaient s'y plaire! » C'était, en effet, la pleine lune qui vint

(1) Je justifierai d'un seul coup, tout à l'heure, en revenant à la lettre de Rousseau du 5 juillet, toutes les dates que je vais fixer jusque-là.

(2) *Memoires*, II, 287-292.

(3) Streckeisen-Moultou, I, 156.

après celle de la scène d'Eaubonne, mais que les deux acteurs ne revirent plus dans le même lieu, ni dans le même brûlant unisson. Deleyre avait oublié que le cœur humain n'est pas moins changeant que les astres.

Puis, de Mme d'Épinay à Grimm (1) : « Le soir, avant de me coucher. — J'en suis encore pénétrée : comme j'étais à vous écrire, est entré chez moi le marquis de Saint-Lambert; je n'en reviens pas. Si vous saviez comme nous l'avons tous embrassé, combien nous avons parlé de vous!... Mais, mon ami,... pourquoi étiez-vous donc si triste le 26 au matin?... Saint-Lambert n'est ici, ou plutôt il ne sera à Versailles que peu de jours, et il retournera auprès de vous. Il se tait d'ailleurs sur le sujet de sa mission... Le marquis est retourné à Versailles; il nous reviendra demain. » Dans sa réponse à cette lettre, parvenue quelque vingt jours après, Grimm répliquait sur le même sujet (2) : « Je savais bien que l'arrivée de Saint-Lambert vous surprendrait : c'est le prince de Soubise qui lui a valu cette commission. »

Peut-on en conjecturer l'objet? Soubise, après qu'il fut décidé que son corps, originairement destiné à former une réserve ou, suivant le cas, à marcher en Bohême, serait réuni à l'armée du Bas-Rhin, fut rappelé subitement à Versailles. Il en repartit le 16 juin, pour aller se mettre à la tête d'une seconde armée, dont une partie renforcerait les Autrichiens battus en

(1) *Mémoires*, II, 292-295.
(2) *Ibid.*, II, 303.

Bohême, et l'autre resterait sur le haut Rhin (la grande armée d'Alsace, dont parlait Mme d'Épinay.) C'est peu après son arrivée sur ce nouveau théâtre d'opérations qu'il donna à Saint-Lambert la mission qu'on a vue. Celui-ci partit le 26 juin, et, une première pause faite à Versailles évidemment, il eut le loisir d'apporter un complément de courrier à la Chevrette, le 4 juillet. Je basarderai une explication sur le motif de ce voyage : peut-être s'agissait-il de mesures à prendre pour obvier au manque de discipline dont souffrait l'armée, et plus encore le pays qu'elle occupait. Un témoin de ce pitoyable état de choses fut Grimm lui-même, qui écrivait à Mme d'Épinay (1) : « Sans cette campagne, je n'aurais jamais eu l'idée jusqu'où peut être poussé l'excès de la misère et de l'injustice des hommes. » Or, voici ce qu'on lit dans une note rédigée à l'instigation du roi Stanislas pour exposer les services et mérites de Saint-Lambert, quand il dut renoncer à la carrière des armes : « On le fit venir à Paris, et on l'engagea à travailler à des mémoires sur la manière de rétablir la discipline et l'ancien esprit de notre infanterie (2). »

Donc, le lundi 4 juillet, où nous en sommes restés, Saint-Lambert vint faire une visite à la Chevrette. Mme d'Houdetot l'y rejoignait une heure après, et ils en repartirent pour Paris. Le soir, arrive Rousseau, qui apprend l'événement, couche chez Mme d'Épinay, et, le lendemain matin, va lui-même à Paris, après avoir

(1) *Mémoires*, II, 281.
(2) Archives du ministère de la guerre.

écrit à Mme d'Houdetot une lettre qu'il déposera à son hôtel, avec un paquet de copie. C'est la lettre dont j'ai déjà donné un fragment, et datée : « A la Chevrette, mardi matin », à quoi j'ai ajouté : 5 juillet. On trouvera l'initiative suffisamment justifiée par ce qui précède et par le rapprochement de la lettre de Mme d'Épinay (1) : « Grande nouvelle!... Rousseau est allé à Paris... pour voir Diderot!... », et du passage suivant de la lettre de Rousseau dont nous venons de parler :

Je pars à l'instant pour Paris. Je compte remettre, en passant, le paquet à votre porte, aller dîner chez mon ami Diderot, y passer demain mercredi [6] la journée entière, et repartir jeudi [7] de grand matin, pour revenir dîner ici, sans être sorti de chez lui pour aller ailleurs : pas même chez vous. Mais vous savez, Madame, quel désir j'aurais d'embrasser M. de Saint-Lambert. Si vous pouviez l'engager à passer demain chez Diderot, une fois la journée, il m'y trouverait infailliblement.

Du moins, comme Mme d'Épinay se flatte de l'avoir à dîner avant son départ, je voudrais bien être instruit du jour, pour m'y trouver aussi.

Rousseau remplit son programme, y compris la dernière partie, qui était de revenir dîner à la Chevrette, et devait combler son désir plus ou moins impatient d'embrasser Saint-Lambert; mais il ne revint qu'après avoir touché à l'Ermitage, où Mme d'Épinay l'envoya prendre par son carrosse, en lui recommandant d'apporter ce qu'il avait promis au voyageur de lui lire.

(1) *Mémoires*, II, 297.

« J'imagine, ajoute-t-elle, que c'est de *Julie* dont il est question (1). Il compte être obligé de repartir dans une quinzaine (2). » Mme d'Épinay écrira là-dessus, dans ses *Mémoires* (3) : « La comtesse d'Houdetot vient de souper avec nous; elle a amené avec elle le marquis de Saint-Lambert et Rousseau [non, ce dernier vint de son côté]. Le marquis de Croismare prétend qu'elle est entrée comme une princesse de théâtre au moment de la catastrophe... Saint-Lambert et elle avaient l'air très soucieux, et Rousseau n'était pas plus gai. J'ai pris le parti, au sortir de la table, de les quitter sous le prétexte d'avoir besoin de repos. » Quitter ou, si j'ose dire, planter là son monde, parce qu'il ne l'amuse point, et laisser à Croismare, même assisté peut-être de Mme d'Esclavelles, le soin de faire les honneurs de son salon, c'était de la part de Mme d'Épinay un sans-gêne frisant l'impertinence. Ses invités en durent éprouver un froissement que j'imagine qu'ils lui firent sentir : Saint-Lambert ne revint pas avant son départ, ni Mme d'Houdetot de longtemps. Abstention d'autant plus marquée que Rousseau vit « Saint-Lambert d'abord à la Chevrette et ensuite à l'Ermitage, où il vint lui demander à dîner »; et il passa ainsi devant la porte du château où il devait une visite, sans y entrer. On con-

(1) On peut supposer, à ce propos, qu'une lettre fut échangée à Paris, dans les journées des 5 et 6, entre Saint-Lambert et Rousseau, qui connaissaient leur mutuelle adresse, chez Mme d'Houdetot et chez Diderot.

(2) Streckeisen-Moultou, I, 341. — La date d'août est mise faussement à ce billet, qui est du 7 juillet, sans conteste.

(3) Tome II, 302.

naît le dîner en question (1) : l'amant soupçonneux est grondeur, un peu rude d'abord, puis s'adoucit, et, au dessert, s'endort pendant la lecture de la Lettre à Voltaire; mais notons bien, — et la suite le prouvera, — que l'indulgence lui fut d'autant plus facile qu'il était moins informé et moins clairvoyant, Mme d'Houdetot lui ayant persuadé que ses rapports avec Rousseau avaient été incriminés sur des apparences entièrement fausses, et qu'il n'y avait eu d'amour en jeu, ni d'un côté, ni de l'autre.

Au bout d'une semaine écoulée depuis le dîner de la Chevrette (2), Rousseau n'y ayant pas reparu, sa voisine lui rappela ce qu'il lui avait « tant promis, de ne faire qu'aller et venir de l'Ermitage ici [voilà bien le servage] », et lui demanda des explications; d'où la fameuse algarade de la journée dite « des cinq billets », que je fixe au mercredi 13. Mme d'Épinay en rendit compte à Grimm le vendredi 15. Mais, avant d'y arriver, il faut que je m'explique brièvement sur cette semaine du 7 au 13 juillet, que Mme d'Épinay a encombrée d'explications invraisemblables et d'une correspondance impossible en pareil délai; préliminaire

(1) *Confessions; OEuvres*, VIII, 332.

(2) Les *Mémoires* disent quatre jours, puis cinq (p. 316, 321); les *Confessions*, huit (p. 323). Mme d'Épinay, dans le premier des cinq billets, transcrits par Rousseau d'après l'original semble-t-il, écrit sans doute « huit jours » pour une semaine, selon les habitudes du langage. La semaine prise depuis le 7 juillet (jeudi) expirait le soir du jour où elle écrivait (mercredi 13). Elle a compté ce jour comme passé, pour arrondir son chiffre et corser son reproche.

abusivement déduit en dix-sept pages des *Mémoires* (303 à 320).

Correspondance impossible : si l'on y regarde de près, en effet, même en admettant le délai si étroit de quatre jours indiqué par la lettre du 22 juillet (p. 328) pour un transport de dépêches, il est sensible qu'il n'a pu y avoir, au cours d'une semaine, d'autres lettres échangées entre Mme d'Épinay et Grimm que celle de Grimm, répondant à la lettre de Mme d'Épinay du 4 (p. 303) : « J'aurais bien envie de vous gronder... Je savais bien que l'arrivée de Saint-Lambert vous surprendrait... », et celle de Mme d'Épinay, répondant à la précédente (p. 306) : « Il faut, mon ami, que je vous fasse encore un des contes de notre canton... » Et l'auteur des *Mémoires* donne cinq lettres dans l'intervalle du 7 au 13, deux encore de Grimm et une de Mme d'Épinay (p. 308, 311, 313); celles-ci donc arrangées pour les besoins de la cause, je ne dis pas fabriquées de toutes pièces, mais au moins placées hors rang, avec des passages interpolés. Ce dernier genre de préparation se remarque même dans les deux premières de cette série de cinq lettres, qui peuvent exister à leur date, tout en ayant reçu les changements utiles à la cause.

Je répète le mot, et je l'explique. Mme d'Épinay fut éclairée par l'attaque brutale de Rousseau, dans la journée des cinq billets. Le ton, imprudent ou malin, — on a vu les textes plus haut, — dont elle avait parlé à Grimm des « rendez-vous mystérieux » de ses voisins, et que celui-ci dut imiter dans ses conversations

avec Saint-Lambert, avait donc attiré au couple compromis de graves soucis : à Mme d'Houdetot particulièrement, une peine mortelle. « J'ignorais absolument, a écrit Mme d'Épinay à Rousseau, le 13 juillet, ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous. » Alors elle chercha à se décharger, non seulement de « la noire infamie » d'une délation, mais même de la responsabilité d'un bavardage plus ou moins bienveillant, et, pour soutenir cette seconde partie fort embarrassante de sa justification, elle dénonça bel et bien, après des années il est vrai, un coupable : Thérèse. Elle prépara habilement et par degrés son inculpation, à travers une correspondance qu'il fallut pour cela feindre plus nombreuse qu'elle n'était. Prenons-y, en effet, et cousons ensemble d'un fil rapide des fragments successifs de ce réquisitoire; l'enchaînement des idées apparaîtra sans effort, la thèse se reconstituera d'elle-même. Parallèlement se développe une série d'appréciations, les plus bénévoles que Mme d'Épinay ait jamais émises sur sa belle-sœur et son amoureux, afin que s'évanouisse jusqu'à l'ombre du soupçon d'un mauvais dessein à leur égard. Lisons les phrases utiles de cette correspondance (1) :

Du 7 au 13 juillet.

Première lettre de Grimm. — Pourquoi donc ne me parlez-vous plus des amours de Rousseau?... Mandez-moi,

(1) *Mémoires*, II, 305, 306-308, 312, 315.

je vous prie, ce que vous pensez de la comtesse dans cette aventure. Il me semble que vous ne lui supposez aucun tort.

Mme d'Épinay répond. — Certainement, si je l'avais voulu, je serais très fort au courant des amours de Rousseau, ou du moins au courant du bavardage de Thérèse... J'ai même été obligée de lui rappeler plus d'une fois que ces contes, vrais ou faux, me déplaisaient, et que mes amis devaient ménager ma belle-sœur; a plus forte raison si elle ne méritait pas qu'on la déchirât. En effet, sur quel fondement? Sur le rapport d'une fille jalouse, bête, bavarde et menteuse, qui accuse une femme qui nous est connue pour étourdie, confiante, inconsidérée a la vérité, mais franche, honnête, et très honnête, sincère et bonne au suprême degré de bonté... Elle n'a jamais vu en lui [Rousseau] qu'un ami, un confident, un consolateur, un guide... Leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but de la part de la comtesse, que de métaphysiquer... J'ignore ce que l'on murmure d'une lettre d'elle que Thérèse a trouvée [le 7; ces lignes ont pu être écrites le 12].

Troisième lettre de Grimm. — Vous prenez les amours de Rousseau bien au tragique... Cette histoire n'allait pas au caractère franc et honnête de Mme d'Houdetot; c'est aussi ce qui me rassure...

Mme d'Épinay repond. — Eh bien! j'avais raison lorsque je soutenais que les amours de Rousseau n'étaient qu'un bavardage; il n'y a pas un mot de vrai à tous les propos de Thérèse. Que je me sais de gré de n'avoir jamais voulu y prêter l'oreille [elle ne les a pas moins rapportés à Grimm, de son aveu]!... Quoi qu'il en soit, voila, ce me semble, l'énigme expliquée des fréquentes conférences de Rousseau et de la comtesse. Cette chaleur, cette activité, ces mystères réciproques se réduisent à rien [Rousseau n'aurait eu d'autre objet que de ramener Mme d'Houdetot à la vertu].

La thèse est ainsi dessinée : le philosophe et sa compagne n'ont cherché dans les bois que sujets de métaphysique et de morale, et Thérèse est une menteuse bête, une bavarde surtout, qui mérite tous les soupçons. Viennent alors des explications que j'ai taxées d'invraisemblables, et par où Mme d'Épinay, usant de la plume d'un tuteur de comédie, conclut à une accusation formelle : Thérèse a dénoncé son maître par une lettre anonyme. Saint-Lambert, là-dessus, — je poursuis le roman commencé, — eut une explication très vive avec la comtesse, puis lui rendit justice. Elle, ne se doutant pas de l'amour de Rousseau (naïveté prodigieuse), lui parla de cette lettre, qui lui troubla les esprits au point de l'imputer à Mme d'Épinay, soi-disant amoureuse et jalouse de Saint-Lambert. Et cette dernière, à la fois ignorante de l'amour de Rousseau pour sa belle-sœur (naïveté énorme), et innocente de l'amour qu'on lui prêtait, « ne comprit rien », dit-elle, à l'algarade du 13 juillet. Et voilà! — C'est demander trop de simplicité au lecteur, en vérité; à vouloir trop prouver contre Thérèse, elle a prouvé contre elle-même. La lettre anonyme, au milieu de ces pénibles combinaisons, en prend un air d'invraisemblance qui ne permet d'y ajouter aucune foi.

Telle est la préface qu'exigeait la journée des cinq billets, un épisode capital en cette histoire. Il m'était pour ainsi dire impossible de ne pas ajouter un peu d'encre aux torrents qui en ont coulé sur le même sujet. Au reste, je taillerai largement dans la correspondance échangée alors; une phrase significative de chacun de

ces billets si connus devra suffire pour les remettre en mémoire :

Billet de Mme d'Épinay. — Pourquoi donc ne vous vois-je plus, mon cher ami? Je suis inquiète de vous... Vous laissez passer huit jours...

Réponse. — Je ne puis rien vous dire encore. J'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard...

Second billet de Mme d'Épinay. — Savez-vous que votre lettre m'effraie? Qu'est-ce donc qu'elle veut dire?...

Réponse. — Je ne puis ni vous aller voir, ni recevoir votre visite, tant que durera mon inquiétude... Deux amants bien unis me sont chers... Je présume qu'on a tenté de les désunir...

Troisième billet de Mme d'Épinay. — Je n'entendais pas votre lettre de ce matin... J'entends celle de ce soir; n'ayez pas peur que j'y réponde jamais, je suis trop pressée de l'oublier... Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous.

Je me réfère à ce qui a été dit depuis longtemps sur le texte de ces billets; texte restitué de souvenir par Mme d'Épinay pour les siens, et par conséquent avec une notable infidélité (1).

Cette correspondance un peu chaude fut suivie d'une visite de Rousseau à la Chevrette, embarrassée, embarrassante, rapportée par les deux interlocuteurs, chacun

(1) *Confessions; OEuvres*, IX, 323-325; *Mémoires*, II, 320, 325; Ritter, p. 44, 45.

à sa manière. L'un et l'autre avaient leur motif pour ne pas aller au fond des choses : Mme d'Épinay, le souvenir de ses commérages pernicieux; Rousseau, la recommandation de Mme d'Houdetot, qu'elle lui renouvellera sans cesse, « de rester tranquille », « de lui laisser le soin de se tirer seule d'affaire ». Si bien que je crois volontiers le résumé de l'entretien fort simple : on s'embrassa, on pleura abondamment. Rousseau dit à Mme d'Épinay « quelques mots qui n'avaient pas grand sens » ; elle lui « en dit quelques-uns qui en avaient encore moins [ou qui n'en avaient pas davantage], et tout finit là ». C'est la version de Rousseau un peu amendée, et où je relève encore une phrase sujette à correctif (1) : « Je lui protestais avec bien de la vérité que, si mes soupçons se trouvaient mal fondés, ma vie entière serait employée à réparer leur injustice. » Et voyez l'interprétation par Mme d'Épinay des mêmes paroles, évidemment : « Il n'a pas hésité à convenir de ses torts ; sa vie, m'a-t-il juré, ne suffira pas, à son gré, pour les réparer. » Excuses conditionnelles, ou torts reconnus ? On ne saura jamais la nuance, qui s'effaça dans le replâtrage du 18 juillet Et, le lendemain seulement, l'ermite réintégra sa maisonnette, s'étant demandé pour la première fois s'il pouvait continuer d'y recevoir l'hospitalité (2).

Dans la lettre du 18 que nous venons d'analyser, Mme d'Épinay ajoutait, un peu piquée : « Ce qui

(1) Page 326, dans les *Confessions* et les *Mémoires.*

(2) *Memoires,* II, 327.

m'étonne, c'est que, depuis plusieurs jours, je n'ai entendu parler ni de la comtesse ni du marquis. Je ne sais si je dois aller au-devant d'eux ou les voir venir. » Mais elle a de quoi se distraire, et Grimm peut la féliciter de « passer son temps agréablement », entre Valori, un arrivant installé, écrit-on à l'absent, dans « votre appartement » ; Croismare, qui ne veut plus s'en aller, tant il se trouve heureux, et quoique d'Holbach le vienne chercher ; enfin « le Syndic », bien entendu, qui est « à demeure ». Quel intérieur et quel train ! « Cependant... le marquis de Saint-Lambert est reparti sans nous voir ; cela est singulier. Il m'en a fait faire des excuses : son départ précipité, m'a-t-il dit, en est la cause. A la bonne heure ! » Il faut « cependant » choisir entre : « cela est singulier » et « à la bonne heure ». Je tiens que les premiers mots sont sincères, et les derniers une addition dont la contradiction avec ce qui précède a été inaperçue (1). Puis . « La comtesse a passé hier au soir un moment ici, pour la première fois depuis un siècle. Elle avait les yeux gros comme des poings, et ne cessait de se lamenter sur l'injustice des hommes... » Datant cette lettre du 27, j'en induis que Saint-Lambert est retourné à son poste le 26 (fortuitement, le jour d'Hastenbeck), juste un mois après son départ d'Allemagne (2) ;

(1) *Mémoires*, II, 329.

(2) *Ibid.*, II, 331. Cette lettre répond, en effet, à la lettre de Grimm du 22 juillet (p. 328), et se place à une semaine (comptée pour huit jours) de celle de Mme d'Épinay datée du 2 août (p. 333).

durée brève et rigoureuse d'une mission militaire.

Le même jour, Mme d'Épinay reçoit la visite de Thérèse, et, tout en ayant sur son compte l'opinion qu'elle a dite, et jurant qu'elle ne la croit pas, écoute ses ragots et les rapporte à Grimm. Thérèse a dit à Margency : « La comtesse avait défendu à Rousseau de la voir ». Puis, à elle-même, le 26 : « La comtesse a mandé à Rousseau de venir la consoler du départ de Saint-Lambert. Il n'a pas trouvé la plaisanterie bonne. » C'est là une grande fausseté, je ne sais de qui, car nous verrons plus tard la plainte de Rousseau à Saint-Lambert, et d'ailleurs il écrit, le 26, à Mme d'Épinay qui avait envoyé chercher de ses nouvelles : « J'allai hïer à Eaubonne, espérant quelque soulagement de la marche et quelque plaisir de la gaieté de Mme d'Houdetot. Je la trouvai malade, et j'en suis revenu encore plus malade moi-même que je n'étais allé. Il faut absolument que je me séquestre de la société et vive seul, jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre. » Vague menace de suicide; commencement de dislocation des rapports de l'ermite avec ses deux voisines. Non, Mme d'Houdetot n'avait pas envie de rire; la tristesse s'est accrue d'un côté, la neurasthénie de l'autre. Combien Deleyre, encore une fois, est dissonant quand il écrit, le 22 juillet, à Montmorency (1) : « Si j'étais l'Arioste, je voudrais chanter Jacques-l'Ermite mieux que le Tasse n'a chanté Pierre, et je ferais retentir la vallée de Montmorency

(1) Streckeisen-Moultou, I, 158.

du nom des Herminies et des Bradamantes nouvelles. Eaubonne et la Chevrette auraient mes plus beaux vers. »

Mais la vallée de Montmorency ne retentit bientôt que des nouvelles de la guerre. L'écho du canon d'Hastenbeck se fait entendre par toute la France, et marque ici la fin d'une période.

CHAPITRE VI

Hastenbeck. — D'Estrées et Grimm. — Crise entre Eaubonne et l'Ermitage. — Mme d'Épinay auprès de Mme d'Holbach. — Retour de Grimm. — Plainte de Rousseau à Saint-Lambert. — Fête à la Chevrette. — M. d'Épinay conspué. — Un baptême à Eaubonne. — La seconde fille de Mme d'Houdetot. — Reprise de correspondance avec Rousseau. — Fête de M. d'Épinay. — Réconciliation de Rousseau avec Grimm. — Maladie et lettre de Saint-Lambert. — Rousseau apaisé. — Les « Lettres morales ».

La bataille d'Hastenbeck est du 26 juillet. Victoire peu décisive, comme on sait, remportée par le maréchal d'Estrées, sur les Anglais commandés par Cumberland (1). Les jolies récréations de la Chevrette en furent interrompues. Le gai Croismare tomba tout d'un coup dans l'angoisse, croyant son fils tué. Mme d'Épinay, elle-même, n'imagina-t-elle pas, privée de nouvelles pendant huit jours, de trembler pour le tendre ami qui n'avait lieu de s'escrimer là-bas que de la plume! Lui, de son côté, prend le verbe suffisant d'un vainqueur quand il écrit, le lendemain de la bataille : « Les ennemis sont bien battus, Madame, et

(1) Voir le comte Pajol, déjà cité, et les *Mémoires de Besenval,* édit. Berville et Barrière. Paris, 1827, 2 vol, in-8°, I, 41-54.

nous nous portons tous à merveille... » Tous ceux du même bureau, s'entend. Le 4 août, à dix heures du soir, l'abandonnée recevant quatre lettres à la fois, s'écrie : « Que vous êtes aimable de vous bien porter! » Le mot est de préciosité charmante; mais il a déjà servi à Grimm, dans une lettre du 23 ou 24 mai, réplique intentionnelle sans doute, par manière de flatterie (1).

L'aimable homme a quinze lignes d'éloges pour Chevert et pour un soldat blessé de cinq coups de feu; il est « dans le chaos ». Et il a « tant de choses à dire » à son amie! « Par où s'y prendre? » Et il revient, vous croiriez peut-être à la journée d'Hastenbeck et à l'homme aux cinq coups de feu. Non, à la journée des cinq billets, au « chapitre de Rousseau ». Mme d'Épinay lui en a soufflé l'obsession, qui alourdira tant la fin de ses *Mémoires*. Je passe les dits et redits pour arriver tout de suite au post-scriptum de cette lettre (du 1er ou du 2 août) : « A dix heures du soir. — Depuis ma lettre écrite, j'ai presque la certitude de vous rejoindre à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. » La réserve de Grimm paraît grande sur tous faits de guerre, même les plus notoires. Que s'était-il donc passé? Le maréchal d'Estrées venait sans doute de divulguer la dépêche que, d'après le marquis de Valfons, il avait en poche depuis le 30 juillet, à sept heures du soir (2). Il était rappelé et remplacé par le maréchal de Richelieu. On reproche en apparence au vainqueur

(1) *Mémoires*, II, 258, 335.
(2) *Souvenirs*, Paris, 1906, in-12, p. 279.

d'Hastenbeck sa lenteur, son indécision, le manque de discipline de l'armée, auquel nous avons fait allusion (1); il succombe en réalité, et avant la nouvelle de son succès, à une intrigue ourdie par Pâris-Duverney, avec la complicité de Maillebois et de Richelieu lui-même. Il quitta l'armée le 7, et se rendit à Aix-la-Chapelle, pour y prendre les eaux avant de revenir en France. Telle est l'explication que Mme d'Épinay réclamait, le dimanche 7 août, et qu'elle reçut peut-être et n'aurait pas insérée dans ses *Mémoires*.

Les *Confessions* glissent sur le mois d'août; il n'y est guère question que de la tristesse de l'auteur. Il trouve, après le départ de Saint-Lambert, Mme d'Houdetot fort changée à son égard. Elle lui redemande ses lettres, en l'assurant qu'elle a brûlé celles qu'elle avait reçues de lui. Il fut marri de rendre les unes, et ne put croire à la destruction des autres : « Non, dit-il, on ne met pas au feu de pareilles lettres (2). » Mais il est assuré d'ailleurs qu'on n'en abusera pas, car il a pris soin d'y tutoyer l'idole, et paré ainsi, en pleine ivresse, au risque des indiscrétions et des moqueries. Est-il vrai que, après cela, Mme d'Houdetot voulut mettre fin aux épanchements épistolaires de son ancien compagnon, et que, suivant le rapport de Thérèse à Mme d'Épinay, elle lui signifia « qu'elle n'écrirait de lettres ni n'en recevrait d'autres à l'avenir (3) » ? Cela est assez naturel, après la restitution qu'elle lui avait réclamée. Elle

(1) *Mémoires de Besenval, loc. cit.*

(2) *Confessions; Œuvres,* VIII, 332.

(3) *Mémoires,* II, 340,

acheva de l'offenser d'une autre façon, que Rousseau exposa plus tard à Saint-Lambert, dans une plainte extraordinaire : « Elle me reçoit froidement, dit-il, elle me parle à peine, même de vous, elle trouve cent prétextes pour m'éviter. » Il est probable qu'il fuit lui-même bientôt les occasions d'un pareil accueil. « Il faut absolument que je vive seul », avait-il dit.

La philosophie ne préserva pas Rousseau d'un tel chagrin qu'il en tomba malade; il se traîna à la Chevrette le 4 août, et « la seconde nuit qu'il y fut, il pensa mourir ». Il parlait, ouvertement cette fois, de se donner la mort. « Mais vous feriez fort bien, répondit très vivement la châtelaine, si vous ne vous sentez pas le courage d'être vertueux. » Combien de professeurs de morale en ce temps-là, et quels professeurs ! Cependant, elle passe bientôt de l'indifférence à la pitié pour le malheureux, et le traite moins mal. Elle se rattrape sur Mme d'Houdetot, qui lui demande d'écrire à Saint-Lambert pour plaider la cause de son amour. C'est donc « qu'il voudrait se débarrasser d'elle ». Et la bonne sœur ajoute : « J'ai répondu comme je devais, et je ne me mêlerai en aucune façon de tout ce tripotage. » Elle a pourtant écrit ses *Mémoires* après le temps où elle avait demandé à peu près le même « tripotage » à Diderot, pour raviver l'amour pâlissant du « tendre ami ». Et puis, croyez aux protestations de tendresse qu'elle a mêlées à de si rudes coups de bec.

Mme d'Épinay va s'installer à Paris le mardi 9 août, pour assister la baronne d'Holbach dans les couches qu'elle attend. Elle la connaissait bien peu pour lui

rendre un tel service. Elle quitte la Chevrette, qui cessera, quelques jours, d'être la région des tempêtes; le matin de son départ, elle a renvoyé à sa montagne l'assembleur de nuages, un peu moins soucieux. — Ah! voilà du dévouement! — Laissez qu'elle s'explique (1) : « Personne ne venait plus me voir; le Syndic allait me quitter, Rousseau retournait dans sa solitude, j'allais me trouver exactement seule [avec une mère et deux enfants], et j'ai préféré venir à Paris rendre service à mes amis et m'amuser auprès d'eux [voilà le mot lâché]. » Histoire de changer d'air une semaine ou deux. Le 11, elle écrit à Rousseau (2) : « Je vous ai laissé trop souffrant pour n'être pas fort inquiète de votre état. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher ami... » Et lui de répondre le lendemain (3) : « Je suis, ma chère amie, toujours malade et chagrin [en commençant d'écrire, mais voyez le ton de la fin]... Revenez vite à la Chevrette, sitôt que vous aurez fait ce petit garçon; c'est une chose terrible que, depuis que les femmes se mêlent de faire des enfants, elles ne savent pas encore accoucher toutes seules. » Puis, le 16 : « Voilà, Madame, de la musique de malade; c'est tout dire. Je vous prie de donner, le plus tôt qu'il se pourra, cette partition à M. d'Épinay... Vous m'aviez dit que vous reviendriez le lendemain de la Notre-Dame, c'est-à-dire aujourd'hui [et pour terminer, encore une pointe de gaieté familière]... Bonjour, la mère aux ours; vous

(1) *Mémoires*, II, 345, 346.
(2) Streckeisen-Moultou, I, 340.
(3) *Correspondance; Œuvres*, X, 162.

avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu. » Les relations entre les deux correspondants ont repris au moins un ton amical. Mme d'Épinay, qui, suivant un reproche de Grimm lui-même, est toujours préoccupée de l'opinion des autres, exagère ses sévérités quand elle écrit à cet ami, au sujet du philosophe qu'elle sait qu'il ne peut souffrir.

Mme d'Holbach accoucha d'un garçon, qui reçut le baptême le 22 août (1). Mais Mme d'Épinay, qui avait pris un gros rhume, fut empêchée de regagner aussitôt la campagne. Elle écrivait de Paris, le 26 : « Tout le monde veut que le maréchal [d'Estrées] arrive le 10... Quoi! je vous reverrai dans quinze jours! » J'ai lieu de croire du 2 septembre la lettre qui est datée par elle « d'Épinay, fin d'août ou commencement de septembre », bien qu'il soit question d'une lettre que Rousseau a écrite à Saint-Lambert le 4. Puis, Grimm revient le jeudi 8 ou le vendredi 9. Mme d'Épinay lui écrit à Paris une dernière lettre, après son retour, comme elle avait fait la première, avant son départ. L'ivresse n'a fait qu'augmenter. Voilà nos gens rejoints...

C'est au tour des *Mémoires* d'être fort écourtés. Sept à huit pages seulement (355-363) sont consacrées à l'intervalle du 16 septembre au 22 octobre, et presque résumées dans les phrases par où débutent la reprise du journal de Mme d'Épinay et une lettre à M. de Lisieux. Le 16 septembre : « Ma santé m'alarme et m'empêche de jouir depuis huit jours du plus grand des biens,

(1) Ritter, p. 57.

celui de revoir M. Grimm au milieu de nous. » — Le 22 octobre : « C'en est fait, Monsieur, je suis décidée à partir pour Genève... Je partirai dans huit jours. » Il n'est question, entre temps, que du redoublement de souffrance qui l'obligera d'aller se confier aux soins du docteur Tronchin; à quoi joignez cependant la négociation d'une paix boiteuse entre Grimm et Rousseau (un peu avancée ici), et le récit d'une visite de M. d'Épinay. Les *Confessions* (p. 333-340) sont moins précipitées et offrent plus d'intérêt; l'auteur, après avoir parlé de succès musicaux qu'il eut à la Chevrette, s'étend longuement sur sa querelle avec celui qu'il traite de faux ami, et repasse les points communs de leur histoire. Du premier épisode, voici tout le nécessaire : « La douleur que me causa le refroidissement de Mme d'Houdetot et la certitude de ne l'avoir pas mérité me firent prendre le singulier [combien singulier!] parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même. En attendant l'effet de la lettre que je lui écrivis à ce sujet, je me jetai dans les distractions que j'aurais dû chercher plus tôt. Il y eut des fêtes à la Chevrette pour lesquelles je fis de la musique. Le plaisir de me faire honneur auprès de Mme d'Houdetot d'un talent qu'elle aimait excita ma verve... » La lettre à Saint-Lambert, dont parle l'auteur, est du 4 septembre; il eut du loisir à en attendre l'effet, car elle ne parvint que le 10 octobre au destinataire, qui y fit une réponse non moins imprévue que la lettre même.

« Il y eut des fêtes à la Chevrette ». Des fêtes, ajouterai-je, à deux occasions et à deux dates, que les *Confes-*

sions ne distinguent guère : dédicace de la chapelle de la Chevrette et fête personnelle de M. d'Épinay. On fit sans doute coïncider avec la fête de la Barre, le 15 septembre, la dédicace, inexpliquée, d'une chapelle construite par Montauron, et où Lalive de Jully s'était marié en 1749. Rousseau, pour la cérémonie, composa un motet dont il parle longuement et avec vanité. La fête de M. d'Épinay, qui s'appelait Denis, se place donc au 9 octobre; à propos de quoi, une pièce fut représentée, moitié drame, moitié pantomime, dont Rousseau avait donné l'idée à Mme d'Épinay, auteur des paroles, et dont lui-même fit la musique. Mme d'Épinay n'a pas soufflé mot de tout cela, sans doute pour ne pas jeter une note d'une gaieté discordante parmi le gémissement des *Mémoires* en cette période.

On sait que le seigneur du lieu était fidèle à la fête du 15 septembre, où il tenait son rôle, et qu'il célébrait toujours par quelque réception; nous en avons le récit, en deux années différentes, des plumes habiles de Rousseau et de Diderot. Nul doute qu'il n'assista à celle de 1757, pour laquelle il avait demandé le motet que l'ermite lui envoya par Mme d'Épinay, le 16 août; il le remit donc lui-même aux artistes chargés de l'exécution, un mois auparavant. M. d'Épinay vint assurément l'entendre, et cependant les *Mémoires* ne relatent qu'un épisode de son séjour, sans doute l'épisode final, singulièrement étranger à la fête, et écrit de l'encre dont l'auteur des *Mémoires* usait d'ordinaire à son égard (1).

(1) *Mémoires,* II, 358, 359.

Quelle scène, je ne sais s'il faut dire risible ou lamentable! Grimm est là « chez lui » (Diderot le dira ingénument), et aussi bien Croismare, un des amis ordinairement « à demeure ». Qui est embarrassé de son personnage? — M. d'Épinay, assure impudemment sa femme, honteux de vivre depuis plus d'un mois « dans l'ignorance de ce qui se passait chez lui ». Personne n'est chez soi, dans cette pétaudière. Cependant, celui qui paye n'a pas apporté d'argent, et le train qu'on y mène est cher. On le cerne au moment du départ, et la châtelaine lui lance tout son monde dans les jambes : sa mère, qui réclame un billet; Grimm, qui apporte la plume et l'écritoire pour le rédiger, et accepte d'aller le présenter le lendemain; Linant, gardien des issues; Croismare, qui se gausse. Et le pauvre diable de seigneur, si peu maître, enveloppé, traqué, se rendant, signe le billet et sort bafoué par ces gens qu'il nourrit, par des parasites dont l'un couche dans son lit. Il n'a pas au cœur un sursaut; à la main, une cravache. Il aurait peur, sans doute, ayant fait maison nette, d'être obligé d'y rester.

Rousseau a dit, à propos du motet qu'il donna dans cette circonstance, que sa verve fut excitée par le plaisir de se faire honneur auprès de Mme d'Houdetot d'un art qu'elle aimait. Donc ils se revirent alors, et quelques billets seront échangés après cette rencontre, d'un ton amical, mais, à la vérité, sensiblement réservé et circonspect.

Mme d'Épinay place aussitôt après le retour de Grimm l'accord précaire qu'elle établit entre le philo-

sophe et lui. Sans doute y songea-t-elle dès lors, embarrassée de l'attitude réciproque des deux hommes qui étaient sa compagnie intime et assidue, l'un passant partout le premier, sans plus faire attention à l'autre que s'il n'existait pas. Les *Mémoires* s'étendent peu sur le sujet, tandis que le procès de Grimm est instruit fort au long dans les *Confessions*. Le personnage sacrifié se révolte, se résout à une rupture, prévenant Mme d'Épinay, qui fait un grand et éloquent effort épistolaire pour l'empêcher d'éclater (1). Rousseau reprochait à Grimm, outre sa morgue, de l'avoir décrié comme copiste, sans souci de lui enlever son gagne-pain, sans autre but que de le réduire à l'infériorité par la misère. Il se laisse persuader qu'il a eu tort d'articuler ce grief déshonorant, et surtout d'en entretenir tous ses amis, sauf l'intéressé lui-même; il fera donc les premiers pas. Cependant, la chose traîne jusqu'aux premiers jours d'octobre. Les affaires de Grimm l'attiraient souvent à Paris, comme on voit dans la scène du 15 septembre, et même il y dut faire, à la fin du mois, un séjour prolongé, où Mme d'Épinay le suivit.

Mme d'Houdetot, après la fête de la mi-septembre, s'absenta pour le reste du mois. Nous en avons la preuve dans deux lettres échangées entre elle et Rousseau, le 29 septembre et le 1er octobre : « On dit que vous êtes à la campagne fort loin d'ici », lui écrivait son correspondant. Sans doute alla-t-elle dans une des terres de Normandie que nous avons dénombrées. Un

(1) Streckeisen-Moultou, I, 343.

fait local, intéressant aussi à un autre point de vue, nous semble, d'ailleurs, confirmer son absence. Le 23 septembre, à Eaubonne, « Marie-Françoise d'Houdetot », sa fille, était marraine, avec son cousin le petit d'Épinay pour compère. Le jeune couple fut représenté à la cérémonie par des étrangers, d'où l'on peut induire que les parents n'y assistèrent pas. « Marie Françoise » d'Houdetot, j'insiste sur ces prénoms, qui ne sont pas ceux de l'unique fille que les généalogies donnent à la comtesse : Françoise-Charlotte, née le 15 mars 1753, future épouse de Charles Dubuisson de Blainville (1). Mais qu'on relise ce passage de la lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot, du 5 juillet : « Hier, en passant à Deuil, je vis mademoiselle votre fille, qui dormait de tout son cœur et qui paraissait se porter à merveille. J'espère qu'il en est de même de celle qui est auprès de vous à Eaubonne, et je me console en regardant le séjour qu'elle y fait comme un gage de votre prochain retour. » On a remarqué dès longtemps cette mention, la seule qu'on connaisse, d'une seconde fille de Mme d'Houdetot, évidemment morte jeune. Sans

(1) Le baptême du 23 septembre est celui d'une fille de « Jacques-Joseph Sugniaux, bourgeois de Paris et Suisse de nation, et de Marie-Anne Durand ; nommée Marie-Françoise-Josèphe par Louis-Joseph La Live d'Épinai, fils de Messire Denis-Joseph La Live, seigneur d'Épinai et autres lieux, et par Demoiselle Marie-Françoise de Houdetot, fille de... César de Houdetot, seigneur et patron d'Estrains [pour « Estréhan » comme on l'a vu page 10]... ; lesquels parrain et marraine représentés par Philibert de Lory, bourgeois de Paris, et par Marie-Anne Audrigan, femme de Joseph Odry, bourgeois de Paris. (Registres paroissiaux d'Eaubonne.)

doute la nourrissonne de Deuil s'appela-t-elle Marie-Françoise, et fut-elle la marraine du 23 septembre.

Le jeudi 29, Mme d'Houdetot revenue à Paris, où elle avait vu Mme d'Épinay, écrit à Rousseau une lettre où elle le félicite de sa réconciliation prochaine avec Grimm, et se fond de tendresse à la pensée de « l'union des cœurs les plus vertueux et les plus sensibles que le siècle ait produits (1) » :

Je ne puis vous exprimer à quelle point le tableau de votre union avec ces quatre amis me touche : Saint-Lambert, Grimm, Diderot et vous [... le quatrième ami innomé est-il Mme d'Épinay?] Qu'il serait beau pour moi le jour où je pourrais vous voir tous rassemblés! Non, toute la nature entière ne pourrait m'offrir un spectacle plus touchant. Je suis malade et triste, mon cher citoyen, sans nouvelle de ce qui m'est cher, sans savoir s'il a les miennes, très incertaine de son retour, inquiète même de sa santé .. Par malheur, je ne pourrai vous voir d'ici à quelques jours, Mme d'Épinay vient [pour « est venue »] passer quelques jours à Paris, et je ne pourrai aller à la Chevrette que la surveille de la fête. Je ne puis vous voir chez moi, où je ne séjournerai pas; mais j'espère vous voir à la Chevrette... Mme d'Épinay m'a engagée à lui faire compagnie encore deux jours, je n'ai fait qu'un tour chez moi... Copiez donc vite vos lettres de *Julie*. Vous savez ce que j'attends après...

Deux lettres de Rousseau : du 30 septembre, — Mme d'Houdetot dit par étourderie du 31, — et du 1er octobre, parvinrent à la destinataire en même temps, paraît-il. Celle du 30 manque; l'autre est la première d'un précieux petit dossier de dix-huit lettres, dont

(1) Streckeisen-Moultou, I, 359.

M. le comte Foy, possesseur à titre d'arrière-petit-fils de Mme d'Houdetot, a récemment confié la publication à M. Buffenoir. Voici l'intéressante missive (1).

Votre lettre m'a fait un sensible plaisir, et vous savez bien que les marques de votre souvenir n'auraient pas besoin d'être rares pour m'être chères. Je n'ai plus rien à vous dire de ma santé; toutes les idées qui s'y rapportent ne m'offrent que de tristes objets. L'hiver approche, je m'affaiblis, je vais cesser de vous voir, et je n'espère plus revoir ni le printemps, ni ma patrie. Pour vous, Madame, qui êtes faite pour vous bien porter, on dirait que vous détruisez votre santé comme à plaisir... On dit que vous êtes à la campagne fort loin d'ici; je souhaite extrêmement que vous y trouviez quelqu'un dont la compagnie vous soit moins fastidieuse [que la mienne], et qui puisse vous rendre le goût de la promenade que j'ai eu le malheur de vous faire perdre. Je suis bien aise que Mme d'Épinay vous ait parlé de mon prochain raccommodement avec Grimm... A l'égard du tableau des quatre amis qui vous flatte... Diderot n'est point venu; j'ai écrit à votre ami depuis trois semaines [le 4 septembre], et ne recois aucune réponse. J'ignore encore comment je serai reçu de Grimm; vous savez trop ce que je dois penser de Mme d'Épinay, et quant à vous, je n'ignore pas que vous ne me donnez à d'autres amis que pour vous débarrasser de moi. Ne me dites point tant que vous ne séjournerez pas à Eaubonne; dès l'instant que je m'y sentis importun, j'en ai oublié le chemin [environ depuis la fin de la mission de Saint-Lambert]. Je vais coucher ce soir à la Chevrette [où Mme d'Épinay rentrait le même jour]; demain à Clichy, chez Mme de Chenonceaux; lundi [3], je compte retourner à la Chevrette, et y rester jusqu'à la fête. J'espère

(1) Hippolyte Buffenoir, *la Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*. Paris, 1905, in-4°, p. 445, 1re lettre inédite. — Je citerai cet ouvrage désormais par le seul nom de son auteur.

vous y voir plus tranquille... Dès que j'aurai fini ma copie des lettres de *Julie,* je commencerai la vôtre...

Une explication est utile sur deux des sujets touchés par Rousseau. « La fête? » Ce ne peut être que celle de M. d'Épinay, la Saint-Denis du dimanche 9 octobre. Nul doute que le châtelain, dont les *Mémoires* passent tout à fait la venue sous silence, ne fût présent à la pièce préparée en son honneur; il avait, au surplus, la passion de la comédie de salon, et se montrait tout à son avantage dans le double rôle d'acteur et d'amphitryon. « Le raccommodement avec Grimm »? Il faut évidemment le placer dans la première semaine d'octobre. Nous nous contenterons de le résumer dans les deux phrases qui terminent le récit des *Mémoires* et des *Confessions*, et qui en avouent le malentendu et la fragilité. De la plume de Mme d'Épinay (1) : « Ah ça! mon cher Grimm [dit Rousseau], vivons désormais en bonne intelligence, et oublions réciproquement ce qui s'est passé. » Grimm se mit à rire. « Je vous jure, lui dit-il, que ce qui s'est passé de votre part est le moindre de mes soucis. » De la plume de Rousseau (2) : « Nous étions réconciliés... On se doute bien qu'une pareille réconciliation ne changea pas ses manières [celles de Grimm]; elle m'ôta seulement le droit de m'en plaindre; aussi pris-je le parti d'endurer tout et de ne dire plus rien. » Je n'ajouterai qu'un mot. Les *Confessions* ont aggravé la plainte de leur auteur, en articulant un fait accompli postérieure-

(1) *Mémoires,* II, 357.
(2) *Confessions*; *Œuvres*, X, 340.

ment au temps où nous sommes : il avait, dit-il, donné tous ses amis à Grimm, qui avait fini par les lui tous ôter. Les contemporains, même les plus favorables à ce dernier, n'ont pas laissé d'être embarrassés de l'argument, et ils n'y ont répondu que d'une manière indirecte (1) : « Ce qu'il y a de certain, c'est que cet Allemand, dont l'âme était plus faite pour les passions que la figure, en a éprouvé de plus délicates et de plus constantes que les cœurs sans vertu n'ont coutume d'en connaître, et que, longtemps après que tous leurs charmes furent évanouis, celles qui en furent les objets l'ont été aussi de ses souvenirs les plus généreux et les plus nobles. » « Celles » est un pluriel discret, qui ne peut viser en fait que Mme d'Épinay. Je fortifierai la réplique en alléguant la persistance de ces nobles souvenirs jusqu'à la troisième génération de l'ancienne maîtresse, et l'assistance paternelle que prêta Grimm aux petits-enfants de Mme d'Épinay, jetés par la Révolution sur les routes d'Allemagne. L'honneur de cet homme avait singulièrement besoin d'une revanche ; l'attestation en fut donnée sur sa tombe, de la main d'une fille d'Émilie de Belsunce (2).

(1) *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard*. Paris, 1820, 2 vol. in-8°, II, 14.

(2) Je profite ici d'une occasion pour prendre sa défense en un autre point. Mme Macdonald abuse véritablement d'une intéressante découverte sur la retouche par Diderot des *Mémoires* de Mme d'Épinay, quand elle prétend la faire servir à transformer la vie de Rousseau, son caractère et celui de ses principaux entours ; particulièrement quand elle intente à Grimm, à ce propos, un pur procès de tendance. Il n'y a pas même un com-

A l'occasion de la fête de M. d'Épinay, le dimanche 9 octobre, Rousseau et Mme d'Houdetot, malheureuse alors de la rareté des nouvelles d'Allemagne, se sont revus, et il semble que, cette fois, un peu d'attendrissement en soit résulté. Le musicien, qui avait de nouveau travaillé pour son amie, n'a pu manquer de le lui

mencement de preuve de l'intervention de celui-ci dans le « tripatouillage » des *Mémoires*, pas un raisonnement à l'abri d'objections en faveur de ce complot qui aurait abouti à prescrire à Lecourt de Villierre, ancien secrétaire de la légation de Gotha et de Mme d'Épinay, de publier ces *Mémoires* à une époque où les fidèles de Rousseau auraient disparu. Le rappel de quelques faits et de quelques dates est pour dissiper ces rêveries. Mme d'Épinay, morte en 1783, a légué ses papiers à Grimm, en le priant, « s'il les juge dignes de l'impression, de *vouloir bien les rédiger lui-même* ». Ce n'est donc pas chose faite antérieurement, comme on le dit, sous la dictée de ce légataire. Diderot meurt en 1784. De 1784 à 1791, où Grimm emmena à Tournai, puis en Allemagne, la petite-fille de Mme d'Épinay, Émilie de Bueil, et sa famille, il conserva chez lui ou à sa disposition les *Mémoires* en deux états : le manuscrit original, rempli de notes et de surcharges, et une copie mise au net, que Mme d'Épinay ou lui-même fit faire et qui resta aux mains de leur scribe commun, Lecourt de Villierre. En octobre 1793, le manuscrit original est pillé chez Grimm, qui ne se préoccupe pas d'en ravoir la copie, et passe les quatorze dernières années de sa vie sans s'en faire aucun souci apparent. Ni sa correspondance, ni les *Souvenirs* de la fille d'Émilie n'en contiennent mention. Il meurt en 1807. Le détenteur de la copie prend du service après la Révolution, et meurt en Mayence en 1813. Ses héritiers, sans instructions au sujet de cette copie inutilisée pendant plus d'un quart de siècle, et qu'ils gardent eux-mêmes quatre ans, la vendent par occasion à Brunet, en 1817, qui la publie en 1818. Et ce serait pour répondre aux *Confessions*, publiées trente ans auparavant! Quelle trame en tout cela! C'est la conspiration du silence, de l'indifférence et de l'oubli. (Cf. Édouard Rod, *Nouveaux Aperçus sur J.-J Rousseau; Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1907.)

dire; le philosophe lui a parlé d' « ouvrages commencés », et montré même ces essais. De l'un surtout, — on va voir lequel, — il s'occupera avec grande satisfaction. Puis on se quitte, sans autre prévision de rencontre. Le régime de la séparation continue, mais non pas sans un sérieux rapprochement moral. Quatre ou cinq jours après, la voisine d'Eaubonne envoie savoir des nouvelles de l'Ermitage, d'où cette réponse, le 14 octobre (1) : « Vous voulez que je vous donne des nouvelles de ma santé... J'ai cessé de vivre et je respire encore... Vous attendez le prochain retour de votre ami... Puisqu'il n'a pas daigné me répondre, je n'attends plus aucune marque de son souvenir... Vous m'obligerez de me donner avis de son heureuse arrivée... Si je suis instruit du temps où vous irez à la Chevrette, j'aurai soin de vous y faire tenir la Lettre à Voltaire. Quant à moi, je ne me sens pas en état d'y aller; mes maux et la saison, tout me confine ici jusqu'au printemps, où je prendrai un parti, si je vis encore [La simple idée de la mort a succédé à la hantise du suicide]... »

La réplique de Mme d'Houdetot ne se fait point attendre. Du lendemain, samedi 15 octobre (2) : « Je vous en conjure, mon cher citoyen, ne vous livrez pas à la noire mélancolie... Hélas! je suis loin de la joie que vous me supposez sur le retour de mon ami; j'ai trop lieu de craindre à présent qu'il ne revienne

(1) Buffenoir, 148.
(2) Streckeisen-Moultou, 363.

point. » Question de service, et non pas de santé, jusque-là. Elle dit à son correspondant que, depuis cinq semaines, Saint-Lambert n'a reçu qu'une lettre d'elle-même. Tandis qu'il était à « Ebdem », — qu'il faut lire, je pense, « Emden », — toutes les lettres à lui adressées, sauf une seule, ont été gardées au quartier général, c'est-à-dire à Wolfenbüttel, où il a dû arriver le 9 octobre seulement. Il n'y a donc pas lieu de l'accuser. Elle poursuit : « Nous respecterons toujours en vous cet amour pour la vertu qui ne vous abandonnera jamais... Je compte aller vendredi à la Chevrette [rendez-vous positif], et je désire fort vous y voir... Souffrez aussi que je vous exhorte à vous distraire, en vous occupant des ouvrages que vous avez commencés et que vous m'avez montrés. » J'y ai fait allusion tout à l'heure, j'en vais reparler. Enfin : « Venez voir à la Chevrette une amie qui vous est bien attachée. » Il me parait que Saint-Lambert, qui a répondu immédiatement aux lettres de Mme d'Houdetot, différant au lendemain sa réponse à la lettre de l'ermite du 4 septembre, a recommandé à celle-là de mettre plus de douceur et de confiance dans ses rapports avec le malheureux. Mais, avant qu'il se soit écoulé trois jours, la nouvelle arrive à Eaubonne que Saint-Lambert a été frappé d'une attaque de paralysie, qui l'oblige à se faire transporter sans aucun retard à Aix-la-Chapelle, plus mal en point que son ancien général en chef. Explosion de douleur de l'amie (1) : « Vous savez sans doute par Mme d'Épi-

(1) Streckeisen-Moultou, I, 362.



nay, écrit-elle à son voisin, l'état du pauvre Saint-Lambert; vous me plaignez, j'en crois l'amitié que vous avez pour moi... Je compte vous voir vendredi [le 21, même rendez-vous que plus haut] si vous y êtes encore, et si je puis m'y traîner. » Ces lignes sont datées de « mercredi au soir », sans nul doute le 19 (1). Pas un mot de tout cela dans les *Mémoires*.

Le diagnostic concernant la maladie de Saint-Lambert avait été d'un pessimisme peu croyable, car il y devait survivre quarante-six ans, et, dans la crise même, il avait assez de fermeté de main et de sérénité de pensée pour écrire à Rousseau la longue lettre de Wolfenbüttel, du 11 octobre (2). Rousseau, qui ne l'avait pas encore le 14, en fut ravi, et pour cause : il y recevait des excuses! Saint-Lambert lui avouait qu'il l'avait cru l'auteur d'un changement soupçonné dans les dispositions de sa maîtresse à son égard. Non, grand Dieu! qu'il l'accusât de traîtrise et de perfidie; il connaissait trop l'austérité de ses principes. Mais il voulait cependant retenir cette promesse, formulée par le philosophe dans sa lettre du 4 septembre, de ne jamais blâmer leurs liens. Et il ajoutait textuellement ces choses étonnantes : « Je me suis toujours fait une image charmante de la façon dont je passerais ma vie, à Eaubonne, entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle... Pardonnez-nous et aimez-nous... » Mme d'Houdetot n'était pas moins oublieuse du vrai locataire

(1) Ritter, 60.
(2) Streckeisen-Moultou, II, 415.

d'Eaubonne quand elle s'écriait, dans sa lettre du 29 septembre déjà citée : « Aimez, mon cher citoyen, deux cœurs honnêtes qui se réuniront encore pour vous aimer; respectez et ne condamnez pas une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté, et, dans le rang sublime où vous pouvez atteindre, excusez deux cœurs que la vertu n'abandonnera jamais. » Tous et toujours vertueux! Chaque temps se grise de quelque mot : il suffit alors, pour s'appliquer celui-là, d'une déclaration d'amour à la vertu.

Il ne doit pas paraître douteux, au résumé, que la fièvre ordinaire du philosophe n'ait éprouvé une sensible rémission à partir de son succès musical à la fête du 15 septembre, rémission prolongée jusqu'à la fin de la troisième semaine d'octobre, par l'adoucissement éphémère de ses relations avec Grimm et par la lettre confiante et inespérée de Saint-Lambert. Tandis que le neurasthénique jouit de cette détente, quelle pâture l'auteur donne-t-il à sa pensée? Quels sont ces ouvrages dont il a communiqué l'ébauche à son amie? Elle dit que « l'un surtout doit être satisfaisant à faire pour lui ».

C'est le même, sans doute, que celui auquel il songeait, écrivant à Mme d'Houdetot le 31 octobre : « Je fais de la morale et je pense à vous. » Il l'appelait « Lettres morales » dans une lettre du 28 janvier 1758 (1). Comment la première idée lui en vint-elle? Sans doute, aux heures amères de sa convalescence, ruminait-il encore

(1) Ritter, p. 110-111.

les souvenirs du printemps, et revenait-il à l'illusion déçue. Il reprit alors la plainte lyrique que nous connaissons, la page de roman sous forme épistolaire où il avait épanché la désolation de son âme, au mois de juin : « Viens, Sophie, que j'afflige ton âme injuste... » Et il y fit une addition, deux peut-être, assez dissonantes, en ce qu'il y mêle les sentiments et les événements de l'arrière-saison : « La vallée que tu fuis pour me fuir [nul voyage en juin], le prochain retour de ton amant [rien de plus imprévu en juin que la mission secrète de Saint-Lambert], les intrigues de ton indigne sœur [date quelconque], l'hiver qui nous sépare [souci d'octobre, après allusion à deux faits de septembre], mes maux qui s'accroissent, ma jeunesse qui fuit de plus en plus, tandis que la tienne est dans sa fleur, tout se réunit pour m'ôter tout espoir... » Ces derniers mots ont pour commentaire un passage déjà cité de la lettre du 1er octobre : « L'hiver approche, je m'affaiblis, je vais cesser de vous voir, et je n'espère plus revoir ni le printemps, ni ma patrie » ; et ces lignes de la lettre du 14 octobre : « Mes maux et la saison vont me confiner ici jusqu'au printemps, où je prendrai mon parti, si je vis encore... » On me permettra de proposer enfin, comme dernière justification de ma thèse, cette observation de Rousseau : « Deux fois tu me regardas en dansant. » Souvenir du 15 septembre ou du 9 octobre; juin ne fournit pas d'occasion de bal, que je sache.

Je ne vais pas aussi loin que M. Ritter, qui voit dans la première phrase transcrite et annotée plus haut la preuve suffisante que toute la lettre où elle figure doit

se dater d'octobre (1). Ce n'est qu'une phrase mêlée à une longue effusion, dont l'acuité tragique ne peut convenir qu'à une surprise de la douleur. La victime n'aurait pas retrouvé pareil accent après quatre mois, tandis que nous avons vu le déchirement de son cœur apaisé au bout de quatre semaines. L'auteur, au surplus, n'a jamais donné le spectacle d'une telle comédie; on sait quel impulsif c'était, en tout sujet personnel. Peu à peu, cependant, son imagination fut pénétrée par des influences plus douces, et le calme d'un contentement passager laissa déposer au fond de son âme la lie qui l'avait troublée. Il revit, du passé, des images adoucies et limpides, et sa plume, bientôt ressaisie, se plut à transporter le sujet favori de ses souvenirs en plein idéal. Il composa une méditation, où il prit le contrepied de la fameuse lettre non envoyée, qu'il avait replacée sous ses yeux. Dès le début, il marque tout à la fois le souvenir et le contraste; au lieu de : « Viens, Sophie, que j'afflige ton âme injuste », il écrit : « Venez, ma chère et digne amie, écouter la voix de celui qui vous aime. » Mme d'Houdetot, qui ne craignait rien tant, pour elle comme pour lui, que les désordres d'une pensée inactive et déréglée, le confirma dans son dessein, et même lui traça un plan de façon très ferme, suivant

(1) Page 53. J'ai eu la mauvaise fortune, qu'il faut que j'avoue et que je regrette, de ne point amener M. Ritter à mon sentiment. Mon honorable contradicteur tire argument de l'envoi de la lettre en juin, contre une retouche en octobre. Mais elle ne fut pas envoyée : tout l'indique, et la question ne me semblait pas faire de doute après ce qu'en avait dit M. Lucien Brunel (voir p. 60).

ce que nous lisons dans la première lettre fort belle où il commença de le réaliser (1).

L'amie, dit-il, lui a demandé « des règles de morale à son usage ». C'est même une tâche qu'elle lui a imposée, des soins qu'elle exige, à la fois un travail agréable et le mieux selon son cœur qu'elle pût, — il répète le mot, — lui imposer. Malgré les « leçons » qu'elle lui demande, il se gardera de « l'air d'un maître » ; il lui offrira moins des leçons sur les sujets proposés : « les devoirs, les vertus qui lui conviennent, les moyens de perfectionner un heureux naturel », que, à tout prendre, une « profession de foi » ; un mot qui aura dans son œuvre une répercussion lointaine. Il l'a appelée quelquefois « la parfaite » ; il s'en souvient ici, et voudrait qu'elle le fût réellement, comme elle pouvait l'être, et qu'elle le parût à tout l'univers. Le philosophe, renonçant au rôle d'amoureux, peu convenable à son âge et à la vertu de l'ancienne idole, rentrera dans le courant de sa vocation : il parlera de morale à celle qu'il a failli en détourner jadis.

Son premier discours revient sur les personnes en présence et leurs relations, sur le passé qu'il interprète et peint avec des couleurs auxquelles l'éloignement prête déjà une grande illusion. Lui-même, d'abord, n'est plus le personnage qui, dans la lettre de juin, se croyait avili par le refus que lui opposait Sophie de se

(1) J'emprunte cette lettre à M. Ritter (p. 111-119), qui, d'après une copie faite à Neuchâtel, l'avait publiée, en 1887, dans un recueil allemand, ainsi que les lettres cotées 5[e] et 6[e] dans la série de six qui forment l'ensemble des *Lettres morales*.

prêter plus longtemps aux manifestations, même platoniques, d'un amour non partagé. Il se défend d'avoir été jamais « un vil séducteur » ; il se targue d'intégrité morale, pour n'avoir pas cherché à justifier ses égarements en leur donnant des noms honnêtes. Fuyant le sophisme et le mensonge, il a gardé l'honnêteté dans son cœur et l'a tenu ouvert aux vertus préférées de son amie. Pour prix de ce service, il lui en révélera qu'elle ne connaît peut-être pas encore. Il sera « l'ami fidèle », amélioré par le rôle qu'il se donne. Pour elle, objet des faveurs du sort et de la nature, elle a : nom, fortune, famille naissante, époux « accueilli à la cour, estimé à la guerre, intelligent dans les affaires ». Jamais la figure de M. d'Houdetot ne fut plus embellie que par cette auréole fugitive. Mais sa femme a été dotée de biens plus précieux encore : « un esprit juste et pénétrant, un cœur droit et sensible, une âme éprise de l'amour du beau, un sentiment exquis pour le connaître... » Il faut citer avec plus de suite un véritable poème sur les origines de leur amitié :

Nous avons eu beau cesser de nous voir, nous ne cesserons pas de nous aimer...

Rappelez-vous les beaux jours de cet été si charmant, si court, et si propre à laisser de longs souvenirs. Rappelez-vous les promenades solitaires que nous aimions à répéter sur ces coteaux ombragés où la plus petite vallée du monde étalait à nos yeux toutes les richesses de la nature, comme pour nous dégoûter des faux biens de l'opinion. Songez à ces entretiens délicieux où, dans l'effusion de nos âmes, la confidence de nos peines les soulageait mutuellement, et où vous versiez la paix de l'innocence sur les plus doux sen-

timents que le cœur de l'homme ait jamais goûtés.....
Que nous serions changés, et qu'il faudrait nous plaindre, si nous pouvions jamais oublier des moments si chers, si nous pouvions cesser de nous rappeler avec plaisir l'un à l'autre, assis ensemble au pied d'un chêne, votre main dans la mienne, vos yeux attendris fixés sur les miens, et versant des larmes plus pures que la rosée du ciel. Sans doute, l'homme vil et corrompu pouvait interpréter de loin nos discours selon la bassesse de son cœur; mais le témoin sans reproche, l'œil éternel qu'on ne trompe point, voyait peut-être avec complaisance deux âmes paisibles s'encourager mutuellement à la vertu, et nourrir par un épanchement délicieux tous les plus purs sentiments dont il les a pénétrés.

L'auteur termine en prévoyant le cas où ses *Lettres morales* seraient publiées; il charge Sophie de « sa gloire ».

Un souffle a passé là, précurseur de l'inspiration lamartinienne. Combien loin sommes-nous de l'interpellation douloureuse, de l'emportement tragique du printemps! La région des tempêtes est franchie, l'éther voisin; l'apaisement se fait sentir de hauteurs très supérieures au Mont-Olympe. Il semble que, là aussi, « l'immense chaîne des Alpes couronne le paysage ». Le désespéré romanesque s'est tu; il laisse le poète se répandre dans l'espace serein et donner l'essor à de pures élévations morales. Plus tard, l'homme reprendra contact avec la terre et l'histoire; l'amant malheureux retrouvera des griefs, des sévérités et des plaintes, et d'autres beaux accents pour émouvoir encore les passions humaines. Quel parti a-t-il su tirer d'un merveilleux instrument, et quelle variété d'épisodes, d'un

thème unique! Musique toujours inspirée, sur des paroles perpétuellement changeantes.

Mais je ne dépasse point, en ce moment, une date précise : le 21 octobre. Demain, l'agitation va ressaisir le malade et bouleverser sa destinée. Dans deux mois, il aura rompu avec Mme d'Épinay; dans six, avec Mme d'Houdetot.

CHAPITRE VII

Projet de voyage de Mme d'Épinay à Genève. — Lettre de Diderot. — Scène à la Chevrette. — Diner à Eaubonne. — Adieux de Rousseau. — Ses lettres à Grimm et à Mme d'Épinay qu'il prétend grosse. — Réponse de Grimm. — Départ et réponse de Mme d'Épinay. — Rousseau dissuadé par Mme d'Houdetot de quitter l'Ermitage. — Rupture avec Mme d'Épinay.

Rousseau, pris, suivant la remarque de M. Ritter, du « tic de la brouillerie violente », ou au moins « inattendue, « va rompre non seulement avec Mme d'Épinay et Mme d'Houdetot, comme il a été annoncé, mais avec Grimm, Saint-Lambert et Diderot. Il tourne avec angoisse cette page de sa vie ; mais, le geste achevé, il ne s'attarde pas aux regrets. Il n'est pas homme à tenter de revenir en arrière ; il poursuit sa route, d'un cœur ferme.

A ce point des *Confessions* où nous en sommes, il passe « à la grande révolution de sa destinée, dit-il, à la catastrophe qui a partagé sa vie en deux parties si différentes, et qui d'une bien légère cause a tiré de si terribles effets (1) ». La page correspondante des *Mémoires* offre ces lignes de Mme d'Épinay : « C'en est

(1) Page 363.

fait, je suis décidée à partir pour Genève [comme on va aujourd'hui à Lausanne]... Je partirai dans huit jours... Peut-être qu'une fois arrivée sous les yeux de M. Tronchin [elle dit l'avoir consulté d'abord par correspondance]... Je fais part aujourd'hui de mon voyage à mes amis (1). » Elle envoya chercher en effet Rousseau, l'informa de son projet, et elle ajouta négligemment : « Et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas? » Lui ne prit pas la chose au sérieux; il plaisanta de « ce cortège d'un malade pour un autre malade », dans la saison où l'on entrait, « et il n'en fut plus question ». Il s'en égaya franchement le lendemain, à part soi, ayant appris « le secret » d'une grossesse de Mme d'Épinay « par Thérèse à qui Teissier, le maître d'hôtel, qui le savait de la femme de chambre, le révéla ». Il dit vouloir le taire, et il le laisse entendre; il reviendra perfidement sur cette ridicule histoire.

« Je partirai dans huit jours », a dit Mme d'Épinay; mais son voisin : « Elle était résolue à partir dans quinze jours. » Je penche pour le premier délai qui fixe la communication ci-dessus (huit jours étant pris à l'ordinaire pour une semaine) au vendredi 21, c'est-à-dire au jour de la rencontre, dont nous avons parlé, de Mme d'Houdetot et de Rousseau à la Chevrette, et où Mme d'Épinay eut son monde groupé autour d'elle. Il semble bien d'ailleurs que les familiers qui nous intéressent n'eurent pas l'occasion de s'expliquer sur le voyage de Genève avant leur réunion du 25. Cette

(1) Page 341.

seconde entrevue, concertée le 21, avait d'abord été fixée au jeudi 27. La saison commençait à se gâter; Mme d'Houdetot devait venir à Eaubonne pour préparer sa rentrée à Paris. Et, presque aussitôt, elle dut avancer la date de ce rendez-vous (1) : « J'irai mardi [25], au lieu de jeudi, faire mes adieux à la vallée. » A quoi l'ami convié répond de la Chevrette, le 24, que Mme d'Épinay part le lendemain seulement dans la matinée (2) : « Cela m'empêchera, ajoute-t-il, chère comtesse, de pouvoir me rendre demain de bonne heure à Eaubonne, à moins que vous n'ayez la bonté de m'envoyer votre carrosse, entre onze heures et midi, m'attendre à la Croix-de-Deuil. » Rousseau écrit ce billet jusqu'au bout d'un ton fort dégagé, d'où l'on peut induire qu'il n'a pas encore été secoué par l'incident qui, ce jour même, le rejeta dans la région des tempêtes.

Il s'agit de cette lettre que Rousseau, suivant l'heure, qualifie d'indiscrète ou d'extravagante (3), — le premier mot est le bon, — et où l'exubérant Diderot vint inopinément gourmander l'ermite, parce qu'il n'accompagnait pas sa bienfaitrice, content ou mécontent d'elle, fût-il malade, dût-il même faire le voyage à pied. Et, comme réponse évidente à une confidence de son correspondant (4) : « Êtes-vous surchargé, lui écrivait-il, du poids des obligations que vous lui avez? Voilà une

(1) Buffenoir, p. 149.

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 174.

(3) « Indiscrète », Buffenoir, p. 176; « extravagante », *Correspondance; Œuvres*, X, 175.

(4) *Confessions; Œuvres*, VIII, 342; *Mémoires*, II, 366.

occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager. » Rousseau, dans la colère, dans l'éblouissement qu'il éprouve à la réception de ce message, le lit ou le laisse lire à Mme d'Épinay. D'où une scène racontée différemment par les deux acteurs, mais aboutissant à une péripétie que ceux même qui préfèrent, en ce point, les *Confessions* aux *Mémoires* sont forcés d'emprunter au récit de Mme d'Épinay, pour l'ajouter à celui de Rousseau. Celle-ci s'indigne fort justement que l'homme qui accepte son hospitalité l'ait accusée auprès de Diderot. Peu importe, d'ailleurs, que Grimm ait été le témoin de l'explication, ou qu'il n'en ait eu que le récit au retour d'une promenade dans le parc. On comprend également que Diderot ait pu se plaindre de la communication de sa lettre à la fois « à Grimm et à Mme d'Épinay (1) ». Rousseau, confondu par celle-ci, « tomba à ses genoux et lui demanda grâce », jurant que « sa vie ne suffira pas pour réparer la mortelle injure » faite à une amie. On reconnaît là le geste et l'argument de la scène qui suivit « la journée des cinq billets ». Il y avait récidive; l'offensée avait le droit d'être plus sévère. Rousseau, qu'elle voulut un instant chasser et se contenta de renvoyer dans sa chambre, ne reparut que le lendemain matin 25, au moment où elle quittait la Chevrette. Il la pria de se charger pour Diderot d'une lettre, passablement entortillée et vide, et d'où il n'y a guère à retenir que la hantise qu'il commence d'avoir d'une ligue formée par ses amis contre lui. Puis il

(1) Ritter, p. 62.

demande à rester à l'Ermitage jusqu'au printemps ; à quoi cette réponse, où perce un penchant au pardon : « Vous en êtes le maître, Monsieur, tant que vous vous y trouverez bien. » Indulgence inutile ; c'était la dernière conversation des deux personnages ; ils n'auront plus que des rencontres de guerre, à distance, une plume hostile à la main.

En attendant, Rousseau se ressaisit. Il n'oublie pas, au départ, de prendre la lettre de Saint-Lambert, pour lui servir de frein contre le glissement de l'amitié à l'amour ; puis il s'en va, rasséréné, chercher le carrosse qu'il avait demandé à la Croix-de-Deuil, et il roule vers la petite maison d'Eaubonne. Les entretiens échangés au cours de l'après-midi ont été, de la part des deux interlocuteurs, le sujet de longs commentaires. Les deux lettres de Mme d'Houdetot des 26 octobre et 1er novembre, celles de Jean-Jacques des 29 et 31 octobre, et plusieurs pages des *Confessions* y sont consacrées (1).

« La journée me fut douce et charmante... » « Si, je me souviendrai du plus pur et du plus doux de mes jours ! » s'écriera Rousseau. « Le souvenir n'en sortira jamais de mon cœur », répliquera Mme d'Houdetot. Ils s'enchantèrent l'un l'autre, joignant à la satisfaction de se voir celle de respecter les limites posées : celui-là ayant reçu un très sérieux avertissement, celle-ci à peine remise de l'alarme éprouvée à la suite de ses légèretés. Elle ne lui cacha pas qu'elle se séparait de lui pour longtemps,

(1) Buffenoir, p. 152 et 157 ; 3e et 4e lettres inédites, p. 150 et 156 ; *Confessions ; Œuvres,* VIII, 343-347.

n'ayant pas le désir de le recevoir à Paris. Eux-mêmes et leurs amis communs furent le sujet de leurs épanchements, et l'on se gratifia à ce propos de conseils bons et mauvais. Saint-Lambert, incapable après une attaque de paralysie, de soutenir les fatigues d'une campagne, allait quitter le service et revenir vivre en paix auprès de son amie. Et Rousseau d'applaudir au resserrement de cette union, à une communauté de vie où on lui réserverait la place du meilleur ami. Il en pleure de tendresse, et se laisse entraîner à dire à Mme d'Houdetot que l'amour pour Saint-Lambert était désormais « une de ses vertus ». Un mot qui la ravit, la pénètre jusqu'aux moelles, qu'elle veut rappeler par lettre à son auteur, pour qu'il ne l'oublie pas. Ah! le bon billet! Le même philosophe avait écrit à Saint-Lambert, le 4 septembre : « Je blâme vos liens... Je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. » Le même philosophe se fera rappeler dès le 5 novembre, et encore le 7 (1), la palinodie du dîner d'Eaubonne. Le même philosophe enfin s'écriera, dans le cinquième livre de l'*Emile :* « De quel honneur [les femmes] peuvent-elles faire cas, après avoir renoncé à celui qui leur est propre! » Mais l'on sait de reste que, sur tous les sujets, il a eu les plus variables opinions.

Les inspirations de Mme d'Houdetot, en revanche, lui seront plus immédiatement pernicieuses. Elle a le désir fort louable en soi d'accorder ses amis, de tout pacifier, et, il faut bien le dire, de se soustraire la pre-

(1) Buffenoir, p. 171, 172.

mière aux effets d'une querelle où le souvenir de celle du printemps peut, à toute minute, être mêlé. Instruite par l'expérience, elle ne craint rien tant que les restes d'humeur et l'éloquence terrible d'un amoureux mal guéri et sujet aux rechutes. Son influence se traduisit, dans le fait, par deux conseils fâcheux. Un mot de la lettre de Diderot, qu'il lui montra, dut la mettre sur des épines : « On vous soupçonnera, y disait-il à Rousseau, ou d'ingratitude ou d'un autre motif secret. » Elle plaida, tant en son nom qu'en celui de Saint-Lambert, pour le voyage de Genève ; mais les objections si valables de l'ermite, sa maladie, sa pauvreté, le souci de sa dignité, des devoirs assumés à son foyer ne pouvaient ne pas toucher un cœur de femme. Elle se rabattit sur le parti de les lui faire exposer à Grimm, pour éloigner, dit-elle franchement, l'injuste soupçon qu'elle pût avoir part à son refus. Et, par-dessus tout, qu'il ne quitte pas l'Ermitage! En ces deux points précisément, l'ami trouva des occasions de terrible achoppement (1).

Une lueur de bon sens éclairait tardivement l'auteur des *Confessions* quand il écrivit (2) : « Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avais qu'à rester tranquille, et tout était dit. Mais j'en avais sottement fait une affaire... », et l'affaire continua. A peine ayant reçu le baiser d'adieu, que Mme d'Houdetot lui donna

(1) Buffenoir, p. 155, 159; *Confessions; Œuvres,* p. 344.
(2) Page 345.

devant tous ses gens pour couper les ponts à l'amour, sa tête se remit à bouillonner. Saint-Lambert et leur amie s'étant trouvés d'accord avec Diderot, il se confirma dans le soupçon qu'exprimait déjà sa réponse à ce dernier, et auquel, dans sa correspondance du 19 au 31, il revint six fois en douze jours : à savoir que ses entours avaient formé une « ligue » contre lui (1). Cette crainte d'entreprise sur sa liberté, qui tournait à l'idée fixe, touchait au point faible son cerveau, et y causait une émotion avant-courrière du délire de la persécution. La lettre d'explications qu'il avait promis d'écrire à Grimm se changea en une diatribe prolixe et lourde, dont il a reconnu, le premier, le « ton chagrin » et même « les emportements puérils », et qui aboutissait si étrangement à une offre de partir quand même (2). C'est bien l'homme : ombrageux, emporté, indécis, dépensant toute son énergie dans la colère, n'en ayant plus pour choisir un parti et s'y tenir; la délibération le trouble, la détermination l'affole; volonté impuissante.

Il a écrit à Grimm, le 26, le lendemain du dîner d'Eaubonne. Deux jours après, le vendredi 28, il n'a pas de réponse ; ce qui lui cause un peu d'étonnement. Il écrit à Saint-Lambert une lettre qu'il envoie ouverte

(1) Voir ses lettres : à Grimm, du 19 ; à Diderot, du 25; à Saint-Lambert, du 28 ; à Mme d'Épinay, du 29 ; à Mme d'Houdetot, des 29 et 31. (*Correspondance*, p. 168 ; *Confessions*, p. 343 ; *Correspondance*, p. 173, 175 ; Buffenoir, p. 150, 156.)

(2) *Mémoires*, II, 377, 385.

à Mme d'Houdetot, pour qu'elle y mette l'adresse, et où il donne le plus de développement au sujet qui le tient en émoi. Le lendemain matin 29, point de réponse encore; une agitation le prend, qui se répand en écritures : lettre à Mme d'Épinay, pour lui demander de ses nouvelles et de celles de son fils dont la santé la force à retarder son voyage d'un jour, et où, parmi d'aigres douceurs, perce un certain regret de la mauvaise humeur exhalée à Grimm (1); lettre à Mme d'Houdetot, qui contient un vrai commencement de désaveu de la plainte injurieuse adressée par lui au « plus discret de ses amis (2) », ainsi qu'il appelle Grimm. A ses deux correspondantes, aussi bien qu'à Saint-Lambert, il parle de la fameuse ligue et, — autres mots qu'il répète, — de « l'intrigue » et de « la tyrannie » dont il est la victime. Mais, tandis qu'il écrit à Mme d'Houdetot, de Grimm lui arrive un billet sec, hautain et ambigu, « réponse provisionnelle », pense-t-il, et dont, à juste titre, « il n'est pas content du tout ». Il y répliqua « comme il convenait », c'est-à-dire, je suppose, pour presser l'autre de lui dire s'il devait partir ou non. Il était bien temps!

J'ai cité déjà une lettre de Mme d'Houdetot du mercredi 26, qui, parvenue à Rousseau seulement le dimanche 30, donna lieu à une réplique de sa part le lendemain 31. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter davantage.

(1) *Mémoires*, II, 373; *Correspondance; Œuvres*, X, 173. La *Correspondance* donne à cette lettre un long paragraphe de plus que les *Mémoires*.

(2) Buffenoir, 3e lettre inédite, p. 150.

Grimm avait différé, puis écourté sa réponse, pensant s'en tenir là, et éviter une rupture et le bruit qu'on pouvait craindre du verbe étrangement sonore de son contradicteur. Poussé, comme on a vu, dans ses derniers retranchements, il ne voulut pas se donner l'air de tergiverser, et, le 1er novembre, un mardi, tandis que Mme d'Houdetot écrivait de son côté à l'Ermitage un long et vain éloge de la patience, il y envoya, par un exprès, la missive bien connue : « J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positivement à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me poussez; je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même et ce que je dois à mes amis que vous outragez. » Il est d'accord avec lui, au commencement, sur le fond des choses. Comme toute personne de bon sens, il admet que Rousseau ne pouvait oublier ce qu'il devait à sa « situation », à sa « santé », à « ces femmes » qu'il avait entraînées dans sa retraite. Mais, après cela, son indignation est chaude contre ce qu'il appelle « la noirceur, la duplicité, le monstrueux système, les principes odieux », bref, l'ingratitude de l'auteur de la lettre du 26 octobre. Il ne lui pardonnera, ne ni veut le revoir, et il lui défend de « troubler son âme » à l'avenir. Comprenons : de saisir leurs amis communs de cette querelle, sous peine de le voir lui-même se servir de la lettre en question pour sa défense. Chacun garderait donc ses positions et le silence; pacte fort raisonnable, tacitement proposé ou, si l'on veut, imposé à l'adversaire. Celui-là seul a mérité qu'on lui refuse la qualification de galant homme qui l'a rompu le premier.

Lisons d'abord, dans les *Confessions,* le résumé des suites de l'affaire (1) :

Après des siècles d'attente dans la cruellle incertitude où cet homme barbare m'avait plongé, j'appris au bout de huit ou dix jours que Mme d'Épinay était partie, et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'était que de sept à huit lignes, que je n'achevai pas de lire... C'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient bêtes à force de vouloir être offensants... Il ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci : « Je me refusais à ma juste défiance, j'achève trop tard de vous connaître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer; je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre et me haïr ouvertement; ce sera de votre part une fausseté de moins. »

A propos de ces lignes et de la suite, les contradictions s'élèvent d'elles-mêmes. « Des siècles d'attente! » L'auteur les borne presque aussitôt à huit ou dix jours, qu'il faut réduire encore à cinq : du 26 octobre au 1er novembre. La vision juste lui manque en tout : la lettre de Grimm, qu'il estime de « sept à huit lignes », devait bien remplir deux à trois pages. Mais on est prévenu de ses éblouissements aux premiers mots d'une lettre qui l'émeut, et de l'impossibilité qu'il éprouve d'en achever la lecture. Les intervalles lucides reviennent, et alors il repasse les événements, et souvent il lui

(1) Page 347.

arrive de les juger sainement. C'est ainsi, j'imagine, que, rêvant sur le brouillon de sa lettre du 26 octobre, il vint à penser et à dire qu'il avait été contraint d'y « battre la campagne » ; il remarquait avec justesse que, après avoir copieusement démontré l'impossibilité pour lui d'aller à Genève, il était absurde de finir par en faire la proposition, et qu'il avait ainsi ruiné à peu près son plaidoyer. Pour le remettre d'aplomb, il corsa un commérage d'antichambre, il prétendit n'avoir compromis sa cause que par respect pour Mme d'Épinay; par quoi il aurait fait valoir sa délicatesse, s'il ne s'en était departi au moment même où il s'en targuait. Mais alors, comment avoir renoncé à ce beau rôle dans les *Confessions*? Puis pourquoi cette phrase d'où naît une contradiction nouvelle? « M. d'Épinay s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenait alors un coup d'œil tout différent. » — Ah, certes! Et il a l'air de ne pas voir qu'en voulant se tirer d'une absurdité, il tombe dans une autre.

Il n'y a pas lieu de se scandaliser, — comme ont fait Saint-Marc Girardin et Scherer, — au nom de Mme d'Épinay, qui avait si ostensiblement couru le risque d'une telle surprise, et dont l'honneur conjugal n'avait que peu à perdre à la divulgation d'une grossesse. Mais on peut être choqué d'un si parfait mépris de la discrétion et des vraisemblances. Quoi! pour accoucher secrètement, la dame de la Chevrette serait partie accompagnée de quatre ou cinq domestiques, de Linant, de son fils et de son mari! Partie pour Genève, où elle devait trouver l'intimité de Jully et de

la famille du docteur Tronchin, mettre en branle la curiosité de la patrie de Jean-Jacques, et la plume de Voltaire, le correspondant de l'univers! Il n'y a guère de thèse plus déraisonnable. Et quelle imagination, de la part de certains commentateurs, d'expliquer le silence de l'état civil de Genève au chapitre des naissances, en transformant en fausse couche l'accident de Châtillon-de-Michaille! Fausse couche dont les suites, guéries du jour au lendemain, auraient à peine suspendu son voyage, et auraient été l'occasion pour M. d'Épinay de ces cris de joie et de tendresse : « Ah! ma chère maman! écrit-il à Mme d'Esclavelles, la chère et admirable femme!... Ah! ma chère maman, j'adore ma Louise comme le premier jour (1)!... » Et voilà, par parenthèse, l'homme que Mme d'Épinay ne se donnera jamais la peine de ressaisir! Elle est prisonnière à vie des lettres et des littérateurs.

Je reviens à ce passage des *Confessions :* « Il ne manquait à la lettre de Grimm pour faire rire que d'être lue avec plus de sang-froid. » Mais de rien le pauvre Jean-Jacques n'était dépourvu davantage que de sang-froid; si bien qu'il fut accablé, le 1er novembre, par le coup d'assommoir de l'ancien ami (2), et que le 2, « jour de deuil et d'affliction », ne recevant pas

(1) *Dernières Années*, p. 7-8. — Et ce passage d'une lettre de Mme d'Épinay à Grimm, au même propos *(Ibid.,* p. 27) : « Je vous en prie, dites-moi, mon ami, l'effet que mon accident a produit, particulièrement sur ma fille et sur tous nos amis... » Sur sa fille!... sur tous ses amis!

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 176.

les nouvelles qu'il attendait de Mme d'Houdetot et de Diderot, il s'en crut abandonné, et poussa la plainte d'un animal blessé et perdu (1) :

Voilà la quatrième lettre que je vous écris sans réponse, disait-il à celle-là. Ah ! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue... Grand Dieu ! suis-je un scélérat ? un scélérat, moi !... Mais il faut se taire et se laisser mépriser ! Providence ! Providence ! Et l'âme ne serait pas immortelle !... Ah ! si je suis un méchant, que tout le genre humain est vil !... Vous qui m'avez connu, dites-moi : Tu es un méchant. Et je me punis. L'agitation m'oppresse, je ne puis respirer.

Il grossissait tout, il s'affolait, comme d'habitude, dans les crises où ses coups de tête l'avaient jeté. Il n'était plus, ainsi qu'il s'en plaignait souvent, « en état de rien juger (2) ». Ni Mme d'Houdetot, ni Diderot ne songeaient alors à l'abandonner. Le 1er novembre, tandis qu'il écrivait à l'amie : « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir », elle-même lui préparait cette abondance de conseils inutiles auxquels nous avons fait allusion, lui prêchant surtout la défiance du premier mouvement et du soupçon de « tyrannie ». C'était sa réponse à la lettre du 29, et elle devait donner le lendemain, le 2, une réplique simultanée à celles du 31 octobre et du 1er novembre, qui lui parvinrent en même temps (3). Enfin cet engorgement des communications épistolaires cesse, où les auteurs s'embar-

(1) Buffenoir, 5e lettre en partie inédite, p. 163.
(2) *Ibid.*, p. 151 et 167.
(3) Cf. Ritter, p. 71.

rassaient eux-mêmes. Mme d'Houdetot accuse réception à l'Ermitage, le 3 novembre (lettre faussement datée du 4), de quatre lettres (elle dit inexactement de trois); et à l'Ermitage parvient, le 4 aussi, le courrier en retard. Ce jour-là, tout le monde respire, car l'alarme a été chaude, grand Dieu! Au désordre des idées de Rousseau on peut comparer le trouble presque aussi extraordinaire de sa correspondante. On en jugera par deux citations.

Du 2 novembre (1) :

Vous me feriez frémir à mon tour si je ne connaissais la vivacité de vos premiers mouvements. Quelle est donc cette lettre de Grimm? Tâchez de me l'expliquer mieux. Surtout, calmez-vous, ne prenez un parti sur rien que vous ne soyez plus de sang-froid, et n'écrivez à personne; voila ce que je vous recommande au nom de l'amitié...

Quels sont donc vos griefs contre vos amis?... Suis-je mêlée dans tout cela?...

Du 3 novembre (2) :

Vous me faites trembler d'autant plus que vous ne m'avez pas expliqué les causes de l'égarement où je vous vois... Je vous conjure de vous calmer, et surtout de n'écrire à personne dans l'état où vous êtes. Confiez-moi toutes vos peines et tout ce que Grimm vous dit d'affligeant, et surtout n'écrivez a personne, pas même à mon ami. Calmez-vous... et surtout ne prenez aucun parti et n'écrivez à personne dans l'état où je vous vois... Renvoyez-moi mon commis-

(1) Streckeisen-Moultou, I, 361, 362.
(2) *Ibid.*, I, 373.

sionnaire le plus tôt que vous pourrez, car vous m'inquiétez cruellement. Calmez-vous... expliquez-moi tout... mais n'écrivez à personne que vous ne soyez plus de sang-froid. Expliquez-moi vos griefs contre Grimm et contre tous ceux dont vous croyez avoir à vous plaindre, et dites-moi si je suis mêlée à tout cela.

Ces lettres crient l'angoisse personnelle de Sophie, sa peur folle des écarts de plume de l'ermite, et de voir renaître les soupçons de Saint-Lambert, qu'elle a calmés, l'été passé, mais sans les éclaircir. Aussi, quel soulagement quand l'une apprend qu'elle est hors de la discussion, et l'autre, que ses amis ne s'y sont pas mêlés! De lui à elle, le 4 novembre (1) :

Elle arrive enfin cette lettre si mortellement attendue, je la tiens, je l'ouvre avec un tremblement convulsif : « Mon cher citoyen! » Ai-je bien lu? Ma vue se trouble, il faut relire : « Cher citoyen! » Ah! respirons! On ne renaît que peu à peu... « Cher citoyen! » Ah! ce mot écrase toute votre morale. Cependant, point de nouvelles de Diderot. Je lui ai écrit des injures; mais nous sommes accoutumés à nous en dire et à nous aimer. Il sait que je rachèterais de mon sang les chagrins que je lui donne... Adieu, mon aimable et chère amie! Ma plume ose donc écrire ce mot! ma bouche et mon cœur l'osent prononcer encore! O joie! ô fierté! Oh! mon Diderot... Ah! Saint-Lambert...

Mme d'Houdetot, qui a souffert moralement, et physiquement aussi, est moins lyrique dans sa réponse du 5 novembre (2) :

(1) Buffenoir (lettre publiée dans l'*Isographie des hommes célèbres)*, p. 165.
(2) *Ibid.*, p. 168.

J'ai différé d'un jour à vous répondre, mon cher citoyen, parce que je vous savais plus tranquille et moins malade. J'ai été enfin forcée de me purger avec une vraie médecine, qui m'a fait beaucoup de bien. A voir l'effet qu'elle m'a fait, je dois juger que je n'aurais pas beaucoup tardé à tomber malade sérieusement, si je l'avais retardée plus longtemps. Vous venez d'essuyer un violent orage, mon ami; voyez que la promptitude de votre imagination et votre extrême vivacité, quand elles ne vous font pas faire des fautes, vous font au moins vous grossir vos malheurs. Travaillez, mon ami, a la calmer cette impétuosité qui vous est si contraire...

Rousseau s'est donc calmé, du moins autant qu'il lui est possible, et pour un temps qui n'est jamais très long; il s'est rendu aux exhortations de Mme d'Houdetot, sauf sur un point où se perpétuera un dissentiment, sinon une querelle. Je veux parler de son désir croissant de quitter l'Ermitage. Et, là-dessus, on ne peut que lui donner raison contre la thèse égoïste de son amie, qui admet sa rupture avec Mme d'Épinay, mais ajourne indéfiniment son départ de l'Ermitage. De crainte de quelque bruit dommageable à sa propre réputation, elle prend un insuffisant souci de l'honneur dont Jean-Jacques lui a remis la garde.

A chaque incartade qu'il commet vis-à-vis de la maîtresse de l'Ermitage, il sent mieux la fausseté de sa situation; il s'en explique avec elle le lendemain de la journée des cinq billets. « Il annonce hautement » le projet de retourner dans sa patrie (1), mais... « quand il serait lavé des horreurs qu'on lui impute ». Cette

(1) *Mémoires*, II, 327.

volonté malade se donnait un délai qui lui permît de s'endormir. Le 24 octobre, répétition de la scène, nouvelle offense à Mme d'Épinay, qui prononce de vagues paroles de renvoi; mais, au moment de son départ, elle accède, dans les termes que l'on a vus, à la demande d'une prolongation de séjour. Ici commence d'intervenir l'influence attentive de Mme d'Houdetot. Quand Rousseau lui déclare, quelques heures plus tard, sa résolution de quitter l'Ermitage, « elle s'y oppose vivement, et par des raisons toutes-puissantes sur son cœur ». Le lendemain du dîner d'Eaubonne, cependant, il reparle du même sujet, dans sa longue lettre à Grimm. La réponse qu'il en reçut fut un nouveau coup d'aiguillon. « Je vais déloger de l'Ermitage », écrit-il à Mme d'Houdetot le 1er novembre. Adjurations, combien troublées, de celle-ci, le 2, le 3, « de ne prendre parti sur rien » en attendant qu'elle sache de quoi il s'agit, et puisse le guider. Et lui passe outre, la prévient, le 4, qu'il s'est pourvu d'un autre logis, et qu'il va « traîner sa paillasse à Montmorency, au milieu des crottes, dans le trou qu'il a pris pour y passer l'hiver ». — « J'ai une grâce à vous demander », lui réplique la conseillère, et, le 5, le 7, par deux fois dans chaque lettre, elle le supplie de renoncer à partir, et même, s'il a déménagé, de rentrer dans sa maisonnette. Quant à la chambre louée, elle trouvera qui la reprenne. Elle lui en reparlera le 10, le 13; elle lui en fera écrire par Diderot; elle en écrira elle-même à sa belle-sœur. Bref, c'est un assaut. Lui se défend, comme toujours, longuement; puis, malgré l'excellente argumentation de sa

réplique du jeudi 10 novembre (1), il faiblit, à son ordinaire, dans sa conclusion, promettant de rester si Mme d'Épinay, à laquelle il a fait écrire pour une question de meubles, joint à sa réponse « une lettre honnête » qui l'y engage, ou, à toute force, si Mme d'Houdetot écrit à Genève qu'elle l'y a contraint, « sous peine de disgrâce ».

En attendant des nouvelles de ce côté, qui n'arriveront qu'à deux semaines de là, il convient de mentionner quelques missives d'assez méchante humeur, échangées entre nos deux personnages : les unes, des 13, 15 et 18, émanant de Mme d'Houdetot (2); les autres de Rousseau, des 15 et 17 (3). Refrain de Mme d'Houdetot : « Tenez-vous tranquille... occupez-vous. » Dernière lettre de Rousseau : « Vous le voulez, j'obéirai, je resterai jusqu'au printemps à l'Ermitage, à moins qu'on ne m'en chasse avant ce temps-là ; de quoi je ne voudrais nullement répondre. Cependant j'atteste votre bonne foi, souvenez-vous des conditions que j'ai mises à ce délai ; songez que mon honneur serait compromis, et quel devoir c'est pour vous de les remplir. » Nouveau fléchissement de volonté : il est vraisemblable que Mme d'Houdetot est finalement constituée juge du

(1) Buffenoir, 6e lettre inédite, p. 174, 178.

(2) Les trois lettres dont il s'agit sont : la première, mentionnée dans la lettre de Rousseau du 17; les deux autres, données par Buffenoir, p. 179 et 184.

(3) Des deux lettres de Rousseau, la première est inconnue, et s'induit du rapprochement de la suivante avec celle de Mme d'Houdetot du 15; la seconde est transcrite dans Buffenoir, 7e lettre inédite, p. 181.

meilleur parti à prendre pour ce cerveau vacillant. Il reste.

Enfin, de Genève, le silence est rompu. Une lettre de Mme d'Épinay arriva, — le 23, à ce qu'il semble, — qui n'était guère du ton demandé (1) : « Genève, 12 novembre 1757. — Je n'ai reçu votre lettre du 29 [octobre] qu'à mon arrivée ici, c'est-à-dire le 9... » J'interromps la citation pour rappeler au lecteur que la lettre du 29 octobre est celle qui commençait par ces mots : « J'apprends, Madame, que votre départ est différé et votre fils malade. » Rousseau lui écrivait ainsi, la veille de ce départ, dans l'attente énervée de la réponse de Grimm à sa lettre, à « l'horrible apologie » du 26. Mme d'Épinay la reçut-elle à Paris le 30 octobre, ou à Genève le 9 novembre? Question obscure. La lettre précitée de Mme d'Épinay la résout dans un sens; une lettre de Rousseau, qu'on trouvera plus loin, la résout dans un autre. Les *Mémoires*, par une inadvertance singulière, donnent le pour et le contre (2). Peu importe. J'achève la lettre de Mme d'Épinay : « J'ai eu peine à croire qu'elle fût de vous et qu'elle fût pour moi; elle n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ, me jurait qu'il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avait faits (3)... Vous me faites pitié; si vous êtes de sang-froid, votre con-

(1) Streckeisen-Moultou, I, 348.

(2) Buffenoir, 9e lettre inédite, p. 190; *Mémoires*, p. 375, 378, 382.

(3) Voilà une confirmation bien formelle du récit des *Mémoires* touchant la scène du 23 octobre.

duite m'effraye. Il n'est pas naturel de passer sa vie à soupçonner et à injurier ses amis. Il y a dans tout cela des choses incompréhensibles. Ce que je puisvous dire encore, c'est que vous abusez de la patience que m'a donnée jusqu'à présent mon amitié pour vous. »

Quatre lettres, échangées en cinq semaines, consommèrent entre nos gens la rupture de rapports singulièrement ébranlés depuis la mi-juillet. En deux engagements (29 octobre-12 novembre et 23 novembre-4 décembre), les adversaires se sont fait des blessures par où a fui le reste de leur amitié. Les quatre billets étaient connus; la correspondance de Rousseau, récemment publiée, permet de les mieux enchaîner. Une lettre de celui-ci, non datée, mais dont les dernières lignes permettent de fixer l'origine, avec toute vraisemblance, au 23 novembre, se termine en effet ainsi : « M. d'Épinay est de retour... Je viens de recevoir un billet de Mme d'Épinay; je vous enverrai le billet et ma réponse. » M. d'Épinay était parti le 16 de Genève, et la réplique de Rousseau au billet de sa femme paraît avoir été écrite sans désemparer, et au moment où il en annonçait la prochaine communication à son amie; j'ai supposé le 23. La réponse de Mme d'Houdetot limiterait d'ailleurs l'intervalle au 26. Elle lui suggère cette prudence, qui montre la constante direction de ses pensées : « Je ne vous conseille pas de parler à votre ami [Saint-Lambert] des sujets de plainte que vous avez contre Mme d'Épinay, qui me concernent. Vous voyez qu'il pense comme moi pour éviter l'éclat d'une rupture. Si, par hasard, on vous en avait imposé sur ce

qui la regarde, mon cher citoyen, je suis plus compromise que vous... » Elle ne redoute rien tant qu'une explication, qui pourrait être malveillante d'un côté, vive de l'autre, entre sa belle-sœur et Saint-Lambert; Saint-Lambert dont, par parenthèse, elle se désole de voir le retour à Paris retardé non plus seulement jusqu'après le traitement d'Aix-la-Chapelle, mais peut-être de tout l'hiver (1). Elle continue d'engager Rousseau à réprimer sa terrible humeur, à se contenir, à travailler. Elle lui a donné, comme on sait, un sujet d'occupation, une copie à faire de sa *Julie*, qu'il a dû commencer le 23 (2). Toutes les femmes en raffoleront; elle-même y prend l'intérêt qu'on imagine, et elle a le souci de subvenir à la gêne du copiste : elle lui fait mainte offre

(1) Pendant ce temps, la correspondance de Grimm avec Mme d'Épinay s'en égaie : « Autre extravagance [de la comtesse d'Houdetot]; je ne sais si je vous ai mandé que le marquis de Saint-Lambert passait son hiver à Aix-la-Chapelle. Ce qui déplaît souverainement à la comtesse. Eh bien! elle a écrit lettre sur lettre au prince de Soubise, ami de Saint-Lambert, qu'elle ne connait pas, et à Mme de ***, pour les engager à déterminer Saint-Lambert de venir passer cet hiver à Paris. Ce qui a surtout choqué Mme de ***, c'est qu'elle l'a chargée d'y déterminer le prince : c'est une indiscrétion de lui supposer un certain crédit. » Puis la glose : l'angélique créature est bonne et aimable, mais elle finira par se perdre par ses étourderies. « Le public, qui juge sévèrement, ne voit pas seulement en elle une mauvaise tête, mais une femme sans pudeur et sans modestie. » Grimm est difficile, ayant comme terme de comparaison la pudeur et la modestie de Mme d'Épinay. (*Mémoires*, II, 441.)

(2) Buffenoir, p. 188. Cette copie succède à une autre, faite par amitié, dont il se défend de recevoir le prix (p. 183); il est probable que celle de la *Julie* lui avait été commandée au dîner du 25 octobre.

délicate d'affranchir son génie d'embarras passagers.

Par lettre du 30 novembre, Rousseau informe enfin Mme d'Houdetot de sa réplique du 23 à Mme d'Épinay, et il le fait en termes intéressants (1) :

Voilà, ma chère amie, le billet de Mme d'Épinay et ma réponse. Je donnerais tout au monde pour en être encore à douter, comme vous; mais malheureusement cela m'est impossible. D'ailleurs, ma lettre [du 25 octobre, à Grimm] lui a été montrée, l'infâme réponse qui m'a été faite par celui-ci [le 1er novembre] a été concertée avec elle; elle avait reçu avant son départ le billet [du 29] qu'elle prétend n'avoir reçu qu'à Genève, elle s'est donné le temps de méditer sa réponse, et a demeuré trois jours à Genève avant de la faire, j'ignore à quel dessein. En parlant des réparations que j'ai dit lui devoir [aveu des paroles connues], elle ne dit pas que j'ai toujours ajouté [« toujours » ne vise-t-il pas les scènes si pareilles du 13 juillet et du 24 octobre?] : « En cas que mes soupçons fussent mal fondés. » Et ils ne sont que trop justifiés.

Je reproduis maintenant la réplique du 23 novembre, où, comme il arrive dans la plupart des lettres passionnées de Jean-Jacques, la fin gauchit. Elle est ici d'une bizarrerie incroyable; la sollicitation y succède à l'arrogance :

Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, Madame; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous pouvez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication serait inutile,

(1) Buffenoir, 9e lettre inédite, p. 190.

j'ai pour moi ma conscience et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps ; et, puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez (1).

Il ajoute, avec une véritable inconscience, dans ses *Confessions :* « Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Ermitage, en y soignant ma santé. » C'est un sentiment que, pour cette fois, Mme d'Houdetot n'encourage point. Passablement piquée du retard de la consultation qu'on lui demande, elle écrit le 2 décembre (2) : « Je vois avec chagrin que vous avez écrit à Mme d'Épinay une lettre où vous paraissez déterminé à rompre avec elle. Si vous m'eussiez consultée avant de l'écrire, je ne vous l'eusse point conseillée. » C'est, bel et bien, la rupture affichée. Et pourquoi se brouiller tout à coup avec une amie de dix ans? « Au reste, poursuit-elle, trouvez bon que je ne vous donne plus de conseils... Je me bornerai seulement [entendez M. Jourdain!] à vous dire, si vous le voulez, ce que je pense sur ce que vous voulez faire, et, d'après cela, je vous répète [sans attendre donc la permission] que je crois que vous faites fort bien de rester à l'Ermitage... » Puis, quatre jours après, le 6 décembre, répondant à une lettre de Rousseau, de

(1) J'ai transcrit le texte des *Confessions* (p. 348). Les *Mémoires* (p. 411) le reproduisent identiquement, sauf que « j'ai pour moi » est remplacé par « j'ai pour juge », dans la phrase finale du premier paragraphe. Dans la *Correspondance* (p. 177) tout le second paragraphe est omis.

(2) Buffenoir, p. 194.

la veille, lettre dont l'existence seule est connue (1), elle conclut toujours : « Ne quittez pas l'Ermitage, encore une fois, dans ce moment; je crois encore que vous feriez fort mal. » Rester à l'Ermitage! Jusques à quand? Jusqu'au coup de cravache?

C'est alors que Mme d'Houdetot se décida à intervenir auprès de Mme d'Épinay, pour solliciter son indulgence en faveur de celui qui oscillait de l'impertinence à la platitude. Craignant d'être prise pour la conseillère de celle-là, elle aima mieux se donner comme l'inspiratrice de celle-ci. Le fragment de sa supplique reproduit dans les *Mémoires* n'est pas daté. Mais, avant la réponse, les choses marchèrent, et, le 6 ou le 7 décembre, Rousseau était touché d'une lettre de Mme d'Épinay du 1er, où il recevait le cinglant congé que l'on sait. Il se donna le temps de trouver un autre logis à Montmorency, avant d'en prévenir Mme d'Houdetot par la lettre suivante (2) :

A l'Ermitage, le 10 décembre 1757.

Au même instant que je recus votre dernier billet [du 6], où vous me marquez que je ferais fort mal de quitter l'Ermitage, je reçus aussi une lettre de Mme d'Épinay, en réponse à celle où je lui marquais que je resterais ici jusqu'a

(1) Elle a été signalée par M. Théophile Dufour à M. Ritter *(loc. cit.*, p. 78), comme figurant dans le catalogue dressé pour la vente des livres et des lettres autographes du cabinet du général Naudet, vente qui eut lieu en mars 1847. C'est évidemment une lettre détournée du dossier du comte Foy.

(2) Buffenoir, 10e lettre inédite, p. 199.

Pâques, si elle y consentait ; au lieu de ce consentement, voici ce qu'elle me marque [des deux paragraphes dont se compose la lettre, il supprime le premier] : « Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu ; pour moi, je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. » ... Vous ne me persuaderez jamais que je doive rester dans sa maison malgré elle, et vous devez voir que, dans le moment présent, ne pas m'accorder le consentement que je lui demande, c'est bien clairement le refuser... J'ai pris un autre logement à Montmorency...

Mme d'Houdetot, toujours regrettant « la rupture affichée », reconnut, le 14, qu'elle n'avait plus rien à dire. Rousseau signifia, le 17, à Mme d'Épinay qu'il avait quitté l'Ermitage, l'avant-veille, pour Montlouis, la maison d'un sieur Mathas, procureur fiscal du prince de Condé ; et il le fit éloquemment, n'usant que de beau langage. L'ancienne amie a dit n'avoir reçu cette lettre que le 16 janvier 1758. Elle répondit dès le lendemain à une apostille concernant les gages du jardinier ; et le fit obligeamment, offrant à Rousseau d'entrer en explications sur ce qui s'était passé, et exprimant l'espoir de le mettre sur « le compte d'un malentendu ». Lui fit la sourde oreille, il ne voulut point renouer. « Notre correspondance en resta là », dit-il, d'un cœur invariable cette fois, et dur. Et il parut oublier le nom même de l'ancienne amie, jusqu'au jour de l'outrageante et impardonnable lecture des *Confessions*. C'est ici donc, à la fois, la fin d'un chapitre et d'une histoire. Avec Mme d'Houdetot, les choses traînèrent, et aboutirent à une cessation de rapports plutôt qu'à une rupture.

CHAPITRE VIII

Un mot de Rousseau. — Correspondance orageuse. — Orage de décembre. — Mme d'Houdetot écrira moins — Orage de janvier. — Mme d'Houdetot enverra chercher les lettres de Rousseau. — Pourquoi cacher leur commerce à M. d'Houdetot? — Crise morale et physique. — Dispositions testamentaires. — Orage de mars. — Dernier échelon de la retraite de Mme d'Houdetot. — Rupture avec Saint-Lambert et Diderot.

Rousseau perce souvent d'un regard lucide les nuages dont la passion et l'hypocondrie emplissent son cœur incertain. Ainsi les *Confessions* résument-elles judicieusement la fin de ses relations avec Mme d'Houdetot, en quelques lignes où l'on peut voir comme une préface particulière à ce chapitre (1) : « Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de Mme d'Houdetot... Ne sachant à quoi m'en prendre de ce refroidissement dont elle ne convenait pas, mais sur lequel mon cœur ne prenait pas le change, j'étais inquiet de tout. Je savais qu'elle ménageait extrêmement sa belle-sœur et Grimm, à cause de leur liaison avec Saint-Lambert ; je craignais leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies, et rendit ma correspondance orageuse au point de l'en dégoûter tout à fait. » Tout cela est fort juste, sauf

(1) *Confessions; OEuvres*, VIII, 354.

qu'il y a quelque inexactitude à dire que son agitation vint du refroidissement de l'amie. En réalité, si l'on se borne, comme le font sans doute les *Confessions*, à la période postérieure à la réconciliation scellée par le dîner du 25 octobre, il est clair que le refroidissement de l'une fut consécutif à l'agitation de l'autre, et que les orages s'amassèrent spontanement dans une imagination malade. « Orageux » est d'ailleurs un mot de la langue usuelle de ce dernier, et qu'il s'applique souvent, comme il attribue la qualification de « louche » à la conduite des autres, comme il voit partout des « embûches » ou « la noirceur des mystères ». N'a-t-il pas dit que sa liaison avec Mme de Verdelin, la plus douce, la plus patiente, la plus fervente de ses adoratrices, commença par être « orageuse » (2)? Ces deux exemples suffisent à confirmer les responsabilités de celui que j'ai appelé « l'assembleur de nuages ». Son vocabulaire, en nombre de cas, le juge.

Au fait, comptons les bourrasques déchaînées par lui dans les derniers temps de son intimité avec Mme d'Houdetot. Elles en peuvent diviser le récit. Les dates précises sont : le 20 décembre 1757, les 5 janvier et 25 mars 1758. Trois scènes, si j'ose dire, en trois mois. Ce fut Mme d'Houdetot qui, le 6 mai, donna le coup de grâce, avec des ménagements infinis, à une amitié mourante. Reprenons cette voie, en empruntant au dossier que possède son arrière-neveu des clartés nouvelles.

(1) *Confessions; Œuvres,* VIII, 380.

Le 17 décembre, le philosophe, après avoir expédié à Mme d'Épinay l'avis de son délogement, s'adonna à un long épanchement avec sa belle-sœur. Le début est un cri de délivrance (1) : « Enfin, je suis libre! Je puis reprendre le caractère de franchise et d'indépendance que m'a donné la nature. » Délivrance sans joie, car il en use aussitôt, et avec quelle abondance, pour se lancer dans des sujets de plainte anciens et nouveaux, pour récriminer contre la feinte et trompeuse amitié de Mme d'Épinay, contre la perfidie de Grimm, et pour faire son procès à Mme d'Houdetot elle-même. Entre temps, il se livre à une dissertation métaphysique sur l'amitié et la reconnaissance, où, étourdi par le désordre de ses pensées et par la sonorité de son langage, il déclare finalement ne plus rien comprendre. Il en a à Mme d'Houdetot, parce qu'elle lui a écrit ces mots qu'il torture : « Je vous crois honnête, puisque vous êtes de mes amis. » Il l'exhorte amèrement à l'abandonner, comme tout le monde a fait : « Parlons sans détour, mon amitié vous devient onéreuse... N'employez donc plus avec moi des bienséances et des procédés que je n'emploie avec personne, ne filez point une rupture insensible; mais faites-la sans détour... » Puis, habitué à osciller entre les extrémités du sentiment, à écrire des lettres à péripéties, il est pris d'un retour de tendresse pour les intimités d'autrefois et il aboutit à un : « Adieu, Sophie! »

Sophie n'ayant pas répondu dans les quarante-huit

(1) BUFFENOIR, 11e lettre inédite, p. 204.

heures, du sein bouillonnant de l'ami exaspéré d'attendre s'éleva inopinément, le 20 décembre, le premier orage annoncé. Une lettre anciennement publiée, — mais sous la date de janvier 1758, au lieu, croyé-je, du 19 ou 20 décembre 1757, — nous en apporte les échos furieux (1) :

Votre barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal... Et vous aussi! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant! Ah, Dieu!... Mon âme est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fuis point les humiliations qui conviennent à mon infortune ; et, si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds de vos chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à un mort... Ah ! méprisez-moi, si vous le pouvez...

Ce sont de grands cris, voisins du délire, un modèle pour les romantiques. Le désespéré ne demande plus ni souvenir, ni lettres, mais seulement que l'amie permette qu'il continue à lui adresser celles où il lui parle d'elle-même, en lui tenant « le sacré langage de la vérité » ; allusion évidente aux *Lettres morales*.

Ce n'est pas la première fois que Mme d'Houdetot entendait pareil tapage ; elle garda assez de sang-froid pour abaisser singulièrement le ton de sa réponse. Voyez le calme début de la lettre du mardi 20 décembre : « Ce n'est point moi qui peux changer mon

(1) *Correspondance ; OEuvres,* X, 178.

amitié pour ceux que j'estime et dont je n'ai point à me plaindre. Ce n'est pas moi encore qu'on persuade d'abandonner un ami malheureux... » Cependant, elle imitera la franchise dont elle le loue. Elle supprimera tout conseil dans sa correspondance, et, son cœur et sa plume appartenant surtout à un autre, il se pourra que cette correspondance soit moins fréquente ou plus courte. Puis elle lui parle de sa santé, de son frère, des estampes dont celui-ci s'occupe pour *Julie*, du papier nécessaire pour la copie de cette œuvre. « Je me suis hâtée de vous répondre », dit-elle, et c'est ce qui m'a fait dater de la veille ou du jour même la lettre de Rousseau qui appelait cette réponse (1). On voit finalement qu'elle veut se soustraire, dans une certaine mesure, à l'éloquence torrentielle de cet impérieux et fantasque génie. Elle profitera bientôt d'une autre circonstance pour en mesurer les épanchements à son gré.

« Votre lettre m'a rendu la vie », écrit Rousseau, le 26 du même mois (2). Cependant, il prend le règlement de leur correspondance comme une diminution d'amitié, et il ne s'y soumet pas sans murmure. Il réserve ses doutes sur les questions de principes et sur l'amitié de Saint-Lambert ; on ne doit pas s'attendre à ce qu'il lâche jamais toute occasion de dispute. Il entrera en explications quand on voudra sur le premier point, il en réclame tout de suite sur le second. A quoi

(1) Buffenoir, p. 215-217. — M. Ritter a fait remarquer l'erreur commise par cet auteur, en prenant la lettre ci-dessus pour une réponse à celle de Rousseau du 17.

(2) Buffenoir, 12e lettre inédite, p. 218.

la réplique du 30 : « J'ai reçu, mon cher citoyen, votre lettre du 26. Vous y êtes encore injuste pour moi... » Elle cherche à esquiver la discussion sur les principes, en protestant qu'elle n'est en désaccord avec le philosophe que sur leur application. Elle lui souhaite plus de tranquillité pour l'année qui va s'ouvrir. Elle ne demandera pas à Saint-Lambert une explication « puérile » et sans utilité. Puis cette fin coutumière : « Je vous ferai porter du papier dans la semaine. Je vous exhorte à mettre quelque assiduité à vos copies : vous savez combien je suis pressée d'en jouir. » Une lettre de Rousseau du 31 décembre manque, dont le contenu se devine dans celle de sa correspondante du 4 janvier 1758 (1) : « Je reçois à l'instant votre lettre du 31 [donc avec bien du retard]. J'apprends que vous êtes malade. Je suis inquiète de vous, de toutes les manières. Au nom de Dieu, modérez-vous sur toutes choses... Rappelez votre raison... Modérez-vous sur vos copies comme sur le reste... Au lieu de toutes les protestations d'amitié que je reçois avec plaisir... ayez soin de votre raison et de votre santé... adressez-vous à mon amitié... »

Là-dessus, la mauvaise humeur du malade, qui grondait toujours sourdement, éclate de nouveau. Second orage : celui du 5 janvier (2).

Je continuais vos copies, Madame, quand j'ai été arrêté par une réflexion qu'il faut que je vous communique. Je com

(1) Streckeisen-Moultou, I, 400.
(2) Buffenoir, 13e lettre inédite, p. 222.

mencerai par vous dire que le style équivoque et louche de vos dernières lettres ne m'a point échappé. [On a éludé ses demandes d'explications.] Puis donc qu'au lieu de vous honorer de mon amitié, vous en avez honte, je la retire... Méprisez-moi, si vous pouvez, je ne m'en offenserai plus... Que vous avez changé!... Vous n'étiez pas comtesse alors... Je vois manifestement par vos lettres que la chose à laquelle vous donnez le plus grand prix dans le monde est l'argent... Le riche est l'unique dispensateur des bienfaits, à votre compte; et nous sommes privés, nous autres pauvres, du plaisir d'exercer jamais le plus doux acte de l'humanité .. Appliquons, Madame, ces principes aux copies que je fais pour vous... Voyant que nous ne saurions nous accorder en rien sur l'estimation des choses, et ne voulant pas aussi passer pour un ingrat envers vous, je suspends mon travail jusqu'à votre réponse : ou trouvez bon que j'aie le plaisir de vous offrir mes copies, ou cherchez un autre copiste.

On voit que l'écrivain semble ajouter un paragraphe à sa lettre du 11 décembre, pourtant déjà si longue, et déverser ici le trop-plein de sa métaphysique sur la reconnaissance. Sa conclusion est que, pour ne pas être humilié, il humiliera les autres. Il sait le prix que Mme d'Houdetot attache à ses copies, il en fera l'instrument de ses rancunes; si je puis dire, il en jouera.

La bonne âme a fait trois réponses à cette lettre : les 7, 9 et 10 janvier. Dans la première (1), répliquant à l'injure, et presque indignée, elle accepta la rupture d'une liaison à laquelle elle ne pouvait donner autant que son correspondant, et qui devenait trop orageuse;

(1) Streckeisen-Moultou, I, 393. La date du 7 décembre est à changer évidemment en celle du 7 janvier.

un mot qu'elle lui empruntait. Elle le verra d'ailleurs volontiers à l'occasion. Si l'on joint à cela qu'elle ne renonce pas à ses copies, et lui dit qu'elle les acceptera avec plaisir, à la condition de les payer, on aura un état d'âme prévu. Prévu, sauf en ce qui concerne la durée de son ressentiment, car, dans la deuxième réponse déjà, il s'évapore (1) : elle renonce à se considérer comme offensée. Elle éprouve le besoin de rendre justice aux vertus de l'atrabilaire; elle rompra avec lui sans aigreur ni rancune, et lui gardera son estime. Un bon côté des choses, c'est qu'elle est seule mêlée à la querelle qui les sépare; ce qui établit une coupure avec le passé. Elle désire les copies d'un des livres qui lui ont « fait le plus de plaisir, et où il y a le plus à profiter ». Dans la troisième réponse (2) : « J'ai bien peur, mon cher citoyen, de m'être trop emportée... Les vôtres [vos lettres] m'avaient fait trembler, et m'avaient fait penser qu'il serait difficile de vivre en paix avec vous et sans craindre chaque jour quelque nouvel orage. » Elle ne peut se résoudre à abandonner un ami malheureux. Bref, elle se repent, et ne rougit pas de lui « demander pardon ». Mon cœur, ajoute-t-elle, « est invariable; il ne peut changer ce qu'il ressent pour vous, que vous ne l'y forciez vous-même ».

Cela est beau, en définitive, malgré le désir des copies et quelques sûretés prises, sur quoi je m'explique. A chaque orage, elle bat un peu en retraite. Après le

(1) Buffenoir, p. 225.
(2) *Ibid.*, p. 230.

premier, on l'a vue, elle déclare que sa correspondance sera plus rare ou plus courte. Cette fois, — second échelon, — elle se réserve de doser aussi bien celle de Rousseau. Elle profite du prochain retour de son mari, qui, sans doute après sa nomination au grade de brigadier le 1er janvier, a obtenu quelques mois de congé, pour demander au solitaire de ne plus lui écrire que par un exprès, qu'elle enverra prendre de ses nouvelles, « tous les quinze jours, plus ou moins ».

Il lui écrit, de son côté, au moment qu'elle lui fait cette recommandation, le 10 janvier, jour de spontanées et mutuelles réparations (1) : « Il n'est jamais permis d'être malhonnête; ma lettre l'était, j'en suis justement puni. Je la désavouais même en l'écrivant. » Encore un mot familier à l'irrésolu; même éloquent, on a des phrases toutes faites. Et, dans ce qui suit, un reste d'agitation survit à la bourrasque : « Contente de trouver [dans ma lettre] le prétexte que vous cherchiez depuis longtemps en violant la foi de l'amitié, vous avez voulu mettre les procédés de votre côté, tandis que les sentiments étaient du mien. » Puis ce prompt retour aux exclamations d'autrefois : « Oui, Sophie, vous m'êtes plus chère que jamais... Ah! Sophie, Sophie! Si je pouvais perdre votre amitié sans douleur, je vous dirais moins d'injures [il les avoue] et vous outragerais davantage [au fond]... Au nom du ciel! laissez-moi oublier les indignités que je vous ai écrites au sujet des copies... »

Le 11 janvier, ayant reçu les excuses de Mme d'Hou-

(1) Buffenoir, 14e lettre inédite, p. 227.

detot de la veille (1) : « Votre lettre m'a donné le plus pur, le plus vrai plaisir que j'aie goûté de ma vie. » L'hymne est connu ; c'est celui du 31 octobre : « Ah! je la garderai [votre lettre]! Si je me souviendrai du plus pur et du plus doux de mes jours! » Je reprends la suite de l'autre : « Croyez-moi, chère Sophie, mon cœur est fait pour vous aimer, il en est digne, et vous serez toujours, après la vertu, ce qu'il aura de plus cher au monde. » Tyrannie des mots! « Je me conforme entièrement à ce que vous exigez, je ne vous écrirai plus sans votre permission et seulement par la voie que vous indiquerez. Si vous gardez un long silence, je pourrai être en peine sur votre santé ; mais, après la démarche que vous venez de faire, je jure de ne l'être de ma vie sur votre amitié et d'emporter au tombeau celle que je vous ai vouée. — Adieu, ma chère et digne amie!... » Comme nous sommes à trois mois environ de la date d'où j'ai mesuré l'avenir de leur amitié, le lecteur voit qu'il est à moitié parcouru, et que « jusqu'au tombeau » signifie trois mois encore. Leurs lettres, depuis lors, devraient toujours se présenter par couples de la même date : celle qu'apportait un exprès, et celle qu'il remportait. L'observation a l'intérêt qu'on verra.

Le dernier trimestre de l'amitié amoureuse de Jean-Jacques, où les heurts ne manqueront pas plus qu'en aucun temps de sa vie, s'ouvrit à peu près le 15 janvier, quand il écrivait à Sophie, à moitié regagnée (2) :

(1) Buffenoir, 15e lettre inédite, p. 233.

(2) *Ibid.*, 16e lettre inédite, p. 234. — Ne faut-il pas reporter à l'avant-veille, soit au 13 *janvier*, une lettre « à Sophie »,

En attendant de vos nouvelles, je donne le change à mon impatience en commençant toujours à vous écrire. Je ne puis trop me hâter de vous confirmer les promesses que je vous ai faites... Non, Sophie, je ne me plaindrai plus de vous .. Vous me demandez pardon! Ah! j'aimerais mieux que vous m'eussiez dit : « Je vous pardonne. » J'en aurais cru mes fautes mieux oubliées, et j'aurais eu plus d'espoir de les réparer. [Un soupçon point à l'ordinaire.] O Sophie, ce retour si charmant est-il naturel? Est-il bien sincère?... Ayant à m'avertir de ne plus écrire, n'avez-vous point craint que la colère ne m'empêchât de vous écouter et ne me fît continuer indiscrètement d'écrire malgré vos ordres?...

insérée dans la *Correspondance* (p. 191), sous la date certainement fausse du 13 *juillet* 1758, et, d'ailleurs, sous réserve, de la part des éditeurs? Voici comment se justifie mon hypothèse. Dans la lettre de Rousseau du 10 janvier, qu'on veuille remarquer ce passage : « Je ne renonce pas au plaisir de vous écrire; il est la seule consolation qui me reste; mais, comme vous êtes quitte avec les bienséances, et ne serez point obligée à me répondre, rien ne vous empêchera, si mes lettres vous déplaisent, de les jeter au feu. » Il y a lieu de croire que Rousseau, voulant se conformer à cette pensée, et « donner le change à son impatience », comme il a dit dans la lettre du 15 qu'on va voir, se mit à l'œuvre dès le 13, écrivant : « Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée [phrase replacée au début des *Confessions*]; mais, votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne serait qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. » La lettre achevée ne lui plut pas, sans doute; il la garda dans ses papiers, et il reprit la plume le 15, dans un dessein moins sévère. Le lecteur se souviendra sûrement d'une autre lettre « à Sophie » qui ne fut pas envoyée : « Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste. » La destination « à Sophie », comme autrefois « à Iris », n'indique-t-elle pas en général une composition restée en l'air? — Je confirme une solution proposée par M. Ritter sans allégation de motifs, ni contestation d'une date impossible (p. 87).

Vous me parlez de nos lettres comme d'un commerce qu'il faut cacher à votre mari. Pourquoi cela?... Si nos liaisons sont désapprouvées par votre mari, il y faut renoncer. Le mystère est indigne de tout ce que j'ai vu de vous, et je ne veux rien avoir à cacher dans ma conduite, non plus qu'au fond de mon cœur...

Cette protestation d'innocence, faite tant au nom de son amie qu'au sien par ce singulier émule d'Hippolyte, et en vue de ce Mont-Olympe où il s'en fallut de si peu que l'on ne trompât à la fois d'Houdetot et Saint-Lambert, dut faire sourire Sophie, et nous aurons la preuve au moins qu'elle l'embarrassa fort.

Rousseau laissa dormir la lettre commencée, et ne l'acheva que le 28, en recevant celle de même date, de Mme d'Houdetot (1) : « Je ne puis, mon cher citoyen, rester plus longtemps sans vous demander de vos nouvelles... Le froid est rigoureux et votre habitation incommode... Mon mari est revenu en bonne santé et mes enfants se portent bien... Notre ami [Saint-Lambert] se porte mieux aussi... Avez-vous quelques nouvelles de Diderot? Vous m'aviez fait espérer une partie de la *Julie* pour la fin de ce mois... Vous pouvez confier au porteur quelques cahiers, s'il y en a de copiés... » Et le solitaire d'ajouter cette fin à sa lettre inachevée : « Grâce au ciel, me voilà rassuré... Vous me parlez de Diderot; il dit qu'il m'aime, mais il m'oublie... Il fait bien de vous fuir avant de vous connaître, il serait trop tard après. » Tout le reste est consacré à la *Julie*. La deuxième partie

(1) Buffenoir, p. 238.

sera prête le lendemain; il l'enverra par le premier exprès, qu'il désire très sûr, parce que sans doute il ne fera pas imprimer cet ouvrage, et qu'il tient d'autant plus au manuscrit. Faut-il mettre au net le peu qui est fait des *Lettres morales?* Que son amie lui écrive, lui envoie même une feuille blanche pour qu'il voie son écriture sur l'adresse. Et ces derniers mots : « Quoi qu'il en soit, comptez sur ma discrétion. Je mourrai plutôt de douleur et d'ennui que de vous écrire sans votre permission expresse. »

La lettre suivante de Mme d'Houdetot est postérieure de quinze jours à celle qui précède, et prend soin, en son début, de justifier le régime nouveau (1) : « Paris, ce lundi 12 février 1758. — Je suis persuadée, mon cher citoyen, que vous me connaissez trop bien à présent, et que vous êtes trop sûr de mes sentiments pour en avoir sérieusement douté, parce que je ne vous en donne pas d'aussi fréquentes assurances. » Elle lui apprend de ses nouvelles, de celles de Saint-Lambert, lui prêche le calme, la confiance, réclame avec quelque impatience la seconde partie copiée de la *Julie,* même avant la première, dont elle dit se ressouvenir parfaitement; elle a un porteur sûr. Il lui faut enfin aborder le paragraphe capital, la réponse à l'objection de Rousseau contre le mystère où elle veut tenir ses relations avec lui, au regard de son mari : « Je vous dirai franchement la chose. » On va voir. Philosophe et bel esprit, ce sont deux titres qu'il a, déclare-t-elle, pour déplaire

(1) Buffenoir, p. 240.

à M. d'Houdetot. Puis ce chef-d'œuvre d'entortillage :

J'ai cru, sans rien me reprocher, pouvoir conserver et former une liaison d'innocente amitié avec un homme que j'estime et qui ne lui déplairait que par une très injuste prévention, et, comme la vie retirée que vous menez vous mettait hors de portée de vous trouver avec mon mari dans les temps où je le vois beaucoup, qu'il ne vous plairait pas plus que vous ne lui plairiez, j'ai cru que je pouvais vous voir sans nul inconvénient, puisque vous ne le rencontreriez jamais, et que vous ne pourriez point être choqués de vous rencontrer... Il [d'Houdetot] peut penser que mon cœur est tendre et excuser en moi une faiblesse [Saint-Lambert]... mais la calomnie [affaire Rousseau] ne trouvera pas foi en lui contre moi. Voilà...

Que voilà une franchise obscure! Le lecteur est en état de deviner la vérité. M. d'Houdetot, suivant un mot de lui, connu et répété plus haut, ne demande à sa femme que « de la décence dans sa conduite » ; mais il y tient. D'accord avec l'opinion du jour, il passe un premier amant; le soupçon d'un second pourrait lui échauffer la bile; il serait bien capable, à ce propos, de malmener les deux, Saint-Lambert lui-même. Que Rousseau donc se tienne coi à Montmorency, et, pendant le congé du mari, en prenne un lui-même.

Rousseau n'insista pas. Il était d'ailleurs sur le point de subir une atteinte plus grave de ses maux ordinaires : « Votre lettre, écrit-il à Mme d'Houdetot le 18 février (1), est venue à propos : j'étais en peine, je

(1) Buffenoir, 17e lettre inédite, p. 242. — Voilà une excep-

suis plus incommodé depuis quelques jours, et, n'étant pas en état de travailler, les maux du corps et ceux de l'âme se font mieux sentir dans cette inaction. » Au sujet du corps, de brèves indications : « Mon mal ne me permet guère de rester assis... Mon mal étant empiré, il a fallu tout suspendre. » Pour l'âme, elle saigne de toutes ses blessures, soupçons, déceptions, craintes de l'avenir, de l'abandon, de l'oubli : « J'apprends qu'on s'agite beaucoup pour me peindre comme un scélérat... Il me fâche de ne me survivre dans le cœur de personne... Tous mes barbouillages commencés traîneraient après moi dans les mains des gens de justice qui s'empareront de mes guenilles, et je laisserai sans ressource et dans la misère la personne qui partagea ma pauvreté... Diderot, auquel j'ai écrit, ne m'a pas répondu... Il ne me reste que vous seule au monde, vous m'abandonnerez à votre tour; je connais trop les hommes pour ne pas m'y attendre... Adieu! je ne sais quel nom vous donner. » Ces mots de la même lettre sont à noter : « Voici la seconde partie de *Julie*. » Mais le geste tourne court, au dernier moment : « En voulant remettre le paquet à votre messager, il n'a jamais pu le faire entrer dans sa poche. » Il lui propose le messager ordinaire de Montmorency, ou enfin, si elle vou-

tion à la remarque faite plus haut (à moins que Mme d'Houdetot n'ait retardé, ce qui est fort invraisemblable, l'expédition de sa lettre du 12 pendant six jours). Il est probable que Rousseau, malade le 12, a demandé le retour de l'exprès le 18 pour chercher sa réponse, et que Mme d'Houdetot le renvoie encore le 19, pour porter tout de suite à l'ami un renseignement dont il a besoin.

lait « destiner un après-midi pour aller prendre l'air dans son carrosse sur l'avenue de Saint-Denis », de l'y joindre à l'heure indiquée, en supposant le beau temps, porteur du précieux paquet.

Mme d'Houdetot, le lendemain (1), qui était le dimanche 19, chercha à réconforter l'affligé. Particulièrement, elle veut l'affranchir de soupçons contre elle-même et contre Diderot, et de l'inquiétude que ses amis ne veillent pas sur sa mémoire et sur sa compagne. Quant à la copie, voici le meilleur moyen de transmission : « Je compte aller à Eaubonne, avec mon mari, un jour de cette semaine ; j'aurais pensé à vous voir, si cela eût été possible ; mais cela ne se pourra pas à cause de ma compagnie, mais je vous enverrai un de mes gens à qui vous pourrez remettre en sûreté la *Julie*. »

Puis rien du 19 février au 23 mars, si l'on s'en rapportait à M. Buffenoir, qu'il est nécessaire de suivre pas à pas, dans les six mois où s'espace la correspondance dont il a été l'éditeur. Mais déjà Streckeisen-Moultou fournit une lettre de Mme d'Houdetot, pour couper ce silence invraisemblable, lettre du 3 mars, où ces mots : « J'ai lu vos copies » prouvent que la *Julie* a été remise à la destinataire, et qu'il faut donc intercaler encore entre le 19 février et le 3 mars deux lettres qu'on n'a pas su jusqu'à présent placer à leur date. Voici l'ordre des événements : le mercredi 22 février, Mme d'Houdetot a fait à Eaubonne la visite annoncée par sa lettre du dimanche 19, « pour un jour de cette semaine ». De

(1) Buffenoir, p. 245.

là, elle a envoyé, comme elle avait dit, un de ses gens chercher la *Julie*. Le messager est porteur d'un billet que MM. Buffenoir et Ritter datent inexactement, l'un d'octobre 1757, l'autre d'avril 1758 (1) : « J'envoie avec inquiétude, mon cher citoyen, savoir de vos nouvelles... Que votre imagination ne mette pas au nombre de vos peines celle d'être oublié et abandonné de moi. . Croyez qu'il m'en coûte d'être si près de vous [à Eaubonne] et de ne pas vous voir... Je vous prie de remettre ce que vous avez de copié de la *Julie* à celui qui vous remettra ce billet : il est extrêmement sûr et vous pouvez la lui confier. — Ce mercredi matin. » Séance tenante, Rousseau donne son manuscrit à l'envoyé avec la missive que l'on trouve rangée dans la *Correspondance* sous une date incomplète et fausse (2). « Montmorency, 1760. — Je suis sensible à l'intérêt que vous prenez à mon état ... Je ne suis pas mieux... J'ignore si chaque lettre que je reçois de vous et chaque lettre que je vous écris ne sera pas la dernière. Adieu! voilà la *Julie;* je travaille à la première partie, mais lentement, selon mes forces... Adieu! encore un coup. J'attends de vos nouvelles, c'est mon seul plaisir en ce monde. » Il n'est pas un mot de ces deux billets déclassés qui ne cadre naturellement avec le temps, les lieux et les circonstances où je les fais figurer : ils furent certainement échangés entre Eaubonne et Montmorency, le 22 février 1758.

(1) Buffenoir, p. 147; Ritter, p. 59 et 83.
(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 224.

Les nouvelles de Rousseau continuent à s'aggraver; d'où les sollicitudes exprimées par Mme d'Houdetot le 3 mars (1) :

J'apprends que vous êtes plus dangereusement malade, mon cher citoyen... Au nom de Dieu! ne rejetez pas les secours qui pourraient vous être nécessaires. J'envoie exprès savoir de vos nouvelles, faites-m'en donner... J'ai envoyé chez votre ami [Diderot]. Vous le verrez sans doute, s'il peut aller... J'ai lu vos copies avec un extrême plaisir... Si vous aviez quelques papiers que vous fussiez en peine qui demeurassent chez vous, faites-les remettre au curé de Deuil avec une enveloppe à mon adresse, et le priez de les garder jusqu'à ce que vous ou moi les envoyions chercher... Adieu! un mot de votre état. Soyez assuré que le curé est honnête homme et fera ce que vous lui direz (2).

Mme d'Houdetot, en se proposant, pour ainsi dire, comme exécutrice testamentaire, se place instinctivement dans l'ordre des préoccupations du pauvre malade, qui lui-même broie du noir, songe à sa fin, comme le prouve l'acte passé le 8 mars (et dérobé depuis), chez un notaire de Montmorency. Il reconnait à Thérèse, par donation déguisée, la propriété de son petit mobilier et une créance de 1 950 livres pour treize années de gages impayés.

Rien de Mme d'Houdetot au philosophe pendant trois

(1) Streckeisen-Moultou, I, 350.

(2) Ce curé de Deuil, « honnête homme », est l'abbé Jean-François Martin, que Mme d'Épinay et son cercle, surtout Diderot, tenaient en particulière estime. Il a son portrait parmi les Carmontelle de Chantilly. Il quitta Deuil pour Groslay en 1767. J'en ai parlé dans *la Chevrette et Mme d'Épinay*.

semaines, du 3 au 23 mars; et lui-même s'est contenté de peu de lignes, inconnues, à la première date. Elle écrit (1) : « Ce jeudi 23 mars. — J'envoie, mon cher citoyen, savoir de vos nouvelles. J'avais vu avec bien de la joie, par votre dernier billet [du 3], que vous étiez moins souffrant et plus tranquille que je ne croyais... J'attends, pour lire à mon ami cette *Julie* qui me plaît tant, que j'aie la première partie; il la faut lire de suite... Je ne vous envoie point votre argent, puisque vous ne le voulez pas... donnez-moi vos commissions. Comptez surtout sur mon amitié et n'en doutez jamais. » Toujours affectueuse, toujours avide de copie, pour elle-même et pour Saint-Lambert, qui est de retour. Et le même jour, réponse renvoyée par l'exprès (2) :

Ce jeudi 23 [mars] 1758. — Je suis bien aise que vous vous souveniez encore de moi, écrit le convalescent, d'un ton dolent et avec l'amertume qui n'est jamais loin de ses lèvres. Là [dans la forêt de Montmorency, où la verdure point déjà], je renouvelle connaissance avec un ancien ami que les autres m'avaient fait négliger, et qui sûrement vaut mieux qu'eux tous... Je vous avoue sans détour que m'étant cru tout à fait oublié, j'ai suspendu la copie de *Julie*. Je la vais reprendre... J'ai envoyé vos livres et ceux de votre ami chez M. le curé de Deuil; mais comme je n'ai point encore lu les *Iles flottantes* (3), vous m'obligerez de me les reprêter;

(1) Buffenoir, p. 247.

(2) Buffenoir, 18e lettre inédite, p. 248. Dernière lettre du dossier de M. le comte Foy.

(3) *Naufrage des Iles flottantes*, par M. M*** (Morelly). Messine (Paris), 1753, 2 vol. in-12

si même vous voulez m'en faire présent, je les accepterai de bon cœur... Je me réjouis de votre santé, je vous félicite de vos plaisirs. Puissiez-vous connaître, un jour, ceux qui mènent au vrai bonheur! Adieu!

Le lecteur a vu vingt fois « la parfaite » accepter de son correspondant, sans broncher, des observations plus dures; il s'expliquera, cependant, qu'elle ait perdu patience, à recevoir ce trait qui la touchait à l'endroit sensible : « J'ai suspendu la copie de *Julie*. » Elle répondit, le lendemain sans doute, avec une sécheresse qui ne lui était pas coutumière et une sensible maladresse (1) :

Non seulement, mon cher citoyen, vous pouvez renvoyer chercher les *Iles flottantes,* que je vous prie d'accepter, mais vous me ferez toujours beaucoup de plaisir de vous adresser à moi pour tout ce qui pourra vous être utile et agréable. Comptez toujours sur les sentiments d'une amitié qui ne s'étonne point des injures, qui pardonne les injustices, et qui plaint les fautes et les faiblesses, au progrès de laquelle vous avez été le plus grand obstacle, mais qui, telle qu'elle est, subsistera toujours pour vous, tel que vous soyez, excepté le crime et l'indignité, dont je ne vous croirai jamais capable. Croyez que je vous ai toujours vu beaucoup meilleur que vous ne vous montrez quelquefois vous-même. Je vous prie de reprendre vos copies, que je vous demande en grâce de ne plus quitter; s'il vous arrivait tous les quinze jours une erreur pareille à celle qui vous les a fait suspendre, elles n'avanceraient guère... Conservez la paix et la tranquillité de votre âme, vous savez que je l'ai toujours sincèrement

(1) Streckeisen-Moultou, I, 410. — La lettre est vaguement datée : « Hiver 1758. »

désiré; le plus grand bonheur est d'être bien avec soi et d'en être content. Ayez soin aussi de votre santé; j'en enverrai toujours savoir des nouvelles avec le même intérêt et la même amitié.

Rousseau riposta, le lendemain, du ton vibrant et irrité des plus mauvais jours (1) :

Ce samedi 25 mars 1758. — En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi [la veille], venue par la poste... Expliquons-nous... [Suit un mémoire défensif et offensif, dont je noterai seulement les points principaux, les motifs de réplique qu'il met en relief lui-même]. Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié... Vous me parlez de fautes, de faiblesses, d'un ton de reproche... Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable... Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré... Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres?...

Et, à son ordinaire, il eut le soupçon d'une ligue formée contre lui : « Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. » Enfin ces sommations et cet éclat :

Je vous demande de trois choses l'une : ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire... Quant à *Julie* [il comprenait évidemment l'importance du grief], ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins; et, si je les ai suspendues après un silence de trois semaines [du 3 au 23 mars], c'est que j'ai cru que, m'ayant tout à fait oublié, vous ne vous

(1) *Correspondance; Œuvres*, X, 185.

souciiez plus de rien qui vînt de moi. Adieu !... L'amitié que vous m'avez demandée et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau [l'expression revient comme la dernière lueur d'un sentiment qui s'éteint]. Mais, si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

Troisième orage, le dernier auquel se soit exposée Mme d'Houdetot. A cette missive des derniers jours de mars, elle répondit seulement dans les premiers jours de mai ; elle faillit bien, j'imagine, ne pas répondre. Elle se défendait prudemment d'une joute épistolaire, d'une discussion où elle se sentait d'avance roulée, noyée dans un déluge d'éloquence. Elle accomplit, cependant, le dernier mouvement d'une retraite qui comporta donc trois échelons. A la fin d'octobre déjà, elle avait averti le philosophe qu'elle ne voulait plus de ses visites à Paris; mais alors elle ne faisait que parer aux suites des imprudences et au retour des tribulations passées. On a noté expressément les mouvements accomplis depuis. Le 25 mars, elle se résout à couper le dernier pont, embarrassée seulement d'un exposé de motifs. Un fait nouveau le lui fournit heureusement, et, s'y bornant, elle se dispensa de répondre à la lettre du 25. Prenons ici, d'abord, le résumé des *Confessions* (1) :

Je retouchais et mettais au net la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles,* et je me disposais à la faire imprimer,

(1) Page 356.

quand, après un long silence [du 15 mars au 6 mai], j'en reçus une de Mme d'Houdetot qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenait dans cette lettre (liasse B, n° 34) (1) que ma passion pour elle était connue de tout Paris ; que j'en avais parlé à des gens qui l'avaient rendue publique ; que ces bruits, parvenus à son amant, avaient failli lui coûter la vie ; qu'enfin il lui rendait justice, et que leur paix était faite ; mais qu'elle lui devait, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce...

Il convient, pour la suite, d'emprunter le texte même de la lettre de Mme d'Houdetot :

Vous pouvez être tranquille sur la manière dont nous pensons de vous, mon amant et moi. Dans les premiers moments qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avait fait faire, il a cessé de voir en vous la vertu qu'il y cherchait et qu'il y croyait trouver. Depuis, il vous plaint plus de votre faiblesse qu'il ne vous la reproche, et l'un et l'autre nous sommes fort éloignés de nous unir aux gens qui veulent vous noircir; nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec estime. Au reste, vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confidences, ni explications, et qu'il faut laisser oublier parfaitement et votre passion et les peines qu'elles m'a faites. Tout ce que vous devez est de rester tranquille, vu que mon repos est rétabli, que mon innocence, que vous pourriez vouloir défendre, est reconnue, que nous ne pensons pas mal de vous, et que nous n'en laisserons pas dire. J'enverrai savoir de vos nouvelles avec intérêt, et soyez persuadé que, malgré le parti où ma réputa-

(1) Streckeisen-Moultou, I, 411. Elle était datée d' « Eaubonne, 6 mai 1758 ».

tion, le soin de mon bonheur et de mon repos m'obligent, je ne cesserai jamais de m'intéresser à vous.

Si vous voulez continuer pour moi les copies de *Julie,* je vous en serai obligée; sinon, je vous renverrai celles que j'ai déjà, mais qu'il est juste de vous payer. Adieu!

Avec quelles précautions elle dit toutes ces choses, et comme elle flatte le philosophe pour le calmer! C'est qu'elle le connaît à fond, et qu'elle redoute la fougue de l'irascible, les familiarités de l'amoureux, les transports désordonnés de son génie. Surtout, qu'il n'aille pas la compromettre par quelque nouvelle maladresse, sous prétexte de la défendre! La même adjuration monotone revient : « Restez tranquille! » Car Saint-Lambert, en somme, ne sait pas tout, même après une seconde explication ; il ne le saura peut-être pas avant la publication des *Confessions*. Il vient d'apprendre par une indiscrétion involontaire de Diderot, — qui l'en croyait instruit par Rousseau même, — l'amour de celui-ci pour Mme d'Houdetot; mais il ignore le vif de ces rendez-vous, de ces promenades, où certaines libertés obtinrent un commencement d'abandon, et surtout le contenu des lettres que « l'angélique » s'était fait restituer en juillet, et qui devaient prouver sûrement qu'au moins s'était-elle laissé aimer. Elle a toujours peur des souvenirs de son ancien compagnon et des éclats de sa franchise. Mais aussi bien ne cesse-t-elle pas de l'admirer, d'être passionnément intéressée par l'histoire de *Julie*, et de vouloir apprendre la première comment, sans la démasquer, il haussera la figure de Sophie dans l'idéal. Bref, en plein naufrage

de leur amitié, elle ne lâche pas ses fameuses copies.

On sait le dernier mot de l'auteur des *Confessions* sur l'incident : « Résolu à rompre avec Diderot, je ne délibérai plus que sur la manière. » J'ai laissé de côté toute cette querelle avec Diderot, dont il reçut une dernière visite, à la fin de son séjour à l'Ermitage. Il est entendu, d'ailleurs, d'après ce qui précède, que Saint-Lambert s'associe à l'éloignement de son amie. Ainsi se termine la série des ruptures annoncées, et s'accomplit un changement de tableau.

Il faut aller voir Montlouis, que nous ne connaissons pas encore.

CHAPITRE IX

Montlouis et les Mathas. — Dîner à la Chevrette. — Plan de vie, travaux, relations. — Mme de Verdelin à Soisy. — Le Montmorency-Luxembourg. — Rousseau au petit château. — Féconde activité. — Concurrence de la maréchale avec Mme d'Houdetot. — Lettre de Stanislas pour Saint-Lambert. — « Les Philosophes » de Palissot et la mort de la princesse de Robecq. — Amélie de Boufflers. — Le prince de Conti. — Derniers billets de Mme d'Houdetot.

La visite à Montlouis, que nous avons dû différer pour ne pas rompre la trame des rapports de Rousseau avec Mme d'Houdetot, va nous ramener, un instant, de cinq mois en arrière : du 6 mai 1758 au 6 ou au 7 décembre 1757, qu'une lettre de Mme d'Épinay, du 1er, infligea à l'ermite l'affront d'un congé. A toute force, il se résolut de coucher dans les bois, et sur la neige dont la terre était alors couverte, plutôt que de ne pas rendre les clefs de l'Ermitage dans la huitaine. Sursaut tardif : « La fortune aida mon audace, dit-il. M. Mathas, procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avait à son jardin de Montlouis, à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnaissance. Le marché fut bientôt fait... Je fis charrier mes effets à grand'peine et à grands frais : malgré la glace et la

neige, mon déménagement fut fait dans deux jours. » Le 15 décembre 1757, il quittait le toit de celle que tout Genève, au même moment, honorait pour l'hospitalité donnée à l'illustre fils de la cité. « Le marché fut bientôt fait », nous dit-on. Il y eut effectivement prix convenu ; Rousseau en parle dans une lettre à Mme de Luxembourg, du 12 juin 1761 (1) : « Mon loyer n'était que de cinquante livres. » A propos de quoi, il fait observer que c'était à peine le prix d'une chambre à Paris. Il est vrai que la maison de Montlouis était en fort mauvais état, et que, avant dix-huit mois, de grosses réparations y seront nécessaires ; mais le locataire n'aura pas lieu, finalement, de s'en plaindre.

Il nous présente M. Mathas comme « un bon homme », et même « le meilleur homme du monde », et en lequel il prit « toute confiance ». Ce petit magistrat, représentant du prince près le tribunal du bailliage, appartenait à une vieille famille de Montmorency, qui, d'une basse condition, s'était haussée, un jour, jusqu'à la situation administrative la plus éminente du lieu. Mathas, boucher en 1521, avait eu des descendants procureurs et tabellions. L'un deux, avant la fin du dix-septième siècle, ayant succédé à Louis Le Laboureur, personnage presque célèbre, se qualifia « conseiller ordinaire de S. A. S. Mgr le prince, bailli du duché et pairie d'Anguien, seigneur de Moisselles et de Montlouis ». Le seigneur suzerain n'avait pas cru devoir refuser à un bailli ce qu'il avait accordé à l'autre,

(1) *Correspondance ; OEuvres*, X. 259.

chacun représentant une race de serviteurs dévoués. Comme il avait fait Louis Le Laboureur seigneur de Châteaumont, il fit, par lettres du 22 avril 1684, Jean-François Mathas, fils du bailli Jean, seigneur d'un fief de Montlouis, érigé en sa faveur (1). Notez que le fils de Jean fut maire perpétuel de Montmorency, un de ses petits-fils, écuyer, avocat au Parlement, procureur fiscal, et vous arriverez à un arrière-petit-fils, Jacques-Joseph, notre Mathas, pourvu en 1733 de la charge de son père. Ce brave homme, qui n'avait pas d'enfants, s'était affectionné à un neveu, Beaudoin-Cyprien Antoine, sieur du Moulin, fils de sa sœur Marie-Françoise, avocat au Parlement comme lui, et auquel il préparait la succession de sa charge. Nul, en attendant, n'était plus populaire dans le duché : constamment en contact avec les habitants, à propos des menues affaires d'administration et de police, il était le mandataire ordinaire du prince aux cérémonies de village. Il assistait comme tel, et s'y qualifiant d'écuyer, aux poses de première pierre ; il était parrain de cloches : à Chauvry, à Soisy, en 1756 ; à Saint-Brice, en 1757 ; à Saint-Leu, à Villetaneuse, en 1760 ; à Groslay, en 1761.

Qu'etait-ce que Montlouis? Le bailli Jean l'expose dans sa requête de 1684, à fin de conversion du lieu en fief. Il venait d'acheter, de divers particuliers, « plusieurs maisons dont il a composé une grande maison,

(1) Voir *Confessions; Œuvres*, VIII, 363, 378 ; IX, 20, 22 ; Archives du Musée Condé, les registres du Conseil du prince de Condé.

consistant en plusieurs corps de logis, cours, jardins, et fermée de trois rues, l'une conduisant du carrefour des Charrettes à la porte de Bagues, l'autre coupant ladite première rue à la poterne, et l'autre coupant en triangle, de l'une desdites rues à l'autre, appelée la rue de l'Escorcherie ». Cette dernière s'appelle aujourd'hui rue de Montlouis, et les deux autres, rue J.-J. Rousseau et rue de la Grille (autrefois de la Grilloire). Le nom et les limites du lieu-dit n'ont pas varié. C'est, de notre temps encore, grossièrement, un triangle situé au nord de l'ancienne motte féodale, voisin de la place des Nouvelles-Écoles, sur la pente du fond de Clairvaux, dont l'Ermitage couronne, dans la direction du nord-est, l'autre versant. Sa surface, partagée entre plusieurs occupants, laissait à l'habitation du philosophe environ 15 ares, un peu plus du tiers du triangle susdit. L'agrément principal en était une petite plate-forme, plantée de tilleuls devant la maison, et qu'une étroite allée joignait à un cabinet, reste d'une tour carrée appelée ambitieusement « le donjon ». L'ensemble formait une terrasse, en situation « plus élevée que celle du château, et dont la vue était du moins aussi belle ». Elle offrait, « pour terme du point de vue », Saint-Gratien et son château, jadis « retraite du vertueux Catinat ».

De l'année 1758, où l'on touchait quand le nouveau locataire de Montlouis s'y installa, un grand nombre de faits nous sont déjà connus, entre autres le malaise physique et « la langueur », comme il dit plusieurs fois, qui lui inspirèrent de particulières craintes d'une mort prochaine. Cependant, il n'était point incapable de tra-

vail et même d'un bel effort. « Pendant un hiver assez rude, au mois de février... dit-il, j'allais tous les jours passer deux heures le matin et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert... Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, je composai, dans l'espace de trois semaines, une *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*... C'est ici, car la *Julie* n'était pas à moitié faite, le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. » Et plus loin : « Je retouchais et mettais au net cette lettre, quand, après un long silence, j'en reçus une de Mme d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse éprouvée. » C'était celle du 6 mai, déjà connue, et qui mit fin aux rapports d'intimité de Rousseau avec la comtesse, et consomma sa brouille absolue avec Diderot. Je rappelle l'idée singulière qu'il eut de signifier cette rupture *urbi et orbi*, par une citation outrageante de l'*Ecclésiastique*, insérée sous forme de note dans sa *Lettre à d'Alembert*.

Montesquieu avait agi de même, en rendant publique sa querelle avec le Père de Tournemine. Mais « il n'y a qu'heur et malheur » dans ce monde : ce qui avait été admiré chez Montesquieu ne réussit point à son imitateur. Saint-Lambert, entre autres, répondit à l'envoi de la *Lettre* en la retournant à son auteur, avec un billet fort rude. Rousseau répliqua, à son tour, avec vivacité, se refusant à continuer les copies de Mme d'Houdetot. On voit qu'il usait de l'argument, tantôt avec générosité, tantôt avec colère, et, la plupart du temps, cette fois encore, avec succès. Quinze jours

après, M. d'Épinay, prenant de tout autre façon l'hommage de la même œuvre, remerciait avec empressement l'écrivain par une aimable lettre d'invitation à dîner : lettre du jeudi 26 octobre, invitation à dîner à la Chevrette pour le dimanche suivant, 29.

Les convives annoncés devaient être M. et Mme Dupin, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert et Francueil; tous gens qui, à l'estime du maître, seraient enchantés de se retrouver avec un familier du château. Celui-ci balança pour accepter, par crainte de se donner en spectacle, dans un cercle où figurait l'objet de sentiments récemment dévoilés, et nullement, comme on pourrait croire, par scrupule de rentrer dans une maison d'où la femme l'avait chassé, avec la seule grâce du mari. Il portait certaines fiertés à un point excessif, il en ignorait d'autres. Il finit par voir quelque avantage à répondre, par le bruit que ferait ce dîner, à ceux qui le prétendaient brouillé avec M. d'Épinay. Il put se targuer, en effet, par suite de cette circonstance et d'un cadeau de gravures que lui fit Jully plus tard (1), que ni M. d'Épinay, ni son frère n'avaient épousé la querelle de leur femme et belle-sœur. Et il n'est pas douteux, en effet, que M. d'Épinay avait eu connaissance et un peu d'étonnement de la lettre de Rousseau à Grimm, du lendemain du fameux dîner d'adieu, 26 octobre 1757, soit exactement d'un an

(1) Voir une lettre de Rousseau à M. de Lalive [de Jully], du 7 octobre 1760 (*Correspondance; Œuvres*, X, 232) : « Venez, Monsieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits. »

avant l'invitation à dîner dont nous parlons. Il en avait communiqué une copie à Francueil; à propos de quoi celui-ci reprocha vertement à l'ancien secrétaire des Dupin la vilenie de sa plainte touchant les indigestions gagnées à la table de Mme d'Épinay. Quoi qu'il en soit, le solitaire se laissa ramener à cette même table dans le carrosse de M. d'Épinay (1).

Il eut bien quelque surprise et quelque ennui, d'abord, de la présence de deux personnes qu'il ne s'attendait pas à y rencontrer : M. d'Houdetot, qu'il n'avait jamais vu, et sa sœur Mme de Blainville, qui, pleine de rancune encore des promenades forestières où elle avait été commise à la garde du mulet, s'en vengea par plus d'un trait. Mais l'accueil de Mme d'Houdetot et de Saint-Lambert le dédommagea amplement. On imagine bien sur quelles bases une réconciliation s'était tacitement opérée avec eux; on le verra, au surplus, expliqué tout à l'heure. Ils furent tout à fait aimables et à leur aise. Mme d'Houdetot soutint admirablement son personnage, entre un mari inattentif, un amant en verve et un amoureux déconfit. Ce dernier seul eut de la peine à se composer un visage. Voici comment il conclut au sujet de l'épisode : « Les copies de Mme d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paraissaient, m'attirèrent encore de sa part, de temps à autre, quelques messages et billets indifférents, mais obligeants. Elle fit même plus, comme on verra dans la

(1) Streckeisen-Moultou, II, 271.

suite (1); et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir. » Il y a lieu de rappeler à ce propos que, quittant Mme d'Épinay et Mme d'Houdetot le 25 octobre 1757, Rousseau disait que ses adieux à la première furent définitifs, et ses adieux à la seconde suivis de deux occasions de la revoir encore. Il nous a signalé ici l'une de ces rencontres, et non pas l'autre, qui fut peut-être postérieure à l'époque où s'arrêtent les *Confessions*.

Notons, en passant, que le comte d'Houdetot, que nous avons vu nommer brigadier le 1er janvier 1758, ne fut promu au commandement des gendarmes bourguignons qu'en août, et, sans doute, n'en avait-il pas encore pris possession quand il dînait à la Chevrette le 26 octobre. Quant à Saint-Lambert, on lui donnera, le 15 décembre, rang de mestre de camp de cavalerie : pur honneur, et qui ne pouvait avoir d'autre effet que de le mettre en meilleure situation pour la retraite.

En janvier 1759, Rousseau n'est pas plus riche, à peine mieux portant. Il se plaint cependant d'un ton moins amer; il trouve un bon côté à ses maux (2) : « Les faibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai

(1) Au moins tâcherai-je de le faire voir, car Rousseau me paraît avoir, en ce point, oublié sa promesse.

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 201, 202.

jamais été ». Le 15 : « Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de forces et si peu de vie; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. » Sous l'heureuse impression du succès de sa *Lettre à d'Alembert*, parue le 2 octobre précédent, il a assez de sérénité pour terminer la *Julie*, mettre la première main à l'*Émile*, et se tracer le plan de sa plus belle campagne. Il va travailler, par intervalles, au *Dictionnaire de musique*; réduire à de moindres proportions, sous le nom de *Contrat social*, un ouvrage considérable et dépassant ses forces, qui devait être intitulé : *Institutions politiques*; recueillir enfin, à l'occasion, des notes qui lui serviront à écrire ses mémoires. C'était donc son œuvre presque entière qu'il allait avoir sur le chantier : il en achevait, préparait ou rêvait quelque partie.

Puis, voici un nouveau plan d'existence, dont il bannira les prétendus bienfaiteurs, pour ne s'attacher que des connaissances agréables et qui ne l'obligent à rien. Il veut se former un cercle de bon et simple voisinage.

Les *Confessions*, écrites plus tard et présentant les choses en bloc, rappellent d'abord Loiseau de Mauléon, jeune avocat de trente ans, esprit incertain, romanesque, dont il s'était mal à propos engoué, et auquel il promit une carrière illustre, que celui-ci n'a pas remplie. Alexandre-Jérôme Loiseau de Mauléon, né en 1728, eut pour père Jean Loiseau, avocat au Parlement, agent d'affaires de la duchesse d'Orléans, et pour frère cadet Jean-Louis Loiseau de Bérenger, qui fut fermier général et périt avec ses collègues dans la

journée du 8 mai 1794. Lui-même fut conseiller-maitre en la Chambre des comptes de Lorraine et procureur général du comte de Provence. La *Correspondance littéraire* a consacré une page curieuse à sa mort, arrivée en 1771, par suite d'un amour contrarié : « Il venait, dit Rousseau, tous les ans. à un quart [lisez plutôt trois quarts] de lieue de l'Ermitage passer les vacances à Saint-Brice, dans le fief de Mauléon, où jadis avait logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maitres rendrait la noblesse difficile à soutenir. » Si l'auteur de ces lignes rapporte d'après la tradition, comme on peut croire, ce qu'il dit du séjour de Bossuet dans ce fief, il ajoute aux difficultés qu'éprouvent les récents biographes du grand évêque à expliquer ses rapports avec une personne de réputation peu recommandable, nommée Catherine Gary, demoiselle de Mauléon. Les deux frères Loiseau sollicitèrent et obtinrent des lettres d'anoblissement en mai 1764.

De même que Diderot prit en gré, dans le même temps, le curé de Deuil, qu'on recevait à la Chevrette, « un des meilleurs esprits, disait-il, qu'il y eût bien loin », Rousseau témoigna une estime et une amitié particulières au curé de Groslay, M[re] Antoine Maltor, « licencié en droit de la Faculté de Paris » comme son confrère : solide qualité de desservants. Celui-ci, plus fait, à entendre le philosophe, pour être « homme d'État », ou au moins chef de diocèse, que curé de village, était un ancien secrétaire du comte du Luc, auquel J.-B. Rousseau dédia l'une de ses plus belles



LA MARQUISE DE VERDELIN

(Portrait présumé — Musée d'Alençon)

odes. Après la mort de son patron, il eut de l'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille, frère cadet du comte, la cure de Groslay comme retraite. Ce n'était pas d'ailleurs, il s'en faut, la seule robe ecclésiastique que fréquentât Rousseau. Il avait commerce intime avec plusieurs oratoriens de Montmorency, entre autres les Pères Berthier, Alamany, Mandard, avec son pasteur paroissial, enfin avec deux habitants d'une maison contiguë à Montlouis; prêtres déguisés ceux-là, à ce qu'il soupçonnait, jansénistes mystérieux, que Thérèse, qui s'y connaissait, appelait « les commères », parce qu'ils se mêlaient et glosaient de tout. Reste à citer, pour achever le cercle de la campagne, des gens que nous connaissons : Mme Dupin de Chenonceaux, qui, laissant sa belle-mère à Clichy, avait loué une petite maison à Deuil, peut-être le fief du Pin (on sait l'aide que pouvait apporter un calembour à l'établissement d'une noblesse), puis Margency, Mme de Verdelin, les Mathas, de la Roche, l'homme d'affaires du château.

Faisons nouvel accueil à Mme de Verdelin, que nous allons revoir en situation si différente, ayant plus d'estime pour Rousseau que pour le jadis sémillant Syndic. Son mari avait, après la belle saison de 1758, définitivement quitté le château de Margency, et, à la fin de la même année, acheté une maison à Soisy. Elle, installée là l'été suivant, se mit en tête de gagner ses entrées à Montlouis. « Elle vint me voir plusieurs fois, dit Rousseau, sans me trouver; et, voyant que je ne lui rendais pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien

l'aller remercier ; c'en fut assez. Nous voilà liés. Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisais malgré moi. » J'ai déjà fait allusion à ces dernières lignes à propos des relations de l'auteur avec Mme d'Houdetot. Nouvelle preuve que les liaisons, même cultivées par lui avec le plus de faveur, traversaient fatalement des crises d'où elles sortaient au moins désemparées. Les lettres existantes de Mme de Verdelin rendent inexplicable qu'il n'ait pas conservé un très reconnaissant souvenir d'une amitié qu'il avait fini par payer de la plus juste réciprocité. Cette femme avait de l'esprit, avec un fonds charmant d'ingénuité, un cœur simple et tendre, se donnant sans détour et sans retour; elle méritait mieux que la page où le rédacteur des *Confessions*, revenant avec aigreur sur les sentiments d'autrefois, nous aurait gâté cette aimable figure, si elle n'était réapparue dans sa propre correspondance. Qu'on lise seulement sa réponse à la lettre grossière que Rousseau a reproduite : le butor invite lui-même à juger, par là, « de l'incroyable modération de ce cœur de femme ».

« Ni une insurgée du sexe, ni une émancipée », a dit Sainte-Beuve; et encore : « Ni dévote, ni philosophe (1). » Qu'on me permette d'ajouter : plus dévote que philosophe, et voici pour quelle raison. A peine l'acquisition faite de la maison de Soisy dont nous avons parlé, une requête fut présentée au prince de Condé, par les nouveaux propriétaires, à l'effet l'obte-

(1) *Nouveaux Lundis*, IX, 413.

nir la permission de construire une chapelle, qui, adossée à un salon, devait faire saillie sur la voie publique (1) ; permission accordée par décision du Conseil du prince le 18 janvier 1759. Je n'ignore pas que, plus tard, Mme de Verdelin, alors veuve, sollicitée, sans assez d'ardeur à son gré, de couronner les vœux attiédis de Margency, écrivait : « Il y a dix ans [en 1756], je n'avais que la rivalité de Mme d'Épinay. Elle me faisait moins peur que celle de sainte Thérèse et de tant d'autres, avec qui je n'ai pas l'avantage d'être en société intime. » Mais, sans doute, comme Mme d'Épinay s'adressant à gens du même bord, la future pensionnaire de Pentemont forçait-elle la note du détachement philosophique.

Quoi qu'il en soit, le dessein de Jean-Jacques de se borner à une intimité étroite et paisible, bientôt troublé du fait de Mme de Verdelin, n'allait pas tarder à céder au tourbillon mondain d'un très illustre voisinage. Il était dans la destinée de cet homme, ennemi déclaré des grands, de se laisser constamment enrôler parmi leur suite. Rapprochement étrange des deux parts : fascination des uns par le talent, de l'autre par l'action réflexe de l'admiration qu'il inspire. Relisons quelques lignes des *Confessions :*

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confisca-

(1) Archives de Chantilly : « Vu au Conseil le placet présenté par M. de Verdelin, nouvel acquéreur de Mme de Montbelliard... » Je n'ai pu savoir si ce dernier nom est celui de la famille d'un collaborateur de Buffon.

tion [1632]. Il a passé, par la sœur du duc Henri [II, Charlotte], dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enghien [d'abord « Anguien »], et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour [ruine relevée après 1368], où l'on tient les archives et où l'on recoit les hommages des vassaux. Mais on voit, à Montmorency ou Enghien, une maison particulière bâtie par Croisat [lire Crozat], dit « le Pauvre », laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom... M. le maréchal duc de Luxembourg, qui occupait alors cette maison, venait tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étaient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines (1), comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénérait pas de l'ancienne splendeur de sa maison.

La vogue était aux beaux écrivains, et, comme nous l'avons constaté au printemps de 1756, il n'était pas de bonne maison qui ne se targuât d'avoir sa chapelle littéraire et son philosophe habitué. Au premier voyage qu'ils firent à Montmorency, en 1758, après l'établissement de Jean-Jacques dans leur voisinage, M. et Mme de Luxembourg tentèrent des travaux d'approche du côté de Montlouis. Ce serait une bonne fortune de s'attacher un personnage original et d'une renommée déjà sonore. A des compliments, à une invitation permanente envoyés par un valet de chambre, il répondit honnête-

(1) A Pâques et en juillet. La date de Pâques s'explique d'elle-même; je pense que le second séjour avait été fixé en juillet, à cause de la fête de Saint-Jacques patron du village, qui tombait le 25. Il y avait là, sans doute, un reste d'observance d'une tradition perpétuée par les descendants des anciens seigneurs, en l'absence des nouveaux, qui n'avaient aucune demeure à Montmorency.

ment, mais sans s'avancer. L'entremise de la comtesse de Boufflers n'arrangea point les choses. L'année suivante, à Pâques de 1759, — donc aux environs du 15 avril, – on lui dépêcha le chevalier Lorenzi, de la cour de l'Isle-Adam. toujours sans succès. Un beau joùr enfin, il vit arriver, au moment où il s'y attendait le moins, le maréchal lui-même, suivi de cinq ou six personnes. C'était l'assaut ; il se rendit. Il devint le vassal d'un Montmorency. Mais celui-ci, descendant lointain des auteurs de l'illustration du nom, possédait, de façon intérimaire seulement, un château qui ne représentait qu'un petit fief, et ne donnait un titre appréciable qu'à des bourgeois. Expliquons cela.

Pierre Crozat, dit « le pauvre » par comparaison avec Antoine, son frère aîné, qui passait pour le plus riche particulier du royaume », avait acheté en 1702, des héritiers de Charles Le Brun, premier peintre du roi, une propriété sise à Montmorency, dite le fief de Thionville, où ce dernier avait, sur ses plans, fait elever une maison et tracer un parc d'environ treize hectares, alors en grande réputation (1). Crozat embellit le parc, édifia une maison plus considérable, à côté de celle de son prédécesseur, qu'il conserva sous le nom de petit château. Il mourut en 1740, laissant sa succession à deux de ses trois neveux, fils d'Antoine, et dont l'aîné, dit le marquis du Châtel, se vit attribuer le fief de Thionville. Celui-ci, homme de mérite d'ailleurs, s'appliqua à

(1) Voir M. D*** [Dezallier d'Argenville], *Voyage pittoresque des environs de Paris*. Paris, 1749, in-12.

donner de la noblesse à soi et aux siens : il fit de ses deux filles les duchesses de Gontaut-Biron et de Choiseul. A sa mort, le 31 mars 1750, sa fille aînée, déjà disparue, était représentée par le futur duc de Lauzun, âgé de trois ans; et sa fille cadette en avait treize. Ces mineurs ne pouvant, de longtemps, profiter personnellement d'un bien de campagne, on vendit le 6 mai, en leur nom, moyennant 60 000 livres, l'usufruit de « la grande maison généralement qualifiée château de Montmorency ». Les acquéreurs signèrent : « Montmorency-Luxembourg » et « Madeleine-Angélique de Villeroy, duchesse de Boufflers », se domiciliant, l'un rue Saint-Marc, l'autre rue d'Anjou au faubourg Saint-Honoré.

Personnages fort connus : le mari, petit-fils du « Tapissier de Notre-Dame », veuf d'une Colbert de Seignelay, plus pourvu de richesses que de talents; la femme, pleine de tact et d'esprit, arbitre, écoutée et redoutée, des élégances mondaines, souverainement élégante elle-même dans sa maturité, veuve de Joseph-Marie, duc de Boufflers. Ils avaient eu, chacun, un fils et une fille. La maréchale les avait perdus tous deux : sa fille, à quinze ans, non mariée; son fils, Charles-Joseph, à vingt ans, en 1751, époux de Marie-Anne-Philippine-Thérèse de Montmorency, père d'Amélie, dont la garde devait être remise à son aïeule. Le maréchal, en 1759, avait encore ses deux enfants : son fils marié à une Montmorency-Luxembourg, fille du prince de Tingry, et père lui-même d'un fils; sa fille princesse de Robecq, alliée donc de même à un Montmorency. Le château dont on vient de parler était tout à fait voisin du fief

de M. Mathas, mais en contre-bas; et l'on ne pouvait accéder de l'un à l'autre que « par une montée très fatigante », qui n'effraya pas « princes, duchesses et tout ce qu'il y avait de grand à la cour (1) ». Le philosophe paraît tout heureux de donner le dénombrement du « pèlerinage » qui prit pour but sa maisonnette.

C'était M. et Mme de Luxembourg; M. le duc de Villeroy [frère de la maréchale et beau-frère du maréchal aussi bien pour avoir épousé sa sœur]; M. le prince de Tingry [cousin germain du maréchal et beau-père de son fils]; M. le marquis d'Armentières [Louis de Conflans, commandant en second et lieutenant général au pays messin et qui fut l'aïeul de la charmante marquise de Coigny]; Mme la duchesse de Montmorency [belle-fille du maréchal]; Mme la duchesse de Boufflers [belle-fille de la maréchale]; Mme la comtesse de Valentinois [une Grimaldi, petite-fille par sa mère d'une Villeroy]; Mme la comtesse de Boufflers. Mais les Boufflers ne peuvent être présentées incidemment, entre parenthèses. Celle-ci, « l'idole du Temple » et de l'Isle-Adam, ou tout simplement « l'idole », était alliée au Boufflers de Rouverel; par là cousine au onzième degré de la duchesse, au douzième degré de la marquise, qui était une Beauvau, alliée elle-même aux Boufflers de Remiencourt. La comtesse et la marquise se distinguaient mieux par le nom de leur amant que par celui de leur mari, la première

(1) La distance était d'environ 350 mètres de la porte de Montlouis au mur du parc de ce côté, et d'à peu près 300 mètres de ce mur au château; soit de 650 mètres d'un logis à l'autre. Le chemin est, en effet, de pente très roide.

étant au prince de Conti, la seconde au roi de Pologne ; mode de classement défectueux pour la duchesse, qu'un quatrain de Tressan donnait, au moins dans sa jeunesse, à toute la cour. Elle et la comtesse avaient, à Montmorency et à l'Isle-Adam, de fréquentes occasions de se rencontrer. La marquise, plus rare, était représentée, ici et là, par le spirituel chevalier son fils. L'hôte de Montlouis, pour y revenir, ne compte pas alors les visiteurs illustres qui devaient frapper à sa porte isolément, tels que M. de Malesherbes et le prince de Conti. Voilà l'ample justification du mot arraché à Grimm par le spectacle de la fortune advenue à Rousseau après sa sortie du monde de la Chevrette : « Il nous a remplacés, dit-il, par des gens de premier rang (1) » ; à quoi il aurait pu ajouter : ses très humbles admirateurs.

Le pauvre solitaire, la première fois qu'il les reçut parmi ses pots cassés, outre la confusion de cette misère, eut peur pour son plancher, et il s'empressa de conduire la noble compagnie, malgré le froid, à son donjon « tout ouvert et sans cheminée ». Les Luxembourg en prirent occasion de lui offrir, pendant qu'on procéderait à des réparations urgentes, l'hospitalité délicieuse du petit château. D'abord, il n'en put croire ses oreilles. Il écrivit au maréchal, le 30 avril, une admirable lettre, où, en même temps qu'il le remerciait éventuellement, il lui demandait la confirmation de cette grâce (2) ; puis, à la maréchale, le 15 mai, ces

(1) *Correspondance littéraire*, V, 92, 106.
(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 210, 212.

lignes qui impliquent une installation du même jour, et le comble de la fierté et de la félicité : « Au petit château de Montmorency, le 15 mai 1759. — Madame, toute ma lettre est déjà dans cette date. Que cette date m'honore ! Que je l'écris de bon cœur ! Je ne vous loue point, Madame, je ne vous remercie point [une formule à souligner]; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage, j'ai tout dit dans le mien. » A quoi cette réplique immédiate (1) : « Les remerciements, Monsieur, ne sont pas faits pour vous; c'est de M. de Luxembourg et de moi que vous en devez recevoir... Ne craignez pas les importunités... Je désire infiniment, dans la suite, mériter une petite part de votre amitié. » Et la comtesse de Boufflers va immédiatement renchérir, envoyer Lorenzi à Montlouis, et inspirer au prince le désir d'y aller lui-même, de l'Isle-Adam.

L'habitant du petit château a peint comme il savait faire « l'extase » dans laquelle il a composé là le cinquième livre de l'*Émile* : il a comparé son séjour enchanté au « paradis terrestre », et, d'une façon plus humaine, à « la plus jolie des trois iles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur ». Mais Mme de Luxembourg, on l'a vu, connaissait déjà le fort et le faible du personnage, et s'attendait à des réserves, à une première défense farouche de sa liberté. Elle avait aperçu dans l'âme de Jean-Jacques des lointains souvent traversés de lueurs menaçantes. Et, en effet, il

(1) Voir la réponse du maréchal : Streckeisen-Moultou, I, 459; et celle de la maréchale : *Ibid.*, I, 429.

écrit au chevalier Lorenzi, le 21 mai, qu'il entend ne faire sa cour à personne, pas même à ses hôtes (1), qu'il conservera ses règles, son ton, ses manières; et aussi bien au maréchal, le 27, qu'il ne peut lui sacrifier sa retraite, avec cette jolie excuse, d'ailleurs, que « les solitaires ont tous l'esprit romanesque (2) ». Mais on sait que ce bourru se prêtait aux circonstances, que cette barre de fer s'assouplissait, que ce philosophe se démentait. Le temps n'est pas loin où il demandera, en propres termes, à « faire sa cour » à peu près à toutes les dames du château, et où il écrira finalement à Mme de Boufflers (3) : « Je suis au maréchal; il peut disposer comme il lui plaît de son bien. »

Comment résister à une Madame de Luxembourg? Au voyage du juillet, il est admis, le matin, dans sa chambre, et là, en présence de son mari, tandis qu'elle est encore couchée, il lui « fait sa cour », premier exemple textuel de la contradiction annoncée, et en même temps, la lecture complète de la *Julie*, dont elle raffole. Dix fois le jour, elle embrasse son lecteur; elle est littéralement à ses genoux. Voyez ce qu'elle répond, en novembre, à sa lettre du 15, où il parlait d'aller se jeter à ses pieds, pour lui demander l'explication de son silence et le pardon éventuel d'une faute inconnue : « Ce n'est point à vous, à vous mettre à mes pieds; c'est à moi à me jeter aux vôtres. Est-il possible d'avoir tort avec vous?... Je vous demande à deux genoux un

(1) *Correspondance; OEuvres*, X. 212.
(2) *Ibid.*, p. 213.
(3) *Ibid.*, VIII, 374; *Correspondance; OEuvres*, X, 233, 234.

petit mot, pour ma tranquillité. » Tous les deux agenouillés ! Il est rare de surprendre Jean-Jacques dans une situation de comédie (1). On l'associe, d'ailleurs, aux joies et aux deuils de la famille; il se déclare autorisé par « son amitié » à envoyer à M. de Luxembourg ses félicitations, quand le fils de ce dernier obtient la survivance de la charge de capitaine des gardes, et ses condoléances, à la mort de la duchesse de Villeroy, sœur du maréchal (2). On lui offre bientôt l'hospitalité au village et à la ville, d'une façon permanente. Réinstallé à Montlouis dans la première quinzaine d'août, il conserve une clef du parc et la faculté de revenir passer deux ou trois jours au petit château, comme à sa maison de campagne, quand il lui plaira de revoir l'*Isola bella*, et de déjeuner sous un péristyle délicieux.

Outre ces deux logements, dit-il, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, où je n'avais été, depuis ma retraite à l'Ermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé (3); encore n'y allais-je que les jours conve-

(1) *Confessions; OEuvres*, p. 219; Streckeisen-Moultou, I, 432.

(2) *Correspondance; OEuvres*, X, 216, 221. — Une lettre sur le premier sujet est d'août, une autre, sur le second, de décembre.

(3) Une fois, vers la fin de janvier 1757, pour voir Gauffecourt; une autre fois, le 5 juillet de la même année, pour voir Diderot. Nous avons parlé de chacun de ces voyages en leur temps. Rousseau avait donc passé deux années sans retourner à Paris.

mus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrais et je sortais par le jardin qui donnait sur le boulevard; de sorte que je pouvais dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avais pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Voilà un homme embarrassé, et qui ne veut évidemment pas qu'on dise qu'il s'est laissé réconcilier, par l'attrait d'une riche demeure, avec la ville contre laquelle il a lancé l'apostrophe célèbre : « Paris, ville de bruit, de fumée et de boue! » Et il emploie, pour se défendre, un argument d'une subtilité un peu ridicule qu'on voit, et même une excuse d'une fausseté qu'on ne voit pas. L'hôtel de Luxembourg, ancien hôtel du financier Rivié et du contrôleur général Desmaretz, avait son entrée rue Saint-Marc, un jardin derrière, en partie sur l'emplacement du passage des Panoramas, avec une porte sur le boulevard (1). Abordant l'hôtel par cette issue, et ne faisant que traverser, pour y pénétrer, la levée de terre du boulevard et un jardin, le voyageur pouvait dire strictement qu'il entrait dans la ville sans mettre le pied sur son pavé. Mais le beau raisonnement! Et puis, ce qu'on n'aperçoit pas à la simple lecture, c'est la fausseté qu'il a de parler d'une pression que ses hôtes de Montmorency auraient exercée sur lui pour avoir sa visite à Paris. Une lettre du maréchal, datée de Paris, 16 août 1759, y contredit nettement (2) : « Que ne puis-je habiter toujours Montmo-

(1) Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris,* édition de 1765, III, 153. Cf. le plan de la page 34.

(2) Streckeisen-Moultou, I, 461.

rency, tant que vous y êtes!... Mais je vous verrai ici, vous me l'avez dit, et, quelque désir que j'en eusse, je n'aurais jamais osé vous le proposer. L'amitié ne doit jamais exiger de complaisance... » Et voilà un pénible échafaudage de phrases qui s'écroule.

L'année ne doit point se passer sans ramener le souvenir de Mme d'Houdetot. Mme de Luxembourg, qui avait connu la copie de la *Julie* que faisait pour celle-ci son ancien ami, voulut en avoir une « dans les mêmes conditions », et elle montra même à ce sujet quelque impatience. Rousseau y répondit, le 11 octobre : « Vos copies ne sont point encore commencées, mais elles vont l'être; il faut suivre en tout l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous. Ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurais de la retirer. » C'est là une indication claire de la continuation de ses rapports avec sa première cliente, entretenus non point par visites, car il faut se rappeler à ce sujet une observation antérieure du copiste; non point par lettres, qu'on aurait retrouvées, les unes, comme les précédentes, aux mains du comte Foy, et les autres dans le dossier de Neufchâtel, où nous aurons encore à en emprunter deux. Il faut conclure donc à une intervention officieuse, que, pour des motifs qu'on appréciera plus loin, je crois avoir été celle de Mme de Verdelin. Ajoutons enfin au récit des choses de 1759 un petit événement concernant Saint-Lambert. Sa santé, son peu de fortune l'obligèrent à la sollicitation d'une pension de retraite, où son grand

ami le roi Stanislas intervint, en dictant, — car il était presque aveugle, — la lettre suivante : « 24 février 1759. — Comme vous êtes, mon cher chancelier, le canal, pour suppléer à la faiblesse de ma vue, de ma correspondance avec M. le maréchal de Belle-Isle, je vous prie de lui envoyer le mémoire ci-joint. S'il ne connaît pas M. de Saint-Lambert, et s'il s'en rapporte à moi, je puis l'assurer qu'il rendra justice à son mérite et à ses services en lui accordant sa protection. » Le mémoire dont il s'agit a été analysé au début de cette étude. Le 4 mars, le maréchal de Belle-Isle annonce au susdit chancelier que le roi accorde à Saint-Lambert une pension de six cents livres, « en considération de la protection particulière dont Sa Majesté Polonaise honore cet officier (1) ». Le roi fera mieux plus tard.

En 1760, l'activité littéraire de Rousseau, — qui a quarante-huit ans, — touche à son apogée : il achève la *Julie*, et la fait imprimer; il achève l'*Émile* et laissera, cette fois, le soin des rapports avec les éditeurs à Mme de Luxembourg, qui a voulu s'en charger. Le bel écrivain compose, le pauvre diable copie (2) :

Je vous oublie donc, Madame la maréchale?... lui écrit-il le 15 janvier. Vous savez que je fais pour Mme d'Houdetot une copie pareille à la vôtre. Elle avait grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir. Cependant, il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie ; il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans

(1) Archives du Ministère de la Guerre.

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 221.

huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez et concluez... Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

Avec Mme de Luxembourg, il est facilement gauche, irritable, ou au moins sur le qui-vive; les lettres se suivent et ne se ressemblent pas. Avec son mari, auquel il sait plus de bonté que d'esprit, il a un commerce très uni; il lui écrit le 2 février : « Comptez-vous les mois, Monsieur le maréchal? Pour moi, je compte les jours... J'attends avec impatience le voyage de Pâques, pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher (1)... » Et cette égalité d'humeur avec le mari tend à maintenir le solitaire dans des sentiments plus justes envers la femme, pour laquelle il trace ces lignes, le 5 mars (2) : « Je vous sers lentement et mal, Madame la maréchale; il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre... Je viens de recevoir, par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de Hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malesherbes... Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, Madame, ni M. le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus, et que je vous laisse interpréter ce silence. Les beaux jours approchent... » Et, le lendemain, s'adressant à ce singulier directeur de la librairie qui faisait imprimer en Hol-

(1) *Correspondance; OEuvres*, X, 223. — Pâques, en 1760, fut le 6 avril.

(2) *Ibid.*, p. 224.

lande les auteurs suspects au gouvernement du roi : « Comblé depuis longtemps, Monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence [première communication épistolaire], bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne, si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sûr encore que vous aimiez mieux mériter des remerciements que d'en recevoir... » Le hasard rapproche deux passages, entre vingt, qui montrent comment Rousseau, qui tenait la reconnaissance pour un sentiment inférieur, la voulait pour le moins affranchie de l'humiliation des remerciements.

En mai, il est fortuitement mêlé à une querelle de Diderot et de Palissot, où était intéressée la princesse de Robecq, et à propos de quoi Morellet, intervenant d'une façon offensante pour elle, se fit embastiller. Le libraire Duchesne envoya à Rousseau la pièce des *Philosophes*, où l'auteur l'avait ménagé, tandis qu'il maltraitait fort Diderot. Celui-là, prenant l'attitude et presque le langage de Saint-Lambert à la réception de la *Lettre sur les spectacles*, répondit à l'envoyeur: « 21 mai. — Je n'accepte point cet horrible présent... » Morellet fut rendu à la liberté, grâce aux démarches de Mme de Luxembourg, que Rousseau mit en mouvement sur la sollicitation de d'Alembert. Suite des *Philosophes* presque plus intéressante que la pièce (1).

(1) La Commune de Paris, dans sa séance du 17 septembre 1793, refusa un certificat de civisme à Palissot, pour avoir injurié Rousseau dans les *Philosophes*. Confusion qui aurait pu coûter cher à l'auteur, et dont il conjura les suites par de plates excuses.

Mais, tandis qu'on s'agitait pour sa gloire, la princesse de Robecq soutenait à peine une mourante vie. Voyez une lettre de Rousseau au père (peut-être du 7 juin, faussement datée du 7 octobre en tout cas, puisque la malade mourut le 4 juillet) : condoléances anticipées, moins pleines de cœur que d'esprit, et où l'ami mêle, sans désemparer, de belles raisons de se consoler. Rien, d'ailleurs, dans la correspondance conservée du maréchal, ne fait allusion au deuil de cette année, pas plus qu'à celui de la précédente.

En juillet, la lecture de la *Julie* étant terminée, l'auteur se rabattit auprès de la châtelaine, avec moins de succès, à ce qu'il croit, sur l'*Émile*. Et cependant elle sollicita la mission de faire imprimer l'ouvrage, espérant en tirer meilleur parti que lui. « Elle avait amené à ce voyage [pour la première fois] sa petite-fille, Mlle de Boufflers [la future duchesse de Lauzun]. Elle s'appelait Amélie. C'était une charmante personne... Rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspirait. » Rien de plus choquant aussi, on doit le comprendre, qu'une telle remarque, à propos d'une enfant qui non seulement n'avait pas onze ans, comme le dit Rousseau, mais qui même n'en avait que neuf, étant née le 5 mai 1751. Mais il fallait pallier, suivant ses termes, « l'incroyable bêtise » qu'il avait faite de l'embrasser deux fois dans la même journée. Ce voyage fut un peu écourté. La maréchale dut quitter Montmorency avant la mi-juillet, pour aller à Versailles, en même temps que son mari partait pour la Normandie, dont il était gouverneur.

L'hôte de Montlouis, au mois d'octobre, fut extrêmement sensible à deux visites du prince de Conti, et à une partie d'échecs que daigna faire avec lui dans son donjon l'illustre personnage. Un premier envoi de gibier de l'Isle-d'Adam le toucha; au second, comme il dit plus tard dans un intervalle lucide, il se fâcha « avec la rusticité d'un mal-appris ». Il exhala à la comtesse de Boufflers, qu'il fut alors tout près d'aimer, son mécontentement d'une politesse princière, à la fois gracieuse et banale (1). Dans une lettre de la veille (6 octobre), il racontait précisément à Mme de Luxembourg, avec jubilation, la visite qu'il avait reçue du prince de Conti, et il parlait, sans la moindre trace de susceptibilité, des perdreaux que lui avait fait envoyer le maréchal. Puis il ajoutait, invariable ici dans son sentiment et sa formule (2) : « Vous savez, Madame, que je ne vous remercie plus de rien. » Je cite enfin : « Votre copie n'est pas encore achevée; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, Madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à Mme d'Houdetot, et je tâche de n'en manquer à personne. » Il résulte de la lettre au chevalier de Lorenzi, du 3 novembre (3), qu'un paquet — vraisemblablement le paquet des copies — a été adressé à Mme de Luxembourg le 16 du mois précédent. Envoi pareil avait donc dû être fait à Mme d'Houdetot un peu avant le 16 octobre,

(1) *Correspondance; OEuvres*, X, 233.
(2) *Ibid.*, p. 231.
(3) *Ibid.*, p. 236.

ce qui date de la même époque, environ, le billet de celle-ci publié sous le simple millésime de 1760. Je le transcris, en le faisant suivre immédiatement d'un second billet de la comtesse, qui marque, semble-t-il, la fin de ses relations épistolaires avec Jean-Jacques (1) :

Mme d'Houdetot accepte avec remerciements et sensibilité l'exemplaire de la *Julie* que M. Rousseau a bien voulu lui destiner. Elle était digne de cette distinction de sa part, par le cas qu'elle fait de l'ouvrage et celui qu'elle fera toujours de l'auteur. Elle le remercie encore de celui qu'elle va lui copier [?]; elle va l'attendre avec impatience, comme tout ce qui vient de lui. Elle lui fait mille sincères compliments. Si M. Rousseau avait besoin de quelques livres, ou s'il avait quelques commissions à faire à Paris, Mme d'Houdetot le prie de vouloir bien compter sur tout ce dont elle peut disposer; il lui fera un très grand plaisir d'en user.

Puis, le 8 décembre 1760 :

Plusieurs voyages et quelques affaires ont empêché Mme d'Houdetot d'écrire plus tôt à M. Rousseau, et de le prier de vouloir bien lui faire la copie du *Traité de l'éducation,* par parties; elle le remercie bien de sa complaisance. Elle est aussi chargée de tous les remerciements et de tous les compliments de M. de Saint-Lambert, pour celle que M. Rousseau a consenti que l'on communiquât au roi de Pologne...

Rousseau se refusa, sans doute, à faire cette copie, parce que l'*Émile* s'imprimait. Ainsi qu'il l'avait

(1) Streckeisen-Moultou, I, 413.

annoncé, à propos du dîner à la Chevrette d'octobre 1758, Mme d'Houdetot épuisait en « billets indifférents, mais obligeants » les restes d'une amitié sans renouveau. Un jour, cependant, cela a été dit encore et nous le vérifierons à sa date, « elle fit plus ».

CHAPITRE X

Publication de « la Nouvelle Héloïse ». — Enthousiasmes féminins. — Rousseau fait sa cour au château. — Craintes de démériter. — Preuves contraires. — La mort de Turc. — Recherche aux Enfants-Trouvés. — Prétendu complot contre l' « Émile ». — M. de Malesherbes à Montlouis. — Publication de l' « Émile » et du « Contrat social ». — Calme précédant l'orage. — Adieux, fuite, regrets. — Le curé Maly.

La *Julie*, au retour de la Hollande où on l'imprima, avait failli être prise par les Anglais. « Plat chiffon », disait alors Rousseau, mais dont le sort l'inquiéta plus qu'il ne l'avouait. Sous le titre de *la Nouvelle Héloïse*, il parut « au commencement du carnaval de 1761 », et, bientôt connu du monde entier, il compte parmi les succès dont l'auteur se targua, plus tard, dans cette phrase orgueilleuse : « Pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens. » La cour et la ville, l'Académie et la librairie en furent remuées. Tout Paris aurait signé ce jugement de Mme de Luxembourg : « Votre *Julie* est le plus beau livre qu'il y ait au monde. » La dauphine veut le lire aussitôt, et son amie la duchesse de Polignac écrit à Mme de Verdelin pour qu'elle lui obtienne de voir le portrait de l'héroïne. Personne ne croit avoir affaire à des êtres imaginaires. Le roman a

cependant suffisamment voilé, pour les contemporains, la part des réalités : les réminiscences de jeunesse et la figure de Mme d'Houdetot. Voltaire compare Mme de Wolmar à Mme d'Épinay, dans une lettre à celle-ci où il lui déclare naturellement la préférer, et il veut savoir si les jardins de la Chevrette ne sont pas plus beaux que ceux d'Étange. La Suisse contemple avec quelque froideur d'abord le prestigieux reflet, dans ses lacs, des paysages qui en bordent la rive; mais la France se laisse aussitôt pénétrer à la sensibilité, emporter à l'exaltation d'un amoureux de ses femmes, d'un émule de ses philosophes, de l'avant-courrier d'une pléiade de poètes.

Lui songe à de nouvelles gloires; il poursuit l'impression du *Contrat social* et de l'*Émile*, avec la fièvre qui est sa Muse; non pas, cependant, sans s'attarder parfois à sa correspondance avec les amis connus ou inconnus, les amies surtout, de *Julie*. Il écrit dès le 18 janvier, à Moultou, au sujet du *Contrat social :* « Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de nos amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. » A Mme de Luxembourg, le 16 février : « Je vous dois un remerciement... mais vous savez bien que je suis de ces ingrats [et la suite...] La publication de ma *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. » Voyez, en effet, presque dans un seul mois, ses lettres à Mme de Créquy, à Mme d'Az***, à Mme C***, à M***, à d'Alembert, à un correspondant de M. Panckoucke, à M. de ***, à Mme Bourrette. Ces lignes à Mme la duchesse de Mont-

morency, du 21 février, sont intéressantes aussi : « J'étais bien sûr, Madame, que vous aimeriez la *Julie*, malgré ses défauts... Mais, en m'en faisant des remerciements, Madame, vous prévenez les miens et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorency, et de vous renouveler, Madame la duchesse... » On admirera comme il s'est plié, au moins dans sa correspondance, aux humilités nécessaires. Rien n'a plus parfaite grâce de courtisan que cette fin de la lettre du 16 février à Mme de Luxembourg : « Bonjour, Madame la maréchale, il faut absolument que vous embrassiez M. le maréchal de ma part. Pour vous, il faut se mettre à genoux en lisant la fin de vos lettres, les baiser et dire : « Que n'est-elle ici (1) ! »

Cependant, on ne peut pas s'endormir avec le terrible homme; un commencement d'orage gronde à chaque instant dans un ciel serein. A grands traits, je résumerai les deux courants tempêtueux qui le ballottent dans la seconde moitié de 1761, malgré de si heureux adoucissements à sa condition, et font apparaître les écueils où sa raison échouera. C'est, au milieu de l'été, la crainte d'être battu en brèche auprès des châ-

(1) Cette lettre, datée : « ce jeudi 26 », est imprimée dans la *Correspondance* entre « avril 1761 » et « le 19 mai 1761 », flottant donc entre deux mois où il n'y a point de jeudi 26. Je la reporte au jeudi 26 février, parce que la date, de plus, s'accorde exactement avec l'intervalle de quinze jours, — ou, pour mieux dire, de deux semaines, d'ensemble quatorze jours, — qui la sépare du 12 mars, fixé par la lettre du 16 février pour l'arrivée à Montmorency.

telains de Montmorency ; à la fin de l'automne, le soupçon d'un complot des jésuites contre l'*Émile.*

« Au milieu de mes succès, dit-il, je me sentais déchoir à l'hôtel du Luxembourg ». Il s'accuse alors de « balourdises » de toutes sortes envers les maîtres et leurs entours : contre le gré de la maréchale, il a donné le conseil à son mari, abattu par des deuils cruels, de se retirer de la cour; il a trouvé ressemblant, pour plaire à l'auteur, un très vilain portrait d'elle par l'abbé de Boufflers. Puis, ne s'est-il pas attiré, il ne sait comment, l'hostilité de ce même abbé dédaigneux et persifleur; de ce petit bel esprit qu'est Mme du Deffand; de Mlle de Lespinasse, amie de Voltaire et de d'Alembert; du jeune marquis de Villeroy, aux airs éventés et railleurs (1)? Il craint surtout d'avoir blessé par ses critiques des auteurs tels que Mme de Boufflers et le président Hénault (2). Le pauvre homme ressasse ses fautes et son guignon, et ne voit pas les motifs aveuglants qu'il a de se confier aux plus sûrs protecteurs qu'il ait rencontrés, à des modèles d'amis. On en jugera à propos de la mort de Turc, de la recherche des enfants de Rousseau, de l'impression de l'*Émile.*

Turc est mort! C'est le chien de Jean-Jacques, qu'il appelait Duc autrefois. Le maître en informe ses amis,

(1) Il y a deux lettres de Mlle de Lespinasse à Mme du Deffand, adressées : « à Montmorency, vendredi, neuf heures », et « samedi, trois heures ». Eugène Asse, qui les donne (p. 311 et 313), ajoute : « juillet 1761 ». Je propose à mon tour les dates des 11 et 12 dudit mois, entre l'accouchement de Mme de Châtillon et la mort de Turc.

(2) *Correspondance; Œuvres*, XII, 183, 26 février 1770.

et condoléances de s'empresser. De la maréchale, 15 juillet (1) : « Quelle nouvelle!... Je partage votre douleur, j'en suis moi-même au désespoir. Ce pauvre Turc, quel dommage!... » Du maréchal, le 18 : « Mon Dieu, que je vous plains! Vous avez perdu le pauvre Turc, vous avez été obligé de le faire tuer, et vous ne me mandez pas pourquoi. Je ne pense pas comme vous, et je trouve vos regrets bien raisonnables. » A quoi Rousseau se laissant bercer répond, le 20, par cet épanchement (2) : « Mon pauvre Turc n'était qu'un chien, mais il m'aimait : il était sensible [lui aussi!], désintéressé, d'un bon naturel. Hélas!... » Pour comprendre ce qu'il y avait de touchant et de stoïque dans les condoléances si senties du maréchal sur la mort d'un chien, il faut considérer qu'il venait de perdre, le 22 mai, son fils; le 17 juin, son petit-fils, et avec eux l'orgueil de son nom; c'était la fin d'une race. Et le désastre ne prend pas, dans sa correspondance avec Rousseau, autant de place que la disparition de Turc. Il se restreint au champ des effusions sentimentales de l'hypocondriaque : « Je me porte bien, disait le père du duc de Montmorency, dans la lettre où il était question

(1) Streckeisen-Moultou, I, 436, 473.

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 229. — Cette lettre y est classée sous la date de « le lundi 20 juillet 1760 ». Nul doute qu'il ne faille changer 1760 en 1761 : 1° un lundi 20 juillet existe en 1761, et non en 1760; 2° les lettres précitées de M. et Mme de Luxembourg sur le même sujet sont datées de 1761; 3° la recherche des enfants naturels de Rousseau, dont il est question dans la lettre susdite, a eu lieu, d'après les *Confessions* et la *Correspondance*, en 1761.

d'abord du deuil du chien; mais j'ai toujours l'âme bien affectée. » Puis, le 23 juillet : « Toutes les nouvelles qui arrivent ne sont pas capables de me tirer de ma mélancolie. » Rien de plus, ni avant, ni après.

Quant à la maréchale, la Boufflers de jadis était devenue, au temps de son second mari, une Montmorency, en harmonie avec la rectitude et la bonté du maréchal, partageant son admiration et sa faiblesse pour l'hôte du petit château. Je rappellerai, si l'on veut, qu'elle avait la cinquantaine quand fleurit en elle cette perfection morale. Elle épuisait, dans sa correspondance avec ce favori, les formules extrêmes de la tendresse. En juin : « Adieu, le plus aimable de tous les hommes et le plus aimé » ; en août : « Je vous embrasse mille fois, du plus tendre de mon cœur » ; en septembre : « Il n'y a plus de moment de ma vie où je ne vous regrette, ne vous désire et ne vous aime (1). » Si ce n'est de l'amour, c'est de l'idolâtrie. Tant y a qu'elle prêta l'oreille à la confidence que Rousseau osa lui faire, vers le 12 juin, de l'abandon de cinq enfants (2). L'aveu fut provoqué par une crise semblable à celle de mars 1758, la crainte d'une mort prochaine, qui laisserait Thérèse à l'abandon. La protection de Mme d'Houdetot est devenue incertaine; il pousse un cri qui éveille dans la profondeur de sa conscience des échos inconnus. Il souhaiterait que ses amis de Montmorency prissent soin du sort de sa compagne, et s'occupassent

(1) Streckeisen-Moultou, I, 444, 445. — Citations prises presque au hasard.

(2) *Correspondance; Œuvres*, X, 229, 258, 263.

même de rechercher l'aîné des enfants que, de concert avec Thérèse et à leurs communs regrets, il a mis aux Enfants-Trouvés. C'était « dans l'hiver de 1746 à 1747 ou à peu près », pour ce qui concerne l'aîné, dans les langes duquel il a placé une marque. Pour les quatre autres, ni signe de reconnaissance ni souvenir quelconde de la date de leur venue au monde. La Roche, l'homme de confiance de la maréchale, fut employé, comme on sait, à une enquête qui n'aboutit pas. Le père s'en consola prestement (1). Après s'être écrié : « Il est trop tard! il est trop tard! » il ajoutait : « J'ai reçu dans cette occasion [madame la maréchale] la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout, et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. » Une telle communion de pensée, de telles protestations se peuvent-elles oublier? N'est-ce pas un nuage à jamais chassé du ciel que la crainte de perdre la faveur d'une telle amie? Il a tous les empressements

(1) La question de la paternité de Rousseau a été fort débattue. J'inclinerais à croire, pour mon compte, qu'il a eu un enfant, et non point cinq. Son aveu à ce sujet est enflé par une vantardise répondant à l'accusation d'impuissance à laquelle il comprenait que ses perpétuelles et explicites doléances avaient pu donner lieu. Pour fortifier sa contradiction, au lieu d'un enfant, il s'en est donné cinq. Mais quoi, il n'a qu'une date à alléguer en tout cela! Thérèse ne se souvient pas de l'époque de ses accouchements; ni sa mère, ni personne, de grossesses qui ont dû remplir l'intervalle de 1747 à 1755! Quelle criante invraisemblance! M. Jules Lemaître semble avoir retrouvé la trace d'un enfant, ce que M. Édouard Rod conteste; le père n'en réclame qu'un à Mme de Luxembourg. Rien des autres qu'une affirmation.

auprès d'elle : il cherche à la revoir dans l'intervalle de ses séjours à Montmorency, par exemple quand elle change de chevaux à Saint-Brice, à moitié chemin de l'Isle-Adam ; il va l'y attendre le lundi 18 [mai] et le dimanche [25] octobre (1). Cependant, cet homme, éternel tourment de soi-même et de qui l'approche, n'écrivait-il pas, trois semaines après (1er septembre) : « A Dieu ne plaise [madame la maréchale] que je ne vous coûte jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois ! » Deux mois ! Y compris donc le 10 août ? Entende qui pourra.

Mais voici le souffle de tempête qui s'éleva dans son âme, à l'entrée de l'hiver, et contre lequel il eut recours encore à l'inlassable dévouement de la même femme. Il s'agissait, cette fois, de sauver non plus un fils de sa chambrière, mais l'enfant le plus célèbre de sa pensée, et dont le nom devait éclipser celui des Montmorency au berceau même de leur gloire : *Émile*. Un avant-coureur de la bourrasque se manifeste dans les lettres au libraire Duchesne des 30 octobre et 8 novembre : « Il est clair, Monsieur, que mon livre [l'*Émile*] est accroché sans que je puisse m'imaginer à quoi, et il n'est pas moins clair que ce n'est jamais de vous que je saurai la vérité sur ce point. » Les 16, 20

(1) *Correspondance ; Œuvres*, X, 263, 274. — Je complète la première date en y ajoutant « mai », n'y ayant pas d'autre « lundi 18 » en 1761 ; je change dans la seconde « 26 » en « 25 », de même sur les indications de l'almanach. Le relais de Saint-Brice (route de Beauvais) est demeuré très fréquenté jusqu'à la création des chemins de fer ; il a fourni le lieu d'une scène à Balzac, dans *Un Début dans la vie*.

et 21 novembre, cette première impatience a l'air de se calmer, et l'auteur se propose même de payer une amende à l'imprimeur, pour la mauvaise querelle qu'il lui a cherchée. Cependant, les délais s'accroissent encore; sa mauvaise humeur s'excite de nouveau. Son mal ordinaire, après quelque rémission au cours de l'été, où « il avait engraissé », prend une forme plus aiguë; il accuse les eaux du village, qui ne sont, en effet, ni abondantes, ni bonnes. Tout s'assombrit à ses yeux, même l'horizon politique de la France; il voit sa « constitution déclinante » et la monarchie bientôt « aux abois ». Et au milieu de tout cela, pourquoi l'impression de l'*Émile* est-elle suspendue?

Il paraît avoir retrouvé, en écrivant les *Confessions*, le souvenir exact de son désarroi mental, le commencement d'hallucination qui point dans les ombres dont son cerveau s'emplit : « Mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres : je redoute et je hais leur air noir... L'aspect du monstre le plus hideux m'effrayerait peu, ce me semble; mais, si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumait ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. » Plus loin : « Je restais dans l'incertitude... j'écrivais lettres sur lettres à Guy [l'associé de Duchesne], à M. de Malesherbes, à Mme de Luxembourg... je me troublais entièrement, je délirais. » Ajoutez qu'il écrivait aussi à Mme Dupin de Chenonceaux, à Mme de Verdelin et à d'autres. « Je me figurai que les jésuites... s'étaient emparés de mon ouvrage, que,... prévoyant ma mort prochaine,... ils voulaient

retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage. » Il ne comprenait pas, plus tard, comment il en vint à « tout calquer sur cette folie », et comment « cette extravagance ne l'acheva pas ». Mais Mme de Luxembourg et M. de Malesherbes veillaient sur le livre et sur l'auteur. L'une alla relancer l'imprimeur, l'autre vint à Montmorency calmer l'halluciné. Et tout finit encore une fois, provisoirement, par des regrets éloquents et de belles implorations. A la maréchale, le 24 décembre : « Je ne vous demande pas ma grâce parce qu'elle m'est due, mais parce qu'il est digne de vous de me l'accorder. » A M. de Malesherbes, le 22 : « On ne demande point de pardon à mon âge, parce qu'on n'en mérite plus ; mais, Monsieur, je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort, pour ne plus renaître ; daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant... » Dédoublement semi-lucide de sa personnalité ; dernier écho de la crise qui s'éloigne. Rousseau a commencé à se faire juge de Jean-Jacques.

Les *Confessions* glissent sur les cinq premiers mois de 1762. Janvier appartient pour ainsi dire à M. de Malesherbes. C'est alors que lui furent adressées les quatre lettres si connues et si dignes de l'être, et qui ne laissent pas de trahir, pourtant, une intelligence en perdition. Les rêves des temps heureux ne semblent pas, en effet, moins funestes à l'écrivain que l'angoisse des songes effrayants. De même qu'on a vu des craintes démesurées peupler de fantômes ses heures obscures,

de même un excès de jouissance se manifeste dans son abandon aux impressions de la nature agreste. Il a l'ivresse des promenades solitaires : ce n'est que « délire continuel, étourdissante extase, une sorte de volupté ». Ces termes disproportionnés révèlent une surabondance d'émotions dont la douceur l'énerve. Il retrouvera sur le lac de Bienne ces ravissements où sa sensibilité achève de se déranger. Sa raison, avec sa barque, s'en va à la dérive.

Les lettres à M. de Malesherbes, dont l'auteur sentit comme le destinataire l'admirable virtuosité, et lui réclama plus tard la restitution, sont des 4, 12, 26 et 28 janvier. Dans la suivante, du 8 février, il reprend contact avec les événements, et ne traite plus que de questions d'imprimerie. Entre les deux dernières, — donc en plein cœur de l'hiver, — se place la visite que l'illustre et imprudent magistrat, touché de sa confiance, de ses tourments et de son génie, fit à l'homme de Montlouis. Lui aussi, à considérer de loin l'enchaînement des effets et des causes, était engagé dans la voie mortelle. Il patronnait les encyclopédistes, corrigeait les épreuves du *Contrat social* et de l'*Émile*, suivait les cours de botanique du Jardin du Roi ; il allait, par le chemin du retour à la nature, — un instant de conserve avec Mme Roland, — à la place de la Révolution. En attendant, il venait revoir, dans la vallée de Montmorency, des parages qui devaient lui être familiers. Son cousin, issu de germain, « Lamoignon-Montrevault », ancien président à mortier du parlement de Paris, époux de Marie-Renée de Catinat, tenait, au nom

de cette petite-nièce du maréchal, la seigneurie de Saint-Gratien et le château que Rousseau apercevait à l'horizon de sa terrasse.

Février se poursuit à travers de nombreuses difficultés et maint recours à l'autre divinité protectrice : difficultés, les unes inhérentes à la nature de l'ouvrage, les autres naissant de l'impression de l'*Émile* en partie double. Les questions sont complexes, et les volontés pratiques de l'écrivain sans force : « Négociez cette affaire avec Mme la maréchale », dit-il plus d'une fois. Il continue à recevoir, en effet, de M. et Mme de Luxembourg les mêmes témoignages constants d'intérêt et d'amitié. Qu'on se reporte à l'échange des lettres des 13 et 18 février, d'une part, des 18 et 19, de l'autre (1). De la maréchale : « Samedi [13] février 1762. — Je pars dans ce moment pour Villeroy... Je vous aime de tout mon cœur. Il n'y a rien que je ne sois prête à donner pour vous rendre à la santé : c'est un des plus grands malheurs de ma vie qu'elle ne soit pas meilleure. M. de Luxembourg et moi nous vous cherchons un chien. » Du maréchal, le 18 : « Il y a encore six semaines à passer [avant le voyage de Pâques], et je les trouverai bien longues (2). Je vous cherche un chien... Mme de Luxembourg, je vous assure, ne s'endort pas sur les affaires qui concernent votre livre; elle me charge de vous dire cent mille choses. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout

(1) Streckeisen-Moultou, I, 448, 475; *Correspondance; OEuvres*, X, 313, 314.

(2) Pâques tombait, cette année, le 11 avril.

mon cœur. » De Rousseau, le 18 : « Vous êtes, madame la maréchale, comme la divinité qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité... [le bel élève de Bossuet !]. Du même, le 19 : « Je vois, madame la maréchale, que vous ne vous lassez point de prendre soin de mon malheureux livre... Vous me marquez, et M. le maréchal me marque aussi, que vous me cherchez un chien... Ce n'est pas un autre chien qu'il me faut ; c'est un autre Turc... Il y a longtemps que je n'ai plus de moments heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous. »

Mars est tout aux imprimeurs. Cinq lettres sur sept sont adressées à Duchesne. Cependant, voici que Pâques approche, et le séjour des châtelains. A la lettre que leur écrit, le 25, leur correspondant, vite affolé d'un petit retard, ceux-là répondent le 27 et le 28. La maréchale (1) : « Je me fais un plaisir, le plus grand qu'on puisse avoir, d'aller jeudi [1er avril] à Montmorency. Je vous aime, nous vous aimons à la folie... Duchesne n'attend plus que les estampes. Le livre paraîtra au plus tard dans quinze jours... » Le maréchal : « Je n'ai fait qu'aller et venir depuis un mois ; mais je ne suis pas moins occupé du plaisir de vous voir. Ce sera donc jeudi. Que je voudrais vous trouver dans l'état que je désire ! »

Le 4 avril, date mémorable, le *Contrat social* paraît. Le maréchal remercie l'auteur de l'exemplaire qu'il en

(1) *Correspondance ; Œuvres*, X, 318 ; STRECKEISEN-MOULTOU, I, 449, 476.

a reçu : « Mon cœur, lui écrit la maréchale, est tout plein de vous. » Le succès est tel que Marc-Michel Rey, de son propre mouvement, en dehors des stipulations de son contrat, constitue une rente viagère de 300 livres à Thérèse. Enfin, le 22 mai, date non moins fameuse, M. de Luxembourg écrit à Rousseau (1) : « Nous attendons ce matin, avec la plus grande impatience, Duchesne, qui doit nous apporter l'*Éducation* [*Émile*]... M. Duchesne arrive et m'apporte un exemplaire relié magnifiquement... » Et, le même jour évidemment, sous la date incomplète de mai 1762, un billet de la maréchale débute par cette exclamation joyeuse : « Enfin, le voilà donc ce livre si impatiemment attendu ! Duchesne me l'a apporté ce matin, relié en maroquin rouge superbe. » Elle fait la distribution demandée par l'auteur : au duc de Villeroy, à M. d'Armentières, à la duchesse de Montmorency, à Mme de Boufflers, au prince de Condé, à Mme de Mirepoix, à Mme du Deffand. Puis, protestation accoutumée : « Je vous jure que personne au monde ne vous aime plus que moi. » Rousseau, d'ailleurs, n'oublie personne. Il demande à ses voisins de l'Oratoire de placer l'*Émile* dans leur bibliothèque. Mme de Verdelin a sûrement son exemplaire, comme elle avait eu *la Nouvelle Héloïse*. Et voici une autre façon aimable de se souvenir de son voisinage. Dans le billet du maréchal du 22 mai, cette phrase répond évidemment à une demande de Rous-

(1) Voir, pour cette lettre et la suivante, STRECKEISEN-MOULTOU, I, 477, 450.

seau : « C'est avec un grand plaisir que je consens que Mme de Verdelin ait une clef de mon jardin. » La voilà donc qui obtient, pour se rendre chez le locataire de Montlouis, la faveur qu'elle-même avait accordée jadis à Mme d'Houdetot, afin de lui faciliter, par la traversée du parc de Margency, ses courses au Mont-Olympe. Oublieux Rousseau, qui ne fait aucune réflexion là-dessus!

Il profite d'une accalmie pour envoyer saluts, compliments, invitations même aux dames qui forment sa cour lointaine; il se plaît, malgré tout, à encourager leur culte par la grâce de ses sourires épistolaires. Il accueille de deux d'entre elles le désir de visiter le sanctuaire qu'il habite; il admet leur « pèlerinage » à Montlouis. Il répond à Mme de Créquy, « fin de mai », c'est-à-dire, — pour préciser un peu plus cette indication de la *Correspondance*, — du mercredi 28 mai au dimanche 1er juin (1) : « Quoi! vous voulez faire un pèlerinage à Montmorency! Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques genevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser. Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire! » A Mme de la Tour-Franqueville, le mercredi 4 juin : « Hélas! ce n'est pas d'aujourd'hui que de jolies femmes viennent impunément insulter à ma misère, et me faire à la fois de leurs visites un honneur et un affront... Non, je n'ai jamais redouté femme autant que vous... » La cinquantaine

(1) Page 332.

presque accomplie, il rêve encore de nouvelles fleurs pour son herbier sentimental. Aussi bien, peu délicatement et sans raison, mêle-t-il ici la gaillardise avec les allusions qui lui étaient habituelles à sa déplaisante infirmité. Si habituelles que Mme de Verdelin lui fait un jour l'amabilité de le « bien pourvoir de sondes », et, sans plus d'embarras, il la remercie d'une intention qui fait à son cœur plus de bien que le remède à son corps (1). C'était miracle comme le « valet de ferme » dont parlait Mme de Boufflers, ou le « rétréci », suivant le mot d'une consultation moderne sur son cas, affrontait parfois la délicatesse des grandes dames.

Courte accalmie, heures si rares! Le trop grand succès de l'*Émile* vient interrompre ces rendez-vous d'arrière-saison. L'auteur observe que « jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique ». D'Alembert lui en écrit sans signer sa lettre; Mme de Boufflers lui réclame le renvoi de celle où elle l'en complimente; Duclos lui en parle seulement; le maréchal de Luxembourg, de laconique, devient, sur ce sujet, renfermé. Le mot de la situation est celui de M. de Blair, président au Grand Conseil, seigneur de Cernay et d'Ermont, rendant à M. Mathas l'exemplaire de l'*Émile* que celui-ci lui avait prêté :

(1) Je fais un premier emprunt à l'intéressante collection des lettres de Rousseau à Mme de Verdelin, publiées par le journal *l'Artiste*, en 1840 (p. 148). Soixante-trois lettres avaient été remises pour cet objet à M. E. Bergougnioux, un des principaux rédacteurs de ce journal, par M. Émile de la Rouveraye, gendre de M. le comte Le Veneur de Tillières, petit-fils par alliance de notre marquise.

« Voilà un beau livre, mais dont il sera parlé, dans peu de temps, plus qu'il ne serait à désirer pour l'auteur. » Les inquiétudes de Moultou ne se dissimulent pas. Mme de Créquy avertit Jean-Jacques que des poursuites sont imminentes; enfin le curé de Deuil, que le Parlement est résolu à procéder avec la dernière sévérité.

Et lui demeure dans une sérénité que rien n'altère, jusqu'à ce qu'un prince du sang prenne la peine de le pousser hors de France. En attendant, il se confie en deux phrases, qu'il répète à tout venant : « Jean-Jacques n'a point appris à se cacher » ; et surtout : « J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes (1). » Les *Confessions* ajoutent ce trait : « Le 8 juin, veille du décret, je fis ma promenade ordinaire avec deux professeurs oratoriens, le Père Alamany et le Père Mandard. Nous portâmes aux Champeaux [lieu-dit au nord de l'Ermitage, qui touche au fort actuel de Montmorency, et d'où l'on jouit d'une belle vue] un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres; nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille... Je n'ai jamais été de ma vie si gai. » Une nuit dramatique suivit. Il rêvait au Lévite d'Éphraïm quand La Roche vint l'éveiller, lui apportant une lettre du prince de Conti et une autre de la maréchale. La première lui annonçait le décret de prise de corps pour le lendemain, à sept heures du matin, et éventuellement l'arrestation. Mme de Luxem-

(1) Pages 334-336 de la *Correspondance*.

bourg écrivait : « Il me semble que vous n'avez pas un instant à perdre pour apporter tous vos papiers, et vous mettre vous-même à couvert. Au nom de Dieu, venez : c'est la plus grande preuve d'amitié... » Il accourut, sans pouvoir jeter un dernier coup d'œil sur Montlouis, qu'il abandonnait pour jamais.

En cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, il montra la fragilité de ses sentiments affectifs, ce qu'il a appelé lui-même « sa naturelle ingratitude ». Après les preuves d'incroyable tendresse que lui avait prodiguées la maréchale, et que j'ai citées abondamment pour éclairer le fond des cœurs, qu'est-ce qui pouvait l'inciter au moindre doute sur celui d'une incomparable amie? Cet homme n'a que l'excuse d'aberration quand il déclare qu'il fit alors « le sacrifice de sa gloire » à la sûreté de Mme de Luxembourg et qu'il eut lieu d'être choqué de l'indifférence avec laquelle elle l'accepta. Oui, il n'a consenti à fuir, paraît-il, que pour éviter, s'il était jeté en prison, de la compromettre par défaut de présence d'esprit, d'adresse ou de fermeté! La bienfaitrice a manqué de reconnaissance. Mais tout ce qu'on a lu, tout ce qu'on lira d'elle crie contre une telle interprétation de ses sentiments.

Le château fut au proscrit un asile provisoire, et d'où la sollicitude anxieuse de ses hôtes ne lui permit pas de s'écarter un instant, pour aller prendre congé de personne. Il passa la plus grande partie de la journée du 9 juin à commencer un tri de papiers avec le maréchal, qui promit de l'achever personnellement, dans la même chambre, où personne ne pourrait pénétrer.

Puis il fallut partir. Les scènes d'adieu sont notées avec complaisance; d'abord, les embrassements de Thérèse : « O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité! » Puis les embrassements des maréchales duchesses de Luxembourg et de Mirepoix, et de la comtesse de Boufflers, dont l'objet prétend discerner les sentiments et les nuances : tristesse, attendrissement, emphase. L'ancien coureur d'aventures n'en a pas rencontré de plus extraordinaire. Des cœurs féminins d'altière noblesse se penchaient vers son humilité, et lui donnaient rang parmi les héros de l'histoire et de la fiction : cet arrière-neveu d'Alain Chartier ne comptera-t-il pas à la fois parmi les aïeux de Ruy-Blas? L'embrassement du maréchal, « pâle comme un mort », fut « long et muet », comme un dernier adieu.

Rousseau fut infiniment sensible à l'émotion aristocratique qui salua son départ de la vallée de Montmorency. Il est certain aussi que l'éloignement à cette heure des braves gens avec lesquels il avait le plus de « rapport de cœur, d'habitude, d'intimité », lui laissa de vifs regrets. Il les exprima, par lettre, à Thérèse, le 17 juin, où, n'ayant pris pied à Yverdun que depuis trois jours, il écrivit en même temps au prince de Conti, au maréchal de Luxembourg et à la maréchale. Il disait à sa gouvernante :

Je vous prie de témoigner à MM. Mathas et du Moulin, à Mme de Verdelin [qu'il range donc parmi ces familiers], à MM. Alamany et Mandard, à M. et Mme de la Roche, et généralement à toutes les personnes qui vous paraîtront s'intéresser à moi, combien il m'en a coûté pour quitter si

brusquement tous mes amis et un pays où j'étais bien voulu. Ne manquez pas aussi de voir, de ma part, M. le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable, dont l'exemple me faisait du bien.

Le bon prêtre, célébré ici d'une façon anonyme, était naturellement un oratorien : le Père Louis-Denis Muly, qui tenait la cure de Montmorency depuis 1737, devait passer supérieur général de l'Oratoire en 1773, et mourir en 1779, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait bien mérité cependant d'être nommé dans les *Confessions*, à côté de ses confrères de Groslay et de Deuil. La Bibliothèque nationale possède un portrait de lui. Le Père Cotte le remplaça dans sa cure.

CHAPITRE XI

Dislocation des cercles de Rousseau. — Mme d'Épinay à la Briche. — Mme d'Houdetot à Sannois. — Vente du château de Margency. — Mort de Mathas. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Départ de Mme de Verdelin de Soisy. — Mort du curé de Groslay et de du Moulin. — Conversion en roture et vente de Montlouis. — Dernières étapes de la vie de Rousseau. — Rupture avec le genre humain. — Ermenonville.

En juin 1762, il restait à Rousseau seize années à vivre, qui se partagent en deux périodes égales et tranchées : l'une, « errante et tumultueuse », passée en Suisse, en Angleterre, à Trye, dans diverses localités du centre de la France, et au cours de laquelle furent mises au jour la *Réponse au mandement de l'archevêque de Paris*, les *Lettres écrites de la montagne*, et composées presque entièrement les *Confessions;* l'autre, quasi recluse dans la pauvre tour d'ivoire de la rue Plâtrière, inspiratrice de ces *Dialogues* et de ces *Rêveries* où la folie grandit à côté du génie, presque sans s'y mêler. La première de ces périodes se termine à Paris, au cours de juin 1770; la seconde, à Ermenonville, par la mort, le 2 juillet 1778. Supposez un Wagner dédoublé, et que le musicien, toujours supérieurement inspiré, emprunte au poète des paroles parfois délirantes.

L'année 1762 vit, en même temps que la sortie de Rousseau de la vallée de Montmorency, un commencement de dislocation des cercles où il avait fréquenté : Mme d'Épinay quitte alors la Chevrette pour la Briche; Mme d'Houdetot, Eaubonne pour Sannois; Margency vend son château; le propriétaire de Montlouis meurt. Ce mouvement continue les années suivantes : en 1764, mort du maréchal de Luxembourg; en 1765, départ de Mme de Verdelin de Soisy; en 1767, mort du curé de Groslay; en 1770, mort du procureur fiscal, neveu et successeur de Mathas, et conversion en roture et vente de Montlouis. Repassons brièvement ces faits, dans l'ordre indiqué : c'est, après la pièce jouée, les acteurs et la scène qui changent.

« Entre la Barre et Montmorency, dit Rousseau, je rencontrai [le 9 juin 1762] dans un carrosse de remise quatre personnes qui me saluèrent en souriant. » C'étaient les huissiers chargés de l'arrêter, et qui n'en continuèrent pas moins leur route vers la maison d'où ils le savaient parti. Lui, passant à la Croix-de-Deuil, a pu apercevoir les ombrages de la Chevrette et la silhouette de l'ancienne amie, installée là alors, dans des conditions si différentes du passé : pour quelques semaines et pour la dernière fois. Il ne pouvait ignorer la catastrophe dont Bachaumont consignait la nouvelle dans ses papiers, dès le 17 janvier 1762 : « Les Muses et les Arts pleurent la disgrâce de deux de leurs illustres protecteurs. » Entendez, d'une part, la Popelinière, auquel Rousseau venait d'écrire fort gracieusement, la veille même de son départ, pour le remercier de félici-

tations qu'il en avait reçues ; d'autre part, Lalive d'Épinay, que le nouvelliste louait d'avoir fait de sa maison « un Lycée, un Portique, une Académie ». Il confondait son rôle avec celui de sa femme, qui avait cependant cette mention spéciale : « Sa digne épouse a vu longtemps enchaîné à ses pieds le sauvage citoyen de Genève. » Combien les temps étaient changés ! Mme d'Épinay avait lieu d'écrire dans ses *Mémoires* : « Tous ceux que je connais, ou que j'ai même connus de vue se sont fait inscrire [chez elle, après la révocation de son mari], excepté Mlle d'Eth, Duclos et Rousseau. »

Rousseau, dans sa course du 9 juin vers Paris, n'a pu manquer de jeter un regard sur la Briche, qui bordait le chemin, lieu si plein de souvenirs. Mme d'Épinay allait s'y installer à la mi-juillet, et la Chevrette s'emplir du bruit de nouveaux plaisirs : comédies données par un locataire, le fermier général Boullongne de Préninville, avec l'aide d'un ami et voisin, Dufort de Saint-Leu. Mais l'auteur des *Confessions* se tait là-dessus. Il ne s'est réservé, à propos de Mme d'Épinay, que des occasions d'épancher une bile recuite. Plutôt que d'avoir un remerciement à lui exprimer, il a feint de croire que c'était Grimm qui offrait, de sa médiocre bourse, une pension à la mère Le Vasseur : celle-ci le consultait alors pour savoir si elle devait profiter d'un secours dont elle-même devinait bien l'origine, et, à cause de cela, trouvait l'acceptation embarrassante (1).

(1) *Mémoires de Mme d'Épinay*, II, 438 : « Quant à nous, écrit Grimm, c'est bien assez d'être chargés de la vieille... » « Nous » indique peut-être un partage.

Huit ans après, en octobre 1770, M. d'Épinay ayant continué ses prodigalités, et Mme d'Épinay une dépense excessive, la châtelaine dut dire adieu à la Briche « sans miséricorde et sans retour ». C'est à ce moment-là que le philosophe, rentrant à Paris, y écrivit la fin de ses mémoires, et s'empressa d'en donner lecture entre autres à un petit cercle de ces seigneurs dont il méprisait peut-être la frivolité et la richesse, mais appréciait sûrement le goût, la culture et l'honneur. Il ne craignit pas d'accabler une femme malade, malheureuse, qui lui avait ouvert cet Ermitage où il avait « commencé de vivre », et où elle lui éleva un monument, avec des paroles de paix qu'on y peut lire encore.

Passons à Mme d'Houdetot. Les registres paroissiaux du village mentionnent, en janvier 1759, le jardinier de la comtesse d'Houdetot; en janvier 1763, le jardinier de la comtesse de Mesgrigny. Celle-ci a pris, dans l'intervalle, la place de celle-là. En effet, le 20 juin 1761, Pierre Tricher et sa femme, que nous avons vus propriétaires du fief de Meaux, indivisément d'abord avec leur frère et beau-frère, puis seuls à partir de 1753, vendirent, moyennant 2 400 livres, à « dame Jeanne Lemau, épouse séparée de biens de M. Pierre de Mesgrigny, vicomte de Troyes en Champagne, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Voirie, paroisse Saint-Laurent, l'usufruit de la petite maison, située à Eaubonne à côté de leur grande maison, sur la droite d'icelle [la maison louée jadis aux d'Houdetot]..., avec un petit jardin... séparé

du jardin de la grande maison par un mur, dans lequel il y a une porte de communication pour se promener dans le grand jardin ». Tolérance ancienne, continuée : l'usufruitière aura donc la jouissance en fait du bosquet illustré par la scène amoureuse dn 5 juin 1757. Elle est la femme de Pierre de Mesgrigny, un des quatre fils de François, seigneur de Souleau et de Saint-Pouange, ingénieur ordinaire des armées du roi ; la fille de Lemau de la Jaisse, auteur de la *Carte générale de la monarchie française ;* et, si l'on en croit une de ces petites notes, suspectes à la vérité, des dossiers bleus du Cabinet des titres, de condition inférieure et de vie décriée (1).

Bien que l'usufruit de la petite maison ait été vendu à Mme de Mesgrigny le 20 juin 1761, on doit regarder comme certain que Mme d'Houdetot n'en fut pas délogée avant la fin de la belle saison, les baux de campagne ne prenant fin qu'au printemps ou à l'automne. Elle n'eut pas un instant, d'ailleurs, l'idée de quitter une vallée où l'attachaient de si lointains et heureux souvenirs; au printemps suivant, elle s'y était assuré un nouveau séjour, assez proche de l'ancien. Le 10 mars 1762 — devant Dutartre, à Paris, — les d'Houdetot achetèrent, à Sannois, un petit domaine que leur cédèrent

(1) Et non exempte de démêlés avec la justice. (Bibl. nat., Mss, vol. 445, dossier DE MESGRIGNY, p. 17.) — Indiquons tout de suite que le fief de Meaux fut vendu par les Tricher, le 22 septembre 1769, à Claude-Martin Goupy, entrepreneur des bâtiments du roi, et que celui-ci racheta de la comtesse de Mesgrigny, pour la somme qu'elle avait payée, l'usufruit de la susdite maison, le 11 septembre 1773. Elle en jouit donc, douze années, au prix des intérêts de 2 400 livres.

la veuve et les deux fils d'André de Lotte, brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel des hussards de Bercheny, et qui avait appartenu : jusqu'en 1748, à la comtesse d'Argenton, première maîtresse du Régent, dont elle eut le chevalier d'Orléans; jusqu'en 1717, à Michel Dolimier, trésorier-payeur des gages et augmentations des secrétaires du roi. Description sommaire : cour principale, grand corps de logis avec deux pavillons couverts d'ardoise, orangerie, chapelle; deux autres cours juxtaposées, la cour des carrosses et la basse-cour. Derrière les bâtiments, grand jardin, parterre, potager avec distribution d'eau, bois de haute futaie. Le tout clos de murs donnant : par devant sur la route de Paris à Pontoise, par derrière sur une rue qui conduit à l'église. Séparée de cet enclos par la route, une prairie de quatorze arpents, qui complète le domaine, s'étend vis-à-vis, au lieu dit la Belle-Étoile. Le prix de vente fut de 35 000 livres, y compris le mobilier. M. d'Houdetot se préparait aussi bien, là, un lieu de retraite intermittent, ses campagnes devant se terminer avec la guerre de Sept ans, à la fin de 1762. Quant à Mme d'Houdetot, la voilà installée pour un demi-siècle.

Saint-Lambert, qui avait vendu sa charge, ne retenant que le stérile honneur de figurer dans la compagnie des gardes du corps du roi de Pologne, habitait, à Paris, l'hôtel de ses amis Beauvau; à la campagne, la maison des d'Houdetot. Une lettre de Diderot, du 5 septembre 1762, nous apprend que Saint-Lambert s'y étant trouvé indisposé, on avait mandé de Paris le docteur Gatti, qui, après la consultation, avait laissé

son malade et passé à la Briche, chez Mme d'Épinay, où on le retint à dîner, avec Damilaville, Raynal et l'auteur de la lettre. Dans quelques années, Saint-Lambert aura personnellement un logis champêtre à Eaubonne. Élégante et agréable retraite, à lui préparée par un ami, qui, précisément en 1762 (le 13 janvier), devenait seigneur du lieu : « Joseph-Florent Le Normand, écuyer, conseiller du roi, seigneur de Mézières, Bussy et autres lieux, commissaire ordinaire des guerres, demeurant à Paris, rue Bergère [ayant demeuré avant place Royale], avec dame Louise-Marie-Jeanne Duchesne, son épouse », achetait, à la date susdite, la terre d'Eaubonne, de Pierre-Antoine Couet, trésorier-payeur des gages et autres charges assignées sur les fermes. Le nouveau seigneur, ami des arts, fort lié avec l'architecte Ledoux, lui demanda plus tard la construction, en ce lieu, de trois maisons bourgeoises qui subsistent encore, plus ou moins modifiées. Il occupa l'une d'elles. Une autre était destinée à Saint-Lambert, aujourd'hui n° 8 rue de Soisy; on a le tort de la confondre avec la troisième, la plus respectée dans son style néo-grec. Saint-Lambert, à qui fut consenti là un bail à vie, moyennant un loyer annuel de 650 livres, ne devait s'y installer que vers 1776 (1).

(1) Les première et troisième maisons, construites dans le parc du seigneur, font partie aujourd'hui de deux propriétés différentes, en lesquelles ce parc a été divisé par une route moderne dite « rue de la Gare » : l'une appartenant à Mme Goguel, l'autre à un établissement d'enfants arriérés. On les a connues, il y a trente ou quarante ans, sous les noms de propriété Allegri et de propriété Tarbé des Sablons. La maison de Saint-Lambert a été habitée, après lui, par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély; elle

Un témoin, — faut-il dire un ami ? — a écrit, quelques années après, ces lignes sur l'intérieur de Sannois (1) :

La seconde personne de la maison était le gros et grand vicomte d'Houdetot, affectueux, poli comme un homme qui n'est pas chez lui. Sa femme, qu'il traitait presque avec galanterie, faisait pour lui des infidélités à Saint-Lambert, qui en riait, et ces deux titulaires, logés, couchés porte à porte, vivaient ensemble dans une parfaite amitié (2)...

appartient aujourd'hui à M. Dumont. (Lefeuve, *le Tour de la Vallée*, II, 145 et suiv. ; Le Prieur, *Description d'une partie de la vallée de Montmorency*, p. 3-5; Archives de Seine-et-Oise, *Biens nationaux*.)

(1) *Souvenirs du baron de Frénilly*. Paris, 1908, in-8°, p. 233, 252. — Il a sur Mme d'Houdetot, âgée de soixante-neuf ans, il est vrai, ces mots cruels : « ... D'une laideur ignoble, une de ces voix que le peuple appelle de *rogomme*, et ce traître d'œil qui regardait de côté, quand il semblait vous regarder en face. » Il exagérait évidemment, ainsi qu'il faisait, prétendant qu'elle écrivait « comme une cuisinière ».

(2) Que l'on ne croie à nulle médisance. C'est la situation peinte avec des couleurs adoucies par l'aimable Mme de Vintimille (Buffenoir, p. 290). Un petit fait, pourtant, semble prouver que Saint-Lambert conservait quelque préséance intime. Le fils du jardinier de Mme d'Houdetot se mariant à Eaubonne, au bas de l'acte de mariage signèrent (avec Le Normand de Mézières, seigneur du lieu, et Lévesque, fils des anciens seigneurs de Bury, allié aux Couet) Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. On verra ci-dessous la reproduction de leurs signatures. (Archives d'Eaubonne.)

Sannois était littéralement une assez bonne maison de procureur au Châtelet, plantée sur la route de Rouen, dont un petit jardinet en terrasse le séparait. Cette terrasse se prolongeait ensuite en une grande allée de tilleuls, qui bordait un jardin, mi-anglais mi-français, de quelques arpents. La bonne Mme d'Houdetot... avait son *miroir*, comme Mme de la Briche au Marais. C'était une petite percée droite, que le peintre Hubert Robert avait imaginée et taillée lui-même dans le petit bois du jardin, pour qu'on pût voir, du salon, tourner les ailes des moulins de Sannois au sommet de la montagne en face. Devant ce salon, se déroulait une pelouse qui se terminait à cent pas de là par un fort beau plant d'artichauts... On trouvait dans les tortillons du petit taillis nommé « le parc » une profusion de petits monuments. Voltaire y avait son buste en plâtre sur un Parnasse de pierres meulières; je ne crois pas y avoir vu Rousseau.

Au moins était-il représenté, sur la cheminée du salon de Mme d'Houdetot, par le manuscrit de *la Nouvelle Héloïse*. L'auteur des *Confessions* est resté, à son égard, dans la note juste de l'ancien ami. Il ne correspondit plus, mais il conserva avec elle un commerce de soins indirects, par l'intermédiaire de Mme de Verdelin, qui lui écrivait de Soisy, le 5 septembre 1763 : « M. de Saint-Lambert est ici depuis huit jours [à Sannois]. Il m'a demandé de vos nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Je leur ai porté votre gravure [à lui et à Mme d'Houdetot]; elle a été accueillie par la comtesse avec beaucoup de vivacité. Elle est enchantée de la maison [de Sannois]; elle y a des amis [comprenez son ami], sa fille, qui n'est pas en bonne santé [l'autre est donc morte à moins de six ans]. »

A propos de Margency, je ne m'occuperai d'abord que de la vente de son château. Après quoi, sa destinée est, au moins pour le temps que j'ai à considérer, si intimement liée à celle de Mme de Verdelin, que je renverrai aux pages où je parlerai de celle-ci le soin d'achever ce qui le concerne lui-même. Il avait beaucoup changé depuis le temps que nous avons cessé d'en parler, c'est-à-dire depuis le départ de Mme d'Épinay pour Genève. Rousseau, lorsqu'il passe en 1759 la revue de ses connaissances, cite : « M. de Margency, gentilhomme ordinaire [de la chambre] du roi, ancien membre de la coterie holbachique, qu'il avait quittée, dit-il, ainsi que moi, ancien ami de Mme d'Épinay, dont il s'était détaché ainsi que moi. » Et il ajoute : « Nous étions d'anciennes connaissances; mais le voisinage et une certaine conformité d'expérience nous rapprochaient davantage. » Voilà les premiers et caractéristiques symptômes du changement que nous signalions plus haut, et qui, d'après Mme de Verdelin, venait d'un retour à la foi, dont elle se plaignit à plusieurs reprises, non sans amertume. Le détachement d'avec Mme d'Épinay s'opéra insensiblement, sans rupture nette, pendant le voyage de Genève (1). Il lui fit une visite, sans doute la dernière, au commencement de novembre 1759, un mois après son retour, et c'est à propos de quoi il écrivait à Rousseau, le 9 janvier suivant : « J'allai voir, il y a deux mois, votre ancienne infante, Mme d'Épinay. Je la trouvai parée comme la

(1) *Mémoires*, II, 415, 443.

fiancée du roi de Garbe... Il y a longtemps que le charme est rompu. » Ce n'était plus le galantin. Il donna à la *Correspondance littéraire*, qui avait accueilli la première en août 1754, sa dernière poésie, très fugitive, en septembre 1758 : vers pour une musette, dont Grimm avait composé la musique (1). Il quittait Grimm alors, et sans doute à la fois « la coterie holbachique », et rompait « le charme » entre Margency et Genève.

L'année suivante, quel changement de bord! Il était dépêché vers Rousseau, muni d'instructions secrètes de M. de Malesherbes, pour lui proposer une place vacante dans le *Journal des Savants*. En 1760, après l'achat de Soisy par les Verdelin, il avait parlé de vendre Margency; mais il varia là-dessus, sans doute à cause du crève-cœur que ce projet fut pour son amie. Il l'abandonne, puis il y revient; si bien que celle-ci, lasse de ces tergiversations à propos d'un parti qui, dit-elle, « la tue », finit par lui proposer elle-même un acquéreur, peut-être celui avec lequel il traita. Le fait est que, le 19 avril 1762, dès avant le départ de Rousseau, il avait vendu sa terre à Nicolas-Claude Thévenin, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, et à Geneviève Martin, sa femme, demeurant ensemble rue Neuve-des-Petits-Champs, moyennant 63 000 livres, dont 3 000 pour le mobilier (2). Mme de Verdelin semble n'avoir vu en cela qu'un désir de rompre des relations que les nou-

(1) *Correspondance littéraire*, II, 278, 388, 474, 490; III, 9, 68, 260, 443; IV, 34.

(2) Archives du Musée Condé, BA-29.

veaux sentiments de piété de son amant condamnaient. Mais j'ajoute, comme indices nouveaux d'une diminution de la fortune de Margency, qu'il vendit sa charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, la même année, et qu'il avait été, en quittant l'hôtel de son père, rue de la Sourdière, se reléguer au faubourg Saint-Jacques (1).

Enfin, cette année 1762, où changea si étonnamment le théâtre de notre histoire, se termina par un événement qui n'émut que superficiellement la sensibilité de Rousseau, mais qui, s'il eût encore habité Montmorency, aurait pu troubler son séjour. Peut-être eût-il dû, comme Mmes d'Houdetot et d'Épinay et M. de Margency, subir la crise d'un changement de demeure. Le bon Mathas, le propriétaire de Montlouis, vint à mourir. Son neveu, qui fut son légataire universel, aurait-il continué d'exercer envers le solitaire une hospitalité déguisée? Jean-Jacques écrivit à ce dernier, le 16 janvier 1763, une lettre de condoléances, où se mêlent un souvenir reconnaissant au défunt, des sollicitudes attendries pour le bosquet que lui-même avait planté, une réponse déférente à transmettre au curé de Montmorency, au sujet des alarmes qu'il avait mani-

(1) Dans l'acte de vente de sa terre (19 avril 1762), Margency se qualifie encore gentilhomme de la chambre du roi; mais il n'est plus porté, en 1763, sur l'état des vingt-six officiers appelés à « jouir des privilèges de commensaux de la maison de Sa Majesté » pendant ladite année (Arch. nat., O[1] 820.)

festées pour la catholicité de Thérèse en pays protestant. Premier sujet de cette missive (1) : le 22 décembre 1762, Mathas terminait ainsi une lettre à M. Joly, secrétaire des commandements du prince de Condé : « Je vous souhaite meilleure santé que la mienne; je suis dans les mains de M. Bouvart, médecin. Je ne puis plus me tenir debout. Si vous vouliez expédier les provisions pour mon neveu, vous me feriez plaisir, n'étant plus en état de travailler. » Il dictait en effet, à son neveu du Moulin, les lignes précédentes. Celui-ci, le 1er janvier 1763 mandait au même Joly : « J'ai eu l'honneur de vous faire informer hier, par M. Duchesne, frère de la sœur de l'Hôtel-Dieu d'Anguien, de la perte que je venais de faire, mon oncle venant de mourir... Demain se fait l'enterrement. » Le Conseil du prince nomma procureur fiscal, le 13 janvier, « M. Baudoin-Cyprien Antoine, sieur du Moulin, déjà pourvu de l'office de prévôt-juge d'Écouen. »

Voyons les événements annoncés au delà de 1762, et, rapidement parmi leur suite, la fin de la carrière de Rousseau même.

Sa correspondance avec les châtelains de Montmorency n'eut guère d'activité pendant plus d'une année. Le maréchal, d'une façon un peu intermittente, lui témoigne jusqu'au bout la même simplicité cordiale, le même zèle touchant à le servir. Ainsi, dans sa dernière

(1) Archives du Musée Condé, BA-22.

lettre, du 12 septembre 1763 : « Je suis dans mon tort, mon cher ami, mais mon cœur n'y a aucune part. » De la maréchale, il ne subsiste que quatre lettres en deux années, mais d'un accent toujours pareil à ce mot de tendresse du 27 juin 1762 : « Je commence à sentir la douleur de votre absence. » Elle laisse d'ordinaire la plume à son mari, auquel il est visible que leur correspondant commun aime mieux avoir affaire, et, d'ailleurs en dernier lieu, elle n'a pas de réponse à une lettre du 26 avril 1763.

Les trois premières lettres du fugitif au maréchal mêlent aux actions de grâces bon nombre de commissions; il lui remet à trancher entre autres la question de l'envoi de Thérèse, s'exprimant à ce sujet avec un détachement qu'on n'aurait pas attendu. Ce ne sont plus les cris : « O amitié, rapport des cœurs, etc. » Les deux lettres suivantes, des 20 et 28 janvier 1763, sont les belles descriptions, bien connues, du pays qu'il habite (1). Après celle du 23 avril, où il demande une enquête sur le gentilhomme hongrois, son voisin, en qui son délire ordinaire le porte à voir un espion, il écrit encore trois lettres inconnues, auxquelles le duc répond les 4 juillet, 9 et 12 septembre (2). Puis il ne reçoit plus rien. Déjà il s'était plaint d'un précédent retard dans une lettre à Mme de Verdelin du 27 mars :

(1) Et où voici l'adresse qu'il donne : « A Motiers-Travers, comté de Neuchâtel, par Pontarlier. » Il y était arrivé le 10 juillet 1762, et il y passa, jusqu'au 8 septembre 1765, trois ans et deux mois.

(2) *L'Artiste*, p. 52.

« Il ne me reste que vous seule en France et quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être [M. de Montmorency]. » Cette fois, les délais se prolongent au delà de toute prévision; nouvelle expression de sa peine à la même confidente, le 25 décembre : « Tout l'hôtel de Luxembourg garde avec moi le plus morne silence; ce qui, je vous l'avoue, m'étonne et me navre de la part de M. le maréchal... » Mais celui-ci, gravement touché en janvier 1764 de la maladie qui l'emporta en mai, ne devait plus écrire. Si bien que Rousseau laisse déborder, le 21 avril, inquiétude et amertume : Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot... Je sais qu'il faudrait toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. »

Le maréchal meurt, le 18 mai. Condoléances du même accent, le 5 juin, à sa veuve. De celle-ci, le 10 juin : « J'avais cru, dans mon malheur, n'avoir d'autres consolations que vous; au lieu de cela, il faut que je me justifie, et, ce qu'il y a de plus affreux et de plus navrant, c'est de justifier M. de Luxembourg, qui vous aimait, vous estimait, et qui ne comptait pas avoir de meilleur ami au monde que vous... » On sait, par une lettre de Rousseau à Mme de Verdelin, qu'il voulut bien tenir pour sincère ce qu'il appelle le retour de Mme de Luxembourg. La paix précaire scellée par ce mot si souvent répété de la maréchale : « Soyez sûr que je vous aimerai toujours du plus tendre de mon cœur », ne porta pour ainsi dire aucun fruit. Il n'est pas sûr qu'il l'alla voir, dans la seconde quinzaine de

décembre 1765, qu'il passa à Paris se rendant à Londres. Il faut arriver à l'été de 1767 pour rencontrer un nouvel échange de lettres, qui, de la part de l'hôte provisoire du prince de Conti, n'eut pas d'autre objet que de s'informer s'il lui serait permis de demeurer plus longtemps à Trye. Et ce fut la fin. Le malheureux revient à sa froideur, à ses suspicions : « Mme la maréchale de Luxembourg me hait, écrit-il le 26 février 1770, elle a raison (1). »

Mme de Verdelin, à la différence de Mme d'Houdetot, qui avait fini par être lasse du mauvais caractère de cet homme, attendit d'en avoir son congé. Au temps de l'Ermitage, on lui demandait quelque réciprocité d'égards; au temps de Montlouis et après, la permission de rester à ses pieds. L'ensorcellement était complet. Vers le milieu de mars 1763, Mme de Verdelin, malade, se fit transporter à Soisy. A la suite d'une longue convalescence, le premier essai qu'elle tenta de ses forces, le 12 juin, fut une promenade à Montmorency et à Groslay. Elle écrivit le même jour à l'absent, pour l'informer de ce qui le touchait le plus dans ces villages. C'était : à Montmorency, les tilleuls et les fleurs de son ancienne terrasse; à Groslay, le curé; à Soisy, enfin, la chatte pour qui les partants y avaient demandé l'hospitalité. Un mot charmant qu'elle dit au sujet de la « Doyenne » s'applique si bien, à la fois, à

(1) *Correspondance; OEuvres*, XII, 183.

son maître, qu'on y croirait voir une de ces épigrammes dont celui-ci se plaignait, d'ailleurs sans cause : « Elle ne m'aime pas mieux... Elle souffre l'amitié, et c'est tout. » Lui, en effet, eut beaucoup de peine à dépasser les limites où se tenait la chatte, et, après un long accès de tendresse, il revint en deçà, dans la désagréable page des *Confessions* déjà citée.

Le marquis de Verdelin, un mari peu aimable, peu aimé, mourut le 27 décembre. « Tout ce que put faire » Rousseau, répondant le 28 janvier 1764 à l'avis qu'il avait reçu de sa veuve, fut, en propres termes, « de ne pas la féliciter ». Puis ces questions (1) : « Gardez-vous Soisy?... Restez-vous à l'hôtel d'Aubeterre?... » Non; elle devait changer tout ce cadre de vie, soit par raison d'économie, soit pour fuir le souvenir ou la crainte d'un amour « qui l'humilie ». On sait les perplexités de la mère de famille, quand Margency, semblant refroidi et obéir à un devoir plus qu'à un penchant, lui parla de secondes noces : ne nuirait-elle pas à l'avenir de trois filles, sans une véritable satisfaction pour son cœur? Son père, duquel elle avait accepté le premier mari que l'on sait, n'agréait pas le second. Rousseau, pris comme directeur, opina finalement en faveur du prétendant, pour lequel il avait estime et sympathie. En octobre 1764, à la mort du comte de Boufflers, la même question se posa entre sa veuve et le prince de Conti. Mme de Verdelin semblait s'exciter elle-même

(1) Lettre publiée à la fois dans la *Correspondance* (*Œuvres*, XI, 115) et dans *l'Artiste* (p. 84).

à un parti héroïque lorsqu'elle écrivait, le 8 janvier 1765 (1) : « On dit que Mme de Boufflers épousera le prince de Conti, il serait, je crois, beau et sage de le refuser. » Étrange rapprochement entre la destinée de ces deux femmes, conseillées, chacune dans une crise pareille, par un philosophe, Hume ou Rousseau, et qui devaient mourir dans la même province, disparues, ignorées.

J'explique les changements sur lesquels Mme de Verdelin était interrogée après la mort de son mari. Elle passa presque aussitôt de la rue de Vivienne, qu'elle habitait, à l'hôtel de sa parente et amie la maréchale d'Aubeterre, rue Saint-Marc (2). Installation provisoire : dès le 9 février, elle a pris la résolution de quitter le toit d'une personne qu'elle « aime fort », mais dont elle « n'aime pas le genre de vie ». Le 3 septembre, elle loue un appartement, pour ses filles et pour elle, à l'abbaye de Pentemont. Rousseau lui écrit là, le 6 octobre, prématurément (3) ; retardé par des ouvriers « qui n'en finissent pas », elle ne s'établit dans « son couvent » qu'à la fin de novembre. Quant à la maison de Soisy, il avait été déjà question de la vendre du vivant de M. de Verdelin (mars 1763). L'affaire, reprise,

(1) Streckeisen-Moultou, II, 524. — Cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, IV, 163, 237.

(2) Lefeuve, *les Anciennes Maisons de Paris*, IV, 636. — Les d'Aubeterre y sont désignés sous le nom de « la famille d'Esparbès ». La vallée de Montmorency les a connus au château d'Épinay (non pas celui des d'Épinay), de 1781 à 1796. (Auguste Rey, *le Château d'Épinay-sur-Seine*.)

(3) *L'Artiste*, p. 101.

se changea en une cession d'usufruit à la comtesse d'Estrades (mai 1765) (1).

En 1763, s'étaient établis des rapports franchement et réciproquement affectueux entre Mme de Verdelin et celui qu'elle continuait d'appeler son « voisin ». Il lui faisait des déclarations comme celle-ci (2) :

Cent fois le jour, je pense avec attendrissement que, depuis le moment de notre connaissance, vos soins, vos bontés, votre amitié n'ont pas souffert un moment de relâche ou d'attiédissement, que vous avez toujours été la même envers moi, dans ma bonne et mauvaise humeur, dans ma bonne et ma mauvaise fortune, que vous m'avez toujours montré une égalité d'âme qui devrait faire l'étude du sage, et cette bienveillance inaltérable que tous les amis promettent et qu'on ne trouve dans aucun. Votre amitié, Madame, est éprouvée et la mienne mérite de l'être. Voilà maintenant de quoi j'ai le cœur plein et ce que je voulais vous dire : j'ai plus à me louer qu'à me plaindre d'une adversité qui m'a mis en état de vous parler ainsi.

On voit de quelle hauteur tombera plus tard cette exceptionnelle amie. D'une cinquantaine de lettres qu'elle lui écrivit après son départ de Montmorency, un peu plus de vingt sont datées de 1765. Elle y témoigne

(1) La comtesse d'Estrades, pour le dire en passant, avait été dame d'atours des Filles de France, et, quoique alliée à Mme de Pompadour par son mari, congédiée et même un instant exilée, pour avoir parlé de la favorite en termes très vifs. Voir aux dossiers bleus du Cabinet des titres (vol. 257) : « Charles-Jean d'Estrades, né le 21 janvier 1709, dit le comte d'Estrades, enseigne au régiment des gardes. » Son père, Godefroy-Louis, lieutenant général, avait épousé une Le Normand.

(2) Celle-ci datée de Motiers, 7 février 1763. (*L'Artiste*, p. 33.)

le plus de liberté d'esprit, de confiance, avec parfois un ton de gazette. Elle se hasarde à lui reparler de Mme d'Épinay, de M. d'Épinay, qui fait jouer dans un concert spirituel, sans en prévenir l'auteur, le motet qu'il a composé jadis pour la Chevrette (1), de Mme de Luxembourg, de Mme d'Houdetot, qu'elle voyait assez souvent, un jour même, — j'ai cité ce passage plus haut, — en se moquant de son nez (2).

Au commencement de septembre, Mme de Verdelin profita d'un voyage aux eaux de Bourbonne, qui avait été ordonné à l'une de ses filles, pour réaliser le projet longtemps caressé d'une visite à l'hôte de Motiers. Là, témoin d'une partie des mauvais traitements qu'il y avait à supporter, elle comprit la nécessité pour lui d'une expatriation nouvelle, et se prononça très nettement pour un refuge en Angleterre (3).

Le philosophe se met en route pour Berlin, au mois de novembre 1765. Il arrive à Strasbourg exténué, incapable, au moins provisoirement, d'aller plus loin; ses incertitudes le reprennent. Mme de Verdelin lui écrit le 28 novembre : « Mme d'Houdetot et M. de Saint-Lambert s'occupent de vous on ne peut plus honnêtement. L'un vous offre un repos en Normandie [on connaît les terres de M. d'Houdetot en cette province], l'autre en

(1) Streckeisen-Moultou, II, 524, 537.

(2) En novembre 1764, Mme de Verdelin rencontrait Mme d'Houdetot à Maubuisson. Elle allait voir deux de ses filles, qu'elle y avait placées pendant une maladie contagieuse de la troisième.

(3) Voir, sur cette période, la très curieuse étude dramatique en trois actes de M. Édouard Rod, *le Réformateur,* représentée le 20 mai 1906 au Nouveau-Théâtre, à Paris.

Lorraine [on n'imagine pas où]; mais je ne vois rien de plus honorable et de plus sûr qu'une habitation près de Londres. » Lui, le 4 décembre : « Je suis fort sensible aussi aux offres de Mme d'Houdetot, et vous savez, Madame, comment j'ai toujours pensé de M. de Saint-Lambert. Je veux les estimer et les aimer l'un et l'autre, et n'en jamais rien accepter. Le seul séjour qui me convienne est celui de l'Angleterre. » Tel est le dernier sentiment de l'ancien ermite à l'égard de l'héroïne du printemps de 1757; telle, l'explication, réservée jusqu'ici, de ces mots dont on doit se souvenir : « Elle fit même plus, comme on verra dans la suite. » Plus que de lui écrire des « billets indifférents mais obligeants ». Ainsi ai-je réparé, me semble-t-il, un oubli de l'auteur.

Mme de Verdelin, à qui je reviens, était du même avis que Mme de Boufflers, qu'elle ne connaissait pas; du même « complot », dira bientôt le neurasthénique. Il passa une quinzaine de jours, fin décembre, à Paris. Il descendit d'abord chez la veuve Duchesne, puis au Temple, revit Mme de Verdelin et sans doute la maréchale de Luxembourg, qui devait loger Thérèse quelques jours après; il fit le voyage de Londres, du 3 au 13 janvier 1766, sous la conduite de Hume. « Le digne homme mérite à jamais, dit-il, les bénédictions de mon cœur »; le 22 mars encore, il l' « embrasse avec le même cœur qu'il espère et désire trouver en lui ». Le 7 avril, — il dut avoir dans l'intervalle une crise aiguë de son mal, — c'est le commencement de ses réquisitoires enflammés contre l'Anglais : « le plus noir

des hommes », écrit-il à une amie; un homme dont « il ne peut supporter le regard sans frémir », écrit-il à l'autre, le 25 mai (1). Il accusera bientôt « la haine couverte mais implacable » de la comtesse de Boufflers, et il voilera presque au même moment dans son cœur l'image de Mme de Verdelin. Mais tournons court à ces insanités, et repassons avec lui le détroit, le 22 mai 1767, après qu'il eut quitté, le 1er, Wootton, où il demeurait depuis le 21 mars 1766 (2). A noter qu'il séjourne à Saint-Denis, le 4 juin, en vue de ses anciens coteaux. De la mi-juin, — onze jours plus tard, — à la mi-juin de 1768, il sera l'hôte du prince de Conti, en son château de Trye, près de Gisors. La continuation de ses délires l'en chasse, et le jette, deux années durant, dans les divagations que l'on sait, à travers le centre de la France. Il rentrera à Paris, vers la mi-juin de 1770, y rapportant, presque terminées à Monquin, les *Confessions* qu'il avait commencées à Wootton.

Dans une lettre qu'il adressait à Mme de Verdelin, de ce dernier lieu, en août 1766, il lui annonçait qu'il ne

(1) *Correspondance; OEuvres*, XI, 329; *l'Artiste*, p. 309. — Dans la lettre précitée, du 25 mai, — on voit avec quelles dispositions morales, — il informe sa correspondante qu'il médite d'écrire ses *Confessions*. Il aura « beaucoup à dire; mais, s'écrie-t-il, je dirai tout; nul homme jusqu'ici n'a fait ce que je me propose de faire, et je doute que aucun autre en fasse autant après moi ». C'est la seconde fois que nous voyons ici rouler dans son cerveau la phrase initiale des *Confessions*. Il calculait parfois longuement certains effets.

(2) *Correspondance; OEuvres*, XI, 318; XII, 14.

voulait plus écrire, et qu'à elle-même il écrirait plus rarement. C'était un programme, et un avertissement auquel elle dut se conformer : le nombre de ses lettres tombe en 1766 à sept, en 1767 à trois, en 1768 à une. Puis tout finit, de son côté, par ces lignes touchantes et profondes, datées de Brenne, dans l'Indre, le 21 août 1771, environ le moment où, croyant l'univers ligué contre lui, le délirant rompait avec l'univers : « Pour vous servir à votre mode, je m'en tiens à vous être inutile... ; mais il existe un cœur bien vrai, bien sensible, sur lequel vous pouvez compter à la vie, à la mort (1). » Dans pareille crise, Mme d'Houdetot s'était désaffectionnée et retirée, et elle n'eut qu'adorations et compliments de l'auteur des *Confessions ;* tandis qu'il en consacre la dernière injure à Mmes de Verdelin et de Boufflers : « Les deux dames qui voulaient disposer de

(1) Voir, en particulier, le congé donné le mardi 7 [mai] 1771 à Mme de Créquy, le 7 juillet de la même année à Mme de la Tour-Franqueville. La correspondance recueillie dans l'édition Hachette ne compte que 15 lettres, de 1772 à 1778. Une publication récente vient d'y en ajouter 17. M. Philippe Godet a donné à la *Revue des Deux Mondes* (1er septembre et 1er octobre 1908) une série de 48 lettres inédites de Rousseau, adressées à Mme de Lessert, sauf 1 à Thérèse Levasseur et 3 à Mme Boy de la Tour, et comprises entre le 9 avril 1766 et le 8 mars 1776. Rousseau s'y montre assez bon homme, sauf quelques résonances de sa fibre malade. Au point de vue de l'origine, on en compte : 1 de Wootton, 2 de Grenoble, 9 de Bourgoin, 12 de Monquin, 2 de Lyon, 22 de Paris. Le lot des 17, datées de Paris du 28 avril 1772 au 8 mars 1776, est de la catégorie la plus rare, Rousseau s'étant à peu près tenu la parole donnée par ses lettres des 16 juin et 29 juillet 1772, de ne plus avoir de correspondance ni de relations de visites avec personne.

moi, après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse, où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami [Hume]. »

La folie de Rousseau est-elle jamais apparue plus clairement que dans cette imagination? Ce mot, au moins, de Mme d'Épinay doit rester, qui juge l'homme avec le plus de ménagements et de simplicité, et qu'elle adressait à lui-même dans sa lettre du 12 novembre 1757 : « Il n'est pas naturel de passer sa vie à soupçonner et à injurier ses amis. » Et l'enfiévré, tout de même, trouva des amis jusqu'à la fin!

Mme de Verdelin vécut obscurément le reste de ses jours, toute aux joies et aux soucis de la famille. J'ai retrouvé sa trace à Soisy, et sa maison particulièrement. On l'a revue, dans ce village, chez son amie Mme Ledroit, née Madeleine Genest de Launay, veuve d'un payeur de rentes de l'Hôtel de Ville, Jean-Baptiste Ledroit, et usufruitière des fiefs de Jean de Soisy et la Chaumette. Elle avait écrit, au moment de son traité avec Mme d'Estrades : « Elle est assez jeune pour m'ôter l'espoir d'en jouir jamais [de sa maison]; mais mes filles la retrouveront dans un meilleur état que je ne l'ai reçue, parce qu'elle va augmenter le logement et par conséquent la valeur. » Prévision trompée, en un point au moins, qu'on va voir dans cette note écrite par le curé de Soisy, en tête d'un registre paroissial : « La chapelle de la maison de Mme de Verdelin, qu'occupe M. l'abbé Dulau [plutôt du Lau] d'Allemans, ancien curé de Saint-Sulpice, a été rebénite dans le courant du mois de juin, et [il] a obtenu la permission d'y

célébrer la messe pour deux ans. Le 22 juin 1778. » — Rousseau allait mourir. — Donc, Mme d'Estrades a disparu, et Mme de Verdelin a fait une seconde cession de la jouissance de sa maison au prêtre qui avait remplacé, en 1750 à Saint-Sulpice, M. Languet de Gergy, et lui-même résigné ses fonctions, en mars 1777. Grâce surtout à la notoriété de ce dernier et de ses grands jardins entourés de murs, nous avons pu retrouver la maison où fréquenta l'hôte de Montlouis : c'est celle que M. le prince Dachery possède aujourd'hui, et dont le parc, agrandi par ses soins, borde la voie ferrée d'Enghien à Montmorency (1).

Mme de Verdelin, — cela est connu, — n'épousa pas M. de Margency. Fort hésitante, elle l'avait ajourné à la guérison de sa fille aînée. Se lassa-t-il? Fit-il une retraite plus digne? De Mme de Verdelin à Rousseau (2) : « 1er juin 1764. — M. de Margency vient d'acheter une maison près de Sceaux, où il passera l'été. » Ainsi remplace-t-il la terre de Margency, deux ans après sa vente, par une campagne, moins importante sans doute (3), comme il avait fait de l'hôtel pater-

(1) Le Prieur, *Description d'une partie de la vallée de Montmorency*, p. 6 et 7. — Archives de Soisy. J'y ai reçu de M. Dhéret, maire, un accueil dont je le remercie.

(2) Streckeisen-Moultou, II, 514.

(3) Moins importante, dis-je, parce que je ne l'ai pas trouvée citée dans la *Promenade de Sceaux-Penthièvre, de ses dépendances et de ses environs,* où l'auteur (Coignat de l'Aulnay) fait allusion, en 1778, à toute maison bourgeoise de quelque apparence, située à « Sceaux, Aulnay, Châtenay, Verrières, Plessis-Piquet, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Bagneux, Bourg-la-Reine ».

nel du quartier Saint-Honoré, par une habitation au faubourg Saint-Jacques. Puis, n'abandonna-t-il pas le nom de Margency à l'acquéreur de la seigneurie, et ne redevint-il pas le simple Cuiret (pour Cuyret) qu'on trouve dans l'*Almanach de Paris,* en 1787? Comment, personnage si aminci, continuer sa cour à une marquise encore charmante et suffisamment rentée? Je crois que l'on assiste aux derniers soupirs de leur intimité dans deux lettres datées par Streckeisen-Moultou du « commencement de 1767 » et de l' « automne de 1767 (1) », et qui sont plus précisément : l'une, un peu postérieure au 27 janvier; l'autre, un peu postérieure au 21 septembre de ladite année, comme le montrent l'incident Stainville-Choiseul et le mariage de Mlle de Montmorency, auxquels allusion y est faite respectivement (2). Dans la première, Mme de Verdelin dit à Rousseau qu'elle veut mettre sa fille aînée en état de s'établir : « Mon bonheur est fixé à cet événement. Un homme de nos amis l'attend avec bien de l'honnêteté. » Puis elle quitte, le 13 février ou le 13 mars, son appartement de Pentemont, que le duc d'Orléans a demandé pour sa fille. Et, dans la lettre de fin septembre, elle note que Margency n'est venu la voir que trois fois (donc en six ou sept mois) depuis qu'elle habite « sa nouvelle mai-

(1) Tome II, p. 575, 578.

(2) Cf. Bachaumont, à la date indiquée, et La Chenaye-Desbois. — Mlle de Montmorency (Charlotte-Anne-Françoise) épousait, le 21 septembre 1767, Anne-Léon de Montmorency, deuxième du nom, appelé le marquis de Fosseux, auquel elle a porté le titre de « duc de Montmorency ».

son et que sa fille est mourante (1) ». Elle ajoute : « Les saints de nos jours n'aiment pas les objets tristes. » Sur ce mot amer se clôt pour nous l'épisode. Mme de Verdelin est morte à Carrouges, dans l'Orne, le 18 décembre 1810, âgée d'environ quatre-vingt-trois ans. Si elle en avait vécu huit de plus, elle se serait vu déshabiller en public, par la main de celle qui a conservé bon nombre de chevaliers fidèles à la légende de sa douceur et de sa grâce. Les *Mémoires* de Mme d'Épinay sont, en effet, l'unique source de l'anecdote (Diderot l'a rapportée sans nom), vraie peut-être, quoique invraisemblable, où se résume pour le gros du public l'histoire d'une femme qui, à tout le moins, reconquit, par sa vertu maternelle, le respect de soi-même et l'estime de l'opinion (2).

De Messire Maltor et de du Moulin, j'ai annoncé que je parlerais encore. Le premier mourut à soixante-dix-huit ans, le 31 août 1767, toujours en possession de la

(1) En 1765, il avait été convenu qu'elle recevrait Margency tous les quinze jours (Streckeisen-Moultou, II, 555). L'*Almanach de Paris* indique le nom de la marquise de Verdelin au n° 76 de la rue du Cherche-Midi, dans les années qui précédèrent la Révolution. Le n° 76 serait, d'après M. Fromageot, qui étudie la rue du Cherche-Midi comme il a fait la rue de Buci, le n° 16 actuel.

(2) J'ai fait reproduire, parmi de ces pages, un dessin conservé au Musée d'Alençon, qui en ignore l'origine, sous la rubrique : « Attribué à Mme de Verdelin. » Conseil pris d'experts parisiens, j'ai cru devoir y substituer : « Portrait présumé de la marquise de Verdelin. »

cure de Groslay, à laquelle il avait été appelé en 1737, la même année que le Père oratorien Muly à la cure de Montmorency; il était le doyen du doyenné rural de Montmorency. L'abbé Martin, curé de Deuil, lui succéda à Groslay, qu'il quitta en 1772, pour prendre sa retraite en Avignon. Le souvenir de l'abbé Maltor demeura fidèle à Jean-Jacques. « J'ai vu, écrivait à celui-ci Mme de Verdelin, le 12 juin 1763, le curé de Groslay, qui est bien content de votre *Réponse* [à l'archevêque de Paris]. « Hélas! m'a-t-il dit, je voudrais la lui entendre lire. » Ses yeux sont devenus humides, et mes larmes coulaient. » Une autre fois, en novembre 1764, ce prêtre s'adressait à Mme d'Houdetot, qu'il ne voyait jamais sans lui demander des nouvelles de son ancien voisin : « Je l'aime toujours; je le lui écrirais; mais j'ai chargé Mme de Verdelin de le lui dire. » Du Moulin mourut jeune encore, le 12 février 1770, laissant pour héritière sa mère, qui, voulant vendre Montlouis, et gênée par les droits de franc-fief, obtint du prince, selon acte reçu par Bro, notaire à Paris, le 8 mai suivant, la reconversion du petit domaine en roture. Un bourgeois parisien, de la rue de la Lune, François Goga, l'acheta 6 000 livres, le 1er juin, sans vouloir l'habiter personnellement, comme on aura l'occasion de l'apprendre. Rousseau rentrait alors à Paris.

Il aurait donc trouvé la face de Montmorency bien changée. Tout d'abord, il en avait gardé la mémoire avec tendresse. Quand il fut question de son départ

pour l'Angleterre, il écrivait à Mme de Verdelin, le 7 avril 1765 (1) : « Comme je suis parfaitement déterminé à ne voir que vous seule à Paris, marquez-moi, je vous prie, s'il n'y aurait pas moyen de passer deux jours ensemble dans la vallée. N'avez-vous pas toujours votre maison de Soisy? J'irais me loger à Montmorency, car j'ai un désir d'enfant de revoir mon ancien gîte... » Et au mois de novembre : « Je suis persuadé que l'air de Soisy vous ferait du bien, et je suis charmé que vous revoyiez cette vallée que vous m'avez rendue si chère. » Mais « le pauvre errant », comme il s'appelait lui-même, n'arriva pas à temps, en décembre, pour retourner à cette campagne, dont la jouissance, on l'a vu, avait été aliénée en mai. Plus tard, le souvenir du séjour qu'il y avait fait lui revint parmi les *Rêveries du promeneur solitaire,* mais dépouillé de charme, comme celui d'un temps où il s'était « faufilé parmi les riches », et sans prévoir sa fin à l'ombre d'un château.

Plusieurs grands seigneurs se disputèrent, en effet, l'honneur épineux d'abriter ses derniers jours. On a peu de détails sur la tentative du commandeur de Menou pour l'entraîner du côté de Lyon. Les pourparlers furent très avancés avec celui que la *Correspondance* nomme un peu trop simplement le comte Duprat (2), et qui, paré seulement de ses principaux titres, était : Augustin-Jean-Louis-Antoine du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, comte souverain de la Valteline, baron de

(1) *L'Artiste,* p. 148.
(2) *Correspondance ; Œuvres,* XII, 252, 253, 254.

Viteaux, seigneur de Varesnes, mestre de camp du régiment d'Orléans-Cavalerie, gouverneur général du Valois et de Villers-Cotterets, premier veneur du duc d'Orléans. Deux portraits de ce personnage, enfant et jeune homme, figurent dans la collection des Carmontelle, à Chantilly. Il avait pour séjour de campagne le château de Varesnes, aux environs de Noyon, à une trentaine de lieues de Paris. Rousseau, très tenté d'y accepter un gîte, en fut détourné surtout par l'éloignement et les incommodités du voyage. On sait comment il se laissa gagner aux propositions du marquis René de Girardin. Son excuse vis-à-vis de lui-même fut, sans doute, que Thérèse avait besoin de soins, auxquels l'universelle conspiration l'empêcherait de pourvoir à Paris. Il mourut à Ermenonville, le 2 juillet 1778, après y avoir passé exactement six semaines. A la suite d'un concert que son hôte lui avait fait entendre, le 26 juin, dans l'île des Peupliers, il avait exprimé le désir d'y être inhumé. Il eut ce repos, mais bientôt troublé, à l'époque où l'on remua tant d'idées et de cadavres.

Le marquis de Girardin, le 4 juillet, manda Houdon à Ermenonville, où celui-ci prit du mort illustre un masque qu'il devait faire servir à une double glorification de sa carrière. Il en composa un buste, avec la perruque ronde et l'habituelle simplicité de costume du modèle, puis un autre, coiffé et vêtu à l'antique : le premier, rappelant l'éducateur de petite extraction, proche du peuple et de la nature, l'auteur d'*Émile ;* le second, le philosophe législateur, personnage de Plutarque, familier des sommets de la pensée, l'auteur du

Contrat social. L'artiste donna ainsi à un double courant d'adoration deux idoles (1).

Il nous reste à parler des honneurs funèbres rendus à Rousseau, aussi bien à Montmorency, et, finalement, du renouveau politique de sa gloire. Le même village encore y a eu part, et c'est une des raisons pourquoi « J.-J. Rousseau dans la vallée de Montmorency » est redevenu un sujet d'histoire contemporaine.

(1) Les deux bustes prototypes, signés, et datés pareillement de 1778, se désignent généralement par le nom de leurs possesseurs : la famille de Girardin et le Louvre. Il en existe un certain nombre de répliques, de dimensions variées : réductions ou agrandissements. (Cf. Vitry, *Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. I (1907), p. 193-209, *Liste d'œuvres de J.-A. Houdon, rédigée par l'artiste lui-même vers 1784;* le comte de Girardin, *Iconographie de J.-J. Rousseau*, Paris, s. d. (1908), in-8°.) M. Vitry cite simplement la réplique appartenant à la Bibliothèque de Versailles, dont j'ai donné une reproduction parmi ces pages. J'en emprunte une définition précise à ces lignes du Catalogue de Le Roi : « Buste de J.-J. Rousseau, par Houdon, 1779 (terre cuite). Tiré du cabinet de M. de Boufflers, dans sa maison des Fonds-Saint-Léger (Saint-Germain). Outre la signature de J. Houdon, ce buste porte un cachet en cire avec cette inscription : « Académie royale de peinture et de sculpture. — Houdon, Sc.

CHAPITRE XII

Honneurs d'une statue et du Panthéon quatre fois votés à Rousseau. — Un buste à Montmorency en 1791. — Le rapport de Lakanal. — D'Ermenonville au Panthéon en l'an III. — Préséance donnée à Marat. — Long oubli. — Le centenaire de 1878.

« J'aime mieux, avait dit Rousseau, être haï de mille à outrance, et aimé même d'un seul. » Quelle imagination vaine ! La proportion est inverse aussitôt : il est aimé de mille, contre un qui le hait. La France émancipée n'est pas longue à s'occuper des statues qu'il a lui-même réclamées. Au cours de l'été de 1790, une souscription fut ouverte en vue de cet hommage. Un des souscripteurs, Palloy évidemment, promit une des plus fortes pierres de la Bastille. Le projet languit. A l'improviste, l'Assemblée



constituante fut induite à l'assumer, voici dans quelles circonstances (1). Le 21 décembre de la même année, Barère de Vieuzac présentait une pétition de Thérèse Levasseur, réclamant des secours « dans l'indigence qui la menace ». De modestes pensions sont des bienfaits précaires qui peuvent tarir : crainte justifiée par la mort d'un de ses bienfaiteurs, « dont les enfants paraissent épuiser la succession [vigilance tôt éveillée] ». Qu'on ne croie pas la calomnie qui la représente comme ayant « avili le nom célèbre de Rousseau dans les bras d'un second mari » ; elle ne voudrait pas le changer « contre un couronne (2) ». Voici les témoignages des curés d'Ermenonville et du Plessis-Belleville, qui louent « sa vertu et sa bienfaisance [qualité rare chez une indigente] ». L'Assemblée, après ce discours, applaudit à la proposition d'accorder à Thérèse la pension de 600 livres qu'elle demande. Mais le député de Forcalquier, comte d'Eymar, qui s'était déjà signalé par une motion en faveur de Rousseau, plaide de nouveau pour cette grande mémoire, qui n'a pas été honorée jusqu'alors « d'une manière digne de la France et digne de l'homme immortel qui fut son bienfaiteur, ou plutôt celui du genre humain ». Et l'orateur fait adopter un décret, qui, doublant à la fois la libéralité sollicitée par Thérèse, dispose sur le sujet principal : « Article 1er. Il sera élevé à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription : La Nation fran-

(1) *Réimpression de l'Ancien Moniteur*. Paris, 1840-1845, 30 vol. in-4°, VI, 696.

(2) Elle publia cette protestation dans le *Journal de Paris*.

ÇAISE LIBRE A JEAN-JACQUES ROUSSEAU. Sur le piédestal sera gravée la devise : VITAM IMPENDERE VERO (1)... »

Huit mois se passent, sans nouvelles de l'exécution du décret. Cependant, le 4 avril 1791, à l'occasion de la mort de Mirabeau, il avait été décidé que « le nouvel édifice de Sainte-Geneviève », non terminé, serait destiné à recevoir « les cendres des grands hommes à dater de l'époque de la liberté française », et que même une place exceptionnelle y serait réservée à « quelques grands hommes avant la Révolution », et nommément à « Descartes, Voltaire, Rousseau ». Promesse tenue presque aussitôt à l'égard de Voltaire (2). Mais on ne reparla pas de Rousseau jusqu'au 27 août 1791, où deux députations furent admises à la barre de l'Assemblée constituante, comprenant : l'une, des électeurs de 1789, des gens de lettres, des citoyens de Genève domiciliés en France ou devenus Français, enfin plusieurs membres de la Société des Amis de la Constitution établie à Montmorency; l'autre, des citoyens de la même ville et de son canton. Leur objet commun est de réclamer l'exécution du décret du 21 décembre 1790, « avec les additions que les événements postérieurs ont rendues nécessaires ». Comprenez : la place éventuellement promise au Panthéon (3). Deux discours furent prononcés à l'appui, avec cette observation, dans le

(1) Cf. Maurice TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française,* IV, 552, 553, n[os] 25183 et 25184.

(2) *L'Ancien Moniteur,* VIII, 39; IX, 84, 107.

(3) *Ibid.,* VIII, 39.

premier, que Montmorency doit être regardé « comme la mère patrie de la liberté française, puisqu'il est la terre natale du *Contrat social* et d'*Émile* ». Préparation au rôle oratoire que se taillèrent les représentants de ce village, dans une seconde adresse, écrite par l'ancien généalogiste Chérin, avec un effort de cette verbeuse éloquence dont il faut reconnaître que Jean-Jacques avait donné l'inimitable et dangereux modèle. La présentation de deux vieillards, jadis honorés de la sympathie de Rousseau, et qu'on reverra, termina l'audience sur une note de sensibilité.

D'Eymar, le promoteur du décret de 1790, intervint alors pour donner des explications sur le retard dont l'exécution avait souffert, tandis que Mirabeau et Voltaire recevaient sans délai le plus beau témoignage de la reconnaissance nationale. Des artistes avaient demandé que la statue de Rousseau fût mise au concours. L'Académie de peinture et de sculpture, consultée sur le mode à employer, ne répondit pas. On avait craint, dès lors, d'engager témérairement une dépense considérable. Que l'Assemblée, de nouveau et directement saisie, veuille donc prononcer. Et, là-dessus, d'Eymar fait une proposition de décret, reçue « avec un applaudissement unanime », d'après laquelle Rousseau aurait le double honneur d'une statue et du Panthéon. Cependant, une discussion s'engage sur les intentions et les droits de M. de Girardin, à l'égard de la tombe d'Ermenonville. Et non sans raison, car on sait que le premier mouvement de celui-ci fut de protester, par lettre lue à la séance du 4 septembre, contre l'enlèvement des

restes de son ami de la tombe qu'il s'était choisie (1). Mathieu de Montmorency décida l'Assemblée à voter tous les honneurs réclamés, sauf réserve à un comité de l'étude des moyens d'exécution.

L'admiration de la Constituante venait d'ailleurs de s'affirmer sans réserve, en contresignant pour ainsi dire du nom de Rousseau la Constitution qu'elle achevait. On se souvient du post-scriptum étonnant où elle en remettait « le dépôt à la fidélité du corps législatif, du roi et des juges, à la vigilance des pères de famille, aux épouses, aux mères, à l'affection des jeunes citoyens, au courage de tous les Français (2) ». Le président de l'Assemblée, un Broglie, précisément dans sa réponse aux députations du 27 août 1791, prononça avec éclat le nom que tout le monde lisait entre ces lignes :

L'Assemblée nationale, en détruisant tous les titres d'orgueil, a donné un plus grand éclat aux véritables titres de gloire. Elle a voulu que désormais les talents, la vertu, le génie fussent les seules marques de distinction entre les citoyens de l'empire. C'était mettre au premier rang celui qui les rassemble toutes; c'était mettre Jean-Jacques à une place où il ne peut avoir de supérieur.

Suit le développement des trois termes ci-dessus. « talents, génie, vertu » :

Toute la gloire de Rousseau est dans ses écrits... Les Français sentent de jour en jour davantage ce qu'ils doivent à celui qui, dans son *Contrat social,* rendit aux hommes

(1) *L'Ancien Moniteur,* IX, 582.
(2) *Ibid.*, IX, 525.

l'égalité des droits, aux peuples leur souveraineté, depuis longtemps usurpée; celui qui, dans tous ses ouvrages, apprit non seulement à être vertueux, mais à chérir la vertu...: celui qui, nous rappelant sans cesse aux sentiments naturels, nous a préparés si puissamment aux sentiments de la liberté... L'Assemblée constituante, en remettant aux épouses et aux mères le dépôt de la Constitution, a suffisamment exprimé ses sentiments en faveur de l'écrivain qui a rendu à ces titres sacrés, mais trop longtemps mis en oubli, le plus de douceur, d'éclat et de force.

Sans trop scruter quelques mots qui pourraient donner à penser que Broglie, au fond, entendait rehausser le prêcheur plus que le pratiquant, on trouvera qu'il n'est guère de louange plus belle. Et combien d'accord avec l'opinion! Rousseau tient partout les âmes, il conduit l'Assemblée; c'est l'oracle, le demi-dieu. Cependant, les décrets de 1790 et de 1791 allaient sommeiller, et Montmorency lui élever le premier autel.

Montmorency, que nous venons de voir appeler « la mère patrie de la liberté française », tint à gloire de conserver cette primauté, et de rendre aussitôt à son ancien hôte les honneurs que Paris n'avait fait que lui promettre, honneurs réduits à un cadre villageois. Ce fut l'objet d'une fête qu'il donna le 25 septembre 1791, où la capitale s'intéressa et fut largement représentée. De six à sept mille personnes y assistèrent. D'importants organes de publicité en rendirent compte : *les Révolutions de Paris, le Patriote français, le Courrier des LXXXIII départements*. Une information plus sûre, plus de temps donné à sa rédaction, doivent faire préférer, comme source principale, le récit publié par la

Société des Amis de la Constitution, et qui a pour titre : *Fête champêtre célébrée à Montmorency, en l'honneur de J.-J. Rousseau* (1)...

Cette société s'assembla dans la maison des Mathurins (2), lieu ordinaire de ses séances, pour y recevoir les délégations de dix paroisses, — comme on disait encore, — qui formaient, avec celle de Montmorency, le canton de ce nom, nouvellement institué (3) : Andilly-Margency, Deuil, Eaubonne, Groslay, Montlignon, Montmagny, Piscop, Saint-Brice, Saint-Gratien et Soisy. Deux paroisses de cantons limitrophes se joignirent spontanément à leurs voisines : Épinay et Villiers-le-Bel. Réception, alors, des délégations des villages. Leurs gardes nationales les encadrent. Celle de Montmorency

(1) *Publié par la Société des Amis de la Constitution établie en cette ville. — Se trouve à Paris, chez Denné, libraire au Palais-Royal, et à Montmorency*, 1791, in-8°. — Je signalerai aussi un intéressant « Rapport de ce qui s'est passé à la fête donnée à Montmorency le dimanche 25 septembre 1791, en mémoire de J.-J. Rousseau » ; rapport présenté à la Société de l'Histoire naturelle de Paris par son président Louis Bosc, l'ami des Roland, le 7 octobre (Bibliothèque de l'Université de Paris, Archives de la Société philomatique).

(2) Située jadis en face de l'hospice actuel, entre la rue du Marché et la rue du Cours, au nord ; la rue du Luminaire, à l'ouest ; la rue des Basserons, au sud ; le potager des Oratoriens, à l'est. Superficie : 5 3/4 arpents. Renseignement dû à l'obligeance de M. J. Ponsin.

(3) Le canton de Taverny réunissait alors les communes qui devaient s'ajouter à la plupart de celles-ci, pour former le moderne canton de Montmorency, Pierrelaye en sus. Il y a d'ailleurs à retrancher de la liste ci-dessus Piscop et Saint-Brice, et à y dédoubler Andilly et Margency, d'une part, Montmorency et Enghien-les-Bains, de l'autre.

n'eut pas le chef ambitionné, Mathieu de Montmorency, nommé colonel à cause de son nom sans doute, et qu'elle ne dut jamais voir. Le cortège se forma pour se rendre au lieu où un monument avait été préparé :

Un fort détachement de gardes nationales, qui étaient restées rangées en bataille sur la place publique, marchait en avant, précédé de musique. Venaient ensuite MM. les officiers municipaux des paroisses, revêtus de leurs écharpes, les mères de famille, les jeunes filles [vêtues de blanc avec des ceintures aux trois couleurs], puis une pierre de la Bastille, sur laquelle on voyait l'image de Rousseau gravée... Elle était portée par quatre citoyens, et accompagnée d'envoyés du patriote Palloy qui en avait fait le don, ainsi que d'une députation des volontaires de la Bastille. Suivait le buste de Rousseau, placé sur un brancard, orné de feuillages, et soutenu par quatre jeunes filles de Montmorency. Des mères, portant des enfants dans leurs bras, se rangèrent autour de l'image du philosophe vertueux qui les rappela au plus saint des devoirs ; elles étaient environnées de vingt-quatre enfants des deux sexes, se tenant avec des guirlandes de fleurs... Immédiatement après ce groupe, paraissait le vénérable Bazile, le bon Gustin et sa femme, fidèles amis de Rousseau, et plusieurs vieillards respectables, qui familièrement l'ont connu, dans cette vallée. Des députations de citoyens .. suivaient les vieillards (1).

Là, des noms intéressants : citoyens de Genève, en tête desquels Rousseau, petit-neveu du héros ; délégués de la sociéte des naturalistes parisiens précites, Louis Bosc,

(1) Bazile était un maçon de Montmorency, qui, sous d'autres noms, conserve une descendance dans ce village ; Gustin, un jardinier de Groslay, que Rousseau a introduit, sous son nom même, dans *la Nouvelle Héloïse*.

Roussillon, Coquebert et Redouté, « portant chacun un faisceau de plantes » ; électeurs de Paris, entre autres Moreau de Saint-Méri ; gens de lettres, où se voient Bernardin de Saint-Pierre, Condorcet, Ginguené, Brizard et Marais ; artistes, tels que Houdon et Viotti ; représentants de la Société des Amis de la Liberté, domiciliée à la Croix-Rouge à Paris ; enfin, députés à l'Assemblée nationale en grand nombre, d'Eymar, Barère, ici encore d'un zèle concurrent, Guillaume, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Boissy d'Anglas, Treilhard, Rabaut-Saint-Étienne, Rodat, Huguet et d'autres.

Les gardes nationales se sont rangées autour du monument.

Un orchestre, placé dans l'intérieur du bocage, fit entendre les sons doux et harmonieux de quelques airs du *Devin du Village*. Le buste fut placé sur la pierre la plus élevée du monument, par un citoyen soldat, qui, au nom de tous, le ceignit d'une couronne de feuilles de chêne. Dans le même instant, une jeune fille, élevée dans les bras de ses parents, y ajouta une couronne d'immortelles blanches. Ce fut alors que les bois et tous les environs retentirent d'applaudissements redoublés.

L'assistance entendit six discours, un hommage, une scène musicale. Discours prononcés par : MM. Rozier, président de la Société des Amis de la Constitution de Montmorency (futur président à la cour de Montpellier) ; Rousseau ; Chérin, « locataire de M. Goga, à Montlouis, depuis sept à huit ans » ; le naturaliste Bosc, par qui a été rendu célèbre l'ermitage de Sainte-Rade-

gonde, dans la forêt voisine (1) ; enfin des représentants des Amis de la Liberté et du patriote Palloy. Hommage offert par Ginguené, futur habitant de Saint-Prix, de ses *Lettres sur les Confessions*, parues au mois de mars précédent. Scène musicale, consistant en quelques couplets chantés par deux jeunes mères. Un bal champêtre suivit et dura jusqu'à minuit, à la lumière des lampions.

La scène se passa sur un terrain « situé à l'entrée de la forêt, entre le chemin d'Andilly et le sentier dit des Brûlés, appartenant à Mme d'Arod ». Le monument, élevé par les soins d'un sculpteur, d'un peintre en bâtiment et du juge de paix, était « d'une forme rustique..., de pierres brutes arrangées sans ordre..., recouvertes de mousse et entremêlées d'arbustes et de plantes sauvages..., de pervenches ». Rousseau devait avoir là, peu de temps, comme Voltaire à Sannois, un « Parnasse de pierres meulières ». Dans le milieu est pratiqué un siège de gazon, avec ces mots au-dessus, déjà cités à propos de l'identification du Mont-Olympe : « Ici,

(1) Voir Auguste Rey, *le Naturaliste Bosc, un Girondin herborisant*. Paris, 1901, in-8°. — Bosc s'était résolu sur l'heure, paraît-il, de faire prendre à la société qu'il représentait une part plus active à la fête qu'elle n'avait pensé. Au lieu de se borner à un acte de présence, et après en avoir conféré avec le Père Cotte, curé de Montmorency, un associé, il rédigea un petit discours qui fut retouché par Fourcroy, autre associé, et il munit la délégation d'échantillons des plantes de la forêt alors fleuries. Bosc parla des sensations qu'il éprouvait « soit en se rappelant certains passages de la vie et des ouvrages de Rousseau, soit en considérant, dans l'avenir, la destinée d'un peuple qui, à peine né à la liberté, sait déjà se procurer de semblables jouissances ».

J.-J. Rousseau aimait à se reposer. » Puis, sur d'autres pierres, diverses maximes tirées de l'*Émile* et du *Contrat social*. Notons enfin cette adjuration déguisée et vaine : « Béni soit celui qui respectera ce monument! » Dans peu d'années, bien avant la Restauration, qu'on a accusée de cette violence, le peuple iconoclaste par excellence avait renversé l'autel et dispersé les matériaux (1).

Mais, dans la campagne, régnaient alors l'enthousiasme de l'ère nouvelle, le candide espoir d'y modeler la vie sur le poème pastoral rêvé par Gessner et Jean-Jacques. Cependant, la trêve des politiques n'avait pas été de longue durée dans les villes. Les journalistes que Paris envoya à Montmorency introduisirent dans le concert du 25 septembre 1791, malgré les expressions de sensibilité qu'ils donnèrent au héros de la fête, plus d'une note aigre. L'un s'en prend à Chérin : « Où, diable, le patriotisme va-t-il se nicher! » L'autre, au neveu de Rousseau : Que va-t-il se mettre « à la tête des pétitionnaires, en faveur du transport des cendres de son illustre parent, d'Ermenonville à Sainte-Geneviève » ! Un troisième se plaint d'avoir été rudoyé par « des hommes qui ne sont nés ni pour porter les couleurs de la liberté, ni pour entendre son langage ». Tous récriminent à propos de la fête, « d'un luxe corrupteur », que l'on célèbre le même jour à Paris, pour l'exécution « d'un décret enlevé par l'intrigue à la

(1) Revoir la citation que j'ai donnée plus haut (p. 46) d'Arsenne Thiébaud-de-Berneaud (*Voyage à Ermenonville*, 1819, p. 7).

fatigue de l'Assemblée ». Il s'agissait du décret du 15 septembre, ordonnant d'organiser des cérémonies religieuses et civiles en l'honneur de la proclamation de la Constitution. « Quelle satisfaction, ajoute le rédacteur des *Révolutions de Paris,* de voir les habitants de Paris se porter en foule dans la vallée de Montmorency... et de laisser Louis XVI et Marie-Antoinette se promener gravement et à leur aise dans leurs Tuileries et leurs Champs-Élysées! » Triste promenade dans un vaste préau, à l'entour du lieu où tomberont tant de têtes et la leur. Il était permis à tout le monde, sauf aux souverains et aux prisonniers, d'aller ce jour-là à Montmorency.

L'Assemblée constituante se sépara, laissant inexécutés les deux décrets de glorification de l'ancien hôte du village. La Législative lui succède, le 1er octobre, pour un temps fort court, pris par des querelles intestines et la guerre; elle ne s'occupe de Rousseau que par accident, ordonnant, le 8 du même mois, que son buste, don de l'inévitable Palloy, soit placé dans la salle où elle délibère (1). Il n'y a pas lieu de repasser ici par le détail des événements. Il est assez connu pour que le *Contrat social* poursuive une carrière triomphante; personne autre que l'auteur anonyme de *J.-J. Rousseau aristocrate* (2) ne s'avise de lui opposer les *Considé-*

(1) Le Comité d'instruction publique prescrivit un rapport sur les moyens d'honorer la mémoire de Rousseau, et, à la demande du Ministre de l'intérieur, nomma des commissaires; mais rien n'aboutit. (GUILLAUME, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative.*)

(2) C.-F. LE NORMAND. Paris 1790, in-8°.

rations sur le gouvernement de Pologne, ni de distinguer entre l'audace du chercheur d'idéal et la réserve du sociologue consultant. Tout ennemi que ce dernier se soit déclaré d'un changement brusque, d'une subversion générale, il passe grand agitateur. Il avait, en une circonstance, opposé aux mandataires du peuple le peuple lui-même. Les Jacobins en tirèrent une règle de gouvernement, et suscitèrent le club contre la royauté, puis contre l'Assemblée. L'interprétation du *Contrat social,* renouvelée, fut adaptée aux circonstances, avec le plus de retentissement par Marat.

Quoi qu'il en soit, les gens de Montmorency, moins oublieux que personne, rompant sur ce sujet un silence de deux ans, demandent que le nom du glorieux auteur ou le titre d'un de ses ouvrages soit ajouté à celui de leur ville. Vœu plus que comblé, le 29 octobre 1793 (8 brumaire an II) : Montmorency ou Enghien, « qui rappelle des idées de royauté ou de féodalité », sera remplacé purement et simplement par « Émile ».

C'est peut-être le moment de la plus grande faveur de Rousseau dans l'opinion populaire, bien qu'à la Convention un nom soit mis alors en balance avec le sien, et quelquefois l'emporte. Expliquons ces deux points. Le 22 octobre 1793, la Convention avait ordonné de purger les cartes à jouer, dans le plus bref délai, de tous les emblèmes de la royauté. Des rois de carton même, si vieux et de mine si falote, furent proscrits. Par qui les remplacer? Dans les deux jeux révolutionnaires le plus en usage, Rousseau figure, et, dans l'un, à titre de seule effigie moderne, en compagnie de

Solon, de Caton et de Brutus (1). Sous le nom de Sage, il a détrôné Alexandre, comme l'autre, « Picrochole et Pyrrhus ». Saluez Jean-Jacques, roi de trèfle! Quelques jours après, le 5 novembre (15 brumaire), à la suite d'un discours de Chénier sur l'instruction publique, où le nom de Rousseau avait été mêlé, Sergent demande, au nom « de tout homme sensible et de tout ami de la liberté », que le décret de la Constituante, éludé par la « fourberie » du roi et par « l'hypocrisie » de Roland, reçoive enfin son exécution, et qu'une statue soit élevée « au vertueux, au sublime, à l'immortel J.-J. Rousseau ». Cette proposition est décrétée; mais la faveur de la Convention rencontre immédiatement une limite significative. Romme ayant proposé que le buste du philosophe soit placé sur une pendule décimale dont un artiste vient de faire hommage à l'Assemblée, Montaut, qui est en même temps président des Jacobins, réplique : « Sans doute Rousseau, par ses écrits, a été très utile à la Révolution; mais nous avons eu parmi nous un homme qui l'a servie de ses moyens, de ses écrits, de sa fortune, de son existence; je demande la priorité pour Marat. » Cette priorité est accordée. « L'ami de l'humanité », comme on qualifiait Rousseau, était battu par « l'ami du peuple », ainsi que Marat se nommait lui-même. Et il le sera bientôt une seconde fois (2).

Le silence se rétablit; l'inaction continua et durait

(1) Henry-René d'Allemagne, *les Cartes à jouer du quatorzième au vingtième siècle*. Paris, 2 vol. in-4°, 1906, I, 132; II, 90, 266. — Bibl. nat., Estampes.

(2) *L'Ancien Moniteur*, XVIII, 361.

encore quand, près de six mois plus tard, le 14 avril 1794 (25 germinal an II), une députation de la Société républicaine de la commune de Franciade, poussant devant elle la veuve de Rousseau, qu'elle avait été relancer à Ermenonville, fut admise à la barre de la Convention. L'orateur de la troupe réclama à nouveau, pour celui qu'aucun titre spécial ne l'autorisait à représenter, les honneurs du Panthéon (1). Le temps n'était plus où « Girardin parla de s'approprier les restes inappréciables de ce grand homme ». En effet, il avait envoyé à la Convention, le 23 octobre 1793 (2 brumaire an II), son désistement de toute prétention à cet égard, avec explications humbles, plates excuses, éloge de Marat, sollicitation d'un « baptême républicain », qui lui conférât désormais pour tout nom « Émile (2) ». Après un discours plein de sensibilité et d'éloges hyperboliques du président Amar, Lequinio demande que la Convention décrète à l'instant la translation des cendres de Rousseau au Panthéon ; Jean de Bry, que le Comité d'instruction publique fasse, sous trois jours, un rapport qui, en présentant le mode d'exécution, exprime « les motifs et les considérations qui ont déterminé la Convention à cet hommage ». Un décret est rendu, conforme au vœu des deux préopinants.

Un mois environ se passe. Le 12 mai (23 floréal), des citoyens de Genève domiciliés à Paris, supportant évidemment avec impatience ces nouveaux délais, vien-

(1) *L'Ancien Moniteur*, XX, 217.
(2) *Ibid.*, XVIII, 328.

nent rappeler à la Convention la résolution prise, sous couleur de lui demander l'autorisation de se joindre à la cérémonie « qui se prépare ». On sent la pointe que ces derniers mots enveloppent. Je passe beaucoup de phrases dépensées par l'orateur et par le président Carnot, non sans éloquence par ce dernier, et j'arrive au décret où elles se traduisent. Pour stimuler la lenteur du Comité d'instruction publique, on lui adjoint le Comité du salut public, qui donne journellement des preuves de plus de décision, et, tandis que le décret du 27 août 1791 avait voté à Rousseau les honneurs décernés aux grands hommes, sauf étude des moyens d'obtenir la remise du corps, il est décidé que, cette difficulté étant résolue, les deux comités « ordonneront la translation à Paris des cendres de J.-J. Rousseau » ; ils sont chargés de statuer simplement sur la proposition d'un membre de la Convention, de les faire apporter par des citoyens d'Émile, d'Ermenonville et de Franciade. Pourquoi encore Franciade (1)?

Et rien ne se fait! Le Comité d'instruction publique n'avait pas déposé, le 23 août (6 fructidor), le rapport demandé le 16 avril sous trois jours, quand la Convention eut à recevoir le ministre de la République de Genève, Reybaz. L'éloge de Rousseau ne pouvait manquer. Jean de Bry, qui se sentait indirectement mis en cause, comme d'Eymar jadis, toutes les fois que ce nom était prononcé, demanda la parole. Il aurait eu beau jeu à expliquer le retard de la cérémonie promise, par la diffi-

(1) *L'Ancien Moniteur*, XX, 455.

culté de couper par un cortège de fête les chemins de la guillotine. Il préféra en rejeter la responsabilité simplement sur « la jalousie d'un homme qui ne put jamais souffrir l'idée, je ne dirai pas de la supériorité, mais de l'égalité » ; entendez le héros de la fête du 20 prairial, celui qu'on appellera dans la même séance Maximilien Ier. Puis n'a-t-on pas osé dire que « Rousseau avait eu des faiblesses dans sa vie privée », comme s'il avait fait autre chose que de « payer son tribut à la faiblesse humaine » ! L'orateur conclut en demandant que le Comité d'instruction publique (l'autre est moins admiré depuis Thermidor) fasse, dans une décade, le rapport sur la translation des cendres de J.-J. Rousseau. Les propositions de Jean de Bry sont décrétées (1). Quatrième vote des honneurs du Panthéon, vote efficace enfin.

Après plus de deux décades, — dernier retard, — le rapport de Lakanal, classique, si l'on peut dire, en la matière, fut présenté à la Convention. Il n'est guère d'orateur, désireux d'exalter Rousseau en quelque cérémonie, qui n'y recoure pour s'informer ou se mettre en verve. Sans toujours en respecter l'ordre, j'emprunterai les phrases principales, ou plus simplement les mots caractéristiques, par où il expose les motifs d'un « acte solennel de justice nationale (2) » :

La voix de toute une génération nourrie des principes de Rousseau, et pour ainsi dire élevée par lui, la voix de la République entière l'appelle au Panthéon... Il a frondé tous

(1) *L'Ancien Moniteur,* XXI, 574.
(2) *Ibid.*, XXI, 769-772.

les vieux préjugés... mis au niveau du néant le rang et la noblesse... les gens en faveur... la stupide et coupable opulence; il a tiré d'un injuste et avilissant oubli les professions utiles..., appris à honorer le travail, la pauvreté, le malheur... Surtout le *Contrat social* développe les véritables principes de la théorie sociale : l'égalité des droits et l'inaliénable souveraineté du peuple... Il semble avoir était fait pour être prononcé en présence du genre humain rassemblé [Comparez la phrase de Doudan sur Bossuet : « Il est le seul ministre en ce monde qui eût pu faire le discours du trône de Dieu. »] Rousseau s'est associé en quelque sorte à la gloire de la création du monde, en donnant à ses habitants des lois universelles et nécessaires, comme celles de la nature... Mais il fallait qu'un autre ouvrage nous amenât à la Révolution : c'est l'*Émile*. [On retrouvera le développement dans un discours contemporain...] Il démontre avec force la nécessité d'apprendre un art mécanique... étant impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer... Nous n'avons pas oublié que Rousseau a accusé les sciences d'une partie des maux qui ont affligé l'humanité. Paradoxes, a-t-on dit... Ingrats, vous n'ignorez pas quelle en fut la cause [?]... Heureux délire [développement peu clair]... Puis, Jean-Jacques s'est élevé contre les sciences; mais ses ouvrages prouvent combien il s'en est occupé; non, elles ne sont pas contraires au bonheur des peuples... elles répandent des lumières terribles sur les violateurs des principes...

Hatez-vous donc, citoyens... honorez l'ami, le défenseur, l'apôtre des mœurs et de la liberté, le promoteur des droits de l'homme, l'éloquent précurseur de cette révolution.. honorez en lui le malheur, car il est douloureux et peut-être inévitable que le génie et la vertu soient en butte à la calomnie... honorez le plus éloquent de vos instituteurs.

« Éloquent » est répété deux fois, et c'est justice. « Vertu calomniée » laisse habilement croire qu'elle est

défendable. La part est assez belle, trop belle même, qui est faite « à l'ami, au défenseur, à l'apôtre des mœurs », en celui qui a donné la leçon et non point l'exemple. Lakanal finalement ne propose rien pour la statue, mais voudrait, dans le cortège de la translation au Panthéon, « retracer les différents titres de Rousseau à l'admiration et à la reconnaissance publiques ». Son plan, légèrement modifié, est celui que le *Moniteur* expose amplement. Deux incidents marquèrent la fin de la discussion : l'un relatif à Thérèse Levasseur, l'autre à la fixation de la date de la cérémonie. Le Comité avait demandé que la veuve Rousseau fût invitée à la fête ; mais le rapporteur empêcha la proposition d'aboutir, et déclara que, « d'après les renseignements pris à Ermenonville », la Convention avait assez fait pour elle, en portant, quelques jours auparavant, la pension dont elle jouissait de 1 200 à 1 500 livres. Puis, seconde lutte de préséance entre les ombres de Rousseau et de Marat. Les amis de celui-là veulent qu'il entre au Panthéon le premier; mais ils ont le dessous, et c'est la seconde défaite annoncée pour l'ancienne divinité, qui suivra seulement, le 11 octobre (20 vendémiaire an III), le chemin où aura passé, deux décades plus tôt, le triomphe de l'autre.

En attendant, Ginguené et Clément de Ris, membres du Comité d'instruction publique, sont chargés d'aller chercher ses restes à Ermenonville, et de les ramener à Paris en passant par Montmorency, qui a sollicité l'honneur d'être une étape du

voyage (1). Les commissaires s'en remirent eux-mêmes, pour les apprêts d'un char, à l'écuyer Franconi. Ils reçurent le précieux cercueil, le 8 octobre, des mains de M. de Girardin, « qui, malgré son mécontentement, les traita avec politesse », et ils repartirent le lendemain, à quatre heures du matin, avec vingt musiciens portés sur un second char. On mit dix-huit heures pour franchir la dizaine de lieues qui séparent Ermenonville de Montmorency. Là, le juge de paix Laporte, adjoint aux commissaires par son canton, choqué de la dissonance de l'ornementation du char mortuaire avec la simplicité du caractère de Rousseau, obtint d'y faire de notables changements. A onze heures du soir, il va faire couper vingt jeunes peupliers, et masque « des dépouilles de la forêt » le luxe tapageur des tentures. La nuit se passa sur la place du Marché, près de l'auberge du *Cheval Noir* (2). Le reste du trajet fut gêné par le balancement des peupliers et l'obstruction des noyers de la route, qu'il fallut élaguer au bord du Pavé-Neuf. La garde nationale du canton, des jeunes filles, en tunique blanche avec ceinture tricolore, jetant des fleurs, accompagnèrent le corps jusqu'à Saint-Denis, où la garde nationale de la ville remplaça l'autre. Ici, un petit scandale causé par la présence de Thérèse, qui, de la fenêtre d'un cabaret, regarde passer le convoi.

(1) J.-S. Quesné, *Supplément indispensable aux éditions des œuvres de J.-J. Rousseau*. Paris, 1843, in-8°.

(2) Un procès-verbal existe aux Archives de Montmorency, concernant le passage des cendres de Rousseau, et aussi le rapport de Ginguené sur sa mission.

Elle est en compagnie du cocher anglais qu'elle a donné pour successeur à Rousseau, et avec lequel elle vit au Plessis-Belleville, et ne se marie pas, pour ne point perdre la pension attribuée à son veuvage.

A Paris, à six heures et demie du soir, foule sur les boulevards. Des badauds s'exclament : « Tiens, ils ont apporté l'île! » De la porte Saint-Denis, le char va au Pont-Tournant, où une députation l'accueille, au bruit de salves d'artillerie tirées des deux terrasses des Tuileries. Seconde veillée funèbre. Le cercueil est déposé dans un petit temple de forme antique, établi sur un grand bassin, dont on avait fait une île entourée de saule pleureurs, pour imiter celle des Peupliers et la grande pièce d'eau d'Ermenonville... La fête parisienne eut lieu le lendemain 11 octobre 1794 (décadi 20 vendémiaire an III) : Rousseau alla rejoindre, au sommet de la montagne de l'Université, Voltaire, qui y reposait depuis trois ans et trois mois.

Une année ne s'était pas écoulée que les honneurs mystiques du Panthéon semblaient insuffisants aux admirateurs de Rousseau, et que la question de la statue à lui élever se posait de nouveau, singulièrement élargie à la vérité. Écoutez le président Boissy d'Anglas à la séance du 2 septembre 1795 (16 fructidor an III) (1) : « Voltaire et Rousseau sont au Panthéon; cela ne suffit pas... Pourquoi la statue de Fénelon (très vifs applaudissements), celles de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Rousseau et de Buffon ne paraissent-elles pas à nos

(1) *L'Ancien Moniteur*, XXV, 654.

yeux? » Le vieil idéal classique renaît; les purs littérateurs rentrent en scène, et Jean-Jacques avec eux. Quatrième vote d'une statue, efficace, — tout au moins le dernier, — mais exécuté après combien d'années (1)!

Le Consulat, l'Empire s'écoulèrent. Cette parole est prêtée à Napoléon : « Peut-être eût-il mieux valu pour le repos de la terre que ni Rousseau, ni moi n'eussions jamais existé. » De la Restauration, l'animosité se comprend; du Gouvernement de Juillet, l'hésitation. Sous la seconde République, Hippolyte Carnot, le fils

(1) Cependant un concours fut ouvert en l'an III même, pour une statue de Rousseau, et Moitte y remporta le prix. Les uns disent que son projet ne fut pas exécuté, d'autres qu'il fut vu longtemps sur une terrasse des Tuileries, peut-être en plâtre. Il n'en reste pas de dessin que je sache, mais seulement cette description vague : « Rousseau méditant le plan de l'*Émile* et examinant les premiers pas de l'enfance. » Une autre statue, sûrement en plâtre celle-là, figura sur la terrasse du bord de l'eau : c'était Rousseau soutenant du bras gauche une petite statue de la Nature, couverte de mamelles.

En 1797, François Masson fut chargé par le Conseil des Anciens d'élever à la gloire de Rousseau un monument, qu'il composa de quatre figures : le philosophe, son élève Émile, une jeune mère avec un nourrisson. Le *Moniteur* du 17 janvier 1799 (28 nivôse an VII) l'a décrit, en en ordonnant l'édification dans le jardin des Tuileries. Il aurait été, de là, s'il y a jamais figuré, transporté au palais du Luxembourg; ce qu'ignore le très distingué historien de ce palais, M. Hustin, secrétaire général de la questure du Sénat. (Voir : PRUDHOMME, *Miroir historique... de l'ancien et du nouveau Paris*. Paris, 1807, in-12, V, 82; [Philippon LA MADELAINE], *le Guide du promeneur aux Tuileries*, an VI, in-18, fig. n° 55, p. 189; *Corps législatif*, *Description du monument qui doit être élevé à J.-J. Rousseau dans le jardin des Tuileries*. Paris, an VII, in-8°; le comte DE GIRARDIN, *Iconographie de J.-J. Rousseau*. Paris, s. d. [1908], in-8°.)

du président de la Convention que nous avons salué au passage, eut, à l'adresse de Jean-Jacques, un geste bienveillant, inachevé. Vint la troisième République, qui débuta sans chaleur pour sa mémoire. Elle toléra que Louis Blanc et quelques-uns de ses amis politiques organisassent, le 14 juillet 1878, pendant une exposition universelle, la célébration du centenaire de la mort de Rousseau : réunion publique, après midi, dans un cirque américain de la place du Château-d'Eau ; banquet, le soir, à Belleville, où une lingère, éminente dans sa corporation, prit place en face du président. C'était sous le septennat de Mac-Mahon. On dauba les prêtres ; on cria : « Vive l'amnistie ! » ; il fut donné lecture d'une lettre de Garibaldi. Refrains de l'opposition du jour. Un député de l'Aude proposa de remplacer le Génie de la Bastille par une statue de Rousseau. L'Empereur n'avait-il pas préparé l'exaltation du philosophe en le comparant à soi, dans la phrase célèbre... s'il l'a dite? — Propos en l'air. Autant en emporta le vent.

CHAPITRE XIII

Statue de Rousseau à Paris en 1889. — Différences du souvenir à Genève et en France. — Fêtes publiques à Montmorency et à Ermenonville. — Conférences de 1907. — Défense officielle de la mémoire de Rousseau. — Cérémonie expiatoire. — Passion, croyance au mal. — Mystère, contagion de la folie. — Révolution, romantisme, rousseauisme.

Voici venir 1889 : nouvelle exposition universelle, nouveau centenaire. Un Carnot, fils d'Hippolyte, petit-fils de Lazare, est à l'Élysée. Le 3 février, on inaugure au sud du Panthéon la statue de Rousseau. Avec quel retard incroyable, le piédestal même le publie, où sont inscrites les dates des décrets de la Constituante et de la Convention qui ordonnèrent cet hommage (1790, 1793), sans compter leur renouvellement, passé sous silence (1791, 1795). A qui la faute? Les orateurs du temps passé nous ont dénoncé avec peu de vraisemblance, successivement, l'incurie de l'Académie de sculpture et de peinture, la fourberie du roi, l'hypocrisie de Roland, la jalousie de Robespierre. Mais considérez la satisfaction donnée par les honneurs du Panthéon aux premiers enthousiasmes, et les drames absorbants de l'époque ; après quoi, pour des raisons qui n'ont pu être même effleurées ici, l'opinion se montra hostile, oublieuse ou désaffectionnée.

Ce qu'on appelle le comité d'initiative eut, en 1789, un courant à remonter. Le président en fut le pasteur Steeg, député, qui remit, le 3 février, l'œuvre du sculpteur Paul Berthet à M. Darlot, président du Conseil municipal de Paris. Le Gouvernement ne fut pas représenté à la cérémonie, où sept orateurs, dont je viens de nommer les deux premiers, se firent entendre. Le troisième, le plus notable, fut Jules Simon. Ayant à louer l'écrivain au nom de l'Académie française, il le fit sans chaleur, et avec un visible souci de ne pas élargir le cadre de son discours, dont je ne citerai qu'une phrase : « [Rousseau] objet d'amour et de haine, digne, si on l'en croit, de l'un et de l'autre, chargé par ses ennemis de la responsabilité des crimes qu'ils imputent à la Révolution française, et, sans aucun doute, initiateur de quelques-unes de ses plus belles œuvres, le dernier trait de sa destinée est d'avoir eu si tard une statue dans une ville qu'il a couverte de son influence (1). » Point de bonne fête de Rousseau sans invitation d'un Genevois : le conseiller d'État Gavard rappela la mission jadis confiée à Reybaz, de venir remercier la Convention des honneurs décrétés à leur illustre compatriote. Les trois derniers orateurs furent MM. Ernest Hamel, Louis Ratisbonne et Castellant, délégués respectivement par la Société des Gens de lettres, l'Association littéraire internationale et un Comité d'Ermenonville. Hamel se demanda la cause du

(1) Les tentatives d'exécution des anciens décrets dont nous avons parlé ont donc paru négligeables au comité de 1889.

« discrédit où, dans certain milieu, on avait laissé tomber momentanément le grand nom de Rousseau ».

Le fait est que cet esprit indiscipliné avait pu encourir un blâme de l'intolérance moderne à son essor, pour avoir déclaré qu'il craignait plus les incrédules (malgré la vertu de l'athée Wolmar) que les dévots, et s'être félicité de ses relations amicales avec tant de membres du clergé français (1). Comment lui pardonner que Lamartine ait exalté la *Profession de foi*, « le sublime portique de sa philosophie religieuse »? Ajoutant (2) : Le christianisme même lui doit ici de la reconnaissance, car s'il est, dans quelques parties, incrédule à la lettre de ses dogmes, il est croyant à sa sainteté... C'est la raison évangélisée. » On pardonna, car on pouvait tirer de l'œuvre de ce protestant incertain, de ce catholique provisoire, abondance de propositions malsonnantes (3). Puis, d'autres causes aidèrent à un retour de faveur, à la reprise de l'ancien culte. Les travaux érudits, l'esprit critique en général, avec ses ferventes ardeurs de redresseur de torts, y contribuèrent. On s'occupa avec passion des problèmes de la vie et de la mort de Rousseau. Une réclame retentissante, si j'ose dire, lui fut faite par l'ouverture de son cercueil, le 18 décembre 1897, en présence d'une illustre compagnie (4).

(1) *Correspondance; OEuvres*, X, 341; *l'Artiste*, p. 127.

(2) *Cours familier de littérature*, XI, 399; XII, 49.

(3) Cf. Brédif, *Du Caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*. Paris, 1906, in-8°, p. 47-49.

(4) Voir, dans les journaux de l'époque, le récit de cette inutile profanation. Une commission avait été nommée par le Mi-

La fête de 1889 devait avoir une suite, préparée surtout par la politique, qui tend à détourner à son profit toute influence morale susceptible de se traduire en suffrages (1). A propos de la publication d'un livre de Mme de Saussure, qui est une sorte d'*Imitation* de Rousseau, un bon témoin de ce qui se passe au delà et en deçà de la frontière, M. Édouard Rod, écrivait récemment (2) :

Dans sa ville natale, dans cette ville où il déchaîna de si violentes tempêtes, Jean-Jacques est maintenant lu, étudié avec autant de sincérité que de sympathie. La pacification s'est enfin accomplie autour de son nom et de ses idées ;

nistre de l'instruction publique, à laquelle s'adjoignirent quelques curieux distingués, l'un qui ne saurait être passé sous silence, M. Berthelot, de l'Académie des sciences.

(1) Remarquons, sans vouloir insister plus que de raison sur des circonstances qui n'entraînèrent aucun nouveau rapprochement entre les deux hommes, que Marat avait eu, encore une fois, le pas sur Rousseau. Sa statue avait pris place, silencieusement à vrai dire, au commencement de 1887, dans le parc de Montsouris. A la suite d'une interpellation au Sénat, et pour redresser une erreur prétendue de l'ingénieur en chef des promenades, le directeur des travaux de Paris la fit enlever nuitamment dans les premiers jours de mars 1891, et rentrer dans le magasin de la Ville, à Auteuil. Le Conseil municipal a protesté, et successivement en a demandé la réintégration à Montsouris (4 mars 1891), le transfert au Musée Carnavalet (12 mai 1899), enfin le transfert au square des Buttes-Chaumont (6 juillet 1906). Elle est là, enfin, mais sans nom, provisoirement.

(2) *Journal des Débats* du 21 avril 1908. Le livre en question est intitulé : *Jour par jour, une parole de Jean-Jacques cherchée et transmise par une Genevoise pour faire aimer et connaître le citoyen de Genève.* — Cf. *Almanach des plus belles pensées de J.-J. Rousseau.* s, d. (an III), in-18. Il y a là une première indication du plan réalisé par Mme de Saussure

l'heure a sonné où on le juge en dehors de tout parti pris, selon ce qu'il fut et ce qu'il fit, non d'après les conséquences pratiques et momentanées de ses écrits... En France, au contraire, on ne lui érige pas un monument nouveau, — et Dieu sait s'il en a ! — on n'inaugure pas une plaque commémorative de ses séjours ou des souvenirs de sa vie, sans qu'une arrière-pensée de lutte politique vienne aigrir la cérémonie. Il demeure une machine de guerre... Tels sont les effets ordinaires de l'esprit de parti.

On dirait un commentaire préalable des fêtes de Montmorency et d'Ermenonville, que nous allons voir si dénuées des velléités fraternelles et pastorales de 1791.

La première se relie à celle de la place du Panthéon par les circonstances suivantes. La statue à élever alors ayant été mise au concours, Carrier-Belleuse y participa. Il conçut un Jean-Jacques en promenade, le chapeau sous le bras, tenant sa canne d'une main, de l'autre une fleur qu'il vient de cueillir et qu'il examine. C'était le botaniste surtout que cette effigie représentait ; le sentiment des juges ne lui fut pas favorable, bien qu'on pût rappeler en sa faveur le mot spirituel d'un orateur de 1889 : que la place du Panthéon était peut-être la seule de Paris où l'herbe poussât entre les pavés. Mais l'ami des promenades forestières convenait admirablement à Montmorency. L'administration des Beaux-Arts, sollicitée, proposa de commander à M. Louis Carrier-Belleuse fils l'exécution d'une statue, d'après la maquette de son père, mort entre temps, et de l'attribuer à la petite ville, à condition que celle-ci en réalisât la fonte en bronze. On s'accorda. Après souscriptions, circulaires, affiches, annonce de la présence de notables

personnages politiques, qui ne vinrent pas tous, — et dont je ne veux retenir, comme essentiels et sans les nommer, qu'un ministre et un député, — l'inauguration de la statue fut fixée au 27 octobre 1907.

Le Conseil municipal, sorti avec effort de la crise que suscita le choix d'un emplacement pour la dresser, se porta à la gare, le matin du jour dit, au-devant des protagonistes de la fête. Une estrade avait été établie en face de la statue : un Rousseau d'un joli geste, élégant et simple (trop petit, dans une grande avenue trop moderne). Discours de remerciement de l'adjoint, au nom de la municipalité. Discours de bienvenue du député, « au nom de nos amis républicains », c'est-à-dire au nom des républicains amis de l'orateur, les maîtres de l'heure. Un parti a réuni et fermé le cercle. Discours du ministre, — d'où l'éloquence n'est point absente, — philosophant de plus haut, et au nom du Gouvernement, comme il le déclare. Il sème plus d'une fleur à laquelle il serait loisible de répondre par un pavé. Un passage est caractéristique : « Messieurs, l'homme ici ne nous appartient pas. Lorsqu'un gouvernement, lorsque tout un peuple vient glorifier un maître, ce qu'il entend, c'est fixer un exemple [choisi par vous, Madame de Saussure, ou tel autre pieux disciple], un instant de son existence nationale et morale... Jean-Jacques a tenu à médire de soi. Que d'autres fassent état des *Confessions !* Le jour où l'homme entre dans l'histoire, que nous importent sa faiblesse et sa misérable histoire à lui !... » Permettez qu'on réponde à l'argument, qui fut déjà celui de Jean de Bry : il importe infiniment pour

un professeur de morale, pour celui qui veut être le conducteur des peuples, que sa vie soit d'accord avec ses préceptes. Dire une chose et faire le contraire, que ce soit hypocrisie ou inconséquence, est un motif de mésestime ou de dérision qui ne manque pas son effet, surtout chez les simples, et qui fit jeter des pierres à Rousseau. Les gens de Motiers eurent ce tort et cette excuse.

La fin de notre fête n'est plus présidée que par un sous-secrétaire d'État. Des récompenses honorifiques sont distribuées abondamment. Les enfants des écoles défilent au pied de la statue, en y jetant des fleurs et en chantant le *Rosier* du maître. Puis banquet, où prennent la parole : un conseiller d'État de la Suisse, le préfet, le député, un délégué du Grand-Orient. Conférences, concerts, promenades, illuminations, bal. Telle fut, à propos de Jean-Jacques, la fête des républicains radicaux de la deuxième circonscription de Pontoise.

A Ermenonville, un an après. Il s'agit d'y ériger une autre statue, due au ciseau de M. Gréber. Les préparatifs de la fête inspirent cette plainte à un journaliste laissé de côté : « Le philosophe... n'appartient pas exclusivement à un parti... La constitution du comité a été faite sous une influence purement politique... » Naturellement, le président de ce comité, qui est en même temps député, passe outre. Le premier article du programme des réjouissances est : « Réception des ministres. » Un seul vint, le 18 octobre 1908. Il trouva, pour le conduire à l'estrade, presque tous les hommes

politiques de l'Oise, une musique militaire, la brigade administrative sous la conduite du préfet et la protection de la gendarmerie. Puis, selon le compte rendu autorisé, « les républicains sont présentés ». Comprenez, comme tout à l'heure, « nos amis républicains ». La politique, d'ailleurs, prend sa place avec crânerie. Le député lit un rapport sur l'état et les espérances électorales de son parti, le bloc départemental. « Syndiquez-vous » est le conseil du ministre aux travailleurs de la terre, auxquels on fait entendre qu'ils sont les fils des anciens Jacques.

Seconde partie du programme : « Inauguration du monument. — Discours. » Discours du député, d'un journaliste, promoteur ancien, ardent, infatigable des hommages à Rousseau, d'un représentant de l'Institut national de Genève, et finalement du ministre. Le sujet de ce dernier est l'œuvre sociale et révolutionnaire de Jean-Jacques. L'orateur ne dissimule pas le caractère contradictoire, incomplet, la caducité partielle de ses théories sociales. L'invention en est pauvre, souvent paradoxale, quoique ce fût une manifestation de génie pour l'époque. Le fils de Calvin s'est laissé aller à déclamer contre les sciences et les arts. Il a trop vanté l'état de nature et donné à croire qu'il y voulait ramener l'humanité, bien qu'il acceptât la civilisation comme fait, et détestât le règne de la force, où il n'y a ni droits, ni justice. Il a protesté contre l'oisiveté du riche, cri généreux mais insuffisant. Il a fallu attendre jusqu'à Saint-Simon pour voir aborder le problème de la répartition des produits du travail et réclamer l'abolition du privi-

lège subsistant à cet égard. La conclusion de ce discours dont la forme n'est point critiquable, s'inspire du rapport de Lakanal, où nous avions prévenu qu'on puisait souvent. On doit louer sans réserve, dans l'œuvre de Rousseau, — telle est la thèse, — l'assaut aux préjugés, la hardiesse philosophique qui a frayé la voie aux révolutionnaires, et le souci de l'éducation, sur quoi s'est fondé l'ordre moderne. Après cela, s'ouvre la distribution des distinctions honorifiques. « Pluie de décorations » pour les radicaux de l'Oise, comme avait prédit le journaliste mécontent. Voici venir : officiers de l'Instruction publique, — officiers d'Académie, — plusieurs variétés de Mérite agricole, — médailles de Mutualité, — médailles d'Honneur agricole, — médailles d'honneur du Travail. Qui pourrait se plaindre de dédain, de parcimonie ou d'oubli? Puis la fin du programme se divise en visite à l'île des Peupliers, banquet et bal. Notre fâcheux de tout à l'heure parlait des « radicaux de l'Oise » ; mais il est certain, en raison des personnes et des discours, que le vent de la journée avait soufflé à travers la montagne, et que ce fut une fête « radicale-socialiste » de la première circonscription de Senlis, en souvenir de Jean-Jacques.

Donc voilà le culte ancien ranimé, et célébré parmi le tumulte de la politique, et le citoyen de Genève enrôlé. Mais, service pour service, le gouvernement, à son tour, va le défendre, intervenir dans les calmes régions où lettrés et philosophes dirigent, sans autre souci que l'idéal, les destinées de sa mémoire, et où nous l'abandonnerons enfin.

Le député que l'on a entendu à Montmorency disait encore : « Monsieur le ministre n'aura pas de peine à effacer les quelques éclaboussures avec lesquelles des critiques impuissants ont essayé naguère de ternir la mémoire de celui auquel ils ne pardonneront jamais d'avoir été le précurseur génial de la Révolution. » Et le ministre, dans un premier paragraphe : « Malgré des attaques subtiles et meurtrières qui visaient, à vrai dire, moins lui [Rousseau] que son œuvre, je crois qu'il importe d'honorer une mémoire pure [probité et désintéressement à coup sûr, mais rien de plus] et l'effigie d'un héros. » Le même ministre, dans un second paragraphe, contradictoire au précédent, aux paroles du député et même aux faits : « Nous sommes venu apporter notre hommage à un grand écrivain, à un grand citoyen. Ce n'est pas une manifestation ni une riposte, car Jean-Jacques Rousseau n'a besoin ni d'excuses, ni de réparations. » On va bien voir.

L'adversaire absent, qu'on vise et qu'on ne vise pas, qu'on désigne sans le nommer, on donne à entendre ailleurs qu'il fait partie « d'un cénacle choisi et fermé », où l'on « parle à huis clos », où le ministre, néanmoins, ferait meilleure figure, étant « un de ceux qui honorent le plus les lettres françaises et la tribune parlementaire ». Au début de cette année-là, en effet, un académicien avait donné une série de conférences, qui firent beaucoup de bruit et un scandale injustifié, dans le temple du rousseauisme. Avant même que le profanateur prétendu n'eût achevé son geste, les fidèles furent conviés à une amende honorable. Des person-

nages d'importance y vinrent, de France et de Genève. L'Université de Paris, le Gouvernement même furent représentés, dans un lieu dont le choix voulait être aussi bien une réparation du passé le plus lointain : en Sorbonne. Voilà faite, dès le 11 mars, la manifestation, la riposte solennelle déclarée superflue par le ministre, le 27 octobre suivant.

La société genevoise des « Annales de Jean-Jacques Rousseau » envoya à la réunion un délégué, qui en fut l'orateur le plus intéressant. Il développa, dans la seconde partie de son discours, cette thèse que « Rousseau est un des plus étonnants exemples de l'action d'un homme sur un siècle », après avoir, dans la première partie, fait à un contradicteur non invité toutes les concessions possibles sur les tares du professeur de morale. Je cite en abrégeant :

Eh quoi? dira quelqu'un, ce vagabond, qui n'a subi aucune des disciplines traditionnelles .. Cet autodidacte mal appris... qui s'affranchit des devoirs de la paternité? Ce misanthrope à l'âme ombrageuse... qui déconcertait l'amitié par l'inconstance de son humeur... Cet homme complexe jusqu'à l'équivoque, inconséquent dans ses actes, intraitable dans son orgueil, injuste dans ses soupçons... Ce misérable qui, par ses confessions, s'est offert au mépris du monde... Ce déséquilibré... Cet être bizarre et incohérent, réunion de tous les contrastes et de toutes les contradictions, dont on a pu se demander... s'il fut autre chose qu'un charlatan de la vertu?

Eh! oui, celui-là même...

Le conférencier auquel l'orateur répliquait avait tracé, de son côté, le portrait d'un « rêveur, engourdi

de songes, solitaire, orgueilleux, autodidacte outrecuidant, indiscipliné, révolutionnaire par instinct, insociable..., qui date tout de lui, qui ramène tout à lui, qui croit faire avancer les hommes en rompant la continuité entre les générations... ». Quelle page est la plus sévère? Celle du défenseur, ou celle de l'accusateur? Ni l'un ni l'autre ne veut absoudre l'homme, et tous deux sont d'accord sur l'importance inouïe de son œuvre. Ils ne se séparent que dans la façon d'en apprécier les conséquences : le Genevois, en louant le bienfait; le Français, la condamnant pour avoir engendré la Révolution et le romantisme. La conclusion de M. Jules Lemaître, — il est vain de taire son nom davantage, — se complète par ces lignes :

Mais on l'a aimé [Rousseau]. Et beaucoup l'aiment encore; les uns, parce qu'il est un maître d'illusions et un apôtre de l'absurde; les autres, parce qu'il fut, entre les écrivains illustres, une créature de nerfs, de faiblesse, de passion, de péché, de douleur et de rêve. Et moi-même, après cette longue fréquentation, dont j'ai tiré plus d'un plaisir, je veux le quitter sans haine pour sa personne, — avec la plus vive réprobation pour quelques-unes de ses plus notables idées, l'admiration la plus vraie pour son art, qui fut si étrangement nouveau, la plus sincère pitié pour sa pauvre vie, — et une « horreur sacrée » (au sens latin) devant la grandeur et le mystère de son action sur les hommes.

Sa passion, Jean-Jacques l'a nettement avouée : « Je ne sus jamais écrire que par passion. » D'Alembert l'avait dénoncée : « Rousseau est un malade, qui n'a de génie que dans la fièvre. » On y trouverait une confir-

mation éclatante de ce passage de l'*Imitation :* « Un homme passionné change le bien en mal, et croit aisément le mal dans les autres. » Écoutons parler notre personnage. A Mme d'Épinay : « Apprenez que je ne saurais m'empêcher de haïr les gens qui me font du bien. » Au maréchal de Luxembourg : « Ah! Monsieur le maréchal, je haïssais les grands avant de vous connaître... » ; et, tandis que tout le monde aurait attendu cette conclusion : « Les connaissant mieux, je les haïrai moins », il aboutit à ce paradoxe déconcertant : « Et je les hais davantage encore, depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur est aisé de se faire adorer. » Il détestait au moins autant les gens de lettres. Il dressa les classes les unes contre les autres, et fut, proprement, l'inventeur de la déclaration de haine. Il a vitupéré Hume, en des termes dont le blâme se retourne contre lui-même (1) : « Je le trouve trop injurieux pour un homme de bien, trop passionné pour un philosophe. » Croire le mal dans les autres, ce fut sa folie même.

Pourtant, que de variations en cette magnifique et pauvre cervelle! Il a dit à Mme d'Houdetot et, en d'autres termes, à Mme de Verdelin, leur parlant d'elles successivement et de lui : « Elle était riche et de qualité, et pourtant il l'aima jusqu'au tombeau. » Ce que l'on sait d'ailleurs qui ne se réalisa point. A propos de Mme d'Épinay, entre autres, il a cette phrase, qu'il

(1) *Revue des Deux Mondes*, 5e période, XLV, 912.

aimait à répéter (1) : « L'amitié, même éteinte, doit être respectée. » Et puis : « Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. » Et s'apaisant encore : « Je ne sais pas haïr. » Enfin, — et nous touchons ici au sommet de la pente opposée à la haine, — il a caressé d'un désir platonique l'idéal chrétien : aimer le prochain comme soi-même. « Aimer le prochain », sans acception de classe, c'était s'affranchir de la haine ; l'aimer « comme soi-même », sans se mettre au-dessus de personne, c'était triompher de l'orgueil. On voit, par cette instabilité d'un seul sentiment, comment un auteur, ayant passé sa vie à vouloir restituer le *Caractère intellectuel et moral de Jean-Jacques Rousseau*, n'a donné, en somme, qu'un journal, un répertoire de sentiments et d'idées, une encyclopédie psychologique. Il a décomposé sans reconstruire, abandonnant, à la fin de chaque chapitre, quantité de matériaux épars : œuvre patiente et méritoire, plus allemande que française. Dans sa préface, il laissait espérer le succès d'une enquête sur le « Janus à double visage ». Mais quelle incessante mobilité de son modèle ! Il s'aperçoit bientôt qu'il a devant lui ce qu'un poète appellerait un visage « innombrable ». Il finit par réclamer je ne sais quel cinématographe. Pour représenter Rousseau, deux portraits ne lui suffisent plus ; il aurait besoin d'un *film*.

M. Jules Lemaître a dit encore qu' « une horreur sacrée (au sens latin) » s'émeut, « devant la grandeur et

(1) *Mémoires,* II, 411 ; *Correspondance ; Œuvres,* XI, 386.

le mystère de son action sur les hommes ». « L'horreur sacrée » (le mot a lui-même son mystère), n'est-ce pas le sentiment religieux, mêlé de respect et d'effroi, qu'inspirait aux anciens la vue d'un insensé? Alors il serait possible d'en expliquer l'origine. On lit dans La Rochefoucauld : « Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses. » Parole divinatoire, par où le psychologue frayait les voies au médecin. Legrand du Saulle a présenté, il y a quelque quarante ans, la théorie de la contagion mentale, dont la portée seule, et non plus le principe, reste en discussion aujourd'hui. Rousseau, « omniprésent », si l'on peut ainsi parler, grâce aux échos de sa retentissante éloquence, a porté jusqu'aux confins du monde civilisé la contagion de sa démence, et « l'horreur sacrée » qui l'accompagne. Il a affolé surtout les Français, les plus rapprochés de lui de toute façon.

La Révolution et le romantisme ont passé; chacun en porte la blessure *intus et in cute*. Le principe morbide de l'œuvre de Rousseau s'est atténué, le mal est devenu endémique. Bénin à Genève, où il a pris la forme la plus simple de ce qu'on appelle le rousseauisme, il se complique parfois en France de phénomènes inflammatoires, dus à la politique ou à la malfaisance de la vie sans devoirs, confinée dans le rêve. Le rousseauisme pur et simple a des chapelles discrètes, des réunions paisibles, que ce soit au bord du Léman, aux Charmettes, à Montmorency, à Paris même. Il cherche, interprète, commente, publie des textes, dans des annales, lentement, et sans que son effort, soit dit en passant, aille

jusqu'à donner une nouvelle et si nécessaire édition du maître. Il conserve documents, souvenirs, reliques, dans des archives ou des musées ; il conduit des pèlerinages aux lieux consacrés. Docte et perpétuel hommage à une renommée considérable, ce rousseauisme, irréprochable en apparence, a pourtant l'inconvénient, la prétention même, d'abandonner les âmes à la fascination d'un cerveau sujet au délire. Il s'irrite de toute objection, de celle-ci entre autres, dont je copie le texte (1) : « Laisser exalter Jean-Jacques, c'est dire : Peu importe au fond les bonnes mœurs..., la femme..., la famille, peu importe l'exemple..., pourvu que l'on ait du talent, de l'éloquence..., et quelques principes humanitaires... » En France, on a vu l'utilitarisme de la politique, et comment elle mêle aux restes d'un culte la dissonance de ses rumeurs. Tandis que Mme de Saussure édite son « Rousseau quotidien », diligemment expurgé, tandis qu'un professeur au Collège de France discute, avec toute apparence de sérénité, *J.-J. Rousseau aristocrate*, les captateurs du vent populaire hissent l'homme sur leurs tréteaux. Après les fêtes de Montmorency, d'Ermenonville, des rendez-vous n'ont-ils pas été pris à Trie-Château, à Chambéry, au Panthéon ? Au Panthéon, dont l'intérieur, le fronton et les abords réuniront bientôt, pour la gloire de la patrie,

(1) Dans une brochure d'un titre peu simple : *Est-ce possible? no Jean-Jacques et la jeunesse. Question posée aux parents à propos du centenaire de Rousseau, par un père de famille protestant et laïque.* Genève, 1878, p. 11. — Voir l'article de M. Rod que j'ai cité plus haut.

trois effigies d'un grand étranger, et ses restes. A Chambéry, où suivant l'annonce d'un délégué du Comité des Charmettes à la cérémonie expiatoire du 11 mars 1907, une statue sera dressée en face de celle de Joseph de Maistre, « pour opposer l'esprit moderne à l'obscurantisme et à l'autocratie ».

Montmorency, Ermenonville, les Charmettes! Combien l'ombre de Rousseau doit s'attrister de voir donner visage de guerre à des noms qui lui furent purement délicieux! S'il n'a eu avec les hommes que des rapports sans confiance, partant sans amitié, il s'est attaché profondément, invariablement aux lieux où il avait, loin d'eux, cherché la paix : ermitage ou île déserte. Il a eu, à leur sujet, des phrases tendres. Celle-ci d'abord, qui, rappelant son entrée à l'Ermitage, aurait dû être gravée sur le monument de Montmorency (1) : « Je n'ai commencé à vivre que le 9 avril 1756. » Puis, dix ans après, à Mme de Verdelin : « J'ai un désir d'enfant de revoir mon ancien gîte... cette vallée que vous m'avez rendue si chère. » Et le même sentiment avait encore refleuri au cœur du promeneur solitaire, à propos de l'île Saint-Pierre : « Au bout de quinze ans, il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir, à chaque fois, transporté encore par les élans du désir... Que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais! » Là est la constance de cette âme; là, le port souhaité : l'amour des belles campagnes familières.

(1) *Correspondance; Œuvres,* X, 304; *Rêveries du promeneur solitaire,* IX, 362, 364.

Deux grands romantiques ont visité la vallée de Montmorency, l'imagination hantée par le souvenir de l'amoureux de Sophie. Lamartine avait écrit, d'un site rêvé par l'auteur des *Lettres morales* :

Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds...

Et presque sous sa dictée :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort.

Il s'est souvenu aussi bien de cette phrase : « Quand vous me verrez près de mourir, portez-moi sous un chêne », traçant ces vers à l'Ermitage, le 7 juin 1833 :

O forêt de Saint-Point, oh! cachez mieux ma cendre,
Sous le chêne natal de mon obscur vallon!

Musset a préféré l'ombre du saule. Précisément dans l'été de 1833, il commençait le rêve qui devait, au mois de décembre, l'entraîner avec George Sand vers l'Italie, et ne plus le lâcher, jusqu'à des explosions de génie suivies de l'anéantissement cérébral. De retour à Paris en avril, ce drame de Venise terminé, où il joua Saint-Preux, avec le stupide Pagello dans le rôle de Wolmar, il écrivait : « Je lis *Werther* et *la Nouvelle Héloïse*. Je dévore toutes ces folies sublimes, dont je me suis tant moqué. J'irai peut-être trop loin dans ce sens-là, comme dans l'autre. Qu'est-ce que ça me fait? J'irai toujours. » Où alla-t-il? — Six ans après, de

Bury, un ancien fief d'Eaubonne en vue des coteaux de Montmorency, l'hôte d'Alfred Tattet poussait ce pur sanglot :

J'ai perdu ma force et ma vie...

Il avait rejoint la lignée d'âmes en peine que Jean-Jacques a laissées parmi nous.

CHAPITRE XIV

A Montmorency. — Souvenirs de Rousseau. — Le Musée. — Les habitations.

Quelques maisons, quelques meubles restent, à Montmorency, de matériels souvenirs du séjour de Jean-Jacques. Les meubles et diverses reliques ont été réunis à la mairie, dans un Musée qui porte son nom. Des trois demeures qu'il a occupées, — l'Ermitage, Montlouis, le petit château, — la dernière seule a disparu ; les deux autres ont laissé des restes, et même on peut dire que Montlouis existe encore. Donnons, ici et là, un rapide coup d'œil.

Il y a beau temps que l'Ermitage a été englobé dans Montmorency. La route de Groslay, où il était situé, hors les murs, est devenue une rue du bourg : rue « de Grétry » d'abord, « de l'Ermitage » aujourd'hui. La municipalité a fait récemment apposer, à l'entrée, une plaque, avec cette inscription, qui est pour étonner plus d'un passant, pour décevoir plus d'un pèlerin :

C'est dans cette rue au n° 10 que se trouvait
l'Hermitage
Habité par J.-J. Rousseau du 9 avril 1756 au 15 décembre 1757

La maison existe encore
Mais des modifications successives
En ont complètement dénaturé le caractère
Elle est occupée aujourd'hui
Par le jardinier-concierge de la propriété dénommée
le Pausilippe
(Derrière la grille d'entrée à droite)
Grétry habita également l'Hermitage
Qu'il avait acquis en l'an VI (1797)
Il y est mort le 24 septembre 1813

Si vous n'êtes pas rebuté par un pareil avis, et que vous poussiez jusqu'au n° 10, vous arriverez, en effet, à une « propriété dénommée [ô Virgile, pourquoi?] le Pausilippe ». Une grille en ferme l'entrée, derrière laquelle vous apercevrez un petit bâtiment carré, plat, composé seulement d'un rez-de-chaussée : loge bizarre, partiellement affectée au gardien de la villa d'un étranger. C'est là tout ce qui subsiste de la maisonnette où l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et la figure issue de ses rêves « commencèrent de vivre ». Tout le monde se souvient de l'ancien aspect des lieux. Comment fut-il changé en celui qu'on a sous les yeux présentement? Je le ferai connaître à grands traits, sans m'attarder aux détails d'une précision érudite.

Après deux possesseurs obscurs : le premier, successeur immédiat de la nation et successeur médiat du vicomte de Belzunce, émigré, l'Ermitage tomba aux mains de Grétry, qui l'habita du 19 septembre 1798 jusqu'à sa mort. Il y passa quinze ans, qui ne furent pas sans gloire pour le champêtre séjour, mais au cours desquels, en dépit de sa protestation qu'il ne voulait être que « le chapelain d'un grand homme », il toléra mal qu'on vînt chez lui honorer

le mort plutôt que le vivant. Il ne laissa pas, cependant, d'avoir une assez belle part d'hommages personnels. Les visites ne lui manquèrent point; entre autres celles de la princesse qui fut « reine de Hollande à Saint-Leu ». N'eut-il pas aussi bien celle de l'Empereur, quand, allant voir sa belle-fille à la campagne, il accepta, selon la tradition, de déjeuner au château de Montmorency, chez Aldini, un juriste bolonais qu'il avait fait comte et secrétaire d'État au ministère d'Italie? Une vue de l'Ermitage, dessinée par Horace Vernet, gravée par Debucourt et publiée le 5 novembre 1813, à l'occasion de la mort de Grétry, offre, au premier plan à droite, un personnage coiffé d'un chapeau et vêtu d'une redingote qui lui donnent une silhouette étonnamment napoléonienne. Il est certain, d'autre part, que, le 20 mai 1813, la reine Hortense et Joséphine visitèrent l'Ermitage, d'où, ce jour-là, Grétry était absent. Le maître, malade déjà, y devait mourir le 24 septembre suivant.

Je glisserai sur l'étrange et ridicule histoire d'un certain Flamand, qui se proclama neveu de Grétry, et en ajouta le nom au sien, pour avoir épousé une fille naturelle de son frère. J'ai cité de lui, plus haut, le poème qu'il a consacré à l'histoire de l'Ermitage. Dans une inénarrable série de procès, il disputa, durant douze années, à la ville de Liège le cœur de Grétry, qu'il avait commencé par lui offrir spontanément. Il eut cependant l'habileté d'intéresser à la querelle la duchesse du Berry, et de l'attirer dans sa retraite, où il admit le public, plus tard, moyennant une rétribution de cinquante centimes. Il y fit élever à cette princesse, en reconnais-

sance de l'honneur qu'il en avait reçu, un buste dont l'inscription subsiste : « A S. A. S. Caroline-Fernande-Therèse, duchesse de Berry. Cette auguste princesse daigna honorer de sa visite cet humble ermitage le 19 juin 1823... » Flamand-Grétry, finalement, dut quitter l'Ermitage, battu et ruiné.

On y rencontre après cela : en 1839, Adolphe Huet, auteur d'une donation, réalisée en 1878 par les mains de son fils, de la plupart des meubles du philosophe réunis au Musée (1) ; — en 1852, la comtesse de Chaumont, par qui fut enlevée à l'Ermitage l'aile renfermant la cuisine et l'escalier, et ajouté un second étage au reste ; — en 1864, Mme Julie Bernard, veuve de Henri-Albert Cuvelier, qui porta l'ancienne superficie (de 2 arpents) à sa contenance actuelle, qui est triple (2 hectares, 58 ares 75 centiares), et édifia sur le nouveau sol une élégante villa, un château, comme on dit, et une chapelle ; — en 1867, M. François-Thomas-Marie Gallet.

En juillet 1898, l'Ermitage passe aux mains d'un étranger, et le bruit se répand que M. de B., l'acquéreur, a consenti, en faveur d'une propriété voisine, une servitude de vue qui implique la démolition du logis de l'ancien « fontenier honoraire de M. d'Épinay ». Mont-

(1) Ces meubles sont, entre autres : Une table Louis XV, — un baromètre de la même époque, en bois peint blanc et or, — un corps de bibliothèque, de petites dimensions, en bois peint en rouge, — deux cylindres de verre pour protéger la lumière contre le vent, — deux chiffonniers en bois, — deux couchettes en bois. Parmi ce que j'ai appelé les reliques de Rousseau, il y a lieu de citer en première ligne son masque, moulé par Houdon à Ermenonville. M. Ponsin prépare un catalogue.

morency en ressent un émoi auquel Paris n'est pas insensible. Sur une démarche de l'édilité locale, le voisin et ami de M. de B., bénéficiaire de la servitude, M. E., étranger lui-même, consentit à modérer un droit institué sans respect d'une grande renommée. Il n'exigea que le sacrifice du premier et du second étage, qui furent effectivement rasés au cours de décembre (1). Reste le bâtiment de concierge qu'on a entrevu : tronqué, à toit plat, d'extérieur sans grâce et sans rapport avec le passé. Toutefois, le rez-de-chaussée respecté contient encore : au midi, la chambre de Rousseau, au nord de la salle qu'a mentionnée Mme d'Épinay. Deux adjonctions, à l'est et à l'ouest, sont de façon moderne. Le jardin conserve enfin quatre pierres historiques : celle où sont inscrits les vers bien connus de Mme d'Épinay : « O toi, dont les brûlants écrits... » ; celle qui provient du monument du 25 septembre 1791, et porte : « Ici, Jean-Jacques Rousseau aimoit à se reposer » ; le monument élevé à Grétry le 15 juillet 1816, et laissé là par la ville de Montmorency, à laquelle il appartient ; enfin le piédestal du buste érigé en souvenir de la visite de la duchesse de Berry.

Les Guides disent, au chapitre de l'Ermitage, que personne ne consent à appeler le Pausilippe : « On ne visite pas. » Si l'on essuie un refus, qui est en effet la règle, sujette à exception, que l'on s'en console. Mais,

(1) Voir, dans l'*Écho du Lac* du 4 mars 1899, l'article intitulé *J.-J. Rousseau et l'Ermitage*, dû au zèle éclairé et à la plume vigilante d' « un Vieux de la montagne » (M. Possin).

à Montlouis, la même consigne est plus sévère et plus regrettable. Le petit domaine a pour adresse : 12, rue Jean-Jacques Rousseau. On lit au-dessus de la porte : « Le Mont-Louis habité par Jean-Jacques Rousseau 1757-1762. » Il s'y retrouverait chez lui, pour ainsi dire. La dernière demeure du philosophe a conservé son cadre, sa haute terrasse, la vue que les châtelains enviaient, et d'intéressantes parties intactes, entre autres le donjon. Le toit à la Mansard s'en voit de la rue de Montlouis, dépassant le mur auquel il s'appuie. La maison a subi des changements : la chambre de Thérèse est devenue une cuisine. Celle de Rousseau reste ornée des boiseries de son temps. L'allée de tilleuls, objet de sa prédilection, continue à ombrager la table et le banc de pierre installés par ses soins. Le château de Catinat est toujours en perspective, joignant celui que posséda la princesse Mathilde; tous deux situés dans un parc que la spéculation morcelle. Les Goga, que nous savons qui achetèrent Montlouis de la mère de du Moulin, sœur de Mathas, le louèrent successivement à un oncle du peintre Taunay, à Brizard et à Chérin. On a vu les deux derniers figurer dans le cortège de la fête du 25 septembre 1791 : Brizard, parmi les gens de lettres. Il avait, en 1787, fait graver sur une plaque de cuivre, fixée à la table de pierre de la terrasse, ces quatre vers, qui sont peut-être tout ce qui reste de lui :

C'est ici qu'un grand homme a passé ses beaux jours;
Vingt chefs-d'œuvre divers en ont marqué le cours.
C'est ici que sont nés et Saint-Preux et Julie,
Et cette simple pierre est l'autel du génie.

Les Allemands ont placé parfois une sentinelle près de ce banc et de cette table, pendant la guerre.

En 1822, une fille des Goga a vendu Montlouis à Jean-Joseph-Xavier Bidauld, peintre paysagiste de Carpentras, qui entra à l'Institut l'année suivante. Cet artiste, médiocre et laborieux, a laissé une œuvre considérable, où figurent : une « Vue des environs de Montmorency », plusieurs sujets empruntés à Ermenonville, dont le propriétaire, le comte de Girardin, était son élève, enfin, sous la date de 1836, un tableau qui pourrait fournir une agréable illustration à cette histoire (1) : « Jean-Jacques Rousseau faisant danser de jeunes paysannes au Petit Mont-Louis. » Bidauld mourut à Montmorency en 1846. Ses petits-enfants, Guillaume-Jules Bidauld, et la sœur de ce dernier, femme du sculpteur Alphonse Lami, vendirent sa maison, en 1865, à un journaliste notoire sous le second Empire, le rédacteur en chef du *Constitutionnel* Boniface. Aimé-Napoléon-François-Joseph-Désiré Boniface, fils du précédent, s'y donna pour successeur en 1881, M. M. S.-G., dont la veuve l'habite encore (1).

(1) Qu'est-il devenu? Peint en 1804, exposé en 1819, il appartenait alors à la comtesse de Tourzelles, si l'on en croit une Notice sur l'artiste parue en 1847 (B.-N. — Ln[27] 1940). D'après Bellier de la Chavignerie et Auvray, il aurait figuré au Salon de 1836. Le Louvre possède trois paysages de Bidauld.

(1) M. Boniface fils a distrait de la vente de Montlouis la cheminée à la prussienne que la maréchale de Luxembourg avait fai installer dans le donjon en 1759, et l'a donnée au Musée de Montmorency.

Il y a peu à dire sur le petit château. Dans le rôle de la contribution foncière dressé pour Montmorency en 1791, on lit cette courte note, jointe après coup à l'évaluation du revenu imposable de « la grande maison dite le château » et de ses dépendances : « Il y avait un autre bâtiment, dit le petit château, démoli au mois de mars 1792. » Cette destruction, nécessitée sans doute par l'état de ruine où était tombé le domaine entier, et dont le propriétaire en ces temps-là n'osa pas le relever, fut consommée par Jean-Nicolas Guesdon, agent de change parisien. Il venait de l'acheter de la famille de Lorge. Celle-ci y avait remplacé les Rohan, faillis, successeurs eux-mêmes de Lauzun, dont nous avons parlé. Trente ans donc, exactement, après le départ de Rousseau, finissait l'histoire de cette *Isola bella*, où il avait composé dans l'extase le cinquième livre de l'*Émile*.

Il est plus connu que le château, où Jean-Jacques reçut un si large complément d'hospitalité, fut vendu par les créanciers du comte Aldini à une bande noire, qui le démolit en 1818 : sort commun à presque tous les châteaux construits dans notre vallée, — si mal construits, — pendant le dernier siècle de la monarchie (1). Une autre « grande maison » a commencé

(1) Ainsi furent démenties les prédictions de certaine notice historique, pompeuse et erronée, composée sur cette demeure par un scribe aux gages d'Aldini, alors que, nouveau châtelain enivré de sa fortune, l'Italien engloutissait dans une vaine tentative de restauration son patrimoine et celui de quelques entrepreneurs. A l'œuvre, restée inédite, et qu'on m'a fait la grâce de transcrire pour moi, je n'emprunterai ici que ce court passage : « Ils [les vieux habitants de Montmorency] voient enfin

d'être édifiée à Montmorency, de nos jours, à peu près sur l'emplacement de la précédente, par un banquier de Paris; puis, achevée par Charles-Maurice-Camille, marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, qui la vendit en 1905 à M. J... L'orangerie, dont le financier Pierre Crozat, grand-oncle de Lauzun, avait demandé la construction à l'art d'Oppenort, a seule échappé, en ces lieux, au naufrage du passé. Elle est séparée aujourd'hui, par un boulevard qui en porte le nom, des dépendances de l'ancienne propriété, presque reconstituée. On y montre la petite porte par laquelle s'échappa Rousseau, sous la conduite du maréchal de Luxembourg; comme, à la Malmaison, celle où la reine Hortense accompagna l'Empereur, partant pour Rochefort. Un temps prochain devait offrir dédommagement pareil à la gloire des deux fugitifs : la rentrée à Paris par une grande porte et la sépulture sous un dôme.

ces beaux lieux renaitre avec plus d'éclat... dans une forme nouvelle. Les arts, appelés à grands frais de leur véritable patrie par l'*Illustre Propriétaire* qui en est maintenant possesseur, offriront bientôt aux yeux des connaisseurs des preuves éclatantes de son goût et de sa magnificence. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos I

CHAPITRE PREMIER

Saint-Lambert officier. — Mme d'Houdetot. — L'Ermitage. — Campagne de Westphalie. — Les départs. — Le comte d'Houdetot, Grimm, Saint-Lambert. — Mme d'Houdetot à Eaubonne 1

CHAPITRE II

La Chevrette. — La Briche appelée Épinay. — Le fief de Meaux à Eaubonne. — Les deux belles-sœurs. — Une règle de l'opinion en matière d'infidélité. — Comparaisons. — Le rôle des enfants 21

CHAPITRE III

Margency. — Château et châtelain. — Rousseau en désaccord sentimental et littéraire avec la Chevrette. — Mme d'Houdetot et Julie. — Le Mont-Olympe. — Date de la soirée du bosquet d'Eaubonne 34

CHAPITRE IV

Changement de Mme d'Houdetot. — Saint-Lambert averti. — Mme d'Épinay accusée par Rousseau. — Les vraisemblances. — Douleur de Rousseau. — Développement de ce thème. — Passage de l'affolement à la résignation en un mois........................... 54

CHAPITRE V

M. d'Épinay. — La Chevrette louée, non occupée par d'Holbach. — Mission imprévue de Saint-Lambert. — Dîners à la Chevrette et à l'Ermitage. — La prétendue lettre anonyme de Thérèse. — Journée des cinq billets. — Départ de Saint-Lambert. — Tristesses et maladies. 65

CHAPITRE VI

Hastenbeck. — D'Estrées et Grimm. — Crise entre Eaubonne et l'Ermitage. — Mme d'Épinay auprès de Mme d'Holbach. — Retour de Grimm. — Plainte de Rousseau à Saint-Lambert. — Fête à la Chevrette. — M. d'Épinay conspué. — Un baptême à Eaubonne. — La seconde fille de Mme d'Houdetot. — Reprise de correspondance avec Rousseau. — Fête de M. d'Épinay. — Réconciliation de Rousseau avec Grimm. — Maladie et lettre de Saint-Lambert. — Rousseau apaisé. — Les « Lettres morales »........................... 82

CHAPITRE VII

Projet de voyage de Mme d'Épinay à Genève. — Lettre de Diderot. — Scène à la Chevrette. — Dîner à Eaubonne. — Adieux de Rousseau. — Ses lettres à Grimm et à

Mme d'Épinay, qu'il prétend grosse. — Réponse de Grimm. — Départ et réponse de Mme d'Épinay. — Rousseau dissuadé par Mme d'Houdetot de quitter l'Ermitage. — Rupture avec Mme d'Épinay 108

CHAPITRE VIII

Un mot de Rousseau. — Correspondance orageuse. — Orage de décembre. — Mme d'Houdetot écrira moins. Orage de janvier. — Mme d'Houdetot enverra chercher les lettres de Rousseau. — Pourquoi cacher leur commerce à M. d'Houdetot. — Crise morale et physique. — Dispositions testamentaires. — Orage de mars. — Dernier échelon de la retraite de Mme d'Houdetot. — Rupture avec Saint-Lambert et Diderot 134

CHAPITRE IX

Montlouis et les Mathas. — Dîner à la Chevrette. — Plan de vie, travaux, relations. — Mme de Verdelin à Soisy. — Les Montmorency-Luxembourg. — Rousseau au petit château. — Féconde activité. — Concurrence de la maréchale avec Mme d'Houdetot. — Lettre de Stanislas pour Saint-Lambert. — « Les Philosophes » de Palissot et la mort de la princesse de Robecq. — Amélie de Boufflers. — Le prince de Conti. — Derniers billets de Mme d'Houdetot 159

CHAPITRE X

Publication de « la Nouvelle Héloïse ». — Enthousiasmes féminins. — Rousseau fait sa cour au château. — Craintes de démériter. — Preuves contraires. — La mort de Turc. — Recherche aux Enfants-Trouvés. — Prétendu complot contre l' « Émile ». — M. de Malesherbes à Montlouis. — Publication de l' « Émile » et du

« Contrat social ». — Calme précédant l'orage. — Adieux, fuite, regrets. — Le curé Muly 189

CHAPITRE XI

Dislocation des cercles de Rousseau. — Mme d'Épinay à la Briche. — Mme d'Houdetot à Sannois. — Vente du château de Margency. — Mort de Mathas. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Départ de Mme de Verdelin de Soisy. — Mort du curé de Groslay et de du Moulin. — Conversion en roture et vente de Montlouis. — Dernières étapes de la vie de Rousseau. — Rupture avec le genre humain. — Ermenonville. 209

CHAPITRE XII

Honneurs d'une statue et du Panthéon quatre fois votés à Rousseau. — Un buste à Montmorency en 1791. — Le rapport de Lakanal. — D'Ermenonville au Panthéon en l'an III. — Préséance donnée à Marat. — Long oubli. — Le centenaire de 1878 240

CHAPITRE XIII

Statue de Rousseau à Paris en 1889. — Différences du souvenir à Genève et en France. — Fêtes publiques à Montmorency et à Ermenonville. — Conférences de 1907. — Défense officielle de la mémoire de Rousseau. — Cérémonie expiatoire. — Passion, croyance au mal. — Mystère, contagion de la folie. — Révolution, romantisme, rousseauisme 263

CHAPITRE XIV

A Montmorency. — Souvenirs de Rousseau. — Le Musée. — Les habitations 282

